MÉMOIRES

DE LA

REINE HORTENSE

PUBLIÉS PAR LE PRINCE NAPOLÉON

III[1]

LA COURONNE DE HOLLANDE

A LA COUR IMPÉRIALE

Le Consul a-t-il bien ou mal fait d'établir l'Empire? Voilà une question que je ne me permettrai pas d'examiner. Je rapporterai ce que j'ai vu.

Tous les partis se réunirent à lui. Les plus difficiles à vaincre, les républicains, ne rougirent pas de s'associer à l'Empire. Si le caractère fort de Napoléon les alarmait pour la liberté devenue leur idole, sa dynastie nouvelle les rassurait du moins sur l'égalité. Avec un homme qui était tout par lui-même, le mérite seul devait parvenir. D'ailleurs, l'éclat des honneurs que répand la couronne acheva de séduire ceux qui ne voyaient que de la justice dans les récompenses offertes.

Les nobles cherchèrent aussi et trouvèrent de la sécurité autour du trône. L'habitude des cours, une politesse plus recherchée semblèrent leur donner des succès qui inspirèrent de la jalousie. Ce fut à tort. Voulant terminer la Révolution, en conserver les bienfaits, en faire oublier les crimes, l'Empereur ne pouvait exclure la noblesse, qui, malgré ses fautes, faisait partie des Français, qui, à cause de ses malheurs, devait être

Copyright by Plon-Nourrit et Cie.

(1) Voyez la *Revue* des 15 juin et 1er juillet 1926.

consolée. Il a toujours tenu la balance égale sans leur rendre jamais ni privilèges ni influence.

Quant aux souverains étrangers, ils virent une espèce de garantie dans ce retour aux formes royales, mieux en harmonie avec le système de l'Europe menacée par les idées démocratiques, et ils suspendirent un instant le projet de troubler un pays qui ne voulait plus être divisé, de sorte qu'il ne parut plus d'ennemis autres que l'Angleterre par rivalité, quelques royalistes par anciens souvenirs et quelques républicains par caractère.

On aura peine à croire qu'aussi intéressée que je devais l'être à tous ces nouveaux événements, ils m'occupaient fort peu. Mon malheur intérieur s'augmentait tous les jours. Que faire pour rendre heureux un homme qui ne savait pas l'être? Je voulais toujours y parvenir; tous mes soins, toute ma vie étaient là; le reste me devenait indifférent. Aussi fus-je très étonnée un jour que Caroline, entrant chez moi, m'apprit, la première, les nouvelles qui circulaient sur l'élévation du Consul à l'Empire. « On dit, ajouta-t-elle, que Joseph et Louis sont nommés seuls dans le sénatus-consulte. Comment? Tes enfants seront princes, héritiers du trône de France, et les miens, leurs cousins, ne seront rien? Jamais je ne souffrirai cette injustice. Je les élèverai à soutenir leurs droits, à les reconquérir. » Je ne comprenais pas la colère de Caroline, dont le mari n'était que le beau-frère du Consul, mais je voyais des ennemis pour mes enfants, et je m'en tourmentais. Vainement, pour la consoler, je lui exprimais tous mes doutes sur la nouvelle; rien ne la calmait. Sa sœur Élisa partageait ses sentiments et les animait encore. Elles en firent tant de bruit que leurs plaintes arrivèrent aux oreilles du Consul, qui dit un jour: « En vérité, à entendre mes sœurs, ne dirait-on pas que j'ai frustré ma famille de l'héritage du feu roi notre père? » Ce propos courut Paris et fut trouvé fort piquant.

Cependant, les sœurs de l'Empereur furent créées princesses et eurent leur maison d'honneur, aussi bien que moi et la princesse Joseph (1).

Un matin que j'étais allée voir ma mère à Saint-Cloud, je la trouvai entourée de toutes les autorités qui la complimentaient comme impératrice des Français. Alors seulement et à cette

(1) Sénatus-consulte du 28 floréal an XII (18 mai 1804) et note du *Moniteur* du 30 floréal.

vue, j'appris que les craintes de Caroline venaient de se vérifier. Je ne m'explique pas encore l'indifférence avec laquelle je regardais un si grand événement. C'est sans doute qu'il apportait peu de changements à ma position, déjà si élevée; c'est, sans doute, que mes chagrins étaient ma seule et grande affaire. Il fallut pourtant recevoir toutes les autorités et tous les ambassadeurs étrangers qui venaient avec les félicitations de leurs souverains. Ce nom de cousin que j'allais donner dorénavant à toutes les têtes couronnées de l'Europe ne flattait pas plus mon amour-propre que la réponse à tant de compliments ne préoccupait mon esprit...

Pendant un voyage de l'Empereur à Boulogne, Caroline vint se consulter avec moi pour lui souhaiter sa fête. Depuis une lettre que je lui adressai à l'occasion de son mariage, je ne lui avais pas écrit, et nous fîmes ensemble deux lettres à peu près semblables. La réponse à celle de Caroline, dictée à un secrétaire, avait seulement sa signature. La réponse à la mienne était charmante et tout entière de la main de l'Empereur. Caroline, piquée de la différence, se plaignit d'être traitée moins bien que moi ; elle ne m'accusait pas, mais, avec raison, un peu de jalousie se mêlait à son chagrin.

Ma mère était allée prendre les eaux à Aix-la-Chapelle. L'Empereur, après son voyage de Boulogne, devait aller la rejoindre et visiter avec elle la Belgique et les bords du Rhin. Ma mère se fit aimer à Aix-la-Chapelle comme partout. L'Empereur, à son arrivée, y fut reçu avec le plus grand enthousiasme (1); on lui savait gré d'avoir fait revenir les reliques qui, depuis Charlemagne, faisaient la gloire d'Aix-la-Chapelle. Le Chapitre et la ville crurent ne pouvoir mieux prouver leur reconnaissance qu'en offrant à celui qu'ils regardaient comme un nouveau Charlemagne un objet qui avait appartenu à leur glorieux fondateur. C'était un talisman que Charlemagne portait toujours sur lui dans les combats, et qu'on retrouva encore suspendu à son col lorsque son tombeau fut ouvert en l'année .... (2). Ma mère désira qu'on ajoutât à

(1) 15 fructidor an XII (2 septembre 1804).

(2) La Reine a laissé cette date en blanc. Ce tombeau avait été ouvert en 1100 par Othon III, qui le laissa intact, en 1165 par Frédéric Barberousse et en 1215 par Frédéric II. — Le talisman dont parle ici la Reine appartenait naguère encore à l'impératrice Eugénie qui, après la guerre de 1914, l'a donné à la cathédrale de Reims.

cette offrande un morceau de l'os du bras de Charlemagne que l'on conserve dans une châsse, une petite figure sculptée de la Vierge qu'on suppose être un ouvrage de saint Luc, puis un morceau des quatre grandes reliques. Je possède encore tous ces objets.

Pendant leur voyage en Belgique, l'Empereur et l'Impératrice y reçurent la visite de tous les princes et de toutes les princesses des petits États d'Allemagne, qui voulaient rattacher leurs intérêts à la politique francaise ; il leur semblait que ce titre d'empereur venait de donner plus de poids et de fixité à la puissance du chef de la nation française. Ils trouvaient plus simple aussi de venir visiter un empereur, de dépendre de lui, de chercher dans son influence une protection naturelle dans laquelle ils pouvaient avoir plus de confiance que dans l'autorité précaire d'un chef passager, succédant à des gouvernements divers pour n'avoir pas peut-être plus de stabilité qu'eux.

L'Empereur vit ces princes à Mayence, passa ses troupes en revue, et, devant eux, fit commander les manœuvres par Eugène. On ne manqua pas d'en conclure qu'il y aurait une alliance prochaine entre mon frère et quelqu'une des familles souveraines de l'Allemagne, qui s'étaient empressées de venir rendre leurs hommages à l'Empereur, tant la puissance impériale avait été rapide à prendre son rang dans l'opinion même de ses ennemis!

A cette époque, mon mari alla à Plombières pour sa santé et, de là, à Turin pour y présider le collège électoral.

Avant son départ, Louis avait acheté les deux châteaux de Saint-Leu. L'un avait été au Duc d'Orléans, qui s'en était défait avant la Révolution. L'autre, plus ancien, appartenait à un vieux président (1). Ce dernier fut abattu, et les deux parcs, réunis, agrandis. Des rivières creusées firent de cette campagne un des plus jolis lieux de la France. Ce fut là que nous nous rendîmes pour passer les derniers temps de ma grossesse.

Ma mère revint avec l'Empereur de la Belgique ; nous retournâmes à Paris. Nous avions un nouvel hôtel rue

(1) Le premier de ces châteaux, jadis propriété du Duc d'Orléans, qui y avait installé Mme de Genlis, avait été acheté à un sieur Homberg, le second au conseiller Droin, président-juge des fêtes foraines à Joinville. Le château de Saint-Leu fut détruit en 1830, après que le prince de Condé y eut trouvé la mort.

Cerutti (1), car mon mari, nommé connétable, ne pouvait recevoir dans notre petite maison de la rue de la Victoire. Pendant notre séjour à Saint-Leu, il avait fait une nouvelle distribution dans son appartement. Les murs étaient exhaussés du côté des voisins, une sentinelle placée dans le jardin au bas de ma fenêtre; mes femmes de chambre ne pouvaient plus arriver jusqu'à moi que par le salon, ce qui fit tant rire notre service que mon mari finit par laisser ouvrir de nouveau la porte qui donnait chez mes femmes. Je ne disais pas un mot sur tout cela.

Ma maison, nommée par l'Empereur, se composait de Mme de Viry, dame d'honneur, de Mmes de Villeneuve, de Léry, de Seyssel, Mollien. Je conservai une place pour Adèle Auguié. Mme de Boubers était gouvernante de mes enfants, Mmes de Boucheporn et de Mornay, sous-gouvernantes. J'eus pour écuyer M. Turgot et pour chapelain l'abbé Bertrand, qui avait été notre instituteur à Saint-Germain. M. d'Osmond, évêque de Nancy, était notre aumônier, et les premiers officiers de mon mari étaient le général Nogues, MM. de Caulaincourt, de Broc, d'Arjuzon et de Villeneuve. Un M. de Sénégra, dont il fit son intendant, passait pour son ami, sans doute parce qu'il servait sa passion. Il avait la haute police de la maison, et dans aucun pays, je crois, elle ne fut mieux organisée. Cet homme avait de moi une frayeur extrême. Je devais être souvent le sujet de ses recherches. Aussi n'osait-il pas me regarder, quoique je le traitasse comme tout le monde. Les autres aides de camp de mon mari n'étaient remarquables que par le peu d'agréments de leur personne. Mon séjour à Saint-Leu me fit seul connaître tous ces messieurs, dont aucun ne mettait le pied chez moi. Mes dames seules faisaient leur service tour à tour. Mon écuyer ne venait que dans les moments de cérémonie.

J'accouchai le 2 octobre 1804 d'un second fils, peu de jours après mon arrivée à Paris (2), et, selon l'usage établi, l'archichancelier Cambacérès et toutes les autorités restèrent dans le salon à côté de ma chambre. Ma mère accourut de Saint-Cloud au premier signe de souffrance et ne me quitta pas un instant.

(1) Louis avait achete, le 13 prairial an XII (2 juin 1804), l'hôtel de Saint-Julien, sis rue Cerutti, précédemment rue d'Artois et actuellement rue Laffitte. Cet hôtel, détruit en 1897, se trouvait sur l'emplacement de la rue Pillet-Will.

(2) Le prince Napoléon-Louis, plus tard prince royal de Hollande et grand-duc de Berg et de Clèves, qui mourut à Forli le 17 mars 1831.

Mon mari, je dois le dire, me prodigua aussi les soins les plus tendres. Dans ces circonstances, son caractère semblait change ; mais, le danger passé, il redevenait sombre et soupçonneux. Des réjouissances, de grandes aumônes aux hôpitaux, signalèrent la naissance d'un second héritier du trône, car, l'Empereur et le prince Joseph n'ayant point d'enfants, les miens étaient appelés à succéder. Lorsqu'il fallut donner les noms à mon fils, son père écrivit sur le registre : Louis, nom qu'il voulait lui faire porter. L'Empereur l'effaça de sa main, prétendant que tous les enfants de sa famille s'appelleraient Napoléon, et que ce nom serait le premier. Mon mari, forcé d'y consentir, ne m'entretenait, durant ma fièvre de lait, que de l'usurpation d'un tel pouvoir et de l'exigence d'un frère aîné qui voulait être maître de tout. Déjà, pour mon premier enfant, il avait été longtemps à ne vouloir l'appeler que du nom de Charles, au lieu de celui de Napoléon. Ces petites contrariétés le rendaient plus froid avec moi.

Le soir, lorsqu'il ne sortait pas, il jouait aux échecs avec M. Lavallette ou M. Mollien. Pour moi, qui commençais à me lever, assise près de leur partie, je lisais ou bien je dessinais, malgré la faiblesse de mes yeux.

Ma bonne constitution, jointe à ma jeunesse, me sauva des accidents presque inséparables d'une telle couche, mais une maladie de nerfs se déclara à cette époque. Je ne voulais plus nourrir, bien convaincue qu'avec tant d'agitations je ne pouvais donner qu'un mauvais lait à mon enfant, et celui dont il fallait me débarrasser se porta à ma tête, à ma poitrine. Quelquefois je sortais d'un long assoupissement, toute effrayée de n'avoir pensé à rien. Ces absences me prouvaient trop la faiblesse de ma pauvre tête. Alors j'appelais mes enfants, je les considérais, je me répétais qu'ils avaient besoin de leur mère. Je priais Dieu de me donner du courage et je croyais en retrouver.

LES FÊTES DU SACRE

A cette époque, il fut encore question de divorce. Un conseil fut assemblé et l'acharnement qu'y mirent les frères de l'Empereur fut si grand, que, d'une discussion d'intérêt général, l'Empereur crut découvrir une animosité particulière de sa

famille contre l'Impératrice. Aussi, au lieu de céder à leurs conseils, forma-t-il le projet, non seulement de la faire couronner, mais même de la faire sacrer avec lui.

Le Pape arriva en France à cet effet, et l'on ne parlait que des préparatifs occasionnés par un si grand événement. Mon mari alla à Fontainebleau pour se trouver à l'entrevue de l'Empereur et du Pape (1). A Paris, Sa Sainteté logea au pavillon de Flore. Je me rendis auprès de lui avec mon mari et mon fils. Cette figure vénérable, ce chef d'une religion qui ordonne tant de souffrir et de pardonner, tout m'inspira de l'émotion. Je crois que si mon mari n'eût pas été avec moi, je me serais prosternée en le priant de me donner du courage comme s'il eût été en son pouvoir de le faire.

Le Pape fut partout recherché, respecté et il dut se convaincre que la Révolution française n'avait pu détruire une religion que la liberté de conscience établie rendait encore plus sacrée. Tous les jours, dans les galeries du Louvre, une foule immense allait recevoir sa bénédiction. Un seul jeune homme refusa avec arrogance de se mettre à genoux à son passage. Le Pape s'arrêta et lui dit avec beaucoup de douceur : « La bénédiction d'un vieillard ne fait jamais de mal. » Le jeune homme, touché, se prosterna. Voilà comme la plus douce des religions doit conquérir les cœurs.

Le 2 décembre 1804, nous nous rendîmes aux Tuileries et de là en grand cortège à Notre-Dame. La foule immense du peuple accouru sur notre passage, les acclamations d'usage, la présence du chef de l'Église, venu de si loin, ces cardinaux italiens, cette armée tant de fois victorieuse, ces présidents de province représentant leurs départements (2), ces princes étrangers, cette cour si brillante, tout concourut à rendre cette cérémonie une des plus imposantes qu'on puisse voir. Ma mère se fit admirer de tout le monde par sa grâce et sa dignité. Il y avait eu de grandes discussions pour porter le manteau impérial. Les sœurs de l'Empereur s'y refusèrent; enfin, il fallut s'y résoudre ou ne pas paraître à la cérémonie. La princesse Joseph et moi furent les seules qui montrèrent de la bonne volonté. En entrant dans l'église, ma mère avait perdu l'anneau venant du Pape et qu'il

(1) 4 brumaire an XIII (25 novembre 1804).

(2) Il s'agit des présidents des Assemblées de canton organisées par le sénatus-consulte du 16 thermidor an X.

devait bénir. Sa superstition aurait pu en tirer un mauvais augure; mon frère le retrouva et le lui remit. Je le possède encore.

Peu de jours après, l'Empereur distribua les aigles au Champ de Mars (1). On avait discuté au Conseil si l'on ne changerait pas la cocarde tricolore, qui avait amené tant de discordes en France et autorisé tant de crimes; mais des victoires sans nombre l'avaient rendue nationale, et l'Empereur fut le premier à reconnaître qu'elle était l'emblème de la régénération française, qu'elle devait entourer ses aigles pour les faire toujours craindre au dehors et respecter au dedans.

Les cérémonies se succédaient si rapidement que nous n'avions pas un moment à nous. Le matin, nous recevions de nombreuses présentations d'étrangers et de Français. Mon mari, comme connétable, avait tous les jours des généraux, des colonels à dîner. Nous engageâmes aussi tous les présidents de canton de la France. Par un hasard fort remarquable, un ballon perdu, lancé à une des fêtes du couronnement, alla tomber sur le lac de Bracciano tout près de Rome et y porta la nouvelle du couronnement vingt-quatre heures après (2).

Mon premier enfant avait été baptisé par le cardinal Caprara. L'Empereur voulut faire baptiser par le Pape celui qui venait de naître. La cérémonie se fit à Saint-Cloud. C'était la première fois que le Pape officiait pour une telle chose. Aussi avait-on déployé le plus grand appareil. Mon fils criait beaucoup : voilà tout ce qui m'occupait. Une distinction aussi marquée affecta vivement Caroline. Elle venait d'accoucher d'une fille et avait espéré faire baptiser cet enfant en même temps que le mien. Je le désirais pour elle. L'Empereur ne le voulut pas, et, naturellement, elle dut être un peu jalouse de moi.

UNE PASSION DE L'EMPEREUR

Ces fêtes où la présence de l'Empereur était indispensable l'avaient un peu distrait de l'habitude des affaires ; du moins, il paraissait davantage se livrer au monde et s'y plaire; il était devenu galant, parlait plus souvent aux dames, mais pour arriver à une seule qui semblait l'occuper.

(1) 14 frimaire an XIII (6 décembre 1804).

(2) Ce ballon, lancé du Parvis Notre-Dame le 16 décembre 1804, portant la couronne impériale de feu, mit en réalité 46 heures pour effectuer ce trajet.

Mme Duchatel (1), d'une taille moyenne et bien prise, d'une figure spirituelle, des cheveux noirs, de grands yeux bleus foncés d'une expression charmante, un nez assez long et très pointu, une bouche grande, mais montrant les plus belles dents du monde, un teint sans fraîcheur le matin, mais éclatant le soir : voilà celle qui allait troubler le repos de ma mère. Elle venait d'être nommée dame du Palais. Au bal, le prince Murat ne la quittait pas, et sa femme n'en paraissait pas inquiète. Mon frère me dit un jour que l'Empereur était amoureux de cette dame, que Duroc le lui avait confié, qu'il ne travaillait plus et parlait d'elle sans cesse, que si Murat s'en occupait, ce n'était pas pour lui. Nous eûmes tous deux la crainte que l'Impératrice ne s'en aperçût. Elle eût été frappée d'un coup si cruel que nous nous promîmes bien de réunir nos efforts pour le détourner.

La maréchale Ney, toujours liée avec moi, était de service comme dame du Palais en même temps que Mme Duchatel. Elle avait bien vu à qui s'adressaient ces soins plus marqués, ces discours plus fréquents de l'Empereur. Ma mère commença à montrer une inquiétude dont elle craignit de voir l'effet retomber sur elle. Je la conjurai, si l'Impératrice l'accusait à faux, de la laisser dans son erreur, puisqu'il serait facile de l'en désabuser, tandis que ses soupçons se fixant sur celle qui était vraiment aimée, elle n'aurait plus d'incertitude et par là plus de bonheur.

Par attachement pour moi, la maréchale cédait à mes désirs, mais était toujours prête à se justifier et à déclarer la vérité. Pour ma mère, s'apercevant trop bien que quelqu'un lui enlevait la tendresse de son mari, elle vivait en proie aux plus tristes pensées et si malheureuse que je ne savais plus que faire pour la consoler. En confiant à Louis le sujet de ce chagrin, je le priai de me laisser aller plus souvent chez l'Impératrice, ce qu'il m'accorda avec beaucoup de peine. J'étais souvent témoin de scènes pénibles. Les reproches de ma mère fatiguaient l'Empereur ; il se fâchait ; elle pleurait près de ses dames qui la

(1) Marie-Antoinette-Adèle Papin, née à Aire le 4 juillet 1782, avait épousé en 1802 M. Duchatel, directeur général de l'enregistrement, qui, né en 1751, avait trente ans de plus qu'elle. C'est d'elle que parle Mme de Rémusat (*Mémoires*, t. II, p. 86) sous le nom de Mme X, et M. Frédéric Masson, sous celui de Mme ***, dans *Napoléon et les femmes*, p. 137.

consolaient et répétaient partout le sujet de ses larmes. L'Empereur était représenté comme l'homme le plus séducteur, le plus immoral, et, lorsqu'il apprenait ces propos, sa colère éclatait de nouveau.

Cependant ces larmes continuelles de ma mère, cette altération visible dans l'état de sa santé, me désolaient au point que je me décidai à en parler au prince Murat : « Vous êtes attaché à l'Empereur, lui dis-je. Vous devez donc songer à son bonheur intérieur, et vous êtes peut-être la cause qu'il n'existe pas. En lui répétant les propos que l'on tient dans son palais, vous l'irritez. Sa vivacité fait naître de nouvelles scènes, et la tranquillité est bannie de cette union jusqu'alors si tendre et si heureuse. » Il se défendit mal, se contenta de répondre qu'il était dévoué à l'Empereur à la vie et à la mort et, le lendemain, à la chasse, il lui redit notre conversation qu'il tourna sans doute à son gré.

Il y avait cercle le soir. L'Empereur entra, me regarda d'un air sévère, affecta de parler aux deux dames qui étaient près de moi, et passa sans me rien dire, sans même me saluer. Au moment où l'on se retirait, il ne put y tenir. Lorsqu'il en veut à quelqu'un, il n'a jamais été en son pouvoir de le cacher. Il m'appela, et nous eûmes la conversation suivante, tout le monde debout s'étant éloigné et attendant qu'elle finit.

— Et vous aussi, madame, vous êtes donc contre moi?

— Moi, Sire, je ne puis jamais être contre vous.

— Oh! c'est tout simple, c'est votre mère.

— Je ne puis vous séparer d'elle dans le bonheur que je lui souhaite.

— Mais vous allez vous plaindre de mes procédés envers elle.

— Sire, on vous a mal répété ce que j'ai dit. Vous êtes le maître de faire ce que vous voudrez; mais les scènes dont je suis témoin entre vous et ma mère font son malheur et le vôtre, et ceux qui en sont la cause veulent se rendre nécessaires, mais ne vous aiment ni l'un ni l'autre.

— Pourquoi n'aurais-je pas des amis qui me disent la vérité?

— Les amis ne cherchent pas à augmenter le trouble d'un ménage.

— Mais la jalousie de votre mère me donne un ridicule aux yeux de tout le monde. Il n'est pas de sottises qu'on ne débite

sur moi. Croyez-vous que je ne le sache pas? La faute en est à elle.

— Non, Sire, la faute en est à ceux à qui je le reproche. S'ils ne cherchaient pas à vous irriter au lieu de vous calmer, vous ménageriez la sensibilité de ma mère. Comment exiger d'elle plus de force que vous n'en avez? Elle souffre, elle se plaint, c'est naturel, et si ceux que vous croyez vos amis n'allaient pas vous rapporter ses plaintes ou si vous saviez prendre assez sur vous-même pour ne pas lui en témoigner de mécontentement, le bonheur, j'en suis sûre, renaîtrait parmi vous; mais, encore une fois, ne demandez pas d'elle plus de force que vous n'en avez.

— Vous avez raison, me dit l'Empereur en se radoucissant tout à coup. Je vois que, si je suis grand pour les grandes choses, je suis petit pour les petites.

Et il me quitta.

Quelques jours après, il parla de moi devant plusieurs personnes, et dit une chose trop flatteuse pour que je ne la rapporte pas. Voici sa phrase comme elle me fut redite : « Hortense raisonne si juste qu'on pourrait croire qu'elle ne sent rien. Mais lorsqu'on la connaît, on voit que c'est son sentiment qui la fait raisonner si juste. »

Un jour, me parlant de mon intérieur, il me dit en riant : « Louis aurait été fort heureux avec l'Impératrice : l'un aurait gardé la porte, et l'autre la fenêtre. » Puis, en reprenant son sérieux : « Je sais, au reste, la manière dont vous vous conduisez, et je vous assure que vous n'êtes pas une des femmes, mais une des personnes que j'estime le plus. » De semblables éloges, de la bouche d'un homme si supérieur et qui louait si rarement, me consolèrent souvent de l'injustice des autres, et, depuis, je me les suis rappelés avec orgueil pour trouver moins pénible le blâme dont on m'a tant accablée.

Sans être aussi orageux, l'intérieur de l'Impératrice n'en était pas plus heureux. Elle commençait à deviner l'objet des préoccupations de son mari. Elle n'en douta bientôt plus. Un soir, à la Malmaison, elle se plaignit de l'humeur de l'Empereur devant ses deux dames de service, la maréchale Ney et Mme Duchatel, et, le lendemain, elle leur dit en les regardant fixement : « Il est bien extraordinaire, mesdames, que l'Empereur m'ait répété ce matin ce que je n'ai confié qu'à

vous seules, hier au soir. » Mme Duchatel changea de couleur, et il n'y eut plus d'incertitude pour l'Impératrice. Son affliction fut si vive qu'elle détermina l'Empereur à rompre cette liaison, et cette rupture était un sacrifice, car Duroc a raconté, à mon frère et à moi, que cet amour avait eu beaucoup de pouvoir sur l'Empereur. Habitué à voir tout fléchir devant sa volonté, la résistance augmentait ses désirs, mais, trop maître de lui-même pour se laisser dominer par un sentiment, trop sévère sur les mœurs pour avouer hautement une liaison, il n'hésita pas à rompre celle qui avait déjà des inconvénients pour lui. Afin de voir Mme Duchatel et de ne donner aucun ombrage à son mari, il sortit plusieurs fois à pied le soir, seul avec Duroc. Une fois qu'il se promenait avec elle à Villiers, campagne qui appartenait à Murat (1), on entendit du bruit. Il craignit d'être surpris et sauta un mur d'une si grande hauteur qu'il courut risque de se blesser. Duroc, plus de sang-froid, n'osa pas l'imiter, et tremblait sans cesse de le voir s'exposer ainsi. Il fut enchanté de la fin de cette liaison.

J'ai su par Caroline que l'Empereur envoya un jour à Mme Duchatel son portrait enrichi de diamants magnifiques. Elle garda le portrait et renvoya les diamants, s'en trouvant offensée. Elle me dit encore qu'à une maladie que fit Mme Duchatel, l'Empereur la chargea de redemander ses lettres, qui, dit-on, sont des plus tendres. Elle les refusa constamment. J'ignore si elle les possède encore.

On parlait beaucoup des bals masqués de l'Opéra. « Comment, me dit l'Empereur, votre mari ne vous a-t-il pas menée dans une loge voir ce spectacle? Il est réellement trop rigide. Vous irez une fois avec votre mère. » En effet, en sortant d'un grand cercle, l'Impératrice, que j'avais l'habitude de reconduire dans ses appartements, m'engagea à la suivre à ce bal. J'aurais voulu demander le consentement de mon mari. Quoique, depuis longtemps, il m'adressât à peine la parole, je sentais que, pour la première fois peut-être, il aurait lieu de se plaindre de moi. Cela me fut impossible; il était déjà parti.

Le duc de Vicence et M. de Beausset avaient été désignés pour nous accompagner. Je donnai le bras à Mme de Boubers. La vue des masques m'amusait, mais, comme aucun d'eux ne

(1) Le château de Neuilly (alors commune de Villiers), qui appartint plus tard au roi Louis-Philippe.

me parlait, je ne comprenais rien à leurs plaisirs, et nous allions déjà remonter en voiture après deux tours de salle, lorqu'un masque, qui nous arrêta, voulut nous faire rentrer : « Comment, me dit-il, on vous permet une distraction, ce qui est rare pour vous, et voilà comme vous en profitez ! Vous êtes une petite sotte. » Ce masque me fit peur ; nous revînmes aux Tuileries, où ma mère fut toute troublée de ne plus trouver l'Empereur. Un instant après, il reparut en domino et nous apprit qu'il était ce fameux masque qui s'était fait un plaisir de nous tourmenter, mais que, revenant si vite, nous avions déjoué ses projets. A mon retour, je racontai toute l'aventure à mon mari, mais il ne répondit rien. Son mécontentement n'éclatait plus en reproches, comme au commencement de notre mariage ; il s'annonçait alors par le silence le plus froid.

Quelques mois avant le départ de l'Empereur pour l'Italie, un page vint un matin nous prévenir, mon mari et moi, qu'il nous demandait (1). En nous voyant entrer, il nous déclara qu'il n'y avait plus à lui refuser, que sa politique exigeait qu'il adoptât notre fils aîné et qu'il le nommât roi d'Italie. Mon mari répondit qu'il ne consentirait jamais à ce que son fils fût plus que lui. L'Empereur s'emporta d'abord, se radoucit ensuite, voulut lui faire entendre que son enfant resterait en France jusqu'à sa majorité, qu'il aurait une maison française et une maison italienne, que c'était l'unique moyen d'éviter la guerre avec l'Autriche et de conserver l'Italie. Mais mon mari était inébranlable.

Alors, l'Empereur, s'abandonnant à sa colère, s'écria « qu'il était cruel pour lui d'avoir une famille qui partageait si peu ses travaux et ses peines, qu'on lui faisait sentir chaque jour le malheur de ne pas avoir d'enfant, qu'il aurait bien pu se passer de ses frères en mettant cette couronne sur sa tête, que, sans la crainte de la guerre, il l'aurait déjà fait, et qu'il serait heureux de n'avoir jamais rien à attendre ni à espérer d'eux ». Ses raisonnements furent aussi inutiles que ses emportements, et il nous congédia sans avoir rien obtenu.

(1) Nivôse an XIII (janvier 1805).

LA FAMILLE IMPÉRIALE

Pour en revenir à mon récit, l'Empereur fut si choqué de la résistance de ses frères à entrer dans ses desseins (car Joseph refusait aussi tout ce qui pouvait l'éloigner de Paris), qu'il fit insérer au *Moniteur* cette belle lettre sur Eugène, dans laquelle on découvrait autant d'estime et de tendresse pour lui que de ressentiment contre ses frères (1). Il le nommait vice-chancelier d'État, ce qui était une des plus grandes dignités du royaume. Mon frère reçut cette nomination à la tête de son régiment, qu'il conduisait en Italie, où l'Empereur arriva bientôt avec l'Impératrice. Ils furent couronnés roi et reine d'Italie. L'Empereur nous avait engagés à l'accompagner, mais mon mari refusa, et nous allâmes nous établir à Saint-Leu... (2).

Nous attendions chaque jour la nouvelle du passage en Angleterre, lorsque nous vîmes toutes les troupes arriver où nous étions (3), et se porter à marches forcées sur le Rhin.

L'Autriche avait rompu la paix. Nous revînmes à Paris, afin de revoir encore l'Empereur avant son départ pour l'Allemagne. Il emmena avec lui Murat, et nomma à sa place mon mari gouverneur de Paris.

Le génie de l'Empereur descendait avec une facilité admirable des plus hautes conceptions aux plus petits détails. Mon mari me communiqua quelquefois des ordres qui attestent sa prodigieuse mémoire. S'il demandait des renforts, il indiquait lui-même le nombre des soldats et des officiers disponibles, ainsi que les différents dépôts où ils se trouvaient. S'il rencontrait des soldats isolés de différents corps, qui allaient rejoindre leurs régiments, comme l'ordre était donné de marcher sur le Rhin, il savait précisément où tel régiment devait être tel jour et fixait lui-même le point véritable de leur destination.

Je cherchai une distraction à mes tourments. La meilleure me parut celle de m'occuper des malheureux. Je profitai de la position de mon mari pour faire entrer beaucoup de pauvres

(1) Insérée dans la *Correspondance*, t. X, p. 168.

(2) Ici se trouve un récit du voyage d'Hortense à Saint-Amand et au camp de Boulogne en août 1805 que la Reine a publié dans *la Reine Hortense en Italie, en France et en Angleterre pendant l'année* 1831, p. 278.

(3) A Saint-Amand.

dans les hôpitaux. J'acceptai la présidence de l'*Asile de la Providence* (1). Je pris des lits à Sainte-Périne, où je visitai l'établissement des vieillards. J'assistai aux comptes rendus de la *Société maternelle*, présidée par Mme de Pastoret (2).

La guerre était commencée. Il ne s'écoulait pas un jour qu'un courrier n'apportât la nouvelle d'une victoire éclatante. Déjà la victoire avait conduit l'armée aux portes de Vienne lorsque la Prusse parut prendre une attitude hostile contre nous. Mon mari reçut l'ordre de partir pour Nimègue et commander là une armée d'observation. Son départ m'attendrit; d'ailleurs c'était le père de mes enfants. Comment ne pas tout lui pardonner et ne pas faire des vœux pour lui? Il allait courir des dangers! Je reçus souvent de ses nouvelles. La guerre n'eut pas lieu de ce côté. Il voyagea en Hollande où il reçut l'accueil le plus flatteur, et en revint promptement, malgré l'ordre d'y rester.

A cette époque, l'Empereur créa les royaumes de Bavière et de Wurtemberg, les grands-duchés de Bade, Hesse-Darmstadt, Nassau et Berg. De retour à Munich, il y décida le mariage de mon frère avec la princesse Auguste de Bavière, fille du Roi. Ma mère, de Strasbourg s'était rendue dans cette ville. Elle désirait que je vinsse la rejoindre. Mon mari s'y opposa, et me fit éprouver là une des grandes contrariétés de ma vie.

Eugène reçut l'ordre de venir de Milan, sans qu'il se doutât de ce qu'on voulait de lui. Peu de jours après, il fut marié par le Prince-primat à la princesse la plus belle et la plus vertueuse (3). L'Empereur m'écrivit à ce sujet une lettre où se trouvait cette phrase flatteuse : « La princesse de Bavière est remplie de bonnes qualités, et vous aurez en tout une sœur digne de vous. » Il eut, à cause de ce mariage, quelques scènes de famille à supporter. Murat et sa femme ne voulurent pas y assister. L'un ne pouvait souffrir qu'un jeune homme passât avant lui, après la campagne brillante qu'il venait de faire, et il brisa son épée en apprenant l'adoption de mon frère. La vice-

(1) Créé sous le Consulat, comme Sainte-Périne, pour recueillir les personnes ruinées par la Révolution. Existe encore aujourd'hui, 77, rue des Martyrs.

(2) Créée en 1788 sous les auspices de Marie-Antoinette, dissoute pendant la Révolution et restaurée au début du Consulat par Mme de Fougeret et Mme de Pastoret, la *Société de Charité maternelle* n'eut un nouveau et définitif statut que par le décret du 5 mai 1810.

(3) 14 janvier 1806.

royauté d'Italie lui avait déjà donné beaucoup d'humeur. L'autre se révoltait d'une alliance avantageuse pour une famille qu'elle ne regardait pas comme la sienne. A son retour, elle m'en parla franchement et m'avoua qu'à Munich elle avait conseillé à son frère de divorcer et d'épouser lui-même la princesse Auguste, car c'était, disait-elle, la femme qui lui convenait. Mais il fallut obéir à l'Empereur et, avec la plus mauvaise grâce du monde, faire ce qu'il voulut.

Il se présenta bientôt pour la famille de l'Empereur une autre occasion de se résigner. Ma cousine Stéphanie de Beauharnais, fille du comte de Beauharnais, avait perdu sa mère très jeune. Elle avait été élevée à Saint-Germain par les soins de l'Impératrice, n'avait que quinze ans et réunissait tout ce que cet âge peut avoir de gentillesse et de grâce. L'Empereur la fit sortir de Saint-Germain, l'adopta pour sa fille et la maria au grand-duc héréditaire de Bade (1). Caroline fut si contrariée de cette élévation que, dans les grands cercles où le nouveau rang de ma cousine la plaçait à ses côtés, elle lui tournait le dos et affectait de ne pas lui adresser la parole. Alors les souverains étrangers recherchaient avec tant de soins l'alliance de l'Empereur, qu'ils eussent accepté une parenté au trentième degré. Pourvu que l'Empereur l'eût adoptée, cette adoption suffisait.

La cour de Wurtemberg fit quelques avances, afin d'obtenir pour le prince royal la main de Mlle Stéphanie Tascher, cousine de ma mère, mais l'Empereur la refusa, mécontent de cette jeune personne. Pendant son séjour près de ma mère, elle s'était monté la tête pour le général Rapp. Ce mariage ne pouvait convenir sous aucun rapport. Ma mère en était outrée. Elle lui répétait sans cesse : « Comment choisir un homme sans éducation, sans aucune espèce de distinction que celle d'un bon soldat? » Mais ces reproches produisaient un effet tout contraire. Plus on dénigre l'objet de notre choix, plus l'amour-propre se joint à l'amour pour nous y attacher. L'Empereur, voyant l'Impératrice si courroucée contre ma cousine et me supposant plus de sang-froid, me chargea de parler à cette dernière. Je crus que, pour réussir, il fallait surtout attaquer son cœur. Après lui avoir montré le refus invincible de l'Em-

(1) 2 mars 1806.

pereur et de l'Impératrice, je lui représentai que son obstination allait faire le malheur de celui qu'elle aimait en causant sa disgrâce, qu'elle aurait à se la reprocher et qu'il n'existerait plus de bonheur pour elle. J'ajoutai quelques louanges pour le général Rapp. Elle s'attendrit. J'avais réussi. Elle renonça à cette union. Une année après, elle épousa le duc d'Arenberg.

La princesse Pauline, autre sœur de l'Empereur, avait suivi son mari à Saint-Domingue où il était mort. Elle s'était mariée en secondes noces au prince Borghèse, d'un esprit médiocre, d'une jolie figure, et possesseur d'une grande fortune à Rome. La mauvaise santé de la princesse la forçait à se soigner constamment ; elle avait la réputation, qu'elle méritait bien et dont elle faisait grand cas, d'être la plus jolie femme de France et peut-être de l'Europe.

La princesse Élisa, sa sœur aînée, avait été nommée princesse de Lucques. C'était une personne d'esprit et de caractère, qui, plus tard, devenue grande-duchesse de Toscane, gouverna comme l'eût fait un homme distingué, non qu'elle eût reçu une éducation brillante, quoique élevée à Saint-Cyr, mais la force de sa tête suppléait à tout.

Tous les membres de la famille de l'Empereur étaient fort liés entre eux, tant que l'ambition ne s'en mêlait pas. Alors on se désunissait un moment pour faire cause commune contre le plus heureux. Bientôt l'accord se rétablissait.

Le jour où l'on apprit la nomination d'Élisa à la principauté de Lucques, j'allai avec mon mari faire des visites à ses sœurs. Nous commençâmes par Caroline, qui, avec un rire forcé, nous dit : « Eh bien ! voilà Élisa princesse souveraine ! Elle aura pour armée quatre hommes et un caporal. Voilà une belle chose ! » Mais le chagrin perçait à travers cette ironie.

Pour la princesse Borghèse, elle ne dissimula rien : « Mon frère, dit-elle, n'aime qu'Élisa et il nous oublie tous. Caroline, qui a des enfants et un mari si distingué, méritait davantage un sort indépendant. Quant à moi, je ne demande rien, je suis malade, mais c'est une injustice envers Caroline. » Je la voyais si animée que, pour la calmer, je lui dis : « Ma sœur, l'Empereur vous aime toutes également. Élisa est l'aînée. Il commence par elle. Ensuite, il s'occupera sans doute de vous et de Caroline. Il ne saurait tout faire en même temps. » Je croyais cette raison la plus propre à la tranquilliser. Mon mari

l'appuya même. Mais elle s'écria avec véhémence : « Il vous sied bien de parler, madame, vous qui obtenez tout ce que vous voulez! » Je demeurai stupéfaite. Elle ignorait combien j'étais loin d'avoir ce que je désirais. Il est vrai que ce n'était pas des principautés. Je la quittai sans ajouter un mot. Mon mari l'embrassa en disant : « Pauline, tu es malade », et nous partîmes.

De toutes les sœurs de l'Empereur, Caroline, restée quelque temps à Saint-Germain, était la seule avec laquelle je fusse liée, sans compter cependant beaucoup sur son amitié. Les petits désagréments que j'essuyais toujours de cette famille me prouvaient que je n'en étais pas aimée. Mon frère et ma mère ne l'étaient pas plus que moi. Je m'en consolais, n'ayant aucun reproche à me faire.

LE ROYAUME DE HOLLANDE

Ma peine allait s'accroître encore. Une députation à la tête de laquelle était l'amiral Ver Huell arriva de la Hollande, et mon mari m'apprit un matin que l'Empereur venait de lui dire qu'il serait roi de Hollande.

« J'espère bien que vous n'accepterez pas », m'écriai-je. En effet, je m'attendais qu'il allait déployer pour lui le caractère qu'il avait montré lorsqu'il s'agissait de son fils et qu'il refuserait une couronne qu'il ne paraissait pas ambitionner. Fallait-il que le sort me réservât encore cette couronne comme l'épreuve la plus cruelle de toutes, puisque, au milieu de mes tourments, elle venait m'enlever à des intérêts si chers, à mes seules consolations, à une famille, à des amis, à une patrie que j'avais été élevée à tant chérir? Je l'avouerai : l'air calme de mon mari me surprenait; je ne le croyais pas ambitieux, mais je découvrais en lui je ne sais quelle satisfaction. Jusque-là, tout changement l'avait tant troublé! Alors il jouissait pleinement du plaisir de devenir son maître et surtout le mien.

C'était en montant sur le trône que je croyais entrer dans l'esclavage. L'amour maternel me donna la force d'accomplir mes nouveaux et pénibles devoirs. Tout concourait à jeter un voile lugubre sur cette élévation qui me faisait trembler. Nous portions un deuil de cour pour la princesse des Asturies. Ce fut en noir que je reçus ces félicitations que mes larmes eussent plutôt fait prendre pour des compliments de condoléances.

Le malheur est superstitieux. Ma tristesse au milieu de tout cet appareil sinistre rendait à mes yeux l'avenir plus effrayant. Et cependant, on me croyait heureuse!

Le prince de Bavière (1) vint me voir en même temps que les envoyés de Hollande. Ma douleur, qui éclata malgré moi, l'étonna beaucoup et fit craindre aux autres que je n'eusse leur pays en aversion. L'Empereur, pour réaliser ses projets, avait besoin de trouver de l'ambition dans ses frères; il était prêt à pardonner à sa famille les mécontentements qui avaient leur source dans le besoin de pouvoir et de grandeur, qu'il comprenait mieux que tout autre. Aussi ne m'excusait-il pas de m'affliger ainsi parce qu'on me donnait une couronne :

— Comment, me disait-il, ne serez-vous pas à la hauteur de votre position ? Allez régner, rendez vos peuples heureux; c'est une satisfaction qui doit toucher votre cœur. J'ai fait pour vous ce qui n'existe dans aucun pays : vous êtes régente de droit par la constitution. Cette distinction est flatteuse ; montrez des sentiments dignes d'une telle élévation.

— Ah! Sire, m'écriai-je, vous aurez beau faire; j'aurai toujours des sentiments bourgeois, s'il faut appeler ainsi l'attachement à son pays, à ses amis, à sa famille!

— Il rit de mon exclamation et brusqua mes derniers adieux avec ma mère pour éviter trop d'attendrissement.

Nous partîmes enfin de Saint-Leu, mon mari, mes enfants et moi, le soir du 15 juin 1806. Mon fils aîné dormit la nuit sur mes genoux, l'autre sur sa gouvernante. Je ne donnerai pas de détails de notre voyage. Des escortes nombreuses, des honneurs, des harangues, des réceptions, ne pouvaient que me fatiguer et m'attrister davantage. J'écrivis à ma mère du château de Laeken, près de Bruxelles, et j'écrivis à l'Empereur d'Anvers, pour implorer sa clémence en faveur d'un condamné.

Je touche au moment le plus pénible, celui où il fallut quitter l'escorte française, et où j'aperçus sur la frontière les autorités hollandaises qui nous attendaient. Changer de patrie, ne plus être Française!... Je tournai douloureusement mes regards vers cette terre où j'étais née. Devais-je jamais la revoir? Y retrouverais-je mes amis? Ne m'oublieraient-ils pas? Il me semblait en cet instant que j'allais être étrangère à tous ceux que

(1) Charles-Louis-Auguste (1786-1868), qui fut plus tard le roi Louis Ier.

je quittais et à tous ceux qui m'allaient m'adopter. Tout avait à mes yeux le caractère déchirant de ces séparations absolues que la mort seule semble faire redouter.

J'éprouvai un serrement de cœur qui m'empêcha de répondre à la harangue qui m'était adressée par les autorités. Mon mari s'en chargea pour tous deux. Quelque affligé qu'il parût aussi, il eut le talent de répliquer aux compliments et s'en acquitta fort bien tout le long de la route. Nous descendîmes au palais du Bois, près de La Haye, et nous fîmes notre entrée dans cette ville peu de jours après.

J'éprouvais trop le désir de satisfaire et de rassurer ceux que ma présence paraissait intimider pour ne pas avoir contracté l'habitude de recevoir. Aussi, à une présentation qu'on me fit de quatre cents femmes, elles eurent chacune un mot de moi.

Notre entrée à Rotterdam fut remarquable par l'exaltation du peuple. Il est partout le même : le changement le réjouit et il attend le bonheur de la nouveauté. Je n'éprouvai que de l'effroi à me voir traîner par une populace qui paraissait hors d'elle. On n'avait pu l'empêcher de dételer nos chevaux et de se mettre à leur place. Cette joie qui ressemble à la fureur me glaçait; mes nerfs étaient trop faibles pour en supporter l'aspect et, à chaque instant, il me semblait voir quelqu'un écrasé sous les roues de ma voiture. « Hélas! disais-je à mon mari, en me rappelant les récits de Mme Campan, voilà les fêtes qu'on faisait en France à la reine Marie-Antoinette. Voilà aussi l'ardeur qu'on mit ensuite à la sacrifier. » Le moment était mal choisi pour de si tristes souvenirs; tout se ressentait de la disposition de mon esprit. Je jouis cependant d'un spectacle imposant : celui d'un vaisseau de guerre magnifique qu'on lança devant nous (1). Cette cérémonie a quelque chose de grandiose qui plaît à l'imagination.

A WIESBADEN ET A MAYENCE

Nous ne restâmes pas longtemps en Hollande; nous allâmes aux eaux de Wiesbaden, que le Roi voulait prendre pour sa santé. Nous logions dans le palais de Mayence. La grande-duchesse de Darmstadt, ainsi que beaucoup de princes étrangers et ceux de

(1) Le *Piet-Hein*, lancé le 2 juillet 1806 à huit heures du soir. Le Roi changea son nom en celui de *Ville-de-Rotterdam*.

Nassau, vinrent nous voir. Ces derniers nous donnèrent ensuite chez eux une charmante fête.

Le prince Charles de Nassau me dit un jour qu'il savait combien j'étais déjà aimée en Hollande, qu'on y avait été fort attaché à la famille d'Orange, qu'on n'ignorait pas que j'y étais alliée par la mienne, et que, pour lui, il s'en faisait gloire. Je trouvai le compliment fort exagéré. J'avais su, il est vrai, qu'une alliance existait entre ma famille et celles de Bavière et de Nassau, mais c'était d'assez loin pour que je dusse sourire, car la pensée naturelle me vint que la couronne que je portais faisait seule reconnaître cette parenté (1).

Mon mari, lassé des eaux de Wiesbaden, se rendit à Aix-la-Chapelle, où il me précéda de deux jours. Adèle était venue me rejoindre à Mayence. J'envoyai toutes mes voitures et mes officiers m'attendre à Cologne, et je m'embarquai sur le Rhin dans le joli yacht du prince de Nassau. M. Auguié, venu pour conduire sa fille près de moi, fut le seul homme qui m'accompagnât dans notre traversée. Le temps était beau, le pays enchanteur. Nos journées se passaient à saisir rapidement les divers points de vue qui s'offraient à nos regards. Ces rochers, ces vieux châteaux à tourelles rappellent le temps de la chevalerie et nous transportent un instant loin du siècle où l'on vit et qui paraît toujours le plus pénible. Mon fils aîné jouait près de moi; je chantais des romances sur la guitare; j'en composais, inspirée par ces beaux lieux. De nombreux pèlerins, spectacle tout nouveau pour moi, nous suivaient en récitant des psaumes; des bateaux de villageois venaient des rives voisines m'offrir des fleurs et des fruits. Le soir, on jetait l'ancre, et chacun dans sa petite chambre s'endormait au son de quelque sérénade du village voisin. Cette tranquillité après tant d'agitation, cette liberté après tant de contrainte, tout concourut à rendre ces trois jours de voyage trois jours heureux de ma vie.

Revenus en Hollande, mon mari dut commander l'armée qui se portait sur Wesel, et, comme on craignait une descente des Anglais, puisque le pays se trouvait dégarni de troupes, il fut décidé que j'irais avec mes enfants me réunir à ma mère qui avait conduit l'Empereur jusqu'à Mayence, et qui devait y passer tout le temps de la guerre.

(1) Cette alliance entre les Orange et les Beauharnais semble bien, en effet rentrer dans le domaine de la légende.

La princesse de Bade s'y rendit aussi de Mannheim qu'elle habitait. Nous vîmes arriver encore toutes ces jeunes dames qui m'avaient regardée si longtemps comme leur soutien, et qui voulaient se rapprocher des nouvelles de leurs maris. Notre seule occupation fut d'attendre les courriers et de faire des vœux pour notre armée. Le jour de mon arrivée, j'appris le combat de Saalfeld, où périt le prince Louis de Prusse. J'en avais entendu souvent faire l'éloge; sa mort m'affligea comme si je l'eusse connu.

La bataille d'Iéna porta à la Prusse un coup mortel dont elle parut abattue. L'Empereur nous avait tellement habitués à la victoire que l'idée des revers ne venait jamais nous frapper; notre unique pensée était la vie des combattants, notre unique effroi les périls qui la menaçaient. Une bataille qui semblait décisive excitait notre enthousiasme, parce qu'elle nous faisait espérer la fin de la guerre. Cependant, elle était encore éloignée. Chaque jour, des milliers de prisonniers passaient par Mayence et filaient sous les fenêtres de ma maison, située en face du pont. Je leur fis souvent donner de l'argent; ils étaient malheureux : ils devenaient des Français pour moi.

Ce fut pendant ce voyage que je connus davantage M. de Talleyrand. Je m'étais souvent demandé comment on pouvait juger de son esprit, et lui en accorder autant, quand il le montrait si peu. Pendant des années, je l'avais vu entrer dans le salon de la Malmaison avec un air froid et nonchalant, traînant son pied, s'appuyant sur la première chaise et saluant à peine. Rarement il m'avait adressé la parole. A Mayence, au contraire, il me rechercha et fit quelques frais. J'en fus surprise, flattée même, car les soins d'un homme qui en rend fort peu touchent davantage, et je suis convaincue que sa grande réputation d'esprit et de talent tient encore plus au peu qu'il dit et qu'il dit bien qu'à ce qu'il fait de remarquable, quoique je sois loin de lui en refuser. Il est surtout remarquable par des mots heureux, un ton parfait, beaucoup de finesse pour deviner les hommes et se cacher à eux, une assurance de grand seigneur jointe à une paresse qui le rend d'un commerce si facile et si doux qu'elle passe aisément pour de la bonté. Indulgent pour tous les vices, patient à écouter les projets des intrigants qui agissent pour une cause qui a des chances, il ne répond que par un sourire approbateur, n'effarouche personne et profite du succès lorsqu'il est

arrivé. Les agréments de son esprit suppléent à la force d'âme et de caractère qui lui manque, et il se trouve à la tête d'un parti dont on le croit l'auteur, tandis qu'il en est à peine le confident. L'attrait qu'il possède, et qui est grand, tient beaucoup à la vanité des autres. J'y ai été prise moi-même. Le jour où il daigne vous parler, il est déjà aimable, et l'on est tout près de l'aimer, s'il vous demande des nouvelles de votre santé.

M. de Rémusat le suivait partout et ne parlait plus afin de se donner de l'importance. Il passait à Mayence pour s'être chargé de la police des salons; il écrivait des rapports au général Duroc et les jeunes dames n'osaient causer avec un jeune homme, de crainte de fournir matière aux comptes rendus de M. de Rémusat.

A LA HAY

J'avais espéré un instant aller avec ma mère à Berlin où la paix, disait-on, devait se conclure; mais la guerre se prolongea. Mon mari quitta l'armée qu'il commandait et m'écrivit de revenir à La Haye (1).

J'arrivai à La Haye peu de jours après le triste événement de Leyde (2). Mon mari y avait tenu une conduite qui lui avait gagné l'estime des Hollandais. Aussitôt l'annonce de l'explosion, il s'était rendu sur les lieux, encourageant les travailleurs par sa présence, et, pour sauver les victimes, s'exposant lui-même à être enseveli sous les décombres. J'eus le cœur brisé en traversant cette ville.

Lorsque j'arrivai à La Haye, le Roi y était revenu depuis quelque temps. Il réunissait le soir, chez lui, toutes mes dames et tous ses officiers. La société était libre, plus semblable à une famille qu'à une cour. On jouait à de petits jeux, et la gaieté même était quelquefois bruyante.

A mon arrivée, personne n'eut plus le droit d'entrer dans mon salon; tout devint sérieux, imposant, et les réunions, même les plus simples, furent défendues. Un matin, sans qu'on sût

(1) Laissant son armée au maréchal Mortier, Louis était de retour à La Haye le 21 novembre 1806.

(2) Le 12 janvier 1807, un bateau transportant 140 fûts chargés de 37 000 livres de poudre avait sauté sur le Raapenburg, l'un des principaux canaux de Leyde. La plupart des maisons du quartier furent renversées; presque toutes celles de la ville furent endommagées.

pourquoi, tous les Français logés au palais eurent l'ordre d'en partir le jour même et de s'établir dans la ville. Pas un instant de répit ne fut accordé. Chacun se demandait : « Qu'est-il donc arrivé cette nuit? Quel est le motif d'un ordre aussi prompt et si sévère? » Bientôt il en survint un autre, encore plus extraordinaire. A six heures du soir, on ne pouvait entrer dans le palais ni en sortir sans une carte signée de M. de Sénégra. Des marchands furent arrêtés, d'autres pensèrent coucher dans les corridors. C'etait tous les jours des quiproquos et de nouvelles plaisanteries que chacun se répétait bien bas, et que je ne savais que par mes jeunes dames; mais je ne pouvais en rire comme elles : trop de choses sérieuses s'y rattachaient! Les Hollandais crurent d'abord que tant de précautions, inexplicables pour eux, étaient un effet de la méfiance et s'en formalisèrent; puis, ayant découvert qu'il s'agissait de démêlés intérieurs, ce qui les étonna beaucoup, car nous étions arrivés avec la réputation du ménage le plus uni et le plus heureux, ils finirent par n'y plus faire attention.

J'avais été réellement embarrassée des premières nominations de ma maison faites par le Roi en Hollande. Mon écuyer, le baron de Renesse, était un très brave homme; s'il eût existé du temps de Cervantès, on eût pu croire qu'il lui avait servi de modèle pour son Don Quichotte. Le chambellan, M. Van der Duyn, était encore plus ridicule dans sa personne, quoique distingué par son esprit. Les Français, qui aiment à rire, prétendaient qu'il ressemblait à Sancho ayant avalé Polichinelle. Le reste de ma maison était sur ce modèle. De toute la belle garde d'honneur de Bruxelles attachée à notre escorte et dont tous les jeunes gens des plus illustres familles avaient réclamé des places à notre cour, le Roi ne choisit que M. de Marmol, fort bien sous tous les rapports, excepté sous celui de la figure (1). Ces désignations étaient si marquées et si visiblement inspirées par la jalousie qu'elles me choquaient toujours. Comme mes écuyers avaient au moins soixante ans, je craignais toujours, quand je montais à cheval, d'aller trop vite à cause d'eux. Un Français, qui n'avait que cinquante, ne resta pas longtemps à mon service. Il fut renvoyé à son régiment et obligé de

(1) Ferdinand-Charles-Joseph del Marmol (la Reine dit toujours : de Marmol, mais ce n'est là qu'un nom francisé) fut fidèle à Hortense jusque dans l'exil. Il était né à Bruxelles le 30 juin 1760.

s'éloigner le jour même. Vainement, M. de Caulaincourt, grand écuyer, réclama pour qu'il finît au moins la semaine et qu'on ne pût supposer rien de déshonorant sur son compte. Tout fut inutile; l'on pensa peut-être que, malgré son âge, il m'intéressait.

J'avais amené de Mayence la maréchale Duroc, toujours liée avec moi. Elle retourna en France et y reconduisit Adèle (1). J'ai déjà dit comment la défiance ombrageuse de mon mari s'était arrêtée devant la vertu d'Adèle, et quels efforts il avait faits pour gagner son estime. Il consentit volontiers à son mariage avec son grand-maréchal du palais de Broc, qui depuis fort longtemps en était amoureux. Pour elle, dont les sentiments étaient doux comme toute sa personne, elle l'aima tendrement le jour où il devint son époux. Sa raison supérieure l'avait garantie de toute exaltation, et, avant que sa famille eût décidé que cette union lui convenait, elle n'était que reconnaissante de l'amour qu'elle inspirait.

En France, il s'était présenté pour elle beaucoup de partis. Le titre de mon amie avait pu même séduire quelques ambitieux. Je les avais toujours refusés. M. de Broc, franc, brave, honnête, d'une bonne famille, dans une position brillante, épris pour elle de la plus vive tendresse, n'était pas sans doute un héros de roman, mais je commençais à penser que la bonté suffisait au bonheur intérieur. Je vis avec plaisir un mariage qui la rapprochait encore plus de moi (2).

Après le départ d'Adèle et de la maréchale Duroc, ma vie devint plus triste encore. Retenu jusque-là par la présence de mes amies, mon mari ne garda plus alors de ménagements. Il se plut à afficher notre désunion et appela la curiosité publique sur nos différends. Il ne venait plus chez moi qu'à l'heure du dîner, par les grands appartements, et redescendait immédiatement après. Il allait seul au spectacle, donnait le soir chez lui de petits concerts où mes dames étaient invitées et d'où j'étais exclue. Je supportais avec patience toutes ces bizarreries; je les souffrais en silence tant qu'elles restaient cachées aux yeux du

(1) Adèle Auguié, sœur de la maréchale Ney.

(2) Le mariage fut célébré à Paris le 11 avril 1807. — Armand-Louis de Broc, né le 16 février 1772, était colonel du 13e dragons, lorsque, en 1806, il passa au service de la Hollande. Rentré à celui de la France le 18 octobre 1808, il fut nommé général de brigade le 16 février 1809 et mourut à Milan le 11 mars 1810.

monde. Que faire à présent que j'allais être exposée à ses jugements?

Que de fois, seule avec mes enfants, l'un sur mes genoux, l'autre à côté de moi, ou je composais une triste romance, ou bien je pleurais en les embrassant! L'aîné me regardait avec un air attendri; malgré son jeune âge, il semblait deviner ma douleur. Sa tendresse pour moi était inconcevable! Le Roi l'appelait un jour pour le placer près de lui, mais il ne voulait pas me quitter. Je l'y engageais, je lui représentais que son père serait fâché contre lui; il me prenait la main et se serrait près de moi. Je voyais l'air sérieux de mon mari. Il me vint dans l'idée de lui dire : « Ton père sera fâché contre moi. » Il courut aussitôt avec un empressement qui me toucha. Lorsqu'une personne, dans le salon, faisait briller quelque talent et recevait des applaudissements, il s'approchait tout doucement de moi et me disait : « Chante aussi, maman, pour montrer comme tu chantes bien. » Un jour que j'étais accablée de tristesse, je l'entendis dire tout bas à son frère qui voulait aller rejoindre sa nourrice : « Reste avec maman, elle pleure, elle a du chagrin. » Ce peu de mots me rendit tout mon courage. « Voilà ma consolation », m'écriai-je en les pressant tous les deux contre mon cœur.

Le Roi fut deux jours malade. Je ne le quittai pas un instant; il dut trouver mes soins empressés et naturels. Il en parut touché, mais sa première expression de tendresse marquait toujours le désir de me trouver des fautes. Il s'aigrissait de n'en avoir aucune preuve, et semblait me dire : « Que je vous aimerais et que je serais heureux si vous étiez coupable! » Mon découragement était à son comble. Plus d'espoir de bonheur! Appelée à faire celui d'un autre, je m'obstinais à remplir ma destinée. Que de fois j'avais renfermé une plainte, un reproche, de peur d'humilier l'homme à qui j'avais fait serment d'obéissance. Je le voulais heureux en dépit de son caractère. Je luttais contre sa nature, et je nourrissais une chimère de tous les efforts d'un zèle impuissant. C'était me croire une faculté plus qu'humaine. Que de fois aussi, excitée par la vivacité de ma souffrance et soutenue de toute mon exaltation pour le bien, m'écriai-je avec enthousiasme : « Je souffre beaucoup. Eh bien! tant mieux. J'en vaux davantage. »

LA MORT DU PRINCE ROYAL

Hélas! je touchais au moment où tant d'énergie m'abandonnerait aussi. Non, je ne connaissais pas le malheur; non, je ne savais pas encore tout ce que la douleur a de profond et de déchirant. Mon enfant, le premier qui fit connaître à mon cœur toute sa faculté d'aimer, allait me l'apprendre. Ma main tremble à ce récit, et je ne puis que pleurer encore en l'écrivant.

J'étais auprès de son lit à le veiller avec sa gouvernante. Sa respiration était entrecoupée; mes yeux ne le quittaient pas. L'effroi s'emparait de moi. Je m'adressais au ciel; je lui demandais d'être juste. « Mon enfant ne mourra pas, répétais-je sans cesse. Qu'ai-je fait? De quoi voudrait-il me punir? » Et ma conscience me rassurait. Les premiers médecins du royaume étaient là. Mes larmes pouvaient les troubler; je prenais un air calme; je causais avec eux de la maladie de mon fils, comme s'il m'eût été étranger. Il me semble qu'à leur place j'aurais trouvé un remède, et aucun d'eux, cependant, ne connut sa maladie. Il était attaqué du croup. En deux jours il périt (1). C'est vers moi que se tourna ce visage pâle et inanimé; c'est moi encore que sa bouche, prête à se fermer, semblait appeler; c'est le nom de sa mère que je vis sur ses lèvres décolorées expirer avec son dernier souffle. Et j'ai survécu! Dieu veut-il donc qu'une mère survive à son enfant? D'autres aussi, je le sais, avaient un fils, ont pu le perdre; mais, sans doute, une famille les entourait, un ami était à leurs côtés, et, par des soins, par de la tendresse, pouvaient alléger le poids d'un affreux désespoir. Pour moi, isolée dans le monde, je semblais rester seule avec mon malheur.

Mon mari, accablé de douleur, se jeta aux pieds du lit de son fils, et moi je tombai dans un état si alarmant que tous les soins se réunirent autour de ma personne. J'avais poussé le cri le plus aigu en voyant mon fils inanimé. J'étais tombée évanouie, immobile et comme morte aux yeux des autres. J'entendais cependant tout ce qui se passait autour de moi. Ces mots, prononcés par un médecin : « Elle ne donne aucun signe de vie », me la rendirent peut-être. L'espoir de mourir aussi

(1) Le Prince royal mourut à minuit, dans la nuit du 4 au 5 mai 1807.

sembla me disposer à la résignation. La paralysie était complète. Je ne pouvais adresser une parole à ceux qui pleuraient autour de mon lit. Mon mari se précipita sur moi en fondant en larmes. Il m'appela, me conjura de vivre pour lui et de lui pardonner tant de chagrins et d'injustices. Pour la première fois de sa vie, il les avouait; mais j'étais frappée d'insensibilité; aucune émotion ne pénétrait jusqu'à moi. Je ne voyais que la mort. « Je vais mourir », me disais-je. Le désespoir de chacun me le prouvait et me donnait une certitude qui dilatait mon cœur, étouffé pour ainsi dire sous le poids de cet affreux malheur. Cet état dura quelques heures. Ma fenêtre était ouverte. Le chant lugubre des sonneurs de nuit vint frapper mon oreille. J'ignore l'effet qu'il produisit sur moi. Je fis un mouvement qui apprit que je vivais encore, mais quelle vie! Le lendemain, morne et silencieuse, je ne trouvai pas une larme à répandre. On m'amena l'enfant qui me restait; je le regardai, je le repoussai; je ne voulais plus rien aimer. J'allais mourir, et j'en attendais l'heure avec impatience. La religion aurait pu me soulager, mais le sentiment religieux était en ce moment étouffé en moi. « De quoi suis-je punie? Qu'ai-je fait de mal? N'étais-je déjà pas assez malheureuse? Je ne crois plus en Dieu, en sa bonté, à sa justice; mais, si je meurs, j'y crois encore, m'écriai-je un moment après. Il veut peut-être mettre un terme à mes souffrances; il veut me réunir à mon fils. Alors, qu'il soit béni! » et j'appelai ce moment.

Toutes ces réflexions n'apportaient à mon extérieur aucun changement. Le corps privé de mouvement, l'œil toujours sec et toujours fixe, les traits sans altération visible, sans expression, je ne communiquais plus avec les autres. Je n'avais plus de vie apparente. Je n'existais qu'au dedans de moi. Les médecins jugèrent qu'il fallait me faire voyager. Je ne m'opposai à rien, car rien ne pouvait plus me toucher. On avait eu de la peine à me faire prendre des aliments. On me fit la lecture d'un roman qui venait de paraître (1). Tout fut mis en usage pour faire cesser cette tension de mon esprit, qui semblait sans cesse fixé sur un seul point. Les mots entraient dans ma tête, mais rien n'y causait de distraction. Je voyais toujours mon fils inanimé et je n'avais pas la faculté de le pleurer.

(1) Ce roman était *Corinne*, de Mme de Staël.

La princesse Caroline accourut de Paris pour me voir, ainsi qu'Adèle et sa sœur, la maréchale Ney. Loin de me montrer sensible à cette marque de leur attachement, je les regardais sans rien dire. Je savais que c'étaient mes amies, mais je n'aimais plus rien. Ma mère se rendit au château de Laeken où l'on me mena. Elle était au désespoir de la mort de son petit-fils, et, cependant, elle avait trouvé du courage pour venir soigner sa fille. Dans quel état la revoyait-elle! On espérait beaucoup pour moi de cette réunion. On croyait que la présence d'une mère chérie me causerait une émotion salutaire.

A mon arrivée au palais de Laeken, l'Impératrice se précipita toute en larmes au-devant de moi. Je la reconnus parfaitement. Je la considérai, mais pas un mot, pas une sensation ne venait lui apprendre qu'il me restait un sentiment. Elle ne s'était fait aucune idée d'une situation où tous les remèdes étaient insuffisants ; ma vue la saisit de douleur et d'effroi. Le docteur Corvisart assura que le temps seul et la distraction pouvaient apporter quelque amélioration à ma santé, que les remèdes me tueraient. On suivit sa décision.

Nous partîmes pour Paris. Quant je passai à Saint-Denis, je pensai que cet endroit renfermerait les restes de mon fils ; mon imagination semblait se complaire à recueillir toutes les douleurs qui pouvaient augmenter mon mal. Je regardais l'enfant qui me restait; il paraissait pâle et délicat ; il avait besoin de mes soins ; j'allais le quitter ainsi que ma mère. Il était naturel que cette séparation me causât de la peine : je n'éprouvais rien. Je les laissai sans verser une larme. On m'emmena dans les Pyrénées.

HORTENSE.

(A suivre.)

DON JUAN DÉPITÉ

OU LE RIVAL IMPRÉVU

COMÉDIE EN TROIS TABLEAUX

PERSONNAGES

DON JUAN.
DON LUIS.
LE FRÈRE JEAN DE DIEU.
DONA LUSCINDA.
THÉRÉSA.
UN PORTIER.

PREMIER TABLEAU

SCÈNE I

Une rue à Grenade, vers neuf heures du soir.
Arrivent don Juan, don Luis.

DON JUAN.

Quelle heure est-il, Luis? Pourquoi cette lumière paresseuse s'attarde-t-elle dans le ciel? La nuit ne viendra donc pas?

DON LUIS.

Je vous ai dit, ami, que nous serions furieusement en avance. Retournons achever notre souper.

DON JUAN.

Y penses-tu, Luis? Je n'ai pas faim.

DON LUIS, riant.

Par ma foi! don Juan, on dirait que c'est votre premier rendez-vous...

DON JUAN.

Le premier, le centième, qu'importe? L'attente est le plus beau moment de l'amour.

DON LUIS.

Pour moi, j'aime autant ceux qui suivent.

DON JUAN.

N'est-ce pas le seul qui demeure dans notre souvenir? Toutes les amours sont pareilles, peut-être, comme tous les soleils se ressemblent. Mais l'aube qui se colore aux feux de nos désirs, l'image qui se lève en nous comme une aurore indécise, les yeux qui refusent encore leurs regards, les lèvres qui retiennent leur aveu, — tout l'inconnu, toute la nouveauté, toute la divine aventure de l'amour... Luis, on n'aime vraiment qu'avant d'aimer.

DON LUIS.

Vous ne flattez pas les femmes, ami...

DON JUAN.

Pourquoi m'ont-elles toutes déçu? Tant de promesses, pour une heure de sot plaisir!

DON LUIS.

On vous voit pourtant le chercher avec assez d'ardeur.

DON JUAN.

Eh! que chercherais-je d'autre? Les hommes ont-ils trouvé mieux, pour tromper leur ennui? Les dieux eux-mêmes se consolent-ils autrement d'être immortels?

DON LUIS, le doigt tendu.

Voici la maison de don Esteban. Voici la prison où languit cette jeune beauté.

DON JUAN.

Luscinda! Luscinda! Nom qui sonne plus doucement qu'une corde de viole pincée par une main légère! As-tu vu, Luis, à cette fête, comme les rayons des flambeaux jouaient sur sa nuque blanche, lorsqu'elle se penchait sous mes paroles? As-tu vu quelle secrète ardeur sortait de ces longues paupières

baissées? As-tu vu glisser par les jardins ce corps de déesse, tel que l'Olympe n'en vit jamais flotter sur ses nuées? Toutes les femmes autour d'elle semblaient ses servantes et d'humbles mortelles. Qu'il me tarde de connaître cette femme plus que femme!

Écoute! c'est le Sereno qui passe là-bas; il annonce dix heures?

DON LUIS.

Neuf heures seulement.

DON JUAN.

Nuit au pied traînant!

DON LUIS.

Eh quoi! L'attente n'est-elle pas le plus beau moment de l'amour?

DON JUAN.

Railleur sans pitié! Cette fois, elle me semble bien le plus cruel... Luis, c'est là sa terrasse, n'est-ce pas?

DON LUIS.

Et les cyprès qui la gardent enferment un jardin profond, où vous attendent de merveilleux plaisirs.

DON JUAN.

Crois-tu qu'elle m'ouvrira la porte? Ne s'est-elle pas repentie depuis l'autre soir? Ne m'a-t-elle pas joué, comme font souvent les innocentes?

DON LUIS.

Dona Luscinda en est incapable. C'est une enfant ingénue et passionnée. Un vieux barbon de mari a beau garder ce trésor avec des gentillesses de geôlier, il ne lui a encore appris aucune ruse.

DON JUAN.

O candeur délicieuse! Luis, je te devrai les plus belles joies de ma vie. Comment n'as-tu pas essayé de délivrer toi-même cette Andromède?

DON LUIS.

Elle m'a paru digne d'un plus grand ravisseur. Au reste, j'étais occupé ailleurs.

DON JUAN.

Ami, je me sens un nouveau Persée, ce soir. Cephée m'appelle, je vole sur la falaise, et mon désir frémit comme l'ardent Pégase.

DON LUIS.

O poète! Pour moi, je n'entends encore aucun bruit de flots, et nul rocher ne se dresse devant moi, que les balustres de ce jardin.

DON JUAN.

L'ombre l'emplit enfin. J'espère que le vieux dragon va sortir bientôt. Ne te montre pas, Luis, tu nous trahirais.

Il l'entraîne dans l'ombre de la ruelle voisine.

DON JUAN.

Luis, j'aime ces ruelles de ta ville, serrees et secrètes comme les détours d'un cœur plein de passion, et toutes brûlantes des regards qui luisent derrière les grilles de fer... Un jour, — il y a quelque dix ans, — au fond d'un de ces puits d'ombre chaude, mes yeux tombèrent sur une perle d'un éclat singulier. Je m'étais arrêté, au cours d'un voyage, devant l'échoppe d'un bourrelier, pour faire réparer une pièce de mon harnachement. Le travail fut un peu long; la fille du bourrelier s'offrit à tenir mon cheval. Elle en avait peur, et pourtant elle le maîtrisait, en riant parfois d'un rire étrange. Il était midi; le soleil flambait au-dessus de nos têtes; quand elle levait la sienne, toute l'ardeur de ce ciel semblait concentrée dans les yeux magnifiques de la fille. Un sang noble coulait d'ailleurs, paraît-il, dans les veines de ces petits artisans déchus. Un moment, le cheval devint trop turbulent : je pris à la fois le bridon et le poignet de la femme; elle frémissait comme la bête. Sous ma caresse, elle voulut s'échapper. « Tu n'as pas eu peur du cheval, dis-je, aurais-tu peur du cavalier? » Elle me lança au visage un regard furieux, et se déroba d'un coup de reins. Rien ne put la tirer de l'ombre de la maison. Les parents étaient sévères, la vie sombre, l'enfant un ange de vertu : pas le moindre amoureux, elle qui en eût mérité cent... Huit jours après, je m'arrangeais pour repasser par là : j'étais un riche marchand que ses affaires appelaient souvent à Grenade, et je n'avais jamais trouvé si bon cuir que

chez maître Ramiro. La conquête fut rude; mais au troisième voyage, le ciel me servit : les vieux étaient absents, la Térésa fut à ma merci. Je l'emmenai sur mon cheval, certain soir que le soleil roulait un fleuve de pourpre au pied des monts pâles : une de mes plus belles proies, Luis, et pantelante d'amour. Après dix ans, je ne puis traverser la plaine de Grenade sans sentir sous mes lèvres, plus doux que l'odeur des cistes, le goût des lèvres de la Térésa.

DON LUIS.

Et qu'est devenue cette fleur capiteuse?

DON JUAN, congédiant ses souvenirs.

Elle me lassa par son ardeur même. Elle eût voulu s'attacher à moi pour la vie! Pour rester dans mon ombre, elle eût balayé la maison, ravaudé mes chausses... (Riant.) Un voyage me débarrassa d'elle. N'y a-t-il pas des couvents pour les femmes dont le cœur reste trop plein d'amour?

SCÈNE II

Du fond d'une ruelle voisine, un murmure parvient : pas traînants, ferraille, voix qui marmonne des prières. Et bientôt, sur le mur que blanchit la lune naissante, une ombre passe : un mendiant courbé, coiffé d'une hotte énorme, flanqué de deux marmites qui pendent à chaque bras. De vieux habits, des croûtes de pain dans la hotte ; tout un potager dans les marmites.

Don Luis a reconnu la silhouette familière aux habitants de Grenade, et la désigne à son ami :

DON LUIS.

Tiens! voici l'homme de Dieu, le frère Jean, qui mendie pour son hôpital. Tous les soirs, il embaume les rues de la ville...

JEAN DE DIEU.

Bonnes gens, qui veut se faire du bien à soi-même, pour l'amour de Dieu?

DON JUAN, s'approchant.

Il n'a pas son pareil au monde! On dirait un chameau de caravane...

JEAN DE DIEU.

Ayez pitié des pauvres, ils sont vos frères en Jésus. (Apercevant les cavaliers.) Mes beaux seigneurs, n'oubliez pas vos frères...

DON JUAN.

Demande-leur un peu s'ils sont seulement nos cousins. Je n'ai jamais vu un pauvre sans deviner qu'il me haïssait.

JEAN DE DIEU.

Si vous lui donniez votre cœur, il vous aimerait.

DON JUAN.

Crois-tu ? Laisse donc, je préfère sa malédiction à son amour. Elle me fait jouir de ce que j'ai.

DON LUIS.

Ne l'écoutez pas, bon Père ; il se fait plus méchant qu'il n'est.

DON JUAN, riant.

Ha! ha! Luis, vive la méchanceté! Elle seule nous distingue des sots.

JEAN DE DIEU.

Que le Seigneur vous pardonne vos blasphèmes, Caballero.

DON JUAN lance quelques pièces de monnaie dans la marmite du Saint.

Tiens! voilà pour me faire pardonner. Tu les jetteras à tes frères, et tu verras qu'ils aimeront mieux mon or que tes croûtes...

JEAN DE DIEU.

Merci, mon beau seigneur. Dieu touchera votre cœur un jour.

DON JUAN.

Adieu, saint homme. Demandez-lui que ce soit le plus tard possible.

Le mendiant s'éloigne. Don Juan reprend sa faction, en regardant toujours vers la maison de don Esteban.

SCÈNE III

DON JUAN.

La lune commence à baigner la terrasse de son jardin. Elle est là, derrière ces murs sévères. Elle respire, elle écoute, elle attend... Je vois sa taille alanguie, son sein qui se soulève, ses yeux où veille une flamme inquiète. Divine Luscinda! Qu'attend-elle pour faire le signal convenu?

DON LUIS.

Il n'est pas encore l'heure, ami.

DON JUAN.

Eh! vieille horloge boîteuse! (Il saisit le bras de don Luis.) N'as-tu pas vu passer une ombre dans le jardin? Là-bas, sous le cyprès, quelque chose n'a-t-il point bougé?

LA VOIX DE JEAN DE DIEU, sous la terrasse de dona Luscinda.

Bonnes gens, qui veut se faire du bien à soi-même pour l'amour de Dieu?

Le pauvre s'est arrêté. Il pose ses marmites à terre, pour délasser ses bras. Une sorte de litanie, de pieuse mélopée, s'élève sous la terrasse.

DON LUIS, souriant.

Il ne lui manque qu'une guitare. On le prendrait pour un amoureux...

DON JUAN, impatienté et tournant le dos.

La peste soit du va-nu-pieds!

DON LUIS.

Regardez! Je crois que voici la bien-aimée...

Une mince forme, enveloppée de voiles, se penche sur le balustre du jardin.

DONA LUSCINDA.

C'est vous, saint homme? Attendez, nous avons quelque chose pour vous.

DON JUAN, dans l'ombre.

La lune l'enveloppe amoureusement... Jamais elle n'a caressé de forme plus suave.

DONA LUSCINDA, prenant une corbeille des mains d'une servante.

Voici quelques restes de notre souper..Je vais vous les porter moi-même.

Elle descend un petit escalier pratiqué dans la terrasse, et l'on entend grincer la serrure de la poterne.

Tenez, Padre. Des fruits, des œufs bien frais... Vos amis seront contents ?

JEAN DE DIEU.

Ils vous bénissent tous les jours.

DON JUAN, à Don Luis.

Regarde ce bras de lait... Misère ! Elle le plonge dans la marmite... Peut-on souiller tant de beauté !

DONA LUSCINDA.

Et voici un gros poisson, que j'ai fait tirer du vivier... Vous leur demanderez de prier, n'est-ce pas, pour quelque chose qui me tient bien à cœur?

JEAN DE DIEU.

Dès ce soir, ils le feront, charitable dame.

DONA LUSCINDA.

C'est cela... Padre... Vous m'avez dit que la charité couvre tous les péchés, n'est-ce pas?

JEAN DE DIEU.

L'Évangile le laisse espérer.

DONA LUSCINDA.

Tenez, prenez encore ma bourse... (Elle aperçoit Don Juan qui s'avance, retenu par don Luis.) Mais si, prenez ! Adieu, Padre, je compte sur vos prières...

Le pauvre a repris ses marmites et s'éloigne. Dona Luscinda est rentrée dans l'ombre de la poterne. Don Juan s'élance jusqu'à elle.

DON JUAN.

Dona Luscinda, de grâce ! Parce que je ne suis qu'un mendiant d'amour, me refuserez-vous votre charité ?

DONA LUSCINDA, un doigt sur la bouche.

Chut! Mon cœur aimerait à vous contenter... Mais ce soir, c'est impossible... Mon mari a remis son départ à demain.

DON JUAN, essayant de pénétrer.

Mort de mon âme! Comment pourrai-je vivre jusqu'à demain?

DONA LUSCINDA.

Hélas! Comment ai-je pu vivre jusqu'à aujourd'hui?

DON JUAN.

Luscinda, si vous m'aimez, cachez-moi quelque part.

DONA LUSCINDA.

Je vous aime trop pour vous perdre, don Juan. Demain, trouvez-vous à cette même heure...

Elle s'esquive. Don Juan la suit longuement des yeux.

DON JUAN.

Elle fuit de mon regard, comme un songe qui s'efface... Délices qui m'échappent!

LA VOIX DE DONA LUSCINDA.

O joie qui nous attend!

Don Juan est revenu vers don Luis. Il frappe du pied le pavé.

DON JUAN.

Maudit contre-temps! Je croyais la saisir...

DON LUIS.

N'y pensez plus, don Juan. Une femme doit se faire désirer. Venez chercher quelque distraction.

DON JUAN.

Elle tremblait comme une biche tombée dans un rets... Luis, ce mur n'est pas infranchissable! Aide-moi, veux-tu?

DON LUIS.

Insensé! Hâtons-nous plutôt de quitter le quartier. Le

barbon est peut-être au guet : sans doute il a eu vent de quelque chose.

Il l'entraîne. Au loin, on entend sonner la trompe du mendiant.

DON LUIS.

Vous ne connaissez pas la maison de frère Jean... C'est une des curiosités de Grenade. Voulez-vous que je vous y mène?

DON JUAN.

Chez ce vieux fou ? Qu'est-ce qu'on peut y voir?

DON LUIS.

Toutes les variétés de la faune humaine. Toutes les malfaçons du Créateur. Cela vous fera rire, philosophe.

DON JUAN, se laissant faire.

Bah ! où tu voudras... Luis, tu as eu la main heureuse... Je n'ai jamais vu plus tentante créature. Il me semble que j'approche une nymphe inconnue, une source ignorée, dans la forêt dont je croyais avoir battu tous les détours...

DEUXIÈME TABLEAU

SCÈNE I

L'asile de Jean de Dieu. Un vieux palais abandonné, où le pauvre a recueilli toutes les misères de la ville. Porche mauresque délabré. Porte massive, à gros clous forgés.

DON LUIS, frappant au heurtoir.

Holà ! portier.

LE PORTIER, petit homme gras, benoît, réjoui.

Voilà, voilà ! Ah ! Vierge sainte, Don Luis de Hurtosa... Qu'y a-t-il pour le service de Votre Excellence ?

DON LUIS.

Trêve de révérences... Ton maître n'est pas encore rentré de sa tournée ?

LE PORTIER.

Je l'attendais.

DON LUIS.

Nous venons de le rencontrer. Il te fait dire de montrer toutes tes curiosités au Seigneur que voici, qui est étranger.

LE PORTIER.

Quelles curiosités, mon bon Seigneur ?

DON LUIS.

Tes pensionnaires, parbleu ! Ta ménagerie.

LE PORTIER.

En ce cas, daignez entrer, je vais vous conduire. (A Don Juan.) Ah ! Senor Caballero, la maison est bien remplie en ce moment : vous y verrez de tout, un abrégé du monde... Des meurt-de-faim dont les entrailles sont plus sèches qu'une vieille peau de cobra après la mue... Des malchanceux que la misère n'a guère plus lâchés que leur ombre, depuis qu'ils sont au monde... Mais aussi des gens tombés du haut de leur grandeur, comme cela peut nous arriver à tous ! Ceux-là ne sont pas les plus commodes, sauf le respect que je dois à Vos Seigneuries... Et des veuves, des femmes abandonnées, des orphelins, de pauvres choses qui vous tirent des larmes. (Baissant la voix.) Et nous avons aussi des — enfin de tristes filles qui ont fait de leur corps un brasier de péché... La charité de notre saint Père n'y regarde pas ! Tout ce qu'on peut sauver lui est bon. Il descendrait en enfer pour en tirer les damnés. Comme je lui dis souvent...

DON JUAN, l'interrompant.

C'est bon, épargne-nous ce que tu lui dis... Quel est cet homme qui se promène avec de grands gestes, et le front levé comme s'il portait couronne ?

LE PORTIER.

C'est un fou... Il se croit un jour le vainqueur des Mahgrebins, et le lendemain l'amant d'une Reine...

DON JUAN.

Je serais heureux de faire sa connaissance.

LE PORTIER.

N'approchez pas ! C'est son jour de noire humeur... Ce

matin, comme le Père portait la soupe aux malades, il a renversé la gamelle, en criant comme un furieux : « Pourquoi nourrir des pourceaux à demi morts ? »

DON JUAN, à part.

Pouvait-on mieux dire ? Cet homme est de la race des nobles. (Tirant son chapeau au fou qui s'éloigne.) Je vous salue, mon frère !

LE PORTIER.

Ah ! si le Père voulait m'écouter, il y a longtemps que tous ces lunatiques seraient mis dehors ! C'est déjà bien assez de tenir les femmes tranquilles... Mais notre Saint, on dirait qu'il s'est fiancé à la misère, à la bassesse, à tout le fumier et le rebut de la terre. Ah ! si vous entendiez comme il parle de la pauvreté ! Jamais amoureux n'a mieux parlé de la plus belle maîtresse... Et quand il regarde un pauvre, son visage est tout clair, comme d'une lumière céleste. Ce matin encore, j'entendais sonner mon heurtoir : c'était un guenillon, un traîne-les-routes, un homme qui n'avait guère bonne mine. Je voulais le renvoyer. Mais frère Jean arrive, et lui fait signe d'entrer, avec de grands respects, comme s'il était un prince. « Vous savez bien que tout est plein, dis-je ; où va-t-on le loger encore ? — Dans mon lit, s'il le faut, reprend frère Jean. Aurons-nous refusé d'abriter un fils de Jésus-Christ ? »

DON JUAN.

Sacré bavard, tes histoires m'assomment ! As-tu seulement jamais donné ton lit, toi qui fais les yeux ronds devant la vertu des autres ?

LE PORTIER, rougissant.

Une fois ou l'autre, Seigneur. Mais j'avoue que cela me fut dur...

DON JUAN.

Tu as raison, va, garde tes puces pour toi. (A don Luis.) Luis, tous ces déchets ne te font pas mal au cœur ? Allons-nous en !

LE PORTIER.

Au moins, vous verrez bien encore mes cuisines ? Mes grands chaudrons, mes belles bassines... C'est mon domaine à moi, avec la Térésa pour m'aider.

SCÈNE II

Il entr'ouvre la porte des cuisines. Une jeune femme est assise sur un escabeau, en train d'éplucher des légumes. Don Juan, qui a jeté sur elle un coup d'œil rapide, ne peut retenir un mouvement de surprise.

DON JUAN, bas, au portier.

La Térésa, as-tu dit? D'où vient cette fille, sais-tu?

LE PORTIER.

Elle vient de bien bas, monseigneur. Je crois que notre Père l'a ramassée dans quelque bouge, voilà un an... Mais c'est une brave fille, et qui s'est bien attachée ici.

DON JUAN.

Vraiment?

Il hésite un moment, puis s'approche. Le visage de la jeune femme s'est empourpré.

DON JUAN.

Térésa! Vous m'avez reconnu...

TÉRÉSA.

Laissez-moi, monseigneur.

DON JUAN.

Comment êtes-vous ici? Dans cette maison de la laideur...

TÉRÉSA.

N'est-ce pas ma place désormais?

Il contemple un moment le visage amaigri, flétri par la misère, mais encore ardent et beau. Térésa s'est dressée. La honte et le désespoir donnent à son regard quelque chose de farouche, qui rappelle à Don Juan sa première rencontre avec la jeune fille.

DON JUAN, ému.

Je souffre de te voir ici, comme d'un sacrilège... Il faut quitter cette maison!

TÉRÉSA, dans un mouvement de défense.

Vous n'êtes plus mon maître, don Juan.

DON JUAN, allant rapidement vers don Luis.

Ami, veux-tu continuer ta visite avec cet homme? Laisse nous seuls un moment, je te prie.

DON LUIS.

En vérité, don Juan...

DON JUAN.

Imbécile! Une fleur que tu as jetée, la ramasserais-tu dans la boue? La coupe où tu as bu le premier, quand elle a passé par toutes les mains, te reprends-tu à y tremper tes lèvres?

DON LUIS.

Quoi? Cette Térésa dont vous me parliez hier...

DON JUAN.

C'est elle. Laisse-nous, je te rejoindrai dans un moment.

DON LUIS, il regarde son ami, dont le trouble le surprend.

Cette fille vous a ému. Prenez garde, ami. Celui-là même qui se croit à l'abri du remords...

DON JUAN, riant.

Mon foie est trop dur pour ce petit vautour-là.

DON LUIS.

Le jeu est dangereux.

DON JUAN.

Tant mieux!

Il retourne vers la jeune femme, qui a voulu quitter la salle.

DON JUAN.

Ne me fuyez pas, Térésa. J'ai eu des torts envers vous, je le sais.

TÉRÉSA.

Laissons le passé, s'il vous plaît.

DON JUAN.

Mais vous aussi, vous avez aimé d'autres hommes que moi..

TÉRÉSA, détournant la tête.

Est-ce à vous de me rappeler ma honte ? Je ne pouvais plus rentrer chez mes parents... Vous vous êtes amusé d'une pauvre fille. Puis vous avez rejeté votre jouet. D'autres l'ont pris. Il était à tout le monde, puisque vous n'en vouliez plus... Et moi, je disais oui, parce que je n'avais plus le droit de dire non. J'ai fait ce que j'ai pu pour vous oublier...

DON JUAN.

Et tu n'as pas réussi, Térésa.

TÉRÉSA, retenant ses larmes.

Personne n'a été si méchant que vous...

DON JUAN.

Personne n'a été si méchant, personne n'a été si bon. Avoue-le, Térésa, aucun ne t'a donné ce que je t'ai donné.

TÉRÉSA.

Laissez-moi, monseigneur. (Elle cherche à s'en aller.)

DON JUAN.

L'amour fait souffrir, enfant. Pouvais-je ne pas t'apprendre cela ? Mais on lui pardonne tout, parce qu'il est l'amour. Va ! beaucoup t'envieront.

Térésa sanglote. Don Juan défait doucement le mouchoir qui enveloppe sa chevelure.

TÉRÉSA, tressaillant.

Ne me touchez pas !

DON JUAN.

Tes cheveux sont toujours splendides, Térésa. Cela me fait plaisir. Tu te souviens, quand mes doigts s'enfonçaient dans cette forêt sombre, quand mes songes s'y perdaient ?

TÉRÉSA.

Je me souviens de tous vos mensonges.

DON JUAN.

Non, je ne te mentais pas ! Qu'appelles-tu vérité ? Ce qui est vrai aujourd'hui le sera-t-il demain ? Je t'ai aimée, Térésa...

TÉRÉSA.

Pourquoi m'avez-vous aimée...

DON JUAN.

Pourquoi? Il fallait dire au destin de ne pas casser ma sangle en arrivant à Grenade; il ne fallait pas venir flatter mon cheval de ta petite main; il ne fallait pas avoir tes yeux, ton rire, ton parfum de rose sauvage, et cette veine qui courait de ton poignet jusque sous ta manche... Quand je voulus la baiser...

TÉRÉSA.

Ne me tourmentez pas avec le passé...

DON JUAN.

Est-ce ma faute s'il est encore vivant? S'il se lève de ton regard comme une flamme que le temps n'a pu éteindre? Va! tu n'es pas faite pour ces basses besognes...

TÉRÉSA, se reprenant.

C'est en elles que j'ai trouvé la paix.

DON JUAN.

Tu en seras bientôt lasse! Une créature comme toi, parmi ces débris, ces horreurs! J'ai pitié pour toi.

TÉRÉSA.

Gardez votre pitié. Ce sont de pauvres gens, mais ils me respectent. Les malades que je soigne m'appellent leur sœur; les mendiants dont je rapièce les haillons croient avoir un habit neuf, les petits que je console me sourient de leurs yeux étonnés. Tous m'aiment.

DON JUAN.

Ha! les beaux amoureux! Ta lèvre est bien rouge, Térésa, pour baiser les plaies des lépreux. Et ton corps d'amour est bien délicat pour se pencher sur la chair malade et puante... La pitié, la charité, ces pâles joies d'esclaves, que sont-elles auprès des plaisirs que je t'ai appris?

TÉRÉSA, se voilant le visage.

Vos plaisirs cruels, que m'ont-ils donné?

DON JUAN.

Sais-tu tout ce qu'ils peuvent te donner encore ?

TÉRÉSA.

Souffrance et misère, je le sais !

DON JUAN.

Térésa, quelle est la femme qui, si son amant venait lui dire : « Nous nous sommes meurtris, mais je t'aime encore, viens mordre avec moi au fruit menteur et doux ; viens, sur les chemins de larmes et de sang, baiser le pied nu de l'amour », quelle est celle qui ne laisserait la paix de son cloître pour le tourment qu'elle a connu une fois ? (Il se penche sur la jeune femme, écarte les mains qui cachent son visage.) Je connais une petite maison, dans l'ombre des monts, qui rit sous une guirlande de vigne...

TÉRÉSA.

Il est trop tard, don Juan. Vous m'avez trompée. Vous me tromperiez encore.

DON JUAN, riant.

Eh ! celui qui t'a recueillie ne te trompe-t-il pas encore mieux que moi ? Quand tu auras goûté toute une vie de ses mornes joies, ne regretteras-tu pas une heure des miennes ?

TÉRÉSA, vivement.

Ne parlez pas de lui ! Vous ne savez pas ce qu'il est !

DON JUAN.

Ce vieux mendiant ? Si, je le connais. C'est moi qui t'ai jetée dans ses bras. C'est parce que je t'ai quittée que tu t'es tournée vers Dieu. Ton Dieu n'est qu'illusion, comme le mien : l'illusion des faibles et le refuge des vaincus. En le priant, tu me maudis ou tu me regrettes, voilà tout.

TÉRÉSA, fixant don Juan.

Non ! Je vous aime encore, et j'ai pitié de vous.

DON JUAN a reculé sous le regard de la jeune femme.

Merci, Térésa ! Tu cherches ta vengeance...

TÉRÉSA, avec douceur.

On ne m'a pas appris la vengeance, mais le pardon. Quand vous m'avez rejetée, j'ai erré sur l'océan de la vie comme une épave. Il faisait de plus en plus noir. Un jour, j'ai vu se lever une lumière dans mes ténèbres. Le Saint s'est penché sur moi, il m'a dit : « Sors de ta fange, et viens. C'est moi qui t'enseignerai l'amour. » Je l'ai suivi. Je ne comprenais pas, mais ses yeux étaient clairs; on n'y lisait pas le mensonge, comme dans ceux des autres. Ses mots sont moins doux que les vôtres; mais ils entrent peu à peu dans le cœur, et leur dureté se fond en douceur. Quand il parle, son visage se transfigure ; quand il sourit, son âme vient à ses lèvres...

DON JUAN

Ha! le beau cavalier! Je vois qu'il t'a ensorcelée...

TÉRÉSA.

Ne le raillez pas ! Oui, c'est lui que j'aime. C'est lui et ce n'est pas lui... Je ne sais comment dire...

DON JUAN, impatienté.

Rêveries, rêvasseries ! Toi aussi, Térésa, tu te laisses prendre à ces pauvretés? La fade extase, l'équivoque ardeur des chambres de nonnes...

TÉRÉSA, lentement.

Non ! l'amour. Celui que vous ne connaissez pas. Cette douceur sans nom, cette lumière sans ombres, cette force sans défaillances, cette joie sans amertume, qui monte peu à peu dans l'âme comme le soleil pénètre les profondeurs d'une vallée sombre. M'avez-vous appris un plaisir qui ne se soit changé en douleur ? M'avez-vous fait une promesse qui n'ait tourné en trahison? L'ivresse que vous cherchez pour vous-même ne vous fuit-elle pas ? Après chaque coupe brisée, vous avez la bouche plus amère.

DON JUAN, contenant sa colère.

Petite fille, tu me fais bien la leçon !

TÉRÉSA.

J'ai durement payé pour l'apprendre. Et d'autres peut-être... (Elle songe.) Don Juan, pourquoi donc êtes-vous à Grenade? Vous êtes venu pour quelque femme... La malheureuse! Si je pouvais lui dire...

DON JUAN.

Rassure-toi, Térésa. Tu la retrouveras quelque jour, dans un couvent. Et vous maudirez dévotement don Juan, l'une près de l'autre.

TÉRÉSA.

Prenez garde, monseigneur! Votre méchanceté sera punie.

DON JUAN.

Je n'en doute pas, Térésa. Les foudres du ciel me feront une belle mort.

TÉRÉSA.

Le ciel ne se dérangera point pour vous. Le châtiment sera peut-être dans votre cœur. M'écouteriez-vous, s'il n'y était déjà? Une pauvre fille en haillons, aux mains sales, et qui doit vous faire horreur? (Mouvement de don Juan.) Quand vous aurez flétri beaucoup de cœurs, sans trouver nulle part que la basse image de vous-même, l'inquiétude vous prendra de ce rayon divin que vous raillez. Et vous ne pourrez plus connaître l'amour, celui qui ne trompe pas, celui qui ne meurt point.

DON JUAN, furieux.

Folle! Folle! L'amour qui ne meurt pas... Nous verrons si ton vieil oiseleur a su capter cet oiseau fabuleux! Va! retourne à tes épluchures, Térésa!

TÉRÉSA.

Adieu, monseigneur. (Se retournant.) Je vous en prie, épargnez cette femme.

DON JUAN, revient vers Don Luis, qui rentre à ce moment avec le portier.

Allons-nous en, Luis. Quel divertissement tu as choisi pour notre soirée!

DON LUIS.

Je ne pensais pas que vous y ajouteriez ce tête-à-tête.

DON JUAN.

Tu avais raison. Une femme qu'on a quittée, c'est un serpent qu'on a cru écraser. Il lui reste toujours quelque venin...

TROISIÈME TABLEAU

SCÈNE I

Le lendemain soir.

Même décor qu'au premier tableau : une rue de Grenade, la maison de dona Luscinda. Don Juan arrive avec don Luis.

DON LUIS.

Le barbon est parti, cette fois. Un homme que j'avais chargé de l'épier m'en a donné l'assurance.

DON JUAN, montrant la grille du jardin.

Luis, voici la grille du Paradis...

DON LUIS.

Garderai-je l'entrée, comme l'archange au glaive de feu, quand vous serez dedans ?

DON JUAN.

O trop précieux ami ! Deux de tes gens suffiront, comme il est convenu.

DON LUIS.

En ce cas, à demain.

DON JUAN, le retenant.

Encore un moment : je ne saurais attendre seul. Tu sens comme ma main est chaude ? Cette nuit, je n'ai pas fermé l'œil... J'ai eu tort de revoir cette Térésa.

DON LUIS.

Elle vous a fait pitié ?

DON JUAN.

Ne me prends pas pour un sot.

DON LUIS.

Elle a réveillé le passé ?

DON JUAN.

Tu n'y es pas. D'ailleurs, elle connaît le parfait bonheur, à l'entendre. Et vraiment, si tu avais vu son visage...

DON LUIS.

Elles ne sont pas toutes si accommodantes !

DON JUAN.

Bah ! j'aime mieux leurs malédictions ! Le désespoir d'une amante délaissée est encore une musique d'amour, qui accompagne assez bien le chant d'appel de la nouvelle amante. Mais celle-là...

DON LUIS.

Celle-là ?

DON JUAN.

Un autre l'a consolée, don Luis.

DON LUIS.

La commune aventure !

DON JUAN.

Non point ! Le vieil ermite qui l'a recueillie...

DON LUIS.

Eh bien ?

DON JUAN.

Il lui a appris, paraît-il, une volupté plus rare que les miennes.

DON LUIS.

A merveille ! Ah ! don Juan, vous voilà jaloux !

DON JUAN, haussant les épaules.

Tu as raison, je suis ridicule. (Prêtant l'oreille.) N'est-ce pas le signal de Luscinda que j'entends ? Ce chant de flûte...

DON LUIS, écoutant à son tour.

Il ne se lève encore que dans votre cœur impatient.

Don Juan est retombé dans sa rêverie. Quand il en sort, le dernier mot de don Luis parvient à son esprit.

DON JUAN.

Impatient? Moins que tu ne crois. Cette femme est pareille à toutes les autres.

DON LUIS.

Hier, elle était une déesse inconnue...

DON JUAN.

O sottise! Rêver de quelque mystère nouveau, de quelque délice ignorée... La voile que gonfle le désir aborde toujours au même rivage morne et bas. (Brusquement.) Crois-tu que Luscinda ait bien envie de me voir?

DON LUIS.

Elle a bien envie, je crois, de connaître l'amour.

DON JUAN.

Éternelle curiosité des femmes! (Écoutant.) Cette fois, j'entends son appel. Luis, m'apprendra-t-elle quelque chose en retour?

Il s'avance jusqu'à la poterne et pénètre dans le jardin. Don Luis reste seul en scène.

SCÈNE II

DON LUIS.

Don Juan, quelle mélancolie est la vôtre, ce soir? (Il fait quelques pas. Il aperçoit la silhouette de don Juan, qui glisse sur la terrasse de dona Luscinda.) Et quel amour du danger! Ce jardin que la nuit protège à peine... Si le barbon revenait, il aurait vite fait d'apercevoir deux ombres un peu trop étroitement conjuguées... J'aime mieux ne pas m'éloigner.

Il continue d'aller et venir sous la terrasse, et, de temps à autre, prête l'oreille.

DON LUIS.

Hé! la brise du soir m'apporte quelques soupirs, qui semblent un prélude assez heureux... Dona Luscinda ne sera pas une colombe aussi effarouchée que j'aurais cru.

Passe le Sereno, avec sa lanterne.

DON LUIS.

Sereno, mon ami, laisse durer cette heure un peu plus que les autres. Ta nuit coule trop vite au gré des gens heureux.

LE SERENO.

Le temps est le même pour tous, Caballero.

DON LUIS.

Quelle erreur, ô Sereno!

SCÈNE III

Don Juan et dona Luscinda sont venus lentement jusqu'au bord de la terrasse. Ils restent invisibles.

VOIX DE DON JUAN.

Luscinda, pourquoi votre cœur tremble-t-il sous ma main qui le cherche?

VOIX DE LUSCINDA.

Mon cœur tremble à la fois de plaisir et de honte...

VOIX DE DON JUAN.

L'amour ne connaît pas la honte! La fleur qui veut s'épanouir a-t-elle peur des rayons brûlants du soleil? L'oiseau se retient-il d'aimer, quand la saison verdoie et qu'un doux chant l'appelle?

VOIX DE LUSCINDA.

Oh! votre chant est doux et brûlant tout ensemble. N'aimez-vous pas qu'il me fasse un peu peur?

VOIX DE DON JUAN.

Charmante Luscinda! L'amour seul peut guérir la peur de l'amour. Venez dans ce bosquet...

Ils s'éloignent.

DON LUIS, rêvant.

Par une telle nuit, Troïlus et Cresside... La voix de cette jeune femme ressemble au murmure d'un frais ruisseau. Je me croyais étendu sous les saules, entre les bras de ma maîtresse...

Il ferme les yeux et balance doucement la tête.

En ce moment, leurs baisers me font courir de petits frissons sur la peau. En vérité, veiller sur la bonne fortune d'un ami est encore un agréable passe-temps amoureux...

Un silence. Puis on entend à nouveau, à peine comme un murmure, la voix de dona Luscinda dans le jardin :

Encore... Encore... Toujours...

VOIX DE DON JUAN.

Toujours!

VOIX DE DOÑA LUSCINDA.

Que ce mot est doux! Il me semble qu'il s'étend jusque sur le passé. Il me semble que je suis à vous depuis les brumes de mon enfance, depuis les songes de ma jeunesse... J'entendais votre pas venir dans les soirées d'hiver, je sentais votre souffle sur mes cheveux dans les nuits d'été... Ah! pourquoi avez-vous tardé? Maintenant, j'appartiens à un étranger.

VOIX DE DON JUAN.

Non, non! Vous m'appartenez toute!

VOIX DE LUSCINDA.

Puis-je ne pas vous croire? C'est vous qui m'éveillez à la vie. Avant vous, le monde n'était que ténèbres et prison. Maintenant, je vois clair, je sais pourquoi je suis née, je n'ai plus peur de mourir... Il me semble qu'il y a quelque chose d'éternel dans notre amour.

VOIX DE DON JUAN.

D'éternel, oui, d'éternel...

DONA LUSCINDA, levant la tête vers le ciel étoilé.

Voyez ces étoiles qui suivent doucement leur route, obéissant à un ordre divin. On dirait que notre amour est né avec elles, et qu'il n'aura point de fin. Cette pensée ne vous est-elle pas douce, mon cher Seigneur?

DON JUAN.

Elle est trop haute pour moi.

DONA LUSCINDA.

Non, rien n'est trop haut pour l'amour. Tant que mon cœur battra, pourra-t-il cesser d'être à vous? Diriez-vous que vous m'aimez, si vous n'étiez sûr de m'aimer demain comme aujourd'hui, et dans cent ans comme demain?

DON JUAN, impatienté.

Cent ans, en vérité? Pourquoi fixer si tôt un terme à notre flamme?

DONA LUSCINDA.

Votre voix semble railler...

DON JUAN.

Je dirais dans mille ans!

DONA LUSCINDA, inquiète.

Pardonnez-moi, mes paroles vous ont blessé... Je ne suis qu'une enfant, mais je sens que si je ne me donnais à vous pour toujours, je ne me donnerais pas tout entière...

Elle a quitté les mains de son amant, et baissé la tête. Don Juan la regarde, hésitant. Silence.

DON LUIS, dans la rue.

Le murmure des voix s'est tu. C'est sans doute le moment où les caresses parlent seules. Le Seigneur don Juan mène rondement ses conquêtes...

VOIX DE DON JUAN.

Et moi, Luscinda, pourquoi vous dénierais-je une amour immortelle? Ne suis-je pas plus qu'un mortel à vos yeux? Et tout, ici-bas, ne se refuse-t-il pas à croire à la mort? Le jour qui naît sait-il que le soir est proche? Le printemps qui monte triomphant vers l'été peut-il prévoir l'hiver? Dites à la rose de votre jardin qu'elle s'effeuillera tantôt; dites à cette fleur d'agave qu'elle s'élance de la pourriture et qu'elle noircira en une saison, vous croiront-elles? O petite fille à qui on a appris à rêver au lieu de vivre! Oui, je t'aimerai pour toujours quand tu m'auras montré quelque chose qui dure... L'instant qui vient, la joie qui s'offre, le désir qui meurt pour renaître, voilà ce

que j'ai d'éternel à te donner. L'éternité n'est faite que des minutes qui tombent au gouffre; et celle qui va venir, nos doigts la tiennent-ils mieux que celle qui n'est plus?

DONA LUSCINDA, prête à pleurer.

Vos paroles sont trop cruelles..

DON JUAN.

Voudrais-tu que l'amour ne fût pas cruel? Si tu as peur de lui, va mettre ton cœur à l'abri dans un jardin de vierges. Pourquoi as-tu couru vers le mur, quand tu as entendu son pas sur le chemin ? Luscinda, l'amour est là : le laisseras-tu s'éloigner? Il vient, il s'en va; et celle qui n'a pas osé lui jeter son cœur peut crier après lui : elle ne le rappellera point.

Luscinda cache ses larmes sous ses mains.

DON JUAN.

Pourquoi pleures-tu, Luscinda? Je t'aime, et tu pleures?

Il écarte les mains et baise les yeux mouillés.

DONA LUSCINDA.

Laissez-moi, don Juan. Adieu...

DON JUAN.

Vois, j'ai bu tes larmes, et elles m'ont donné soif. Ne sais-tu pas qu'il faut un peu de querelle à l'amour, pour attiser son jeune sang? Que tu es belle, Luscinda, quand la colère t'anime! Viens! Tu apprendras dans mes caresses les secrets que tu cherchais dans les rêveries des astres...

DONA LUSCINDA.

Pourquoi votre voix me brûle-t-elle encore, quand vos paroles me glacent?

DON JUAN.

Viens! Ta jeunesse m'appelle, et mon désir soulève le tien dans ton sein. Que t'importe l'éternité quand je t'ouvre la vie?

DONA LUSCINDA.

Je vous aime, ô mon maître...

DON JUAN.

Je t'aime, ô ma belle proie!

DON LUIS, revenant à l'angle du mur.

La lune va disparaître bientôt. L'heure s'avance. Je pense que le vieillard, s'il n'avait fait qu'une fausse sortie, serait revenu déjà. Je n'ai plus rien à faire ici.

Comme il s'en va, on entend sonner une trompe rauque dans la rue.

VOIX DE DON JUAN.

Qu'est ceci? Écoutez...

VOIX DE LUSCINDA.

Ce n'est rien. C'est frère Jean qui fait sa tournée.

DON JUAN.

Le vieil homme aux yeux pâles...

Don Juan s'est séparé brusquement de dona Luscinda. Une sorte de rire sourd l'a pris. Puis, le silence.

DON JUAN.

Eh bien! qu'attendez-vous, Luscinda, pour aller remplir sa marmite?

DONA LUSCINDA.

Oh! pas ce soir...

DON JUAN.

Pourquoi pas ce soir? (On entend à nouveau la trompe au son chevrotant.) N'appelle-t-il pas mélodieusement le cœur des femmes? N'est-il pas l'homme de Grenade qui sait le mieux parler d'amour?

DONA LUSCINDA.

Ne le raillez pas... Mais comment vous quitterais-je?

DON JUAN.

Allez, vous dis-je! Il ne faut pas perdre une charité.

LA VOIX DE JEAN DE DIEU.

Bonnes gens, qui veut se faire du bien à soi-même pour l'amour de Dieu?

DON JUAN, poussant Luscinda vers la grille.

Allez, allez donc, pour le bel amour de Dieu... Vous me retrouverez dans ce bosquet...

Elle court vers la maison, chercher quelque aumône. Don Juan se dérobe par la poterne.

SCÈNE IV

Dans la rue.

DON JUAN, montrant le poing au mendiant courbé sous sa hotte.

Maudit ensorceleur! Tu es bien le premier qui m'ait fait rompre une nuit d'amour... Va, je te laisse les femmes, puisque tu leur ouvres des paradis que j'ignore!

Il aperçoit Luscinda qui verse une corbeille de fruits dans la bassine du mendiant, puis qui remonte à la hâte vers le bosquet du jardin.

VOIX DE LUSCINDA.

Mon amour, où êtes-vous? Je vous cherche...

DON JUAN.

Adieu, Luscinda. Cherchez plutôt l'amour qui ne meurt pas!

VOIX DE LUSCINDA.

Ah! je ne vous trouve point... M'auriez-vous trahie déjà?...

DON JUAN.

Adieu, Luscinda. On m'a gâté ma joie, je ne gâterai pas votre innocence. (Il s'éloigne. Soudain, il se ressouvient de la prière de Térésa.) « Épargnez cette femme, monseigneur... » Eh! je t'ai donc obéi, Térésa...

On entend les sanglots de Luscinda.

DON JUAN.

Ha! ha! don Juan, voilà un trait de ta bonté qui fera couler autant de larmes que tous ceux de ta méchanceté...

PAUL RENAUDIN.

L'INQUIÉTUDE DE L'ORIENT

III[1]

DE CEYLAN A GOLCONDE

L'ILE HEUREUSE

Une légende pleine d'horreur et de sang, une histoire tourmentée et violente, voilà le passé de cette île merveilleuse, dont le nom n'évoque plus aujourd'hui que sereine beauté, calme profond, douceur de vivre. Adam, chassé du jardin d'Eden, vient traîner à Ceylan une vie d'exil et de pénitence solitaire, tandis qu'Ève reste à expier sa faute dans ce désert d'Arabie, où les Bédouins vénèrent encore son tombeau. Sita, princesse de l'Inde, est enlevée par Ravana, qui règne en Ceylan; pour venger son honneur et reprendre sa femme, l'époux de Sita, Rama, porte dans l'île la guerre et le ravage, détrône et tue le ravisseur. C'est la première invasion, que tant d'autres vont suivre.

Tour à tour l'île voit arriver les Aryens, conduits par un prince de la race du Lion (Sinha), qui lui impose son nom et sa loi; les Tamils, qui dépossèdent la dynastie sinhalaise et s'établissent dans sa capitale. Une lutte formidable s'engage entre les deux races : c'est la guerre des Géants, que résume et symbolise le combat singulier entre le tamil Elala et le sinhalais Dutugumenu. Chaque fois que l'Aryen triomphe, l'île connaît une ère de prospérité et de grandeur, qui se traduit,

(1) Voyez la *Revue* des 15 juin et 1er juillet.

dans les capitales successives, par tout un monde de temples, de couvents et de palais magnifiques, par ces beaux lacs artificiels et ces milliers de réservoirs (*tanks*), dont beaucoup servent encore aujourd'hui à l'irrigation de Ceylan.

Les siècles s'écoulent, mais l'île heureuse ne change pas de destin; tous les peuples la convoitent et s'entre-déchirent pour la posséder. Elle est en proie aux Arabes, aux Hindous, aux Chinois. Dans les premières années du XVIe siècle, arrivent les conquérants portugais. Cent ans après, les Hollandais débarquent à leur tour et offrent leurs armes au roi de Kandy pour chasser les envahisseurs. Cinquante ans de sombres intrigues et de guerres farouches, au bout desquels la domination hollandaise semble définitivement établie. Encore un siècle, et l'heure des Anglais sonne; une expédition britannique descend de l'Inde sur Ceylan. Les forteresses hollandaises tombent l'une après l'autre; lentement, patiemment, les Anglais poussent leur conquête de la mer jusqu'aux plateaux. Le dernier des monarques cingalais, un Tamil rusé et cruel, livré par son peuple, est envoyé en exil dans le sud de l'Inde. En 1848, un mouvement de révolte secoue encore une fois la région de Kandy; puis tout rentre enfin dans le calme, et désormais cette terre, bouleversée par des luttes millénaires, n'a plus d'autre histoire que celle d'une paisible et plantureuse « colonie de la Couronne britannique ».

De ce passé formidable, que subsiste-t-il aujourd'hui? Dans l'intérieur de l'île, aux lieux où les antiques dynasties fixèrent jadis leurs résidences, des ruines grandioses, que la jungle avait submergées et que le défrichement a rendues peu à peu à la lumière; dans les villes de la côte et autour d'elles, un mélange bizarre d'énormes bâtisses noirâtres, où se querellent tous les styles de l'Occident; églises, forteresses, magasins, au flanc desquels s'accrochent les maisons modernes et les cases blanches des indigènes. De larges avenues, des parcs séparent la ville ancienne du grand jardin touffu, et pourtant ordonné, parmi lequel les Européens d'aujourd'hui ont établi leur demeure. Ici, comme aux Indes, division très nette entre le *cantonment* où vivent les colonies européennes et la *city* qu'habitent les *natives*. A Colombo, le cœur de la *city*, c'est Pettah. Une foule bigarrée se presse dans des rues étroites; le sol est maculé de taches sanglantes que laissent, en crachant, les mâcheurs de bétel. Le

long des trottoirs, des marchandes accroupies offrent aux amateurs la pâte amère dans une feuille verte roulée en cornet. De beaux enfants nus au corps de bronze, l'œil vif, l'oreille déformée par le poids d'un anneau d'argent massif, se roulent dans la poussière ou jouent avec des fleurs.

Et sur les visages de cette foule, vous retrouvez encore l'histoire de Ceylan. Races conquérantes et races asservies sont aujourd'hui mêlées, mais non confondues. Le Cingalais, aryen d'origine, de taille moyenne, bien proportionné, semble fier de son nez aquilin et de ses longs cheveux noirs ; le Tamil, dravidien, moins fin, plus robuste, porte sur son front le signe de Siva : le Maure, descendant des marchands arabes, a gardé presque intacts le costume et la coiffure de ses ancêtres; ce mendiant aux traits réguliers, à la démarche majestueuse, et dont les enfants s'écartent avec dégoût, c'est un Rodiya, Bohémien de Ceylan : sa tribu, venue jadis de l'Inde, fut contrainte par les rois cingalais à des travaux dégradants. Voici des Malais, fils de ces soldats que les Hollandais avaient amenés de Java avec leurs familles. Et ces gens de peau presque blanche, vêtus à l'européenne, qui toisent les indigènes avec dédain, sont des Eurasiens, que, depuis l'occupation hollandaise, on appelle ici des *Burghers* : ils proviennent de l'union des femmes d'Asie avec les conquérants ou les colons venus du Portugal, de la Hollande ou de l'Angleterre. Ne sommes-nous pas ici à l'un des carrefours du monde ?

« Vous devez savoir que les habitants de Ceylan ne veulent plus qu'on les distingue par les noms de leurs races, qui perpétuent le souvenir fâcheux des luttes anciennes; tous, aujourd'hui, sont des *Ceylonais*. » Ainsi parle une Américaine à qui je viens d'être présenté dans le jardin du Consul de France. Tandis que deux couples nonchalants jouent, sur un *court* minuscule, leur partie de volant, nous suivons les ébats d'un écureuil, qui s'est approché sans façon de la table à thé, et nous parlons de Ceylan.

Je demande : « Cette adoption d'un nom commun traduit-elle un souci d'unité ? Y aurait-il un nationalisme ceylonais ? On m'avait dit que l'île heureuse assistait sans s'émouvoir aux convulsions de la péninsule prochaine.

— Ce qu'on ne vous a pas dit, reprit l'Américaine, c'est que les agitateurs indiens ne négligent aucun moyen pour réveiller

dans Ceylan une conscience nationale endormie. Leurs missionnaires parcourent l'île, prêchant, comme aux Indes, l'union entre les races et les religions. Aux Hindous, aux Musulmans, on rappelle les liens religieux qui les unissent à leurs frères du continent; aux bouddhistes, qui sont ici la majorité, on promet de faire aboutir la revendication de Bouddh-Gaya, qui est pour eux un lieu sacré. On fait campagne par des conférences, par des tracts, par les journaux.

— Et le résultat de ces efforts?

— Oh! fit l'Américaine avec une moue, les gens d'ici sont devenus difficiles à remuer. Les Anglais leur ont assuré un bien-être relatif, un semblant de Constitution, l'illusion de prendre part au gouvernement du pays. C'est plus qu'il n'en fallait pour avoir la paix. Ici comme partout, ils ont développé le goût du lucre, au détriment de la vie spirituelle. Eux-mêmes donnent l'exemple. Ceylan, un paradis pour les animaux. De l'éléphant jusqu'à la fourmi, en passant par le serpent et le crocodile, tout ce qui respire est objet de vénération et de sollicitude. Tout, sauf l'homme... Si vous priez votre *boy* de chasser une araignée qui vous gêne, il la posera avec mille précautions sur l'appui de la fenêtre, d'où elle reviendra tranquillement se promener sur votre lit. L'animal est sacré, l'homme est misérable. Étrange pays!

— Ne seriez-vous point théosophe?

— Et vous Français? Ne vous moquez pas, ce n'est pas le moyen de comprendre; et quand vous passerez par Madras, allez voir Mrs Besant, elle vous apprendra bien des choses que peut-être vous ignorez. »

Le lendemain matin, j'allais frapper à la porte de Mgr Coudert, archevêque catholique de Colombo. Un religieux en robe de toile blanche m'introduisit dans le parloir, où bientôt après venait me rejoindre l'archevêque, vêtu de la même toile, et sans autre insigne que la chaîne d'or retenant sa croix pastorale. Mgr Coudert est un religieux français, des Oblats de Marie Immaculée. Il a quatre suffragants : à Jaffna, à Kandy, à Galle et à Trincomalie; les Oblats administrent deux diocèses, deux autres sont confiés aux Jésuites, le cinquième aux Bénédictins.

— Le peuple de Ceylan? m'explique Mgr Coudert, il n'est ni révolutionnaire, ni incapable : il aime le travail et la paix. Parlons d'abord des catholiques, qui sont de plus en plus nom-

breux. De 85000 qu'ils étaient en 1837, ils passaient à presque 200000 en 1881, pour atteindre, en septembre 1924, le chiffre de 375000. Or, la population totale de l'île est d'environ quatre millions et demi, dont 450000 chrétiens. Nos fidèles, très attachés à leur foi, prennent une part active à la vie publique : de nombreux catholiques sont entrés à l'Assemblée législative; le Conseil exécutif compte deux des nôtres parmi ses membres. Nous avons deux journaux et deux revues mensuelles, publiées en anglais et en cingalais, 25 cercles, 39 bibliothèques. Ce qui fait ici la force des catholiques, c'est leur discipline : ils sont unis entre eux et obéissent à leurs chefs. Ce sont des qualités que les Anglais apprécient, et qui leur imposent le respect.

« Nous n'avons d'ailleurs qu'à nous louer du gouvernement britannique. Il encourage l'effort de nos missions, subventionne nos écoles autant que celles des autres communautés et me traite moi-même avec les plus grands égards. Dans les cérémonies officielles, l'archevêque romain a le pas sur l'évêque anglican. C'est ainsi qu'au dîner offert par le gouverneur britannique en l'honneur du prince de Galles, lors de la visite qu'il fit à Ceylan, je fus placé à la gauche de la maîtresse de maison, l'héritier de la Couronne étant à sa droite. A cette marque de respect pour mon caractère, le gouverneur voulut ajouter un geste de courtoisie : il m'invita à dire le *Benedicite*, que tous les invités entendirent debout.

« Les biens de notre Église sont garantis par une loi si libérale et si simple, que le préfet de la Propagande m'a déclaré qu'en la matière il n'en connaissait pas de meilleure. L'archevêque et les évêques catholiques, ainsi que leurs successeurs désignés suivant les lois et usages de l'Église romaine, forment, chacun indépendamment des autres, une personne corporelle (*corporate body*), avec tous pouvoirs d'acquérir, de recevoir, de posséder, en propriété et en jouissance, toute espèce de biens, meubles et immeubles. Un siège vient-il à être vacant? La propriété et la jouissance des biens passe à l'administrateur provisoire, puis au successeur de l'évêque décédé. Comme vous le voyez, l'évêque catholique ès-qualités forme à lui tout seul l'association cultuelle reconnue capable de posséder et d'administrer les biens ecclésiastiques. Bien entendu, les disposition de la loi du 16 mars 1906 ont été étendues à toutes les églises.

« Nos écoles, où l'enseignement est donné en anglais et en langue du pays, sont fréquentées surtout par les catholiques. Toutefois, elles reçoivent quelques protestants dans les villes, et accueillent dans les villages un grand nombre de bouddhistes, qui les préfèrent aux écoles anglicanes. Le français n'est enseigné que dans les collèges. Quel souvenir nos enfants du collège Saint-Joseph ont gardé de la visite de M. Clemenceau, et comme ils buvaient les paroles pleines de bon sens et de bonne humeur qu'il voulut bien leur adresser !

« Catholiques ou non, nos Cingalais sont paisibles, laborieux, dociles; mais ils ne manquent ni d'intelligence naturelle, ni de goût pour l'étude. Songez que les écoles, gouvernementales ou indigènes, sont fréquentées annuellement par plus de 76000 enfants des deux sexes, et que 40 pour 100 de la population officiellement recensée savent lire et écrire en une ou plusieurs langues. Parce qu'ils ne font pas, comme les Indiens, de grande politique, on les traite parfois d'indolents et d'arriérés. N'en croyez rien : ils s'intéressent vivement au progrès de leur pays; s'ils préfèrent l'assurer par des moyens légaux et pacifiques, ils n'ont peut-être pas tort. »

En regardant passer, sur la route qui conduit à Mount Lavinia, cette foule gentille, courtoise, doucement animée, et toujours si propre, j'étais bien près de me ranger aux conclusions de Mgr Coudert. Les coureurs, attelés aux pousse-pousses (*rickshaws*), se rangeaient poliment pour faire place aux bonzes rasés, drapés dans leur robe couleur de safran, armés d'une ombrelle et d'un éventail. Des marchands de poisson, un large plateau sur la tête, se hâtaient vers la ville; des charmeurs de serpents étaient arrêtés au bord du chemin. Les grands flamboyants balançaient au vent leurs branches sans feuillage, courbées sous le seul poids de leurs fleurs de feu; les bougainvilliers agitaient leurs grappes violettes, les frangipaniers embaumaient l'air de leur parfum, et toute cette splendeur végétale descendait jusqu'à la mer gris d'argent, où couraient et virevoltaient les voiles blanches des légères barques à balancier. Il n'était pas jusqu'aux corneilles, petites, aimables, à la robe noire bien lustrée, qui ne me fissent aimer Ceylan, quand je pensais à leurs sœurs d'Égypte, si prétentieuses et si bavardes...

Ce soir-là, qui était un samedi, il y avait bal à l'hôtel *Galle*

Face. Un bateau était arrivé dans la journée. Sous les ventilateurs alternant avec les lustres, deux cohues très distinctes évoluaient au rythme du *jazz :* les passagers, qui sont partout les mêmes, et les résidents. Parmi ces derniers, il y avait un peu de tout : fonctionnaires, commerçants, demoiselles de magasin. La médiocrité de leur mise tranchait sur le luxe tapageur des gens du bateau. Sans ces derniers, on aurait pu se croire dans un petit *dancing* de quartier, bourgeois, correct, à Paris ou à Londres. Autant l'Europe qui passait était débraillée, — mais c'était peut-être l'Amérique, — autant celle qui résidait avait bon air : des manières simples et correctes, un certain souci de dignité, comme si, même en s'amusant, ces gens avaient conscience du rôle à remplir et de l'exemple à donner.

L'INVITATION AU BOUDDHISME

Voyager dans Ceylan, c'est se promener pendant des jours et des jours dans les allées bien tenues d'un jardin magnifique. Mais ce jardin renferme des vallées et des montagnes, des lacs et des rivières ; les allées, droites comme des voies romaines, sont percées souvent en pleine jungle, entre deux murailles d'une verdure impénétrable, et traversées à toute heure, d'un vol ou d'un bond, par tous les animaux de la création. Le jardin cingalais est grand comme la Bavière. Le chemin de fer en traverse une grande partie. Mais si l'on veut en goûter le charme à loisir, mieux vaut s'y promener en voiture. Une automobile de force moyenne fait commodément le tour de l'île en quinze jours. Deux fois seulement, au cours de ma randonnée, j'ai trouvé le chemin coupé par l'inondation : encore l'eau n'était-elle pas assez haute pour empêcher une voiture de passer.

La route, au sortir de Colombo, traverse la jolie rivière de Kelani et s'engage dans une palmeraie merveilleusement fraîche. La mer, qu'on devine toute proche, apparaît à Negombo, ville de pêcheurs, bâtie sur la lagune, où l'on pénètre par une chaussée sur pilotis, comme en quelque vieux bourg du Zuyderzée ; l'architecture hollandaise d'un groupe de maisons étroites et hautes complète l'évocation, comme aussi l'embouchure d'un canal qui, sous une voûte de verdure, descend vers la mer ; mais ici la verdure est fournie par des cocotiers et des banyans gigantesques. On quitte la lagune et l'on

continue de rouler sous bois vers le nord, parallèlement à la mer. Nulle monotonie. Des jardins de cannelle alternent avec des plantations de tabac. De grandes fermes bordent la route, quelques-unes portant encore des noms hollandais ou portugais. Plus loin, une balustrade un peu solennelle s'ouvre sur une clairière et l'on aperçoit la façade jésuite d'une pompeuse église italienne. Derrière les chars à buffles courent des enfants tout nus, une médaille chrétienne, un scapulaire ou une amulette suspendus à leur cou par un ruban noir. Les femmes qui travaillent à l'entretien de la route ne sont guère plus vêtues : à l'approche d'une voiture, elles tournent le dos.

Et voici de nouveau la lagune, avec Chilao, un autre beau village hollandais, puis avec Puttalam, ses rizières et ses marais salants. Entre le lac et la mer, sur une île étroite et longue, s'élève l'église catholique de Sainte-Anne, vers laquelle affluent des pèlerins de toute religion, bouddhistes, hindous, musulmans et chrétiens. Dès qu'on a laissé Puttalam et le rivage pour s'enfoncer dans l'île, le paysage change brusquement. Plus de palmeraie, plus de culture, plus de villages ; c'est la forêt vierge, la solitude et le grand silence. Cette voie qui troue la jungle avec la netteté brutale d'un coup de hache, mène à Ceylan mystérieuse, aux villes endormies, aux palais écroulés et aux temples ensevelis. Une seule fois, dans ma vie de voyage, j'avais éprouvé une sensation comparable à celle-ci : c'était sur le *kélek* qui m'entraînait à l'allure vertigineuse des eaux du Tigre grossies par la crue, vers Ninive, vers Assur, vers Babylone. Il semble qu'au long de sa route on voie défiler les siècles. L'expression « remonter le cours du temps » paraît alors un contre-sens : on descend, on s'engouffre dans le passé, en proie tout ensemble au désir et à la terreur de toucher bientôt le fond du prodigieux sépulcre, où dorment les dieux et les hommes des empires écroulés et des mondes évanouis.

Déjà, parmi la forêt moins touffue, on voit affleurer le granit ; le sol est couvert, par places, d'une poussière rougeâtre, criant sous la roue, comme de brique pilée. Çà et là gisent des débris de colonnes. La route tourne, et débouche sur un petit lac, que les branches tordues et dépouillées des grands flamboyants couronnent d'un arc de triomphe. Anouradhapoura ! Cette ville fut la capitale de Ceylan quatre cents ans avant Jésus-Christ ; elle ne cessa d'être résidence royale qu'au IXe siècle de

notre ère. Plus d'un millénaire de prospérité et de gloire, attestées par la magnificence et l'étendue de ces ruines fabuleuses. Les archéologues y ont reconnu deux cités, bâties côte à côte, et dont la superficie était au moins égale à celle de Londres. Mais les invasions tamiles passèrent là-dessus comme des ouragans destructeurs; et après elles, lentement la forêt a reconquis le terrain que lui avaient dérobé les grands bâtisseurs cingalais.

C'est l'heure du bain. Les deux bassins sacrés, jadis réservés aux ablutions des prêtres, sont envahis par une troupe d'adolescents rieurs, qui plongent, reviennent sur l'eau et jouent à se poursuivre comme des dauphins. Puis l'ombre descend sur les lacs, et tout retombe dans le silence. Je ne veux pas gagner l'hôtel, sans avoir contemplé l'arbre vénérable que la princesse Sanghamitta, sœur de Mahinda, apporta elle-même de l'Inde deux cent cinquante ans avant notre ère, et sur lequel ont veillé depuis lors une suite ininterrompue de prêtres-gardiens. Le *Bo-Tree*, comme l'appellent les Anglais, est un rejeton du figuier à l'ombre duquel Bouddha, fuyant la splendeur du palais de son père, s'assit, médita et eut sa première révélation. Au pied de l'arbre sacré, un autel circulaire est encombré de petits cierges et de lampes allumées; des guirlandes de jasmin baignent dans les flaques de lait répandu en libation; le mélange des odeurs est inoubliable. Sans pénétrer dans le sanctuaire, des femmes vident leurs conques pleines d'huile de coco dans un large entonnoir, qu'un tuyau fait communiquer avec l'autel. Un bonze gras en robe jaune reçoit mon offrande et me reconduit jusqu'au seuil avec force révérences et bénédictions.

L'hôtel d'Anouradhapoura est un chalet rustique au milieu d'un grand jardin. Ce jardin n'est séparé de la forêt que par quelques fils de fer. Quand je sors de ma cellule, habillé pour le dîner, tout, autour de moi, a disparu : c'est la nuit. Mais quelle nuit! Je ne vois rien, j'écoute. Une harmonie, d'abord confuse, s'élève de la terre jusqu'à mes oreilles, qui peu à peu, attentives et ravies, en distinguent les timbres. Des myriades de petites voix bruissent, murmurent, chantent un hymne doux et puissant. De toutes parts, à tous les étages de l'ombre, éclatent des musiques invisibles et si proches que leur aile vous frôle, tandis que, venues de très loin, des ondes plus

graves soutiennent cette divine chanson d'une basse atténuée et recueillie. Du jardin à la jungle, de la terre au firmament, les mille sons du concert merveilleux s'appellent et se répondent. Ivre de vie, débordant d'amour, l'immense nuit chante.

Une luciole coupe les ténèbres d'un trait de feu, d'autres la suivent, minces fusées qui montent et descendent d'un bond. Je lève les yeux : d'un ciel profond, transparent, aux lointains infinis, tombe la lumière bleue des étoiles. A travers la ramure en éventail d'arbres gigantesques, on voit scintiller des astres. Insensiblement se révèlent les masses d'ombre qui encadrent le ciel ; le jardin, la forêt reprennent leur figure. A la hauteur des buissons, des feux s'allument : ils éloigneront de notre asile civilisé les hôtes de la jungle, sauvages visiteurs. Trois coups de gong rompent d'une affreuse dissonance le merveilleux concert de la nuit.

LES VILLES ENDORMIES

La visite des ruines est une promenade dans un paradis terrestre. Les geais bleus perchés sur les colonnes ne fuient point à l'approche des hommes, se sentant protégés par une loi divine, et les singes assis autour des arbres accourent parfois jusqu'au bord du chemin, comme pour dévisager l'intrus qui s'est aventuré dans leur domaine. Car les palais, les temples, les couvents sont devenus le royaume des singes. On en trouve d'installés jusque sur ces *pierres lunaires* qui servent de seuil aux demeures divines ou royales. Une dalle de granit semi-circulaire est divisée en trois segments concentriques ; treize quadrupèdes, treize oiseaux, quelquefois treize fleurs sont disposés en procession ou en guirlande, figurant les treize lunes de l'année bouddhique. Il arrive que les lunes soient remplacées par des demi-lunes, ce qui double le nombre des symboles. (1).

Rien qui ressemble davantage à l'Étable des Éléphants que le Pavillon de la Reine. Mon guide s'y embrouille, et, pour prendre sa revanche, m'emmène très loin, à travers des marécages, jusqu'à un terrain que l'on vient de fouiller. Je reconnais les fondations de deux grands monastères : les cellules

(1) Les douze mois ordinaires (*nidja*) et le mois intercalaire (*adhika*). Je ne vois pas d'autre explication de ces nombres treize et vingt-six.

s'ouvrent sur une cour rectangulaire, où des canaux, encore visibles, rayonnent autour d'un bassin. Les anciens temples ont presque tous la même forme, qui ne diffère pas beaucoup de celle des couvents : l'édifice comprend une nef centrale très large, terminée par une abside, et deux nefs latérales supportées par des colonnes. Des processions d'éléphants, de lions, de taureaux et de chevaux ornent les soubassements et les escaliers. Dans l'abside et dans les parvis, des statues de Bouddha assis ou debout. Les colonnes, monolithes et très rapprochées les unes des autres, sont parfois décorées de sculptures. Le *Palais d'Airain*, destiné aux prêtres, et dont les vieilles chroniques décrivent minutieusement la splendeur, n'offre plus aux yeux qu'une immense forêt de piliers plantés en carré sur quarante rangs parallèles. Cette base formidable soutenait, dit-on, une construction de neuf étages, disposés en pyramide.

Mais l'édifice bouddhique par excellence, c'est le *dagoba*. Une énorme cloche, faite de briques amoncelées, repose sur un socle de granit rectangulaire: aux quatre points cardinaux s'élèvent quatre autels; quatre escaliers donnent accès à la plateforme, qu'ornent des colonnades et des statues. Au centre, sous la cloche, repose une relique de Bouddha. Car le *dagoba* est un reliquaire. Lors des funérailles du Saint, ses cendres furent divisées en huit parts, et confiées à huit réceptacles. Deux siècles plus tard, le roi Asoka ouvrit ces huit tombeaux, et fit répartir les restes sacrés entre les 84 000 nouveaux édifices préparés par ses soins. Le *Thuparama Dagoba*, qui contient l'os maxillaire gauche de Bouddha, passe pour le plus ancien monument bouddhique, non seulement d'Anouradhapoura, mais de l'île entière. L'immense champ de ruines est semé de ces dagobas, que les lianes et autres plantes grimpantes ont escaladés, envahis, et qui parfois disparaissent entièrement sous la verdure.

De l'ancienne capitale, une sorte de voie sacrée mène au rocher de Mihintale, que gravit un gigantesque escalier de granit : deux mille marches, très larges à la base, de plus en plus étroites à mesure qu'on approche du sommet. C'est là que, dans un petit temple enfoui sous les palmes, est enterré Mahinda, fils d'Asoka, qui, trois siècles avant notre ère, apporta dans l'île le message de Bouddha; c'est là qu'on vénère le lit de ce saint prophète. Le sentier qui y conduit est à peine tracé : les

pèlerins se feraient-ils rares? Trois blocs de granit forment voûte au-dessus de l'énorme dalle sur laquelle Mahinda s'étendait pour dormir. La dalle fut jadis entièrement dorée par les soins des fidèles : on en voit quelques traces; mais, presque partout, l'or disparaît sous la cire gluante que les cierges ont répandue et qui fait de ce lieu sacré un casse-cou. Je me traîne en rampant jusqu'au bord du rocher; des singes affolés dégringolent dans les arbres, et peu s'en faut que je ne les suive. Mais quel spectacle!

C'est du haut de Mihintale qu'Anouradhapoura se révèle dans toute sa grandeur. Parmi les amas de ruines qui jalonnent l'immense plaine, lacs et réservoirs brillent au soleil, plaques d'argent semées sur le tapis vert de la jungle; un peu au-dessus de la forêt, se confondant presque avec elle, surgissent les dômes noirs des dagobas. Une ville morte? vraiment non. Mais une ville enchantée, où l'éphémère vie des hommes a fait place, depuis des siècles, à la vie éternelle du végétal. Où est l'odeur de mort qu'on respire à Sélinonte, à Thèbes ou à Babylone, la mélancolie qui plane sur ces illustres cimetières de temples et de palais? Ici la vie triomphe, resplendit, et le majestueux silence qui l'environne fait encore mieux éclater sa puissance magnifique.

Lorsque Anouradhapoura cessa d'être capitale, Polonnaroua le devint. 60 milles environ séparent les deux sites, trois heures d'auto à travers une jungle toujours sauvage, mais qu'interrompent parfois des clairières et de grands étangs fleuris de nénuphars. Des vols de grues et de canards s'enlèvent à notre approche; des lièvres, des coqs de bruyère traversent la route. Brusquement les ruines apparaissent, et l'on fait halte au bord d'un lac d'apparence paisible, mais de fâcheuse réputation : les crocodiles y ont établi leur demeure. Ils font beaucoup parler d'eux, mais ne se montrent qu'au petit jour, et encore! Le matin où je me levai pour les voir, ils ne sortirent pas de leurs trous.

Ici, comme là-bas, les temples et les palais sont disséminés parmi la jungle. Mêmes formes d'architecture, ou peu s'en faut; mais la décoration révèle un art plus raffiné et un métier plus parfait. Le mélange des styles bouddhique et hindou a produit des effets d'une curieuse richesse. De nombreux ornements sont empruntés aux plantes et aux fleurs. D'un calice de lotus à peine

stylisé, on a fait un bain charmant; des colonnes sont tordues comme des lianes, ou courbées comme des tiges sous le poids d'un chapiteau en forme de corolle. Jardin de pierre dans la forêt.

Tout à coup mon guide fait mine de rebrousser chemin. Je l'interroge; il me montre, sur le sol humide où nous marchons, des traces singulières : les éléphants sont venus cette nuit faire un tour dans les ruines. Rôdent-ils encore aux environs, ont-ils regagné la grande forêt? Dans le doute, mon guide n'est pas rassuré. Il se décide pourtant, et nous avançons, péniblement, à travers un vrai marécage sous bois. Au bout d'un kilomètre, la terre se raffermit, voici la clairière et, isolé, étendu dans la plaine, un énorme bloc de granit. Le Bouddha couché sur le côté, la tête appuyée sur sa main, s'endort du dernier sommeil et entre paisiblement dans le *Nirvana*. Debout, près de lui, Ananda, le disciple fidèle, contemple, les bras croisés, ce spectacle merveilleux. Contraste saisissant entre les deux visages : celui du disciple, tout humain, exprimant à la fois l'étonnement naïf et la soumission; tandis que celui du maître rayonne déjà d'une joie sereine et divine. Ananda a sept mètres de haut, le Bouddha couché est long de quinze mètres. Par quel miracle ces colosses, perdus au milieu d'une forêt d'Orient, se révèlent-ils soudain si proches de notre âme, et capables de l'émouvoir si profondément?

A peine étais-je rentré au *resthouse* et installé sur la terrasse, face au petit lac tranquille et redoutable, qu'on m'annonça la visite d'un *gentleman*. Le gentleman, simplement vêtu d'une chemise verte et d'une culotte kaki, s'avance vers moi en souriant. « Je suis Mr. X., ingénieur préposé à la construction du chemin de fer. En passant devant l'hôtel, j'ai aperçu votre voiture et je suis entré. Si vous n'êtes pas trop fatigué, venez boire un wisky dans ma cabane, qui est à cinq cents yards d'ici. » J'étais las, je n'aime pas le wisky, le soda serait tiède; mais comment refuser à ce garçon la distraction qu'il était venu chercher si simplement? je le suis. « A quel chemin de fer travaillez-vous? — A l'embranchement vers Batticaloa. — Mais le rail va déjà jusqu'à Trincomalie; ce nouveau débouché sur la mer, à quel besoin correspond-il? pensez-vous que cette ligne puisse payer? — Diable! fit l'ingénieur, vous m'en demandez trop long. Je n'en sais rien, et je m'en fiche. Je me contente de faire chaque jour mon métier, le mieux possible, en attendant

que sonne l'heure de partir pour le bienheureux congé de quatre mois. Le soir, quand il y a un touriste, je vais causer un peu avec lui. Le dimanche, j'écris à ma mère. »

Il avait allumé une lampe, et la chambre aussitôt s'était remplie d'ailes de toutes les couleurs. Je le regardai : long, maigre, osseux, il avait les yeux neufs et le rire clair d'un enfant dans un visage déjà ravagé par l'alcool et les mauvais climats. Il me confia qu'il était catholique, et irlandais. Il avait travaillé à Trincomalie, et vantait l'installation magnifique de ce port, redevenu depuis peu la base de l'*Eastern India Squadron*. Les plus grands bâtiments de guerre peuvent s'y abriter. Rien n'y manque, ni les grands réservoirs à pétrole, ni les terrains d'aviation soigneusement préparés, ni les casernes, ni les clubs pour les officiers. Avec Singapour et Trincomalie, la flotte anglaise sera solidement établie dans le Pacifique.

Curieuse destinée de cette place, qui, depuis l'expulsion des Portugais, n'avait échappé aux convoitises d'aucune grande nation coloniale. A un siècle d'intervalle, Colbert et Dupleix en mesurent l'importance et réussissent à y faire flotter quelque temps nos couleurs. Les Hollandais y reviennent; nous la reprenons, ils nous la reprennent. Enfin la paix d'Amiens la donne à l'Angleterre. Cependant, chaque semaine, un prêtre hindou, suivi d'une longue procession de pèlerins, monte jusqu'au sommet du rocher noir qui domine la mer, et s'arrête à la place où, lors des invasions lointaines, les Tamils avaient construit un temple; les Portugais le détruisirent et en employèrent les débris à bâtir une forteresse. Aujourd'hui, comme il y a vingt-quatre siècles, le Brahmane, entouré d'une foule murmurante, élève au-dessus de sa tête les offrandes de riz et de fleurs, et les précipite dans la mer.

La nuit était tombée depuis longtemps, et j'allais prendre congé de l'ingénieur, lorsqu'un gros homme, vêtu d'une robe et d'un veston, entra dans la chambre en saluant. L'Irlandais me le présenta comme le « magistrat » du lieu, et la conversation de reprendre. L'homme était musulman, et nous déclara qu'ici ses coreligionnaires formaient l'élément le plus nombreux; mais il y avait aussi des chrétiens, des hindous et quelques bouddhistes. « Le pays, ajouta-t-il, n'est pas un pays de sauvages : il n'est pas défendu de chasser ni de tuer les animaux. »

Mon hôte d'une heure avait pris la lampe dans sa main,

comme pour me reconduire. Les escadrilles d'insectes volants nous suivaient. « J'ai craint, me dit-il, que cet indigène vous ennuyât. Vous voyez comme ils sont : doux, soumis, tranquilles, se pliant à toutes les exigences d'une administration dont ils ne comprennent guère l'utilité. Mais le jour où nous quitterions le pays, ils reprendraient sans embarras leur vie de sauvages, comme s'ils n'en avaient jamais connu d'autre. »

Tout était silence et ténèbres dans le *resthouse*. Je rentrai à tâtons dans ma petite chambre sans porte, et me glissai sous la moustiquaire. Et bientôt commença sur le plancher la ronde invisible de toute une gent trotte-menu, sortie des roseaux du lac, descendue des arbres, rats, belettes, écureuils, mangoustes, qui sait? Le trottinement des petites pattes s'accompagnait de grincements d'ongles et de dents contre le bois de mes cantines. Apparemment, toutes ces bêtes étaient chez elles, et l'intrus, c'était moi. Je n'avais que le droit de dormir : i'en usai bientôt avec délice.

L'ACCUEIL DE L'INDE

En dépit de maint avis contraire, je crois encore qu'il faut entrer dans l'Inde par Ceylan, en suivant, à rebours, la route que prirent les dieux, les héros et les saints, et où ils laissèrent l'empreinte merveilleuse de leurs pas. Il faut avoir vu la lune briller sur le Pic d'Adam, et vénéré, au sommet du roc chanté par Camoëns, la trace de ce pied gigantesque, où les croyants de toutes religions reconnurent tour à tour la forme et les proportions surhumaines de notre premier père, du Bouddha et de l'apôtre saint Thomas. De la haute montagne à la plaine, et de la plaine à la mer, la route est semée d'histoire et de légende; pas un relais qui ne soit marqué par une ruine fameuse, palais de rois, temples de dieux, forteresses tragiques. Parvenu, en longeant le Tank des Géants, jusqu'à la pointe de Mantaï, le chemin de fer continue, entre dans la mer, pour gagner l'île de Mannar qu'il traverse. 25 milles environ séparent Talaïmannar de la côte indienne. Sur le banc de sable sous-marin qui relie Ceylan à l'Inde, d'énormes blocs de rochers surgissent, que l'eau ne recouvre pas entièrement. C'est en bondissant de l'un à l'autre qu'Adam, fuyant devant l'archange, arriva jusqu'à la terre où l'exilait la colère de Dieu.

Les hommes d'aujourd'hui traversent le « Pont d'Adam » sur un petit bateau plat, qui roule affreusement. Au bout d'une heure et demie on se retrouve à terre, et dans le train. Le rail s'avance, tantôt sur un viaduc métallique, tantôt sur une bande de terre si étroite, que l'impression de marcher dans l'eau continue. De longues files d'oiseaux blancs flottent sur la lagune et montrent en s'envolant les dessous roses de leurs ailes. Le convoi s'arrête, une rumeur s'élève, que jamais encore on n'a entendue. C'est Ramesvaram, et c'est la foule des pèlerins qu'attire le grand temple, bâti sur le lieu où Rama consulta les singes d'Hanuman et se fit révéler par eux la route qui conduit à l'Ile heureuse. Le temple s'élève au bord de la mer; il date du XVIe siècle, et représente peut-être l'œuvre la plus accomplie du style dravidien.

Un défilé extraordinaire, qui dans deux ou trois jours me semblera tout naturel. Tous les âges de l'homme, toutes les races de l'Inde, en robes blanches, en manteaux noirs, en haillons multicolores. Des femmes hurlent, des enfants glapissent. Chaque famille traîne avec soi toute sa maison : literie, vêtements, cuisine. L'allure est vive, pressée; certains yeux brillent d'un éclat qui ailleurs ferait penser à la folie. Cependant cette procession s'écoule sans bousculade. D'où viennent-ils? depuis combien de jours et de semaines sont-ils en route? dans combien de sanctuaires se sont-ils prosternés? comment vivent-ils? Ce sont des pèlerins, et j'entre dans un pays où le pèlerinage est un état.

Je voulais être à Madoura pour la nouvelle lune et passer dans la Grande Pagode la nuit de prière et de fête que les récits de tant de voyageurs ont rendue célèbre. Le 23 février dans l'après-midi, j'atteignais la ville sainte. Aussitôt sorti de la gare et de son vacarme, j'entre en un calme imprévu et délicieux. Une avenue fort propre, plantée de beaux arbres, mène au *Teppa Kulam*, le Lac du Radeau. Une balustrade de granit rouge en suit les contours; au centre, dans une petite île, se dresse, protégée par un rideau de verdure, la pyramide blanche du temple, où, une fois par an, les prêtres transportent, en une procession de barques, l'image sacrée du Dieu. Les bords du lac, aujourd'hui, sont presque déserts. Entre les colonnes très ornées d'un pavillon de pierre, dort un vieux mendiant farouche, la main sur sa besace, son bâton entre les jambes. Quel-

ques vaches se promènent gravement le long de la rive, avec des airs de souveraines. Une charrette passe, secouée par le trot ridicule d'un buffle. Où donc sont passés les pèlerins ?

Une longue course à travers des jardins de palmes, de banyans et de figuiers, me ramène au cœur de la ville, dans une sorte de bazar, aux rues plus animées. Aux étalages, parmi les herbes et les fruits, s'élèvent des pyramides de jasmins et de roses; des guirlandes tressées des mêmes fleurs sont suspendues à des bâtons. Tous les parfums se noient dans une odeur fade d'huile de coco. C'est la fin du jour; au bout de la ruelle où je m'attarde, brillent de petites flammes alignées, dont les files régulières semblent monter à l'infini. Brusquement, je me trouve à l'entrée de la Grande Pagode, qu'on illumine pour la fête de cette nuit.

Un premier vestibule, encombré de marchands; puis une haute porte aux battants de cuivre massif, dans l'épaisseur duquel des milliers de petits godets ont été creusés; dans chaque godet brûle une veilleuse. Je passe le seuil, suivant la foule. La galerie où je m'engage au hasard est si démesurément haute et large, qu'en dépit des lampions et des torches, ni la voûte, ni les murs n'apparaissent; çà et là surgissent d'énormes colonnes, hérissées de figures étranges où se mêlent aux formes humaines les membres d'animaux monstreux. Un cortège de pèlerins blancs, qu'illumine la lueur d'un grand flambeau, passe comme un éclair et s'engouffre dans une chapelle. Des hommes hurlent, des vaches beuglent, des tam-tams retentissent : on croit se rapprocher du bruit, et l'on retombe dans le silence.

Entre d'immenses pylônes, un pan de ciel apparaît; l'air est frais et humide; autour d'une étendue noire, des fantômes s'agitent, on entend le clapotis de l'eau : c'est le *Potramaraï*, le Bassin des Ablutions, vaste comme un lac. Un portique en fait le tour. Sur les gradins qui descendent jusqu'à l'eau, des pénitents prient, accroupis, ou couchés sur le ventre, d'autres se purifient, des enfants nus courent sur la dalle luisante; entre les colonnes, des vêtements qui sèchent jettent sur le fond noir de larges taches pâles. Aux angles du portique, de grands plats d'étain, dressés sur des trépieds, sont remplis de poudre blanche et de poudre rouge. Quand ils sortent de l'eau, les pèlerins s'en approchent, y plongent la main et reforment soigneusement sur leur front le signe de Vichnou ou celui de Siva.

Soudain, encore une fois, tout s'éclaire. Une procession passe ; la foule se presse autour d'un éléphant couvert de pourpre et d'or ; des singes, des vaches zébus sont mêlés au cortège. Un prêtre me passe au cou une guirlande de jasmin et m'entraîne, à travers un long couloir, jusqu'à l'entrée d'une grotte où, parmi les fumées d'encens, apparaît une monstrueuse idole : sur sa tête un bonnet pointu étincelle de pierreries, au bout de six bras brillent des ongles d'or. Les dévots se précipitent, je veux les suivre : d'un geste poli, sans me toucher, deux prêtres vêtus de blanc m'arrêtent sur le seuil. Je retombe dans les ténèbres, et poursuis ma course à tâtons. Parfois une porte entr'ouverte laisse apercevoir des flammes rougeâtres, éclairant d'une lueur intermittente de fantastiques images. Des métaux brillent, des joyaux scintillent, des marbres luisent ; quels trésors se cachent dans ces chapelles, ou quel bric-à-brac ? Peu à peu la fumée se dissipe, la rumeur devient plus lointaine, et je me retrouve, sans savoir comment, dans le grand vestibule des marchands. Il est moins peuplé que tout à l'heure, et moins bruyant. Cependant quelques pèlerins attardés circulent, enjambant les dormeurs, et des enfants rôdent encore autour des étalages.

Un homme de pauvre mine s'est arrêté devant l'éventaire d'un marchand de fruits ; une fillette peureuse, presque nue, horriblement maigre, est accrochée à son manteau. L'homme choisit une noix de coco, la paye, se retourne, puis, de toutes ses forces, jette le fruit par terre. La noix éclate sur les dalles, en mille morceaux ; des enfants accourent et s'en disputent les miettes. Une main posée sur la tête de sa fille, l'homme les regarde faire. L'étrange sacrifice accompli, il s'agenouille, s'aplatit sur le sol, qu'il touche alternativement de l'une et l'autre joue, en murmurant une prière ardente. Il se relève, étreint avec passion la petite malade et trace sur son front le signe sacré ; puis, d'un pas rapide, sans rien voir autour de lui, s'éloigne avec elle, franchit la porte de cuivre et disparaît. Le vacarme des fêtes religieuses, le tumulte des processions dans les temples ou dans les bazars, je devais les retrouver souvent sur ma route ; mais cet acte de foi si simple et si émouvant a laissé dans ma mémoire, entre tant d'images extravagantes, une impression singulière, un souvenir unique.

Le lendemain matin, je retournai à la Grande Pagode. Un

guide me promena méthodiquement à travers ces cours, ces portiques et ces temples que je ne reconnaissais point. Je pus contempler à loisir les pyramides de dieux des *Gopourams*, parcourir le dédale des enceintes peuplées d'autels et de sanctuaires, et m'arrêter devant ces piliers qu'ornent à profusion des images de dieux et de démons, d'animaux et de fleurs. On me révéla les noms et l'histoire des figures monstrueuses peintes au long des murs, ou sculptées dans le granit des colonnes. Vision de beauté? non, du moins pour nos yeux; mais impression de grandeur et de puissance. Dans la salle des Mille Colonnes, on me montra tous les accessoires de la fête nocturne dont j'avais été le spectateur ahuri : instruments de musique, brûle-parfums, porte-flambeaux, harnais de gala des éléphants. Morne promenade sur le plateau et dans les coulisses, après la féerie merveilleuse. La tête farcie d'images confuses et de légendes embrouillées, je renvoyai mon guide et quittai la pagode.

Dans la rue, les petites vaches aux cornes peintes poursuivaient leur éternelle promenade, s'arrêtant parfois pour cueillir, dans la corbeille d'un marchand, le légume ou la verdure de leur choix. Au seuil des maisons, les femmes balayaient le sol, puis y traçaient à la craie ces dessins compliqués qui rendent les dieux propices. Mais comment s'assurer la faveur, comment éviter la colère de ces êtres innombrables, puissants et terribles qui ont étendu sur l'Inde leur mystérieux empire? Des pèlerins se hâtent vers la gare; les gens de basse caste qui nettoient la chaussée s'écartent sur leur passage; des mendiants accroupis tendent, non pas la main, mais un pan de leur robe. Tel frôlement, tel contact est une souillure. Avec quel soin, quelle adresse les passants que je croise évitent de me toucher!

De la terrasse du *resthouse*, qui domine les quais de la gare, je regarde les pèlerins s'agiter, aller quérir de l'eau, préparer leur repas. L'acte le plus vulgaire est un acte rituel. Un ustensile de cuisine a-t-il été heurté par le pied d'un passant, il faut qu'on le brise. Des groupes se forment, s'isolent les uns des autres : pour manger ensemble sans péché, il faut être de même caste. Des camelots circulent, criant leur marchandise : ce thé est préparé pour les musulmans, cet autre pour les hindous. Une petite buvette est réservée aux brahmanes. Les religions, dans ce pays, ont terriblement compliqué la vie...

LE PARLEMENT DE MADRAS

Le plus vieil établissement de la Compagnie anglaise des Indes orientales, Madras, est aujourd'hui une ville de plus de 500 000 habitants, dont les quartiers, coupés de jardins spacieux, se développent tout à leur aise le long d'une côte plate et sans beauté. *Mount Road*, où sont les hôtels et les boutiques de luxe, passe pour en former le centre. C'est une légende : pour aller du quartier des hôtels à la cathédrale de Saint-Thomas et à l'Amirauté, à l'Esplanade et au Fort Saint-George, où siège le gouvernement, il faut rouler trente ou quarante minutes sur des routes poussiéreuses et sous un soleil brûlant. Les routes sont si larges que les plus beaux arbres ne parviennent point à les abriter, et l'humidité de l'air rend la chaleur encore plus pénible. J'avoue n'avoir pas été fort sensible au charme de la « Marine », qui est la promenade à la mode. La vraie parure de Madras, à mon goût, ce sont les jardins, bien tracés, bien plantés, si variés et si riches qu'on en oublie quelquefois la monotonie d'une des plus pauvres et des plus laides architectures du monde.

J'avais des lettres pour lord Goschen, et c'est par lui que je devais prendre un premier et très agréable contact avec l'Inde officielle. Une avenue fleurie longue d'un demi-kilomètre, un large perron de marbre que défendent deux canons, une antichambre peuplé de Cipayes multicolores, le salon des Aides de Camp, où une courte halte s'impose, et je suis introduit dans le cabinet du gouverneur. Il s'informe avec bienveillance du but de mon voyage, de mon itinéraire, du nombre de jours que je passerai à Madras ; après quoi, nous entrons franchement dans le sujet.

— Vous avez assumé, me dit lord Goschen, une tâche bien ardue. L'Inde est un monde difficile à connaître. Une telle diversité de climats, de races, de langues, de religions, de conditions politiques, sociales et économiques! Un étranger commence par s'y perdre ; il a peine a comprendre qu'entre certains peuples de l'Inde, les différences sont plus nombreuses et plus tranchées qu'entre certaines nations d'Europe. Quand vous aurez visité une de nos provinces, comme la Présidence de Madras, il vous faudra aller voir un État indépendant, celui

du Nizam, par exemple : ainsi vous aurez des points de comparaison, et vous comprendrez mieux ce que nous avons fait, ce que nous faisons ici. Je ne vous apprendrai pas que nous rencontrons de graves difficultés. A Madras, la rivalité entre Hindous et musulmans n'a pas grande importance : les musulmans ne forment guère qu'un dixième de la population, et leur influence est encore inférieure à leur nombre. Mais nous nous heurtons à un autre obstacle : le système des castes, les querelles entre brahmanes et non-brahmanes. Mon prédécesseur, lord Willingdon, en fit l'expérience à ses dépens, lorsqu'il entreprit de fonder ici un parti national. En politique, en administration, dans l'ordre social, il faut toujours tenir compte de ces deux facteurs importants : la division en castes, et la puissance des brahmanes.

« Mon secrétaire vous ménagera des entrevues avec un certain nombre de personnalités anglaises et indiennes, que vous pourrez interroger sur les questions qui vous intéressent. Pour moi, je voudrais d'abord vous conduire à une séance du Conseil législatif, qui recommence justement ses travaux après-demain. Vous y prendrez une première idée de notre organisation politique. Je vous réserverai une place dans ma loge.

— Je remercie Votre Excellence. Y a-t-il de bons orateurs?

— Certes, et très élégants (*fluent*) ; vous en jugerez.

— Permettez-moi encore une question, monsieur le gouverneur. J'ai lu ce matin dans les journaux que vous aviez présidé hier à l'inauguration du nouveau siège de la Franc-Maçonnerie. Les francs-maçons jouent-ils ici un rôle important ?

— Oui, répond lord Goschen, et un rôle utile. Les premières Loges ne datent guère que de cinquante ans. Mais le développement a été rapide, car la franc-maçonnerie a été tout de suite très populaire parmi les Hindous. Rien d'anticlérical ou d'antireligieux dans son programme. Mais nous comptons parmi les francs-maçons de l'Inde beaucoup des meilleurs et des plus sincères partisans d'une politique d'union et de coopétion avec l'Angleterre. »

Deux jours après cet entretien, je me rendais au Fort Saint-George, où se trouve le Palais législatif. Une grande salle

toute blanche, dont les arcades s'ouvrent largement sur quatre couloirs. L'air, frais ou brûlant, entre comme il veut : vingt ventilateurs l'agitent frénétiquement au-dessus des crânes, des turbans et des calottes multicolores. Trois côtés du rectangle sont occupés par les bancs des députés, disposés en gradins. Au milieu du quatrième s'élève une vaste chaire, que surmonte un abat-voix : c'est le siège du président; les membres du Conseil exécutif occupent le premier rang à sa droite.

Le président est vêtu de noir; un petit manteau noir lui couvre les épaules; et comme il est très noir de peau, on ne lui voit de blanc qu'un faux-col et des manchettes soigneusement empesés. Pour s'adresser à l'assemblée, il se lève; tous les orateurs, qui parlent de leur place, en font autant, même pour une interruption ou une courte réplique : si bien que, dans une discussion un peu animée, on voit les deux adversaires, également pressés de reprendre la parole, l'un se levant dès que l'autre se rassied, exécuter une gymnastique assez cocasse. Questions et réponses sont imprimées avant la séance. Le secrétaire de l'Assemblée appelle à tour de rôle les auteurs d'interrogations, qui discutent avec le représentant du gouvernement sur les termes de la réponse. Au cours de ce débat, les autres députés peuvent soulever des questions subsidiaires.

Cette procédure m'a semblé fort expéditive. Les orateurs sont brefs, clairs et, pour autant que j'en puisse juger par une seule séance, assez faciles à contenter. Cependant, à plusieurs reprises, le président lui-même est intervenu pour mettre fin à une discussion qu'on jugeait sans doute inutile de prolonger. Si j'avais compté sur cette cérémonie pour me former une idée des revendications nationales indiennes, j'aurais été déçu. Pourtant, un député demanda au ministre de l'Instruction publique quelles mesures il comptait prendre en vue d'encourager l'étude de la musique hindoue dans les écoles, et de favoriser la fabrication des instruments particuliers à cet art. Sur le premier point le représentant du gouvernement répondit que la musique, sans spécifier laquelle, faisait l'objet d'un enseignement régulier dans les écoles normales de jeunes filles, et que, dans les collèges, des maîtres de musique étaient autorisés à donner aux élèves des leçons particulières. Sur le second point, le ministre déclara que, la fabrication des instruments propres à la musique

indienne ne constituant pas une branche importante de l'industrie nationale, aucune mesure spéciale n'avait paru devoir être recommandée. La réponse suscita quelques rires discrets, et l'on passa à l'ordre du jour.

Vers midi, — la séance avait été ouverte à onze heures, — le ministre des Finances se leva pour donner lecture du projet de budget. Je vis plusieurs députés se pencher de côté, comme s'ils cherchaient sous les bancs un papier égaré. Ils ramassaient tout simplement leurs sandales. J'en fis autant. Plus stoïques, deux dames, qui occupaient à elles seules la vaste tribune réservée au sexe faible, y demeurèrent. Je les observai en gagnant la sortie : l'Européenne tricotait, l'Indienne écoutait de toutes ses oreilles et regardait de toutes ses lunettes. Et j'admirai comme en tous pays, parlementarisme et féminisme offrent même visage et semblables attitudes.

C'est dans les couloirs du Parlement de Madras que je fis la connaissance de quelques-uns de mes confrères indiens, hommes courtois et cultivés. L'un d'eux voulut bien me guider jusqu'aux bureaux de l'*Indian Review*, qu'édite avec succès M. G. A. Natesan. En l'absence du directeur, retenu à Delhi par les travaux du Conseil d'État, le secrétaire de la rédaction me fit aimablement les honneurs de la maison. Il connaissait la *Revue des Deux Mondes* pour l'avoir vue bien souvent citée dans les périodiques d'Angleterre. Les vues qu'il développa devant moi sur la situation politique rejoignaient à peu près celles que m'avait exposées lord Goschen : il dénonçait lui aussi les rivalités de caste comme le grand obstacle au progrès politique et social du pays.

— Les brahmanes, m'expliqua-t-il, fondent leur privilège sur des bases religieuses très respectables. Malheureusement, ils mêlent à la tradition religieuse des préjugés aristocratiques, qui creusent un fossé plus profond entre eux et les citoyens des autres castes. Les brahmanes voudraient que les fonctions publiques de quelque importance leur fussent exclusivement réservées. Au Conseil législatif, on interpelle le gouvernement local pour savoir si tel fonctionnaire appartient ou non à la classe privilégiée. Le groupe qui a fondé et qui dirige l'*Indian Review* s'efforce d'atténuer ces distinctions et de rendre l'esprit de caste moins intransigeant. Je ne vous dirai pas que les résultats répondent toujours aux efforts. Cependant vous trouverez

une preuve de l'esprit libéral qui nous anime dans ces quelques fascicules, que je me permets de vous offrir, et particulièrement dans celui-ci, qui est notre « numéro de jubilé ». Les écrivains qui y ont collaboré sont de toutes origines : brahmanes et non-brahmanes, musulmans et chrétiens. Cet éclectisme est conforme à la devise que vous pouvez lire en tête de la revue : *Absit invidia...* »

LE GARDEN PARTY DE « GOVERNMENT HOUSE »

Revenant d'un voyage en Birmanie, le prince et la princesse de Connaught s'arrêtaient à Madras avant de reprendre le chemin de l'Europe. Le gouverneur et lady Goschen organisèrent en leur honneur une réception, à laquelle je fus convié. Une double haie de Cipayes bordait la grande allée, entièrement couverte de tapis orientaux, au bout de laquelle étaient dressés deux trônes. Comme dans les palais de cardinaux, ces trônes étaient vides et devaient le rester : néanmoins, derrière chacun d'eux, un grand serviteur noir, vêtu d'or et d'écarlate, tenait parfaitement immobile un large parasol ouvert. Debout, à quelque distance des trônes, les maîtres de la maison recevaient leurs hôtes.

Un éblouissement de couleur. Dames indiennes en grande toilette, officiers enturbannés, rajahs somptueux. Parmi toutes ces chamarrures, se détachent deux soutanes blanches, coupées de ceintures cramoisies : l'archevêque catholique et son vicaire général. Les militaires anglais sont en uniforme de gala, les fonctionnaires civils portent la redingote et le haut-de-forme gris clair; quelques prélats anglicans ont arboré le casque blanc. L'Orient et l'Occident se coudoient, sans se confondre. Comme on les voit différents, éloignés l'un de l'autre, antithétiques, pour ne pas dire incompatibles! Tout les oppose, la couleur et l'expression des visages, le costume, les gestes, la façon de marcher. Entre ces Indiens et ces Anglais, qui parlent ici la même langue, y a t-il une pensée commune? On présente un maharajah au prince de Connaught : deux grands seigneurs; mais quelle différence entre l'Oriental majestueusement drapé dans son manteau de soie, inclinant avec respect sa tête superbe, qu'orne une aigrette de diamants, et le gentleman en redingote qui lui tend une main gantée de blanc, appuyant l'autre sur sa canne?

Toutes les ressources de la courtoisie naturelle ou acquise ne raccourciront pas d'un pouce la distance qui sépare ces deux hommes en train de se saluer et d'échanger des compliments. Et les vers fameux me viennent aux lèvres :

East is East, and West is West,
And never these twain shall meet (1).

Mais voici que nous retrouvons l'Est et l'Ouest de part et d'autre d'un *court* de tennis. Car il n'est pas de fête officielle anglaise, même aux Indes, qui ne comporte une épreuve sportive, et les champions, un Anglais et un Indien, disputeront devant leurs Altesses Royales la finale d'un tournoi. Deux beaux jeunes gens, sensiblement de même taille et de même âge, tous deux joueurs excellents; la différence éclate dans les styles. L'Indien est mystérieux, sournois, déconcertant, quoique toujours correct. Sa façon de « servir » est caractéristique : impossible de deviner quelle direction va prendre la balle qui s'échappe de sa raquette. « Il a des *trucs* », me confie à voix basse un jeune Anglais, mon voisin. Son *truc* essentiel, c'est d'imposer à l'adversaire une course folle et continue d'un bout à l'autre du *court*; tandis que lui-même, presque immobile, reçoit la balle où il lui plaît, sans daigner courir après elle. Perché sur son échelle, l'arbitre, un Anglais, marque et annonce les points. Des applaudissements frénétiques, et généralement impartiaux, soulignent les plus beaux coups.

Cependant l'implacable soleil baissait à l'horizon ; les nuages, au couchant, s'illuminaient de couleurs magnifiques, et déjà les corneilles avaient mis une sourdine à leur impudent bavardage. A force de courir, l'Anglais gagna. Selon le rite, les deux champions échangèrent par-dessus le filet une poignée de main loyale, et disparurent. « J'aurais parié pour l'autre, me dit un officier britannique. Il n'y a pas longtemps que les Indiens pratiquent nos sports, mais déjà ils y excellent : ils ont l'œil vif, les muscles souples et la décision prompte. Ils jouent surtout parfaitement le cricket. Je pense aussi qu'ils seraient bons au polo; mais le difficile ici est de trouver des chevaux. J'ai fait venir l'année dernière deux poneys d'Australie; je suis en train de

(1) L'orient est l'orient, l'occident est l'occident, et jamais les deux ne se rencontreront.

les dresser. Peut-être vaudront-ils quelque chose dans un an. Ah! il faut avoir beaucoup de patience. »

Tout en écoutant ce *sportsman*, je regardais le flot des invités s'écouler vers la sortie. Une femme de petite taille, qui s'était détachée du groupe officiel, traversait la pelouse d'un pas fatigué et comme hésitant. Bien que vêtue à l'indienne, elle avait l'allure d'une femme d'Occident. « Pouvez-vous me dire qui est cette dame? » demandai-je à l'officier. Il me répondit un peu sèchement : « C'est Mrs. Besant. » Je ne m'attendais guère à rencontrer dans les jardins de *Government House* la célèbre agitatrice, l'Anglaise devenue hindoue dont on ne m'avait parlé à Londres qu'avec horreur. Le gouvernement ne l'avait-il pas fait un jour arrêter chez elle et transporter à Ootacamund, en résidence forcée? Cette mesure de rigueur n'avait pas été longtemps maintenue, et j'avais aujourd'hui la preuve que, dans les milieux officiels britanniques, si l'on ne témoignait pas plus de tendresse qu'autrefois pour Mrs. Besant, du moins lui accordait-on plus d'égards.

J'hésitais cependant à prier l'officier anglais de me conduire jusqu'à elle. Heureusement, dans un groupe d'Indiens qui se dirigeaient vers la sortie, je reconnus l'honorable C. P. Ramaswami Ayar, deuxième membre du Conseil exécutif, avec qui j'avais eu la veille un entretien. Je m'empressai de le joindre. Et c'est ainsi que je fus présenté à Annie Besant, non seulement par un hindou, mais par un brahmane. Ni le lieu ni l'heure n'étaient propices à la conversation que je désirais. « Je vous attendrai demain matin à Adyar », me dit simplement Mrs. Besant, et elle s'éloigna. Je vis alors qu'elle ne portait pas de chaussures, et qu'il fallait attribuer l'hésitation de sa démarche aux piqûres que les chaumes de la pelouse infligeaient à ses pieds nus.

CHEZ Mme ANNIE BESANT

Adyar est un village situé aux environs de Madras, sur une large rivière, dans un paysage agréable. Un grand parc entoure une maison toute blanche, qui est en même temps le siège de la Société et de la Bibliothèque théosophiques, et la résidence de Mrs. Besant. Le vaste hall où l'on m'introduit est entièrement blanchi à la chaux. Aux murs, des panneaux en haut-relief

représentent Jésus, Bouddha et quelques divinités de la religion hindoue; plus haut, les attributs et les symboles des divers cultes et croyances forment une frise continue. Dans une niche, qu'éclaire par le haut une fenêtre invisible, une femme assise, un homme debout derrière elle, Mme Blavatska et le colonel Olcott, les fondateurs de la Société de théosophie. Des Indiens vont et viennent, en silence, portant sous le bras des livres et des papiers.

Au fond de la salle, Annie Besant paraît, vêtue d'une robe et d'un manteau blancs, pieds nus. Elle répond à mon salut en joignant les mains selon l'usage hindou. Les traces évidentes d'une grande beauté se reconnaissent sur ce visage, qu'illuminent deux yeux ardents et qu'encadre une chevelure d'argent soigneusement disposée. La grâce un peu mélancolique du sourire forme avec l'énergie du regard un contraste saisissant. Elle prend place avec moi autour d'une petite table d'osier, et tout de suite me parle de sa maison, de ce domaine d'Adyar, son royaume.

— Nous avons commencé petitement. Peu à peu, des ressources nous sont venues, on s'est agrandi. Quatre cents personnes vivent aujourd'hui sur le domaine ou au prochain village, paysans, employés, domestiques. Leur vie, notre vie est simple, patriarcale.

« Nous avons commencé par ouvrir des écoles primaires pour les enfants sans caste, les petits parias, ceux qu'on nomme les *intouchables*. En fait, 70 pour 100 de ces enfants étaient atteints de maladies contagieuses. Avant de les instruire, il fallait les guérir, leur donner l'habitude de la propreté, corriger aussi la grossièreté répugnante de leurs manières et de leur langage. Une fois supprimées, ou atténuées, les tares qui faisaient d'eux, pour les autres enfants, un sujet d'horreur et de mépris, les petits parias cessent vraiment d'être « intouchables ». On les fait admettre dans les écoles publiques; souvent même ils exercent une bonne influence dans leurs familles. Les meilleurs d'entre eux sont dirigés vers l'école secondaire. Mais la plupart restent paysans. Au point de vue intellectuel, il n'y a aucune différence entre ces enfants et les enfants de caste : tous les petits Hindous ont l'intelligence éveillée, la compréhension facile; mais, entre douze et quinze ans, ils s'endorment et ne font plus de progrès.

« L'Indien est, par nature ou par tradition, bon administrateur, entendu en affaires, s'il s'agit de ses petites affaires, mais terriblement ignorant de tout le reste. Qu'on lui donne le droit de suffrage, il en usera mal. La seule notion qu'il ait du monde extérieur, il la doit à sa prière d'hindou : chaque matin il nomme, pour les bénir, les sept Villes saintes éparses dans l'Inde; ainsi se forme en lui une très vague idée de la grandeur et de l'unité nationales.

— Comment s'explique chez l'Indien, demandai-je, cette aptitude naturelle à l'administration que vous remarquiez tout à l'heure?

— Par une tradition qui remonte aux plus vieilles origines de l'Inde, répond Mrs. Besant. Des milliers d'années avant le Christ, ce pays vivait sous le régime du Village. Pensez, si vous voulez, au *mir* russe. Le village est une miniature d'État, régi par un petit conseil, où chaque chef de famille (*householder*) a une voix. Peu à peu les villages se groupent par dizaines, par centaines; et l'on voit se former des provinces, des royaumes, des empires. Mais c'est toujours le Village qui reste l'unité administrative. Les anciennes chroniques parlent d'un roi, à qui son favori, voulant établir sa domination sur un groupe de villages, demandait des pouvoirs. « Des pouvoirs ? répondit le roi, je n'en ai pas. Je ne suis que leur *protecteur*. Lorsque les bons citoyens sont maltraités par les méchants, ils m'appellent, pour les rétablir dans leur droit. »

« Ce régime millénaire et bienfaisant devait être complètement détruit par la Compagnie des Indes, qui attribua aux individus, moyennant une redevance, des parcelles de terre en toute propriété. Pour régénérer l'Inde, nous voulons rétablir l'organisation qui a fait jadis sa grandeur et sa richesse. Le projet de « Constitution pour l'Inde » que nous avons élabore et qu. sera presenté à la Chambre des communes, repose tout entier sur la restauration du Village, comme base du système administratif (1).

« Pour la résurrection de l'Inde, il ne faut compter que sur le peuple indien. Je sais bien qu'en Europe on le croit impuissant, parce qu'on ne connait de lui que ses divisions et ses fai-

(1) Ce projet est connu sous le nom de « *Commonwealth of India Bill* ». Discuté et approuvé par la Convention nationale, à Cawnpore, le 14 avril 1925, il fut envoyé en Angleterre, d'où il n'est pas revenu.

blesses. Si vous regardez de plus près, vous verrez que les musulmans sont, en général, aussi bons Indiens que les hindous, et que, dans les États indépendants, les uns et les autres s'accordent assez bien. L'harmonie est moins parfaite dans les provinces soumises à l'autorité étrangère : mais à qui la faute? Pourquoi deux religions, qui vivent côte à côte en bonne intelligence au Kachemire et dans l'État du Nizam, sont-elles constamment aux prises dans les territoires assujettis? On finira par attribuer ce désaccord à une manœuvre politique...

— On parle aussi beaucoup en Europe des chefs que s'est donnés le parti nationaliste indien, de M. Gandhi...

— M. Gandhi est un saint. Dans la vie spirituelle, il est admirable. C'est un connaisseur profond des problèmes sociaux. Mais il n'a pas l'esprit politique. Tous les individus ont à ses yeux une valeur égale; il les croit tous capables des mêmes sacrifices. Il se trompe. Plutôt encourir la confiscation d'une partie de ses biens que de payer l'impôt : c'est bon pour le riche; mais pour le pauvre, qui n'a qu'une vache et doit nourrir ses enfants?

« Nous avons avec M. Gandhi beaucoup d'idées communes. Il reconnaît comme nous que l'*intouchabilité* n'est pas imputable à la naissance, mais au genre de vie, aux mauvaises habitudes physiques et morales. Il conçoit avec clarté et sent très fortement l'unité et la communion des êtres vivants : tout être contient en soi, virtuellement, une parcelle de Dieu, qu'il lui appartient de réaliser. « Deviens ce que tu es », a dit saint Ambroise. M. Gandhi admet aussi, comme nous, l'idée chrétienne de la solidarité des fautes : le juste doit supporter une part de la peine due au péché du méchant. Encore une fois, M. Gandhi est un ascète. Mais je crains que son habileté ne soit pas égale à sa vertu.

— Alors, votre conclusion?

— Ce ne sont pas les hommes qui comptent, mais les idées. Celle qui nous inspire doit triompher. Ma conclusion, c'est que les Indiens sont parfaitement capables de gouverner et d'administrer eux-mêmes leur pays, et qu'ils disposent seuls des moyens propres à rétablir l'Inde dans sa richesse et dans sa dignité. »

Cet entretien avait duré trois quarts d'heure. Pas une fois Mrs. Besant n'avait prononcé devant moi les mots « Anglais »

ou « Angleterre ». Et pourtant, quel mépris, quelle indignation dans son accent, quand elle avait parlé des gouvernants étrangers! Qu'elle eût pris la charité pour guide, ou la haine, ou l'orgueil, l'œuvre accomplie par cette Anglaise amie des Indiens, contre les desseins de l'Angleterre, contre les préjugés de l'Inde, avait sa grandeur et sa beauté. Qu'elle eût raison ou tort, j'étais bien incapable d'en juger; mais je restais sous l'impression d'une volonté magnifique qui, sans rien ignorer des obstacles à vaincre et des risques à courir, s'était tranquillement donné pour tâche de changer la face d'un monde.

AU PAYS DU NIZAM

A Londres, sir Valentine Chirol, un des plus profonds connaisseurs de l'Inde, m'avait dit : « Réservez quelques jours pour Haïderabad : vous ne les regretterez pas. C'est le plus grand et le plus mal administré des États indépendants. » Lord Goschen me donnait le même conseil, et voici que Mrs. Besant elle-même, sans peut-être s'en douter, excitait encore mon envie de voir de mes yeux ce vieil Empire musulman, où une majorité d'Hindous parvenait à vivre en paix. Je pris un soir le train à Madras pour l'État du Nizam. La voie ferrée suit à peu près la côte de Coromandel jusqu'à l'embouchure de la rivière Krichna; après quoi, bifurquant vers l'Ouest, elle s'enfonce dans la péninsule. Lorsqu'un arrêt brusque me tirait du sommeil, j'apercevais, au clair de la lune, un bel arbre isolé dans la plaine, un bout de canal, rarement une maison, toujours la magnificence limpide d'un ciel peuplé, encombré d'étoiles. Au lever du jour, ce fut un tableau tout différent. Des bosquets fleuris de grappes pourpres et violettes alternaient avec le vert tendre des rizières et la pâleur mauve des champs de cannelle. Après tant de plaine, c'était une joie de retrouver des collines et des vallons. Un pays riant et tranquille, ce pays du Nizam, où m'accueillaient, d'un salut gauche et cordial, les gendarmes de Son Altesse, au visage brun, barbu, bon enfant, sous le turban bleu à flamme orange.

Nous montons encore, le rail serpente entre des rochers qui rappellent ceux de Ceylan; enfin, dans l'après-midi, nous atteignons le plateau sur lequel les vieux rois de Golconde établirent leur capitale. Le train s'arrête à Secunderabad, entre deux

longues files de bâtiments blancs, dont la laideur ne se cache qu'à moitié sous une verdure magnifique : le style achevé du *cantonment* anglais. Deux charrettes à bœufs me recueillent, moi et mes bagages; les douaniers du Nizam me demandent au passage si je n'ai rien à déclarer et pourquoi je viens dans leur pays; sans descendre de ma charrette, je crie : « For pleasure ! » Ils rient et me laissent passer. Une nuit paisible, une nuit toute semblable, par son silence et par ses bruits, à celles de nos campagnes, mais interrompue avant l'aurore par le claquement des canons et le tic-tac des mitrailleuses. Nous sommes ici dans un camp, et il y paraît.

Dans cet État indépendant, la présence de l'Anglais se révèle aux yeux d'abord par le grand appareil militaire. De Bolarum jusqu'au pied de la citadelle de Golconde, la campagne est semée de casernes, de champs de tir et de manœuvre. Il est vrai que la position est incomparable. Qui la tient solidement sera toujours, semble-t-il, en mesure d'empêcher toute conjonction de forces, toute coopération efficace entre l'Inde du nord et l'Inde du sud. Je ne crois pas avoir jamais vu de troupes à l'aspect moins guerrier que celles du Nizam : de beaux hommes, proprement vêtus, bien équipés; mais l'allure est molle, indolente et le visage exprime un ennui mortel; je vois encore la mine d'enterrement d'un lancier magnifique, sentinelle devant les armes. Mais ce n'est pas sur ces troupes-là que comptent les Anglais pour tenir le plateau du Deccan...

De Secunderabad, cantonnement britannique, à Haïderabad, ville indigène et capitale de l'État du Nizam, la distance est courte et la route agréable. On suit la rive d'un charmant petit lac, le Hussein Sagar, on dépasse quelques terrains de sport et quelques casernes, et bientôt apparaissent les premiers jardins d'une belle ville musulmane. N'étaient quelques détails de style hindou, on pourrait se croire en pays turc ou arabe. Des quais fleuris bordent une rivière desséchée. Une porte monumentale, flanquée de quatre minarets, s'ouvre sur la cité. On la franchit, et voilà les bazars, avec leurs couleurs, leurs parfums, et cette foule bigarrée, composite, qu'on trouvait naguère à Bagdad, qu'on voit encore à Diarbékir : des Arabes et des Turcs, des Persans et des Afghans, des Siks, des Parsis, des Zanzibarites et des gens de Boukhara. Les piétons se rangent pour faire place au cortège équestre d'un grand seigneur, dont

les armes et les bijoux resplendissent au soleil. Des femmes passent, enveloppées de la tête aux pieds dans une épaisse cagoule blanche, percée de deux petits trous pour les yeux. L'étoffe est si raide, et les cassures sont si nettes, qu'on pense à des pyramides ambulantes. Beaucoup de mouvement, mais moins de vacarme que dans les villes où domine l'élément hindou : le musulman a imposé ici son silence.

Mais comme il est moins accueillant qu'en Égypte ou qu'en Turquie! Je n'avais pas fait quatre pas dans la jolie cour de la mosquée d'Afzal, qu'un gardien sans politesse m'obligeait à rebrousser chemin. Dans la mosquée de la Mecque, les mendiants qui me faisaient cortège me protégèrent un peu plus longtemps contre la grossièreté impérieuse de l'iman, et je pus m'arrêter une minute au bord du miroir d'eau, pour admirer les tours blanches et sveltes de Char-Minar. On sent que l'Islam est ici chez lui, habitué à commander et à être obéi. Et pourtant, sur onze millions d'habitants que comptent les États du Nizam, il n'y a guère plus d'un million de musulmans. Les plus riches, grands seigneurs féodaux, vivent sur leurs terres, dans leurs châteaux; les autres sont fonctionnaires. Le souverain qui règne ici en maître absolu, — sauf les réserves imposées par un traité d'alliance avec l'Angleterre, — est un musulman sunnite; mais il compte parmi ses sujets des chiites, dont quelques-uns sont riches et influents. Les Parsis tiennent la banque et le grand commerce; les Hindous sont petits boutiquiers et cultivateurs. Enfin, à l'intérieur du pays, on trouve des païens, ceux que nos missionnaires appellent les *animistes*.

L'État du Nizam n'est pas très peuplé, mais il est très vaste: il égale en superficie l'Angleterre avec l'Écosse et le Pays de Galles. Ses richesses naturelles sont importantes et variées. Les Anglais en ont réglé l'exploitation comme suit : les matières premières, récoltées ou extraites par les soins de compagnies britanniques, sont expédiées en Angleterre, d'où elles reviennent transformées au pays d'origine. L'industrie, le commerce et le Trésor britanniques tirent annuellement un assez bon profit de l'opération, dont le Nizam et ses sujets font les frais. On a bien essayé de créer sur place quelques petites industries locales. Je fus invité à voir, en passant à Haïderabad, une « exposition industrielle », organisée au Jardin public. Il y avait là des tissus, des tapis, des cuirs, tout ce qui sert, en ces pays, à

l'habillement des hommes et au harnachement des chevaux, ni plus ni moins. Les besoins de la population sont à peu près les mêmes aujourd'hui qu'il y a mille ans, et l'on ne voit pas bien sous quelle influence ils pourraient se modifier.

Pour pénétrer dans la citadelle de Golconde, il faut une autorisation spéciale de Son Altesse le Nizam. L'aide de camp de service me remet solennellement une feuille de papier jaune, timbrée aux armes de son souverain. « Permis pour visiter Golconde... » ces mots font rêver. Et le rêve n'est point déçu. A peine est-on sorti de la ville et des jardins, que le paysage prend une étrange figure. De tous côtés surgissent, en cirques presque réguliers, des collines de granit, blocs amoncelés que couronne parfois le mur d'une forteresse. La construction fait si bien corps avec le roc, qu'on a peine à distinguer l'une de l'autre. Bientôt, dominant les hautes futaies d'alentour, apparaît la citadelle et sa triple enceinte. On passe une première porte en chicane ; à la seconde, il faut abandonner sa voiture et commencer de gravir les larges marches d'un gigantesque escalier. Pendant que je montais, un groupe de paysannes hindoues, qui sans doute avaient été faire leurs dévotions au petit temple qu'abrite la forteresse, descendaient vers la plaine : un ruisseau d'or, de rouge vif et de violet coulait de marche en marche, animant cette solitude grandiose d'un mouvement gai et imprévu.

L'ascension est longue, mais nullement monotone. Ici l'ouverture d'un bastion éventré offre une large échappée sur la campagne; là une petite porte conduit au bord d'une cave profonde : c'est un réservoir d'eau, creusé en plein granit. Les créneaux des murailles et les cimes des arbres se mêlent; des lambeaux de ciel apparaissent à travers des ogives de toutes formes, aiguës ou surbaissées. Voici des magasins à vivres, d'immenses corps de garde, des étables pour les troupeaux, toujours taillés, aménagés dans cet énorme bloc rouge, qui devait offrir en même temps à une armée, — parfois à un peuple, — toutes les ressources nécessaires à sa vie et à sa défense.

A force de monter et de tourner, on arrive au sommet, une plate-forme étroite, que couronnent quelques grands arbres; deux canons de bronze gisent dans l'herbe haute; ils ont leur légende. Un aventurier français au service du souverain de Golconde implorait son congé; pour l'obtenir, il dut hisser

jusqu'au faîte de la citadelle, — par quels moyens? on se le demande, — les deux énormes pièces que sans doute il avait fondues lui-même. Juché sur l'une d'elles, j'admire un spectacle unique au monde. Pour la première fois, j'ai l'impression d'être très loin, et comme au centre d'un fabuleux empire. Aux limites de l'horizon, des sommets bleus, presque perdus dans le ciel sans nuages. Les plaines s'étendent, coupées de lacs et de forêts, comme dans ces « vues cavalières » qui parlent si clair aux yeux. Les étangs et les *tanks* jettent çà et là des taches brillantes. Haïderabad se cache sous la voûte noire de ses jardins. Plus près, les monticules roses couronnés de fortins. Plus près encore, les constructions étagées de l'ancienne Golconde : enceintes crénelées, portes, bastions, cheminements couverts : une forêt de granit, que menace et déborde une forêt de verdure. En face de moi se dresse, « sur la plus haute tour », comme dans nos chansons, le trône énorme des rois de Golconde; et, à mes pieds, leurs tombeaux.

Un caprice oriental les a semés, ces tombeaux de rois, parmi les méandres du plus compliqué, du plus délicieux des jardins. Du canal qui l'environne, l'eau, par des machines grinçantes, monte jusqu'aux terrasses, où les orangers et les grenadiers ont peine à fleurir. Chaque mausolée s'élève sur une plate-forme, faite du même granit que la citadelle ; au-dessus de la porte, le nom d'un *Chah* ou d'une *Begun* est inscrit en lettres noires. Les tombeaux des Califes, au Caire, ont cette simplicité austère, cette netteté nue chère aux musulmans ; mais à quelle autre nécropole royale est-il donné de s'étendre et de dormir à l'ombre d'une masse aussi formidable, aussi chargée d'histoire et de légende que la citadelle de Golconde?

Au retour, le soleil déclinant rougit les sommets lointains et dore les poussières qui flottent au-dessus de la route. Avant qu'il n'ait disparu, je veux aller jusqu'à *Sarav Nagar*, la Ville des Cyprès, où depuis un siècle et demi repose M. Raymond, un Français, capitaine d'aventure. Agissant en liaison avec Lally Tollendal, cet homme intrépide et obscur, sans argent, sans appui, réussit à grouper et à armer contre la Compagnie des Indes, une troupe de quinze mille Indiens, qui tinrent longtemps l'Anglais en échec. Sur un petit obélisque de pierre grise, deux lettres sont gravées : J. R. Pas un mot, pas une date ne rappelle la grandeur d'un règne éphémère, ni les efforts d'une résistance

héroïque et désespérée. Mais, au bord de la tombe, à la place où l'on voit d'ordinaire les écuelles de lait et les guirlandes de jasmin, des mains pieuses ont déposé un bol rempli d'eau-de-vie et des cigares. C'est ainsi que, depuis bientôt cent cinquante ans, les Indiens du Deccan, sans distinction de race ou de religion, honorent et perpétuent la mémoire de « Mousram » qui leur apprit jadis à défendre leur liberté.

EN ÉCOUTANT LE PÈRE PACIFICO

Secunderabad possède une église catholique, que desservent des Pères italiens. Au moment où j'y pénètre, une douzaine de fillettes répètent à l'harmonium un *Kyrie* à quatre parties; les voix criardes résonnent dans le temple vide. A quoi peuvent bien s'employer ici les missionnaires? Le Père Pacifico veut bien me l'apprendre.

— Notre mission est fort ancienne, me dit tranquillement le bon moine, mais elle progresse malaisément. Le gouvernement du Nizam tolère notre établissement, parce que les Anglais l'ont contraint à respecter dans ses États la liberté de conscience : des garanties que nous assurait, avant la grande guerre, une sorte de régime capitulaire, c'est la seule qui nous soit restée. D'ailleurs, il nous faut compter avec la mauvaise volonté, les chicanes, l'obstruction où excellent, en tous pays, les fonctionnaires musulmans. Que de démarches, que de paperasses, que de *bakchichs*, avant de pouvoir ouvrir une chapelle ou une école !

« La population musulmane nous est franchement hostile; les hindous, selon leur caste, sont prévenants, aimables, ou simplement indifférents. Quant aux brahmanes, nous ne savons pas ce qu'ils pensent : ils restent impénétrables, et je crois plutôt qu'ils nous méprisent. Notre mission compte cependant vingt-cinq paroisses, et une vingtaine d'écoles. Celle de Secunderabad avait naguère une bonne clientèle anglaise et anglo-indienne. Mais, peu à peu, les fonctionnaires européens ont été remplacés par des indigènes; seule, l'administration des chemins de fer a conservé un état-major étranger. Cet exode des Européens nous a fait beaucoup de tort.

« Nous bénéficions pourtant du fait que nous ne sommes pas sujets britanniques. Notre indépendance est complète, nous ne

relevons que du Pape. Moi qui vous parle, je ne possède même pas un passeport italien : il y a si longtemps que j'ai quitté mon pays, et je me demande quelquefois si j'y pourrai jamais rentrer ! Être Anglais, c'était jadis une sauvegarde, un prestige, dans ce pays. Aujourd'hui, non. Il vaut mieux pour nous ne pas l'être. Ce n'est pas que le mouvement nationaliste fasse de grands progrès dans les États du Nizam ; ces gens manquent d'instruction. Mais les agitateurs nous viennent du dehors, des provinces britanniques ; ils prêchent l'indépendance et la révolte, et réussissent tout de même à faire quelques adeptes.

« En général, les hindous ne sont point partisans d'un changement, qui les livrerait sans contrôle à l'arbitraire et peut-être aux violences des musulmans; ils savent ce qui s'est passé au Pandjab. Les mahométans sont plus accessibles aux idées nouvelles ; mais ce qui réussit partout, c'est la propagande menée contre l'étranger, contre l'Européen. Il n'y a pas encore vingt ans, l'étranger, le blanc était traité avec respect, accueilli avec bienveillance dans tous les milieux. A présent, quelle différence ! De privilèges, nous n'en avons plus, et je me demande ce qui reste de notre prestige.

« Et pourtant, monsieur, les étrangers n'ont jamais fait ici que du bien. Sans l'Angleterre, où en serait ce pays ? Je vis aux Indes depuis plus de trente ans : je me rappelle l'état dans lequel j'ai trouvé le pays à mon arrivée, et je vois celui où il est aujourd'hui. Les Anglais ont mis les Indes en mesure de produire et de nourrir leurs habitants ; de paysans esclaves, ils ont fait des propriétaires; ils ont combattu la peste et prévenu la famine. Pour mesurer les résultats de leur action, il n'est que de comparer la relative prospérité des provinces de l'Inde britannique, avec les conditions précaires des États indépendants, comme celui-ci. Cette année, il a plu ; le peuple sera moins malheureux. Vienne une année de sécheresse, c'est la famine pour tous, et pour beaucoup la mort. Je n'insiste pas sur la corruption des fonctionnaires, qui dépasse ici tout ce qu'on peut voir ailleurs, ni sur la menace permanente des troubles que suscite le fanatisme religieux. Et pourtant, les quelques garanties de paix, d'ordre et de liberté dont jouissent les habitants de ce pays, ils les doivent au contrôle britannique.

« Je ne suis pas un savant, je n'ai qu'un peu d'expérience.

Mais je ne crois pas que l'Inde soit en état de se gouverner et de s'administrer elle-même. Les musulmans ne peuvent pas s'accorder avec les hindous ; les hindous entre eux sont divisés, et le régime des castes est un terrible obstacle à l'unité. Si les Anglais s'en vont, tous ces gens-ci, livrés à eux-mêmes, s'entredéchireront, et l'Inde aura bientôt fait de retourner à l'anarchie et à la misère, dont on eut tant de peine à la faire sortir. »

Le bruit s'était répandu parmi les moines, qu'un étranger était dans le parloir du couvent, qu'il parlait l'italien, avait séjourné récemment à Rome, apportait des nouvelles. Quand sonna la cloche du dîner, — je traversais déjà le jardin, — un Père courut après moi pour me dire qu'on m'attendait au réfectoire. Il me fut doux de retrouver, à quelques pas des ruines de Golconde, ce petit coin d'Europe et d'Italie. Je n'avais qu'un regret, et je l'avouai à mes hôtes, c'était d'être contraint, par la négligence d'un commissionnaire infidèle, de quitter Secunderabad et l'État du Nizam, sans avoir pu offrir mes hommages aux seules Françaises de ce pays, qui sont les Petites Sœurs des Pauvres.

MAURICE PERNOT.

(A suivre.)

VICTOR HUGO

ET LA

TRISTESSE D'OLYMPIO

(D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS)

II [1]

IV. — OCTOBRE 1837

Le 14 septembre, Victor Hugo rentre à Paris, après avoir fait un détour par Dieppe et la côte de Normandie. « Cher bonheur, vous n'avez pas duré assez longtemps (2) », gémit Juliette, en se réinstallant dans sa « cellule » de la rue Sainte-Anastase. Sur sa table, elle a trouvé des réclamations de créanciers, dont, en sa première lettre datée du « jeudi soir, 14 septembre, 9 heures et demie », elle entretient Victor Hugo : «... J'en suis effrayée : je ne sais vraiment pas comment tu en viendras à bout, mon pauvre bien aimé... Tu vas avoir à travailler tant pour moi que je ne sais pas si tes forces y pourront suffire ! (3) »

Que de luttes en perspective ! Auparavant, Victor Hugo voudrait encore se ménager un répit : quelques jours qu'il passerait aux Roches chez les Bertin ; et Juliette retrouverait les Metz. Inspirée par ce projet, elle écrit des lettres d'adoration éperdue :

« Je vous aime, vous saurez cela ; et toute la chronologie de mon amour consiste à vous avoir aimé la nuit du 16 au

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet 1926.
(2) Inédit. — (3) *Ibid.*

17 février 1833, à vous avoir adoré la nuit du 16 au 17 février 1834, à vous avoir deux fois aimé et adoré la nuit du 16 au 17 février 1835, à vous avoir trois fois aimé et adoré la nuit du 16 au 17 février 1836, à vous avoir aimé, adoré, adoré et aimé de tout mon cœur, de toutes mes forces, et de toute mon âme, la nuit du 16 au 17 février 1837. Je pourrais vous faire l'histoire de mon amour jour par jour, heure par heure, minute par minute, seconde par seconde, depuis le premier jour où je vous ai entrevu jusqu'à présent où je vous écris (1). »

Mais, comme le beau projet paraît impossible à réaliser, elle proteste contre sa vie de réclusion : elle veut reprendre son métier d'actrice, assurer elle-même son existence et celle de sa fille. A cette déclaration, Victor Hugo s'assombrit : « Tu m'aimes moins qu'autrefois, affirme-t-il, puisque tu penses à ton avenir et à celui de ton enfant. »

Juliette proteste : « Je t'aime autant qu'autrefois et même plus encore, et cependant je sens avec terreur tout mon avenir s'en aller brin à brin dans une ride au front et dans des cheveux blancs. Il me semble que je suis coupable de n'avoir pas eu plus tôt cet instinct de ma conservation... Je me fais tous ces reproches, parce que je t'aime, et que je vois combien le soin de ma vie te devient de jour en jour plus lourd... Je suis dans un paroxysme de chagrin et de découragement comme jamais je n'en avais eu peut-être (2). » (3 octobre).

C'est une « rechute », décidément, et « plus forte que les précédentes. » Le surlendemain, Victor Hugo, lui aussi, subit une dépression : « Tu paraissais bien triste et bien découragé aujourd'hui, mon pauvre bien-aimé. C'était ton tour de voir les choses de la vie en noir ! » (3).

La cause de cette subite tristesse, il n'est point trop difficile de la deviner. Victor Hugo a su que Sainte-Beuve est revenu de Suisse pour publier un nouveau recueil de vers, les *Pensées d'août;* le 2 ou le 3 octobre, il a lu dans la préface cette déclaration, obscure pour d'autres yeux, mais fort claire pour les siens : « Je me trouve avoir en ce moment deux recueils entièrement finis. Celui qu'aujourd'hui je donne, le seul des deux qui doive être de longtemps, de fort longtemps publié, n'est pas celui même sur lequel mes prédilections secrètes se

(1) Inédit. — (2) *Ibid.* — (3) *Ibid.*

sont le plus arrêtées... On ne peut toujours se distribuer soi-même au public dans sa chair et dans son sang. » Ainsi donc, Sainte-Beuve avait écrit des vers secrets, où il était question d'amour! De quel amour, sinon de la malheureuse passion qui avait bouleversé le bonheur conjugal de Victor Hugo? La dernière phrase, d'ailleurs, de cette préface, l'atteignait directement : celle où Sainte-Beuve déclarait que son nouveau recueil n'était plus, comme le précédent, inspiré « par une amitié unique et dominante... » Plus d'un vers, dans le livre, soulignait l'allusion ; et des strophes évoquaient la dernière rencontre des deux poètes sur la tombe de Gabrielle Dorval.

Faut-il s'étonner que, les jours suivants, Victor Hugo écrive des vers « noirs » qui, dans sa pensée sans doute, devaient préluder à quelque nouvelle « contemplation d'Olympio »?

> Ainsi donc, rien de grand, rien de sain, rien de pur,
> Ne sortira du cœur de l'homme, enfant des hommes! (1)

Rien de pur que l'amour... Le poète lui sourit à travers sa besogne reprise ; et voici que la rêverie de Juliette, sans cesse, le reporte aux jours les plus lumineux de cet amour consolateur. Octobre, cette année-là, est d'une douceur, d'une tiédeur incomparables : le soleil prolonge sur Paris des caresses dorées ; et Victor Hugo a refusé d'aller passer aux Roches cet automne qui a dérobé le masque de l'été : comme Juliette le lui reproche! « Si j'avais prévu le temps qu'il ferait, je t'aurais joliment pressé d'aller aux Roches. J'aurais été sûre, au moins, d'avoir mes journées dans les bois, ce qui n'est pas si bête après tout ; et puis j'aurais eu tant de bonheur à revoir *le pied du chêne* si bien décrit par vous!... J'aurais été heureuse, tandis qu'ici j'attends le bonheur qui ne vient pas souvent et pas longtemps 10 octobre (2). »

Elle jalouse le travail de son poète, cette gloire qui le lui vole ; et puis, soudain, se replongeant en son humilité, convient qu'il est juste que son amour se sacrifie à la gloire... Et le lendemain matin, pour la remercier, Hugo lui apporte quelques strophes, écloses la veille au soir pour elle :

(1) Ce début de poème philosophique devint, en 1840, la première partie de *Sagesse*, qui, dédiée au doux optimisme de Mlle Louise Bertin, termine *les Rayons et les Ombres*.

(2) Inédit.

Quand tu me parles de gloire,
Je souris amèrement...

Je ne veux pas d'autres choses
Que ton sourire et ta voix,
De l'air, de l'ombre et des roses,
Et des rayons dans les bois...

Laisse-moi t'aimer dans l'ombre,
Triste ou, du moins, sérieux :
La tristesse est un lieu sombre
Où l'amour rayonne mieux...

A peine le poète est-il parti, qu'elle éprouve le besoin de lui rédiger un remerciement lyrique :

13 octobre. Vendredi midi 1/4.

« Ce n'est pas quand tu te montres à moi dans toute ta splendeur et dans toute ta magnificence que ma bouche s'ouvrira pour te louer et pour t'admirer. Je suis trop ravie et trop étonnée pour ne pas être muette. Je sens que je t'aime plus que tu n'es grand, mais je ne peux pas te le dire. Je crois que si Dieu se montre jamais à moi, ce sera sous ta forme, car tu es ma foi, tu es ma religion et mon espoir. Je sais cependant bien que ce n'est [pas] que pour moi seule que ton beau ciel s'illumine de tant de brillantes étoiles, mais s'il est dans ta nature de rayonner sur toutes les intelligences, il est dans la mienne de t'aimer et de t'adorer exclusivement. Merci donc, mon cher bien-aimé, merci de tes beaux vers. Hier, en te demandant un petit bout de lettre à baiser, je ne pensais pas recevoir une merveille à admirer. Je demandais une perle, vous me donnez un diamant. Je ne me plains pas : surtout si la flamme de votre âme et le feu de votre génie se sont combinés ensemble pour me donner ce gage d'amour que je garderai toute ma vie, sans détourner de dessus ma pensée ni mon adoration (1)... Vous aviez bien besoin de mettre à votre esprit son beau manteau de rubis et de diamant pour faire mieux ressortir le sac de toile dont le mien est revêtu. Mais si votre génie rayonne, mon cœur brûle ; ça se ressemble toujours un peu. Et puis, si vous êtes le plus beau et le plus ravissant des hommes, moi je suis la plus aimante et la plus dévouée des femmes... »

(1) Inédit, à l'exception des dernières lignes qui suivent et qui ont été publiées par M. Louis Guimbaud, *ouvr. cité.*

L'après-midi, à la table même où, souvent, le soir, Victor Hugo s'installe pour travailler près d'elle, sur une feuille du beau papier Whatman bleu azur dont il aime se servir, elle recopie le poème; bientôt Hugo arrive; elle le lui lit, elle le lui récite; et, pour la récompenser, il improvise deux strophes supplémentaires que, successivement, il ajoute sur les deux manuscrits :

Chante ! en moi l'extase coule !
Ris-moi ! C'est mon seul besoin !
Que m'importe cette foule
Qui fait sa rumeur au loin?

Dans l'ivresse où tu me plonges,
En vain, pour briser nos nœuds,
Je vois passer dans mes songes
Les poèmes lumineux...

Pour intercaler ces vers dans le développement, il en modifie un autre; ainsi leurs deux écritures s'unissent sur le papier que Juliette, ravie, va conserver comme un talisman (1). « Elle a le cœur plein d'amour et d'extase »; elle « est au ciel ».

Son ravissement même lui rappelle ceux d'autrefois; la seconde moitié d'octobre est commencée et le soleil persiste; comme elle désirerait revoir le sanctuaire d'amour! Le lundi 16 octobre elle écrit : « Quel temps ravissant! C'est juste comme il y a quatre ans. On serait fièrement heureux dans les bois. Les rayons n'y doivent pas manquer, ni la mousse non plus (2)... Il est vrai que nous avons eu l'instinct de rester à Paris et d'être le moins possible ensemble; c'est toujours quelque chose! (3) » Dans le beau ciel d'automne, le matin du 18 octobre, quelques nuages ont glissé : «... Voici le temps qui se gâte pour nous laisser moins de regrets de n'avoir pas été aux Roches; mais, c'est égal, ce petit pèlerinage que nous projetions, il faudra le faire : ce sera charmant de revoir toutes ces chapelles d'amour, et d'y faire à chacune au moins une *station de dévotion*... (4). »

Au reste, Victor Hugo n'a paru au logis de la rue Sainte-Anastase ni le dimanche 15, ni le lundi 16... Où était-il

(1) Bibliothèque nationale. Manuscrit des *Rayons et Ombres*, pièce XXIV.
(2) Rappel des vers du 12 octobre et de ceux qui ont été cités plus haut.
(3) Inédit. — (4) *Ibid.*

donc? Juliette le sait bien ; il était aux Roches, égoïste, mais seul ; elle rumine la mercuriale qu'elle lui adressera le dimanche suivant quand il aura l'audace de renouveler l'escapade : « Pourquoi donc ne m'emmenez-vous pas comme autrefois?... Je vous aurais accompagné jusqu'à la porte des Bertin, et je serais revenue coucher à Versailles. Vous êtes bien changé pour tous ces petits détails de notre ancienne vie. Maintenant, vous aimez mieux le tête-à-tête avec Armand (1), et les coussins élastiques de sa calèche, que le tête-à-tête avec votre Juju dans un coupé de gondole peu ou pas suspendu. Je remarque ces divers changements et je m'en afflige. Plus tard, la manie d'imitation et le besoin d'être en tout pareille à vous me fera faire les mêmes progrès que vous, et, alors, nous serons parfaitement heureux, n'est-ce pas?... En attendant, vous l'êtes tout seul, à votre manière. Moi, je vous aime de toute mon âme, et *je regrette notre bon vieux temps!...* » (2).

Comme vous avez raison de le regretter, ô Juliette, trop ardente et exigeante amoureuse! « Plus tard », vous serez une dame mûre, assise auprès de lui, sur les coussins confortables d'une victoria qui vous promènera, chaque après-midi, sur la morne route d'une étroite île anglaise; éprouverez-vous plus de douceur ou de mélancolie à évoquer les jours d'extase et de gêne où, souple et légère, en votre robe de jaconas, vous étiez rudement bercée contre son flanc par les cahots de la diligence rustique? où, égratignée par les ronces, vous couriez à sa rencontre à travers les halliers et vous arrêtiez essouflée à la borne du vieux chemin de Bièvres?.. Où donc est le bonheur? Dans la fuite orageuse des jours? dans le souvenir qui n'en conserve qu'un fragile reflet? Et ce souvenir, où le trouver?

Ces questions que le dépit et l'ennui vous suggèrent vaguement, lui, votre poète, il les agite en son âme tourmentée, au sein de cette vallée où vous gémissez de n'être point sa compagne. Ce dimanche 15 octobre, ou le lundi peut-être, qui virent de si radieux soleils, dès le début de l'après-midi, il a quitté le parc des Roches : la grille franchie, il a tourné, à gauche, par le coude de la route qui, tachée d'ombre et de feuilles mortes, s'insinue entre les verts talus; il a marché dans la direction de Jouy; il a monté, à droite, par les bois, vers le

(1) Armand Bertin le fils du directeur des *Débats*, qui a tout juste l'âge de Victor Hugo et qui est pour lui un camarade. — (2) Inédit.

hameau des Metz ; il a revu le châtaignier, les clairières, les sentiers, la petite maison isolée au coin des deux routes ; par une malice du destin, les vieux Labussière en étaient absents... Il n'a pu qu'appuyer son front à la grille en bois de la petite porte, aux pieux de la clôture, aspirer de loin le parfum des dernières roses remontantes. Jusqu'au soir, pâle et pensif, il a erré...

Il était seul ; et pourtant, il avait deux compagnons invisibles, deux poètes. Lamartine, à son oreille, récitait les vers où Jocelyn conte sa visite déçue à la grotte qui jadis, le vit, avec Laurence, si heureux : et Musset lui répétait la lamentation de la *Nuit d'octobre*. Ce large poème venait de paraître dans la livraison de la *Revue* (1) que Victor Hugo avait lue le matin même chez Bertin ou, la veille, chez lui. Comment n'aurait-il point été frappé par l'anathème de Musset?

Honte à toi qui, la première,
M'as appris la trahison...

Quelle douceur devait avoir pour lui cette évocation :

Près du ruisseau quand nous marchions ensemble,
Le soir sur le sable argentin,
Quand devant nous le blanc spectre du tremble
De loin nous montrait le chemin...

Et la bienfaisance du souvenir n'apparaissait-elle pas tout entière dans cette strophe :

L'image d'un doux souvenir
Vient de s'offrir à ta pensée :
Sur la trace qu'il a laissée
Pourquoi crains-tu de revenir?
Si la fortune fut cruelle,
Jeune homme, fais, du moins, comme elle :
Souris à tes premiers amours...

Le thème ainsi indiqué successivement par Lamartine et par Musset, c'est celui qui, depuis des mois, s'ébauche dans l'imagination de Victor Hugo; de cette méditation du passé il se nourrit tantôt avec amertume, tantôt avec ivresse... A son tour de reprendre le thème, d'y verser tous les sentiments qui bouillonnent en lui, d'y résumer toute sa vie sentimentale ; au

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1837.

cours de son pèlerinage solitaire, il conçoit une grande « Contemplation d'Olympio... »

Comme Jocelyn, il a trouvé bien des changements dans les lieux témoins de son bonheur :

Nature au front serein, comme vous oubliez!

Et cependant, deux ans seulement ont passé. Que serait-ce si, suivant jusqu'aux faubourgs de Paris cette brume endormie sous des saulaies, le regard du poète remontait jusqu'à un autre vallon, celui de Gentilly, où, quinze ans plus tôt, il s'était promené avec Adèle, jeune fiancée, femme heureuse?... La petite rivière coule, ainsi, au long de ses souvenirs, la petite vallée est comme le reliquaire de ses amours...

Adèle... Mais à quoi bon se perdre aux lointains horizons? Ici, dans ce vallon étroit comme un berceau, seule l'image de Juliette l'accompagne. Deux ans plus tôt, ils allaient enlacés par cette sente... N'est-ce point leurs pas unis que le poète croit entendre à travers les feuilles? Ces deux ombres, l'une vers l'autre penchées, qui s'allongent au tournant, n'est-ce point leurs ombres? Mais non : frôlant le poète sans l'apercevoir, un couple passe, comme elle et lui deux ans plus tôt passaient, — un couple d'amoureux que le sourire ensoleillé de ce dimanche d'automne a menés jusqu'ici. Profanation!

Ton bois, ma bien-aimée, est à des inconnus!

L'anathème lancé à la Nature va devenir une plainte; elle ne se contente pas d'être indifférente : elle trahit. Elle écrase l'homme de ses apparences éternelles; car, après l'amour, la mort viendra :

Lorsque nous dormirons tous deux dans l'attitude
Que donne aux morts pensifs la forme du tombeau,

la vallée sera toujours pleine de soleil et de fleurs; mais des amours oubliées, qu'en restera-t-il? Ainsi, la méditation sur l'indifférence des choses s'élargit aux proportions d'une méditation sur la mort...

Oui, de cette promenade solitaire, le poète sent qu'une grande élégie va naître, égale à celles de Lamartine et de Musset. Des vers jaillissent; des développements s'équilibrent... Comment conclure? L'oubli, c'est le grand problème. L'oubli des choses, l'oubli de la mort. On vit pourtant; comment? en luttant

contre lui ; en sauvant du passé tout ce qui peut aider à édifier l'avenir... L'homme doit-il se soumettre aux choses, ou les vaincre?... Olympio, l'énergique et le volontaire, ne peut pas hésiter... La conclusion de son élégie, il l'entrevoit, vers la fin de sa promenade, — neuve, originale, tirée du fond même de son cœur et de ses entrailles, — une conclusion qui ne doit rien à Lamartine ou à Musset, et qui résume son expérience sentimentale; il terminera par l'apothéose du souvenir humain :

Eh bien ! oubliez-nous, maison, jardin, ombrage !
Ceux que vous oubliez ne vous oublieront pas !...

Ainsi ébauchée au cours d'une lente et solitaire promenade, la grande élégie fut écrite les cinq ou six jours suivants. Conçue dans la solitude, c'est aussi dans le recueillement le plus complet qu'elle fut mise au point. Par une sorte de pudeur que tous les poètes comprendront, Victor Hugo, d'abord, n'en parla point à Juliette : même il ne lui dit rien de son pèlerinage... Elle continue, tous ces jours-là, de supplier qu'il l'accomplisse avec elle : « Il me semble, écrit-elle le vendredi 20 octobre, à midi trois quarts, qu'il fait, en ce moment, un bien beau temps pour faire notre petite excursion dans la vallée de la Bièvre?... Si vous n'en profitez pas, le froid et la pluie nous empêcheront bientôt : et alors nous regretterons inutilement de n'avoir pas profité de ces derniers beaux jours (1). »

Et, le lendemain, « samedi 21 octobre, à une heure et demie de l'après-midi » : « Vous dites que vous lisez mes lettres, et pourtant jamais vous ne répondez aux nombreuses questions que je vous adresse dedans. Par exemple, quand irons-nous aux Metz, dans le Val du Diable, et sur les montagnes *aux ocres déchirés par la pluie*? Vous gardez le plus profond silence sur ces questions et sur bien d'autres aussi intéressantes (2) ».

Le soir, cependant, vers cinq heures, Victor Hugo est venu, pour une rapide visite, rue Sainte-Anastase : il s'est chauffé, tout frissonnant, au premier feu d'automne ; car, ce jour-là, le temps a changé ; il fait subitement « un froid noir et triste », et Juliette a dû « ouvrir sa cheminée »... En tisonnant, le poète confie à son amie qu'il achève des vers sur leurs anciennes excursions dans les bois ; mais elle donne moins d'attention à

(1) Inédit. — (2) *Id.*

ses paroles qu'à « sa petite mine et triste et fatiguée » : « Tu as beau faire le vaillant, lui écrit-elle quelques minutes après son départ : tes fatigues te trahissent et je crains plus que jamais que tu ne sois à la veille d'être malade par trop de travail (1) ! »

Tellement est intense la contemplation intérieure d'où le grand poème est en train d'éclore! C'est ce soir-là que Victor Hugo en met au net le manuscrit, qu'il date, sous le dernier vers : « 21 octobre 1837 ». Le lendemain dimanche, invité de nouveau par les Bertin, il ne paraît point chez Juliette, qui se plaint de son abandon : «... Si vous aviez un bon cœur, vous m'auriez laissé comme dédommagement les vers sur nos anciennes promenades à lire et à copier. Je me serais transportée avec plus de joie dans nos chers souvenirs. Tandis qu'à moi toute seule je me promène tristement dans nos rendez-vous, aussi découragée que lorsque vous ne veniez pas me rejoindre : absolument comme aujourd'hui (2) » !...

Un espoir, cependant, la soutient : Mme Hugo vient de s'absenter pour quelque temps : le poète va quitter, lui aussi, Paris, s'installer, quelques jours, avec son amie, à l'auberge de Jouy ou de Bièvres. Or, le lundi 23 octobre, dans l'après-midi, il annonce que Mme Hugo est rentrée subitement ; et Juliette gémit : « J'avais si bien fait mes dispositions pour prendre avec toi quelques journées heureuses qu'il m'est dur de les voir renverser tout d'un coup et sans pouvoir m'y opposer... Qu'est-ce donc qui vous a pris de ne pas me laisser lire ces vers après lesquels je soupire depuis que vous les avez commencés? Vous auriez dû me les laisser lire, et puis me les lire ensuite vous-même, pour me faire sentir les endroits que vous supposiez que je n'aurais pas compris. En vérité, vous devenez de jour en jour plus absurde et plus difficile à vivre (3) »... Pour se consoler, ce soir et le lendemain, elle relit les « admirables beaux vers » qu'il lui a adressés dix jours plus tôt : « Mais rien ne peut suppléer à toi, pas même tes chefs-d'œuvre. Je te l'ai déjà dit une fois et je me suis attiré de vifs reproches; mais, dussé-je me les attirer encore, je te répéterai que rien ne remplace la lumière de tes yeux, le son de ta voix, le souffle de ton âme. Je ne dis pas pour cela que je n'ai pas un grand bonheur à lire et à baiser chaque mot écrit de ta chère petite

(1) Inédit. — (2) *Id.* — (3) *Id.*

main ; mais rien n'est comparable à la sensation d'un seul de tes cheveux sur mes lèvres (1). »

Docile à cette pathétique objurgation, Victor Hugo vint enfin ce soir du mardi 24 octobre ; et il vint avec son nouveau « chef-d'œuvre » : les « vers sur leurs anciennes promenades », que Juliette, depuis quatre jours, s'impatientait d'attendre. En arrivant, il déposa sur la table, comme une offrande, le manuscrit (2) qu'il avait établi le soir du précédent samedi. Ce n'était point le brouillon même de ses vers : qui ne sait, d'ailleurs, qu'un poète, souvent, compose et enregistre, au hasard de l'inspiration, sur des feuilles éparses, sur les premières feuilles que rencontre sa main ? C'était assez l'habitude de Victor Hugo. Il réunissait ensuite les fragments d'un poème sur un ou plusieurs feuillets qui en formaient une mise au net.

Le premier texte de l'élégie remplit, ainsi, sept feuillets d'un papier bleu azur, de format presque carré; les feuillets ont été assemblés par le poète, deux par deux, pendant sa studieuse veille, et numérotés de sa main dans l'angle supérieur gauche; ils contiennent seulement cent cinquante-quatre vers quand Hugo commence de les lire à Juliette : quelques-uns déjà portent des corrections dans les interlignes (3)... Elle, cependant, écoute avec respect le majestueux prélude :

Les champs n'étaient point noirs, les cieux n'étaient pas mornes...
Non, l'aube souriait dans un azur sans bornes.

Hugo explique-t-il que, dans sa pensée, cette négation répond à Lamartine ? C'est dans un paysage d'automne déjà presque hivernal que celui-ci avait placé la visite de Jocelyn au sanctuaire de l'ancien amour... Au moins, Juliette pouvait-elle comprendre que le rayonnement des choses allait rendre plus douloureuse la constatation de leur indifférence.

(1) Inédit. — (2) Ce manuscrit a été remis à la Bibliothèque nationale en 1916 par les héritiers de M. Louis Koch, neveu et héritier lui-même de Juliette Drouet; il a été alors interfolié sur onglets entre la page 175 et la page 176 du volume contenant les autographes de *les Rayons et les Ombres*.

(3) Ces corrections sont de celles qu'un poète accomplit définitivement ou se propose à lui-même en faisant une première copie de son brouillon primitif. Les unes, — les moins nombreuses, — remplacent un texte raturé ; les autres, écrites au-dessus du texte primitif, ne sont que des variantes, montrant que l'auteur hésite entre deux « leçons » ; et, parfois, c'est la « leçon » primitive qu'il a choisie et conservée dans le poème imprimé.

Il chercha le hameau, la maison isolée,
La grille d'où l'œil plonge en une oblique allée
Aux bordures de buis;
Il marchait et voyait, dans ce vallon sauvage,
Se dresser à chaque arbre, au bruit de son passage,
L'ombre des jours enfuis (1).

Là, le lecteur s'arrête : il a mis sur son papier : *Le vent.* C'est l'amorce d'une strophe qu'il écrira peut-être. « Te souviens-tu ? dit-il à la belle écouteuse : ce doux vent qui sur le plateau des Metz nous caressait avec lenteur? L'autre jour, il semblait balancer nos souvenirs dans ma mémoire... » Puis il continue :

Il contempla longtemps les formes magnifiques
Que la nature prend dans les bois pacifiques...

Et il entame le douloureux inventaire :

Nos chambres de feuillage en halliers sont changées !

Les arbres ont été abattus; usée, la borne du chemin, par

Les chariots pesants qui reviennent le soir...

La forêt ici défrichée ; agrandie là-bas. Juliette, alors, interrompt : « Et cette fontaine où tu me fis un jour un si joli compliment, en disant que mes doigts transformaient l'eau en perles?.. Et la vieille route pleine de sables et de cailloux, où tu disais que mon pied tout petit riait à côté de ton grand pied?... — Hélas! close la fontaine par un mur ; tu n'y boirais plus aujourd'hui; et la route est pavée... — Tu ne l'as pas dit dans tes vers ! — Eh ! bien ! nous le dirons... » Hugo trace une double croix sur son papier, et reprend sa lecture... Avant le développement final (2), il marque une pause ; il explique

(1) L'examen du manuscrit montre que Hugo avait écrit d'abord :

... en une oblique allée,
Le jardin, les fossés ;

et sans doute, au sixième vers, *L'ombre des jours passés.* Il s'est arrêté, pour se corriger, après avoir copié jusqu'au troisième vers de la strophe.

(2) La dernière partie de ce développement paraît avoir été trouvée et rédigée par Victor Hugo au dernier moment. Les trois dernières strophes, depuis

Quand notre âme en rêvant...

sont écrites d'une autre encre, d'une écriture un peu plus serrée que les précédentes, sur un espace qui avait été laissé en blanc et qui a failli se trouver trop étroit. Elles ont été transcrites de la même main qui a jeté, après la dernière, la date « 21 octobre 1837 ».

le sens profond du poème ; il montre l'amour se nourrissant de souvenirs plus encore que d'espoirs, souvenir lui-même et réconfort pour la vieillesse, où il brille, pur flambeau ; il enseigne l'œuvre purificatrice de la mémoire ; il souligne comment il a voulu célébrer la supériorité du souvenir humain sur l'inerte matière...

Juliette admire... La grande portée du poème la dépasse un peu ; elle en comprend surtout la première partie, les « vers sur nos anciennes promenades »... A cette trop vaste élégie, dont elle fut sans doute la première inspiratrice, mais qui aboutit à la glorification de l'Amour et du Passé, — d'un amour et d'un passé, où elle sent bien qu'une autre, obscurément, peut participer aussi, — comme elle préfère des vers faits à sa mesure, tels ceux du 12 octobre dernier, des vers composés exactement pour elle, et qui ne sont rien de plus qu'un aveu et un soupir d'amour !... Pour ceux-ci, elle a écrit une longue lettre enthousiaste, et un remerciement presque lyrique ; pour le trop large poème, où son amant disparaît à ses yeux sous la splendeur d'Olympio, elle n'écrira demain qu'un compliment assez bref. Une jalousie instinctive sommeille sous cette ombre de réserve...

Elle n'en sollicite pas moins avec impatience les additions promises. Bientôt (1) Hugo les inscrit au revers de deux des feuillets. La strophe sur « le hameau » et « la maison isolée » est remplacée par celle-ci, un peu moins directement évocatrice :

Il chercha le jardin, la maison isolée,
La grille d'où l'œil plonge en une oblique allée.
Les vergers en talus (2)...

Une strophe nouvelle fait sentir le frémissement de

Ce doux vent qui, faisant tout vibrer en nous-même,
Y réveille l'amour.

Au revers de la page suivante (3), Hugo recopie soigneu-

(1) Ce soir-là même, ou l'un des jours suivants ?... Ces additions, en tout cas, ainsi que plusieurs corrections de détail, et la dédicace en tête du poème, sont d'une encre et d'une écriture un peu différentes.

(2) Ces « vergers en talus » qu'il faut chercher sans doute aux pentes du coteau descendant vers Jouy, il est impossible de les apercevoir de la maison des Metz.

(3) Sur un autre revers de feuillet, deux pages plus loin, Juliette, par erreur avait écrit elle-même au crayon le mot « folâtre », qui résumait pour elle toute la strophe qu'elle aimait, et que Victor Hugo y recopia d'abord, et puis ratura pour la reporter à sa juste place.

sement encore deux strophes, d'une jolie préciosité ; l'une sur la fontaine où

Folâtre, elle buvait en descendant des bois;
Elle prenait de l'eau dans sa main, douce fée,
Et laissait retomber des perles de ses doigts...

L'autre, sur

...la route âpre et mal aplanie
Où, dans le sable pur se dessinant si bien,
Et de sa petitesse étalant l'ironie,
Son pied charmant semblait rire à côté du mien...

Et, dans ce dernier vers, il ne fait que transcrire les compliments dont il emplissait ses lettres à l'adresse du pied mignon venu vers lui par les mauvais sentiers de la vie. « Je baise vos petits pieds et vos grands yeux ! (1) » Combien de fois cette formule, il l'a variée déjà, combien de fois, pendant plus de trente ans, il doit la varier encore !

Et puis, ayant inséré les additions promises, il relit son poème; il en essaie encore les sonorités sur son oreille ; certaines, il les corrige d'un trait de plume ; pour d'autres, il hésite : il écrit, dans l'interligne, une variante : entre les deux textes, il choisira plus tard. Dira-t-il, comme il avait écrit d'abord :

Que peu de temps suffit pour changer toutes choses !

Ou bien :

Faut-il si peu de temps pour changer tant de choses?

De même laissera-t-il :

Nos chambres de feuillage en halliers sont changées...

Ou mettra-t-il, — pour *feuillage*, — *verdure*, qu'il écrit au-dessus ?... — Le vers sur les charrettes de foin qui heurtent la borne de la route lui semble un peu lourd :

Les chariots pesants qui reviennent le soir...

Une épithète heureuse lui vient à la pensée, sans doute par une lointaine réminiscence de Lamartine, qui avait écrit :

J'aimais les voix du *soir* dans les airs répandues,
Le bruit lointain des chars *gémissant* sous leur poids (2)...

(1) Inédit.
(2) Lamartine, *Préludes* (*Nouvelles Méditations*).

Il écrit dans l'interligne, mais sans rien raturer :

Les grands chars gémissants qui reviennent le soir.

Vers heureux, vers évocateur, qui résume tous ses devanciers : on voit que, pourtant, il ne s'imposa point tout de suite, impérieusement !

Une simple touche agrandit superbement un trait destiné à devenir fameux : la simple substitution de *champs* à *bois* élargit jusqu'à une profondeur d'horizon, dont l'humble vallée de Bièvres était dépourvue,

...les formes magnifiques
Que la nature prend dans les champs pacifiques (1).

Quelques corrections encore (2)... La pièce paraît au point. Soigneusement, le poète compte les vers de son texte définitif : il en inscrit le total : 168, après le point final. Puis, dans l'angle supérieur gauche de la première feuille, il trace en biais cette dédicace : *pour ma Juliette*, suivie de l'indication : *écrit après avoir visité la vallée de Bièvres en octobre 1837*. De titre, point. Lorsqu'au mois d'avril 1840, il dressera, sous ce mot latin, *Peracta* (poèmes achevés), la liste des pièces prêtes à entrer dans son recueil nouveau, *les Rayons et les Ombres*, il y notera seulement encore : *Bièvres-168 vers*. Mais déjà ce titre avait désigné, dans *les Feuilles d'Automne*, un poème consacré au domaine des Roches. Il fallait le modifier. C'est seulement sur le manuscrit destiné à l'impression, ou, peut-être même, sur l'épreuve, que surgit le titre illustre : *Tristesse d'Olympio*.

De son nouveau recueil Victor Hugo, comme d'ordinaire, apporta rue Sainte-Anastase le premier exemplaire, paré de la même dédicace que celui des livres précédents : « *Premier exemplaire, à toi, mon ange bien-aimé* » (3) ; pas une allusion, dans

(1) Encore Hugo a-t-il eu un repentir : il a récrit *bois* dans l'interligne, et l'a, finalement, raturé...

(2) Celle-ci, entre autres, très heureuse

Nous vous comprenions tant! Doux, attentifs, austères,
Tous nos échos s'ouvraient si bien à votre voix !...

au lieu de :

Nous étions sur la terre
Deux échos si rêveurs pour vos bruits et vos voix !...

(3) Communiqué par M. Eugène Planès.

cette épigraphe, aux vers inspirés par Juliette que les *Rayons et les Ombres* contenaient si nombreux (1). Peut-être Victor Hugo conservait-il, sourdement, quelque rancune à sa maîtresse; c'est le mardi soir 24 octobre qu'il lui a porté, lu enfin, et commenté son grand poème; dans les deux lettres qu'elle lui griffonne le lendemain, elle n'en parle qu'une fois, et rapidement, et comme par prétérition. De « beaux vers », c'est bien sans doute; mais pour Juliette tous les vers de Victor Hugo sont beaux, et très beaux seulement ceux où, sans ambages ni symboles, il lui dit : « Je t'aime »; une promenade à Bièvres, comme ce serait mieux!

« J'en reviens encore... à notre chère petite vallée, et à nos bois si charmants. Je voudrais y faire une excursion. Vos beaux vers ont encore développé ce besoin davantage et je serais bien heureuse de faire avec vous un nouvel état des lieux (2). »

Les changements, elle n'y croit pas, ou guère: si Victor Hugo n'a pas su tout retrouver, c'est qu'il a mal cherché : « Je suis sûre que je retrouverais plus que toi tous les endroits où nous avons été si heureux. Aujourd'hui aurait été un bien beau jour pour cette expédition. Le soleil est beau et chaud. Quel dommage que vous ne soyez pas disposé! Je vous assure pourtant que nous aurions très bien fait dans le paysage (3). »

Mais Victor Hugo, évidemment, ne voulait point accomplir encore ce pèlerinage à deux; par suite de quel scrupule, ou de quel raffinement de pudeur? La Juliette de 1837 lui semblait-elle si différente de celle de 1835? Ou bien, dans ces lieux pour lui consacrés, n'admettait-il que le murmure intérieur de sa méditation et l'harmonie apaisée des choses?

Bientôt, la fin des beaux jours vint enlever à Juliette tout prétexte de lui rappeler sa promesse méconnue. « Voici la triste saison des affaires arrivée, écrit-elle le 31 octobre, c'est-à-dire le froid, la pluie, le vent, la neige. Il faut que l'amour reste engourdi sous tout cela, comme la sève de l'arbre jusqu'au printemps prochain (4). » Avec le froid, tous les soucis reviennent; et plus cuisants que tous, ceux des dettes à payer, de l'argent à gagner : « Hélas! nous sommes pauvres comme Job » (5), avoue tristement une lettre du 29 octobre.

(1) Dans la liste : *Peracta*, Victor Hugo a soin de compter à part les vers faits pour Juliette : il en trouve 842.
(2) Inédit. — (3) *Id.* — (4) *Id.* — (5) *Id.*

Chaque année, Juliette, obstinément, réclama de revoir sa vallée ; chaque année, Victor Hugo, obstinément, refusa de l'y reconduire. En 1845 seulement, il céda : le 26 septembre, Juliette et lui prirent, comme jadis, la diligence de Bièvres et, après avoir salué « leur » église, remontèrent à pied jusqu'aux Metz. Pendant ce pèlerinage (1), Juliette employa toutes les puissances d'illusion que le cœur de la femme tient en réserve, à démentir les constatations mélancoliques de la *Tristesse d'Olympio* : « Dieu, écrivait-elle, à peine rentrée, s'est chargé de mettre un sceau sur tous les trésors d'amour que nous avons enfouis là : il nous les a gardés. »

Elle les énumère, et sa lettre, d'instinct, fait l'antithèse aux strophes du poète attristé : c'est l'*Allégresse de Juliette* : « Rien n'était changé en nous et autour de nous. C'était le même amour ardent, dévoué, doux et triste, dans nos cœurs. C'était le même soleil d'automne, et le même ciel sur nos têtes. C'était la même image dans le même cadre. J'aurais donné dix ans de ma vie pour être dix minutes seule dans cette maison qui, depuis onze ans, garde si pieusement notre souvenir. »

Elle aussi, elle voulut « tout revoir » : « Il m'a fallu faire des efforts surhumains pour ne pas accomplir des folies devant cette jeune fille qui nous montrait si indifféremment cette maison que j'aurais voulu acheter au prix de la moitié de ce qui me reste à vivre. Enfin, grâce à la profonde ignorance où elle était de nous, elle ne s'est doutée de rien, et nous avons pu emporter chacun une petite relique de notre bonheur passé (2). »

Du poète trop enclin peut-être à accuser la nature, ou de la femme trop prompte à en exalter la fidélité, — qui donc avait raison ?... Olympio seul a bien vu l'importance du problème que la fuite du temps et la soif du bonheur obligent chacun de nous à résoudre. Les menus changements survenus en deux ans dans sa vallée, peut-être il les avait exagérés ; c'est qu'ils symbolisaient pour lui tous les outrages des ans. Avec Lamartine, Olympio les déplore. Ne lui reste-t-il donc qu'à se désespérer ?... Non ; puisqu'il découvre dans le souvenir, par qui le passé revit et se transfigure, l'élément substantiel du bonheur :

(1) L. Guimbaud, *ouvrage cité*, p. 83. — (2) *Ibid.*

Toutes les passions s'éloignent avec l'âge...
Mais toi, rien ne t'efface, amour, toi qui nous charmes...

C'est le sentiment qu'un an après avoir lu la *Tristesse d'Olympio*, Musset développera dans sa pure et confiante lamentation :

Un souvenir heureux est peut-être sur terre
Plus vrai que le bonheur...

A cette conclusion, virile et réconfortante, qui dresse l'homme vainqueur au-dessus des choses passagères, c'est toute son histoire sentimentale qui a poussé Victor Hugo. Sa femme, ainsi, n'est point tout à fait absente de la *Tristesse d'Olympio* : nul doute, cependant, que Juliette n'en soit la principale inspiratrice. Dans la petite maison des Metz, en 1834 et en 1835, les deux amants ont, minute à minute, effort par effort, créé les souvenirs, non pas seulement heureux, mais nobles, dont leur amour pour vivre avait besoin; ainsi, lentement, s'est formée dans l'esprit du poète cette idée, que par le souvenir, l'homme triomphe du temps. Dès la fin de 1837, peu de semaines après avoir conçu la *Tristesse*, il écrit à Juliette : « Toujours nos deux cœurs pleins de tendresse et pleins d'extases; et voilà cinq ans! Notre amour est solide comme ce qui a vécu, et frais comme ce qui vient de naître. Il me semble qu'un tel passé répond de l'avenir (1). » Les années suivantes, il constate : « Autrefois, il n'y avait entre nous que l'avenir : maintenant il y a le passé, et quel passé que le tien, ma pauvre amie! Cinq années d'amour, d'abnégation, de dévouement, de résignation et de courage... (2) » Ou encore : « Nous avons beaucoup souffert, nous avons beaucoup travaillé, nous avons fait beaucoup d'efforts pour racheter aux yeux du bon Dieu ce qu'il y avait d'irrégulier dans notre bonheur, par ce qu'il y avait de saint dans notre amour. Aujourd'hui, il y a déjà tout un grand passé que nous pouvons nous rappeler, moi avec joie, toi avec orgueil... (3) »

En 1845, enfin, peu de mois avant de consentir le suprême pèlerinage à Bièvres, Olympio décerne, à lui en même temps qu'à elle, cet étonnant témoignage : « Je veux que tu sois heureuse pour deux raisons, parce que tu es bénie de Dieu, parce que tu es aimée de moi. Oui, mon doux ange, Dieu là-haut,

(1) Inédit. — (2) *Id.* — (3) *Id.*

moi ici-bas. » Et puis, ce cri : « Tu es vraiment une femme choisie : que peut-il te manquer (1) ? » Dieu — lui — elle ; entre eux trois la chaîne d'or, la chaîne magique du souvenir ; quel plus beau et plus logique aboutissement pour la *Tristesse d'Olympio* ? Le souvenir, qui transfigure le passé, donne à l'homme, dans l'amour heureux qui se continue, un avant-goût du paradis : en vieillissant, Victor Hugo le déclare pieusement à Juliette : « Rien ne peut rompre maintenant le lien de nos cœurs sur la terre et le lien de nos âmes dans le ciel. L'autre vie sera pour nous la continuation de celle-ci dans plus de lumière... (1849). Le jour où nous entrerons dans cette vie qu'on appelle la mort, notre chair tombera, et, il ne restera que des âmes, ton âme, la mienne faisant un seul rayon de l'œil de Dieu (2). »

Le souvenir, ainsi, ce n'est rien de plus que l'âme qui s'épure, et qui se survit. D'avance Victor Hugo, croyant aux compensations d'une autre vie, que la vie présente élabore, répond au morne désespoir de Leconte de Lisle dans l'*Illusion Suprême* et à son gémissement :

Qu'est-ce que tout cela qui n'est pas éternel?

***

A cette apothéose du souvenir, on sait que les générations poétiques qui suivirent ne s'associèrent pas. La mémoire, au lieu de purifier le passé et de l'ennoblir, leur parut en exaspérer les souffrances, en grandir et en renouveler les erreurs. Baudelaire gémit :

J'ai plus de souvenirs que si j'avais mille ans...

Verlaine :

Souvenir, souvenir, que me veux-tu?

Et Henri de Régnier souhaite l'oubli de l'amour :

Car la forme, l'odeur et la beauté des choses
Sont les seuls souvenirs dont on ne souffre pas...

L'âme d'aujourd'hui est devenue plus complexe, en effet, plus nuancée, plus flexible et plus rétractile ; la mélancolie romantique s'y prolonge en mille résonnances discordantes,

(1) Inédit. — (2) *Id.*

mais y retrouve-t-on toujours ce goût de l'énergie et de l'action, cet optimisme obstiné que dissimulaient mal les lamentations et les pleurs de nos plus grands aïeux ?

C'est à quoi l'on peut réfléchir en se confiant par un bel après-midi d'été, à la route étroite qui, parmi l'ombre et la verdure, sinue au-dessus de la rivière de Bièvres. Dans la vallée, au milieu du bourg, « l'humble église » ouvre toujours son « cintre surbaissé » à la méditation du promeneur; plus loin, à flanc de coteau, le chiffre du vieux Bertin s'enlace encore à la grille du domaine des Roches : si la demeure a été modifiée, du moins subsiste intact, avec le caprice de ses allées profondes, avec la fraîcheur de son étang et le mystère de ses bosquets, le parc qui vit méditer le poète, soupirer sa femme, et jouer ses quatre enfants, le parc où Juliette, officiellement du moins, ne fut point admise ; quelques pèlerins privilégiés durent, l'autre été, à l'obligeante courtoisie de la propriétaire actuelle des Roches de pouvoir y attarder leurs pas.

Sur le plateau enfin, la modeste maison des Metz est debout, à la croisée des deux routes. Une main pieuse apposa, voilà douze ans, contre l'un de ses murs d'angle, une plaque où se lisent le nom du poète, et deux de ses strophes ; mais, hélas! les orties foisonnent au bord du petit jardin ; des ronces obstruent les allées : sur la façade, où s'accroche une maigre vigne, un volet pend et grince au gond rouillé. La porte reste close... Qu'importe?... Deux ombres sont là, murmurantes, enlacées, deux ombres transfigurées qui glissent sur la route, qui planent au-dessus des talus, qui emplissent le tranquille paysage...

Sortilèges des beaux vers! Prestiges du souvenir! N'est-il point vrai que par vous triomphe la fragilité de l'homme, que votre charme vainc les trahisons des choses, et qu'en de rares minutes — ô miracle! — vous suspendez le temps?

MAURICE LEVAILLANT

MONSEIGNEUR AUGOUARD

EXPLORATEUR ET MISSIONNAIRE

II [1]

L'ÉVÊQUE DES ANTHROPOPHAGES (1890-1921)

I

En ces années 1891 et 1892 où le P. Augouard, porteur cette fois d'une crosse et d'une mitre, rejoignait ses sauvages diocésains, l'Afrique faisait mine de se barricader contre les blancs. L'explorateur Crampel était assassiné par les Arabes dans le Haut-Oubanghi ; l'explorateur Fourneau voyait périr tous ses compagnons sur les bords de la Sangha; le lieutenant de Poumayrac était tué et mangé, avec dix soldats noirs et trente-cinq porteurs, en ce point même de la vallée de l'Oubanghi où Mgr Augouard projetait d'installer une mission nouvelle : sur le Haut-Congo, une caravane belge était anéantie par les anthropophages, qui, avec un raffinement de cruelle lenteur, coupaient, rôtissaient, mangeaient devant ses propres yeux les deux bras du chef du convoi, avant d'achever de le tuer. « On ne dira pas, écrivait Mgr Augouard au sujet de cette abominable consommation de chair blanche, que mes diocésains ne désirent pas s'unir à nous! Le seul ennui, c'est que ces vilains cannibales aient encore l'audace de trouver les blancs trop durs! » Autour de Brazzaville et de Linzolo, les Ballalis s'agitaient, tiraient des coups de feu, parfois mortels pour les auxiliaires

Copyright by Plon-Nourrit et Cie, 1926.

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet.

de la Mission ; et Mgr Augouard savait qu'en cas de soulèvement, quelles que fussent pour l'instant leurs protestations d'amitié, les indigènes n'épargneraient personne, « car l'amour du pillage, prévoyait-il, l'emporterait sur toute autre considération ».

Ainsi s'accumulaient, pour le nouvel évêque, les motifs d'inquiétude. Il se sentait à la merci d'une révolte qui serait une orgie de massacres, ou de quelque embûche tendue par un anthropophage affamé; mais c'était sa maxime, sa force, sa grâce d'état, de poursuivre son programme, tranquillement, avec une sereine vaillance, comme s'il devait survivre à ces périls.

Il avait décidé que, dès 1892, Brazzaville aurait, pour soigner les malades, élever les orphelines, préparer la conversion des femmes noires, quatre sœurs de Saint-Joseph de Cluny; il leur construisait des bâtiments en briques, et, le jour venu, envoyait le P. Remy les chercher à Loango, pour ce long « chemin de croix » de cinq cent cinquante kilomètres qui devait les mener à destination. Le chemin de croix durait vingt et un jours, adouci par l'accueil cordial, presque affectueux déjà, que les femmes indigènes de la vallée du Niari faisaient aux Sœurs, lorsque celles-ci s'arrêtaient pour camper. « On eût dit, commentait Mgr Augouard, que ces pauvres femmes sentaient, d'instinct, la réhabilitation qui leur était apportée par les religieuses. Ne ferais-je pas autre chose pendant mon épiscopat, ce serait déjà une grosse affaire d'avoir amené pour la première fois des Sœurs au centre de l'Afrique. » Quelques mois s'écoulaient, et ces religieuses mangeaient l'hippopotame et l'éléphant « comme de vieux missionnaires » ; l'évêque, pour fumer la chair de ces pachydermes, édifiait bientôt ce qu'il appelait le « fumoir » des Sœurs. Et dans cette soixantaine de fillettes, rachetées de l'esclavage, dont elles se faisaient les éducatrices, il saluait avec émotion les futures mères d'une Afrique nouvelle.

Il avait décidé que sans délai Brazzaville aurait une cathédrale : en peu de mois, quatre cent cinquante mille briques sortaient du four, et le bon maître maçon qu'était Mgr Augouard surveillait leur alignement, faisait dresser les charpentes, placer les toitures.

Il avait décidé qu'il entreprendrait l'étude des langues indigènes parlées dans son vicariat : il en étudiait d'abord six, puis il en découvrait douze autres, assez expert en certaines d'entre elles pour que les noirs lui donnassent ce sobriquet : « le blanc

qui parle aussi vite que la petite antilope remue le bout de la queue ».

Il avait décidé que sur le Haut-Oubanghi, au cœur même de la barbarie, des postes nouveaux s'échelonneraient; il allait, en 1893 et 1894, les fonder.

II

Remontant l'Oubanghi avec le P. Remy, les échos qu'il recueillait, tant sur la rive française que sur la rive belge, ressemblaient à des sonneries d'alarme. Dangereuse était l'hostilité des Bandjos, mais plus dangereuse encore leur amitié : car, sous le masque de leur sourire, leurs dents demeuraient gloutonnes. Lorsque les gens du village de Mokéké, qui avaient voulu, quelque temps auparavant, dévorer le P. Allaire, venaient jouer avec la croix épiscopale de Mgr Augouard, il les sentait discrètement frapper ses mains et les entendait penser, tout haut, que cette chair blanche « devait être bien bonne avec des bananes ». Pour venir dire à de telles populations : « Dieu vous aime et je vous aime », il risquait, presque chaque jour, d'être noyé dans les rapides du fleuve : il semblait que l'hostilité de la nature s'unît à celle des mœurs, pour tenter de le mettre en recul.

Mais ses regards de pitié, comme dix-neuf siècles plus tôt ceux de son Maître, s'attardaient sur les enfants. Ceux-ci lui paraissaient prêts à venir, et désireux de venir : que fallait-il de plus pour qu'il restât, et qu'il allât à eux? A destination de Brazzaville ou de Linzolo, ces enfants de l'Oubanghi formaient bientôt un double cortège. Il y avait ceux que les chefs confiaient aux missionnaires pour les élever : « Je suis heureux, déclarait Mgr Augouard, d'avoir les fils des chefs de ces terribles Bandjos, et j'espère que par eux nous pourrons acquérir une influence morale dans le pays. » Et d'autres enfants aussi suivaient l'évêque, petits esclaves de la veille, que, moyennant un peu de poudre, un fusil, quelques étoffes, il avait pu retirer des mains de ces mêmes chefs, au moment où ils allaient être mangés. Ceux-là suivaient tout épouvantés, craignant que ces blancs qui les achetaient ne les réservassent à quelque marmite, tout comme les chefs Bandjos. « Que Dieu enfin ait pitié de ces peuplades si sauvages et si misérables! » soupirait

Mgr Augouard. Et sous le toit de Brazzaville ou de Linzolo, des enfants dont les uns, quelques mois plus tôt, semblaient destinés à dévorer les autres, apprenaient qu'ils étaient frères, et que cette fraternité commandait impérieusement un changement de menu.

Mgr Augouard, rentré de Banghi à Brazzaville à la fin de mars 1893, reprenait, au début de 1894, la route de Banghi pour établir définitivement, aux environs de ce poste, la mission de Saint-Paul des Rapides. Quelques fils de chefs, revenus de Brazzaville avec lui, commençaient, dans l'Oubanghi, une vive propagande pour les missionnaires. « Je crois, écrivait-il, que nous n'avons plus rien à craindre dans ces immenses villages. » Il s'y promenait sans armes, à la stupéfaction des officiers et fonctionnaires français, qui ne pouvaient « croire à un pareil revirement de la part des indigènes ».

De fait, le revirement n'était encore que superficiel. Le goût de la viande humaine ne pouvait disparaître en quelques mois, et l'enfant noir qui demandait à un missionnaire pourquoi le commandant du poste voisin, voulant châtier la rébellion de son père, l'avait fusillé au lieu de le manger, traduisait en ses propos tout un atavisme qui serait lent à abolir. « Pourquoi avoir perdu toute cette bonne viande? insistait l'aimable enfant. Ce commandant, trop bête! » Trop bête, apparemment, de n'avoir point suivi l'exemple de ce noir que Mgr Augouard rencontrait, et qui était en train de vider de sa cervelle un crâne humain transformé en écuelle. « Laissons parler le blanc, disaient entre eux les Bandjos, et ne le contredisons pas, de peur qu'il ne se fâche et ne nous fasse mourir. Quand il sera parti, nous pourrons faire ce que nous voudrons. »

Ces propos laissaient prévoir des déceptions graves; et leur langage, hélas! devenait plus significatif encore, lorsqu'ils croyaient honorer Mgr Augouard en regrettant sincèrement de n'avoir rien réservé, pour lui, de la bonne viande humaine dont ils avaient déjeuné le matin. « Dieu vous bénisse! » disait-il aux indigènes. Et ceux-ci de répondre par ces souhaits imprévus: « Enivre-toi tous les jours... Tue tous tes ennemis... Puisses-tu avoir beaucoup de femmes!... Puisses-tu voler sans être vu! » Vœux bien cordiaux, mais qui révélaient l'abaissement moral. Il était si difficile, pour les missionnaires, d'être complètement compris! Un chef bigame annonçait à

Mgr Augouard : « J'ai fait comme tu m'as dit, je n'ai plus qu'une femme, la moins méchante des deux. — Alors, demandait l'évêque, tu as renvoyé l'autre? — Non, je l'ai mangée. »

Il eût été singulièrement imprudent à Mgr Augouard de ne point tenir à distance, la nuit, de pareils voisins, par une circonspecte défensive : c'eût été risquer, comme il l'écrivait, de « passer au pot-au-feu ». Mais, du moins, la première étape était franchie : les noirs laissaient venir les blancs, causaient... Un de leurs chefs, Bétou, qui considérait comme un grand honneur de « manger de la viande qui parle », disait à l'évêque : « Veux-tu être mon frère de sang? » L'évêque alors d'accepter : parmi l'assourdissante rumeur des tam-tams, on leur faisait à tous deux une légère incision au bras, pendant qu'ils mâchaient de la noix de kola : les deux filets de sang étaient mélangés ; désormais, ils étaient frères, pour toujours... Au grand banquet de l'anthropophagie, Bétou, peut-être, inviterait encore Mgr Augouard comme convive, mais il ne le désignerait pas comme victime ; leur fraternité s'y opposerait. L'âme noire, à défaut d'une discipline, bien lointaine encore, allait-elle donc commencer de s'ennoblir en trouvant quelque charme à certains effluves d'humaine sympathie?

Mgr Augouard ne voulait pas que ces rapides auxquels la mission de Saint-Paul empruntait son nom marquassent pour son action une sorte de *Finisterre;* il les franchissait avec le P. Rémy, et deux cents kilomètres de marche ou de navigation l'amenaient à Ouadda, chez les Banziris, où il choisissait un terrain pour la future mission de la Sainte-Famille, réservée à la direction du P. Moreau. « Les Banziris, pronostiquait-il, ne ressemblent en rien aux Bandjos, et cette nouvelle mission sera certainement la plus facile de tout le vicariat. » Le pays des Bandjos cessait d'apparaître comme un gouffre sans fond, où bouillonnaient tous les mauvais instincts de la sauvagerie ; il faisait avenue vers d'autres terres où régnait une atmosphère plus douce, vers des pays où l'on ne mangeait pas l'homme, où l'on se contentait de le vendre aux anthropophagés voisins.

L'évêque de ces Bandjos et de ces Banziris, dans l'été de 1894, était à Rome, aux pieds de Léon XIII. « Est-il vrai, questionnait le Pape, que vos noirs se mangent encore entre eux? — Oui, très Saint Père, et tous les jours. » Le Pape observa que l'Église ne possédait pas encore de saints martyrs

qui eussent été mangés : « Eh bien ! Saint Père, s'écria Mgr Augouard, je tâcherai de commencer. — Ah ! mais non, répondait vivement Léon XIII, je ne veux pas, vos diocésains ne nous laisseraient pas de reliques. »

Cet évêque dont la vie tout entière, par son insécurité volontaire, par son audacieux esprit d'aventure, semblait ressusciter les initiatives des tout premiers apôtres, cet évêque qui reliait à l'altitude de la colline Vaticane les bas-fonds de la plus primitive barbarie, conquérait l'imagination de Léon XIII. Le Pape avait le sens de ce qui était grand : un Augouard, un Lavigerie, étaient pour lui des hommes symboliques en qui s'incarne un nouvel élan de l'histoire; il se plaisait à les écouter, à les exaucer. Lorsque, deux ans plus tard, Mgr Augouard reprendra le chemin du Vatican, il sera chargé par M. Hanotaux, alors ministre des Affaires étrangères, de confier au Pape les susceptibilités de la France, légitimement désireuse que, dans les territoires du Tchad devenus français, les postes de missionnaires soient confiés à des Français. « Pour une fois que la République a raison, répondra Léon XIII, il ne faudrait pas lui donner tort », et satisfaction sera accordée à la France. Mgr Augouard, revoyant M. Hanotaux, conclura, de cette expérience, à l'opportunité de la présence auprès du Pape d'un cardinal français de curie : avant que le siècle ne s'achève, la suggestion portera ses fruits.

III

« Précédant le plus souvent nos explorateurs, s'avançant dans les régions barbares de l'Afrique, la croix d'une main, le drapeau national de l'autre, Mgr Augouard a conquis à la civilisation et à la France un territoire équivalent à trois fois celui de la mère patrie, et on peut le qualifier hautement de grand Français, parce qu'il n'a jamais séparé ces deux cultes par excellence : Dieu et patrie. » Ainsi parlait Jules Simon, en 1895, commentant au Cirque d'Hiver, dans une grande assemblée, la couronne civique que venait de décerner à Mgr Augouard la Société d'Encouragement au bien.

L'évêque allait justifier ces paroles en tournant ses regards et ses conquêtes vers une autre partie de son vicariat, jusque-là plus délaissée, la vallée de l'Alima. On était à la veille de

l'inauguration, sur territoire belge, du gigantesque chemin de fer congolais, qui, dès 1896, épargnait aux missionnaires, entre la première cataracte et Tumba, cent quatre-vingt-dix kilomètres de marche, et qui devait, en 1898, leur épargner les deux cents kilomètres restants, entre Tumba et Brazzaville. « Vous pourrez prendre des billets Poitiers-Brazzaville aller et retour », écrivait le P. Augouard à sa mère. Le rapprochement des distances paraissait suggérer des fondations nouvelles : en 1897, à peine convalescent d'une fièvre hématurique qui l'avait, trois mois et demi durant, mis aux portes du tombeau, le vicaire apostolique de l'Oubanghi remontait l'Alima, jusqu'à neuf cents kilomètres de Brazzaville, pour installer une mission. « Voilà au moins un diocèse où il y a de quoi se remuer ! » s'exclamait-il. Il trouvait là des indigènes qui lui paraissaient ne ressembler en rien aux féroces Bandjos de l'Oubanghi ; il les sentait « plus timides ». La mission de l'Immaculée-Conception était créée. « Je suis plus ému que je ne voudrais le faire paraître, avouait-il, car enfin les trois courageux apôtres que j'y laisse pourraient être massacrés sans que je pusse en avoir la moindre nouvelle ; et ce n'est que dans six mois, au retour du bateau, qu'ils auront quelque contact avec la civilisation. »

Cette pensée de leur isolement l'obsédait, le peinait, lorsque, les ayant quittés, il redescendait sur le *Léon XIII* la longue vallée de l'Alima. Il lui semblait urgent qu'entre eux et Brazzaville une autre mission fît chaînon : il en délimitait le terrain ; elle serait séparée de Brazzaville par deux journées de navigation, et d'avance il annonçait qu'elle s'appellerait Sainte-Radegonde. Le Poitiers d'aujourd'hui expédiait au Congo ses apôtres ; et la plus jeune des chrétientés congolaises, qui devait être définitivement fondée au début de 1899, se reliait au Poitiers mérovingien, par le marrainage de Radegonde, fleur de civilisation latine et chrétienne soudainement éclose sur le tronc rugueux d'une autre barbarie. Dans ces « Enfers » où l'archevêque Fénelon plaçait avec quelque désinvolture les personnalités chrétiennes pour les faire converser à la façon des païens, quel piquant sujet de *Dialogue des Morts*, qu'une rencontre de Radegonde avec le bon poète Fortunat, félicitant sa chère abbesse du beau lot de sauvages qu'au bout de treize siècles un prêtre venu du Poitou voulait lui amener comme féaux, dans une église de bambou,

tout entourée de manguiers, d'orangers et de mandariniers!

Cette fructueuse expédition de l'Alima fut la dernière gloire du *Léon XIII*. L'utile petit vaisseau devait s'humilier, rentrer dans la pénombre; un nouveau *Léon XIII*, beaucoup plus grand, allait lui succéder. On espérait qu'il serait prêt en novembre 1897; mais dans une embuscade dont les porteurs étaient victimes, quelques pièces importantes de cette formidable ferraille disparaissaient. Il fallut plusieurs mois pour les remplacer; enfin, au lendemain de l'Ascension de 1898, Congo, Alima, Oubanghi, ouvraient leurs flots au nouveau *steamer* conduit par Mgr Augouard. Le petit *Léon XIII* dépossédé de son monopole, — ce petit *Léon XIII* si acclamé dix ans plus tôt, — était débaptisé : le nom que désormais il porterait n'était autre que le pittoresque surnom dont l'admiration des noirs désignait depuis longtemps Mgr Augouard : « *Diata-diata*, vite, vite. »

IV

Les premiers journaux de bord du nouveau *Léon XIII* purent enregistrer deux occasions mémorables où il fut mis au service de la France. M. Gentil, le vaillant explorateur du Tchad, avait à la mission de la Sainte-Famille, dans le Haut-Oubanghi, sa base d'opérations : le *Léon XIII*, en août 1898, acheminait vers ce poste le remplaçant intérimaire de M. Gentil, un contingent de miliciens, et tout un chargement; puis, en mai 1899, il y ramenait M. Gentil lui-même, qui par une action décisive allait bientôt libérer du joug du sultan Rabah la région du Chari (1).

A cette même date, la France émue, anxieuse, se mettait aux écoutes, pour surprendre, derrière la ceinture des déserts, les échos de l'expédition Marchand : on apprit un jour que cette expédition avait atteint le Nil, et qu'il ne lui restait que cent vingt soldats sénégalais et huit officiers français. Le capitaine Julien et cent cinquante tirailleurs, destinés à la rejoindre, piétinaient à Brazzaville, faute de moyens de transport. Sur un simple désir marqué par le ministère des Colonies, Mgr Augouard se fit leur pilote jusqu'aux rapides de

(1) Voir, outre la correspondance de Mgr Augouard, Gentil, *la Chute de l'Empire de Rabah*, p. 110 et 291-293 (Paris, Hachette, 1902).

Banghi. Naguère, à Paris et à Brazzaville, il était demeuré sous le charme du capitaine Marchand, « de sa figure énergique, de ses yeux francs et de sa vivacité d'allures »; la croix de chevalier de la Légion d'honneur dont s'ornait sa soutane était celle-là même qui avait auparavant décoré l'uniforme de Marchand, et qu'un jour à Brazzaville le capitaine avait solennellement remise à l'évêque, voulant le remercier, disait-il, d'avoir « si bien travaillé pour la France ». Le travail se poursuivait en cet automne de 1898 où l'évêque acceptait l'honneur et la peine de transporter à son bord, en tenant lui-même le gouvernail, les renforts dont le capitaine avait besoin. Ces renforts qui, de Banghi, s'acheminaient vers Fachoda en escomptant l'éclat d'une gloire, allaient connaître sur le chemin l'âpreté d'une déception. Quelques mois plus tard, ils revenaient à cette mission de la Sainte-Famille d'où Marchand, naguère, aurait voulu emmener le P. Allaire comme aumônier de son expédition (1) : ils avaient dû faire volte-face, à mi-route, par égard pour les protestations de l'Angleterre. « Je laisse à penser, écrivait Mgr Augouard, si les blancs étaient enchantés de cette promenade inutile et des rudes privations qui en avaient été la suite. »

Le XIXe siècle touchait à sa fin : il semblait à Mgr Augouard que la France reculait, que l'Église n'avançait que lentement, et c'étaient là pour lui, sur l'horizon du prochain XXe siècle, deux nuages de tristesse. Le recul de la France, il le constatait, aussi, dans cette vallée de l'Ogooué, naguère ouverte à notre drapeau par les pressentiments prophétiques et l'inflexible courage de Brazza. L'administration, pour raisons financières, avait dû rappeler du Haut-Ogooué les miliciens qui y séjournaient; les indigènes y redevenaient les maîtres absolus. « C'est une situation vraiment lamentable après vingt ans d'occupation française », grondait Mgr Augouard. Par surcroît, sous l'influence de certains courants politiques, les frottements se multipliaient entre les missionnaires et l'autorité civile : qu'ils demandassent une indemnité pour la réparation d'un bateau prêté à l'État, qu'ils souhaitassent une concession de terrain, ou qu'ils fissent remarquer l'onéreuse injustice de certains impôts dont on voulait grever leurs œuvres, les conversations

(1) Galinand, *le Père Allaire missionnaire au Congo*, p. 149 (Poitiers, Oudin).

qui s'engageaient, et qui le plus souvent finissaient, à la longue, par la victoire de Mgr Augouard, provoquaient des heurts qui révélaient, chez certains fonctionnaires, un manque de cordialité. « Que de belles et grandes choses, persistait à dire l'évêque, on pourrait faire dans la colonie, si les deux pouvoirs civil et religieux pouvaient marcher la main dans la main! Dans tous les cas, ce n'est pas nous qui refuserons jamais notre concours à cette œuvre patriotique et civilisatrice. »

Aucune amertume, aucuns procédés discutables, ne pouvaient induire ce missionnaire à cesser de collaborer avec la France, pour les progrès de la civilisation chrétienne. Lorsqu'il constatait que la difficulté croissante des communications entre Libreville et Franceville empêchait le vicariat apostolique du Gabon de desservir aisément ce dernier poste, tout de suite il acceptait de s'en charger, en songeant au « nombre de chrétiens qui se seraient infailliblement perdus par la retraite des missionnaires ». « C'est la mission catholique, proclamait-il fièrement, qui relève l'honneur du pavillon français dans ce coin perdu de l'Afrique; malgré le démon et ses suppôts de toutes nuances, le bien se fait, et nous travaillons toujours à faire aimer Dieu et la France. » La colonie s'était déclarée impuissante à occuper Franceville : la Mission y suppléait.

Mais ce surcroît de labeur, quelque imprévu qu'il fût, n'empêchait pas Mgr Augouard d'ouvrir le xxe siècle en réalisant, dans la vallée de l'Alima, son projet de fondation d'une mission Saint-François Xavier, entre Sainte-Radegonde et Likéti. « Quand j'aurai établi la mission de Saint-François, disait-il en 1899, il faudra s'arrêter, et laisser le reste pour celui qui viendra après moi. » S'arrêter, qu'était-ce à dire? En était-il capable? Une telle activité ne s'arrête qu'avec la vie; et dans les vingt et un ans qui lui restaient, il devait fonder encore, à Bétou dans le Haut-Oubanghi en 1910, et puis, en 1914, à M'bamou, non loin de Brazzaville, deux nouveaux postes de mission.

Autour de lui, en onze ans, vingt-sept missionnaires étaient morts à la tâche; l'aumône qu'en 1901 lui faisait l'administration pour l'entretien de ses treize écoles, de ses dix-huit instituteurs blancs, de ses vingt sous-maîtres indigènes, de ses huit cents écoliers noirs, ne dépassait pas le chiffre humiliant de cinq mille six cents francs; l'afflux des Européens à Brazza-

ville faisait monter le prix des vivres et aggravait singulièrement les dépenses de la Mission; les missionnaires, parfois, étaient eux-mêmes victimes du mécontentement provoqué, parmi les populations indigènes, par l'arrivée des concessionnaires blancs; dans le bassin de l'Alima, où la tribu commerçante des Bafourous se sentait menacée dans son monopole commercial par les nouveaux trafiquants européens, deux confrères de Mgr Augouard étaient blessés. Et là-bas, dans l'Oubanghi, le duel de l'Évangile et de la barbarie demeurait indécis. Le P. Allaire avait l'impression que, dans l'intérieur des terres, aux alentours de Liranga, les réjouissances publiques comportaient encore des sacrifices humains (1). On avait, au début de 1898, pour déshabituer les Bandjos de manger l'homme, tenté d'acclimater chez eux des bœufs, des vaches, des chevaux, inconnus dans ces parages : par une ironie douloureuse, le Frère Séverin, qui cherchait une route pour leur amener ces animaux, périssait dans un guet-apens, et était mangé. A mesure que Mgr Augouard les étudiait, il constatait que leurs assassinats et leurs gloutonneries n'étaient parfois qu'une vengeance : d'un village à l'autre, on se guettait pour se tuer, pour se dévorer; l'anthropophagie créait l'anthropophagie, comme le péché crée le péché. « Pendant plus de dix ans, écrira plus tard Mgr Augouard, on ne put naviguer dans l'Oubanghi sans voir un ou deux hommes de l'équipage passer à la marmite des cannibales ». C'était pour des apôtres une chagrinante nécessité, que celle de se faire protéger par des fusils et de se tenir, ouvertement, sur le pied de guerre ou tout au moins de défensive, à l'instant même où sur le pont du bateau, devant un autel, leur geste liturgique élevait vers le ciel l'hostie de paix.

Mauvaise volonté des blancs, mauvaise volonté des noirs, rien ne décourageait Mgr Augouard. Ses ressources diminuaient; les missionnaires de Brazzaville allaient bientôt être forcés, pour vivre, de faire des briques et de vendre les plus beaux fruits de leurs jardins; il se réjouissait pourtant, si paradoxale sa joie pût-elle paraître, que le chiffre de ses écoliers noirs, en 1905, atteignît quatorze cents. Sous un tel chef, les missionnaires n'étaient pas disposés à quitter leur poste. « Ils sont, avait dit

(1) *Le Père Allaire*, p. 132-135.

Léon XIII, le paratonnerre de la France »; l'évêque leur rappelait ce mot, estimant qu'alors même qu'ils désespéreraient de l'Afrique, ils ne pourraient point désespérer de la France.

V

Sans beaucoup de résultats immédiats, le *Léon XIII* et le *Diata-Diata*, durant les premières années du XXe siècle, parcouraient sans trêve les deux mille kilomètres de route navigable que déroulaient le Congo et ses affluents. « Et l'*Imitation* qui dit que ceux qui voyagent souvent se sanctifient rarement! observait plaisamment Mgr Augouard. Me voilà bien arrangé! » Cela l'amusait, aussi, d'expliquer que sur son vapeur il disposait, lui, de cinquante chevaux, tandis que les plus importants évêques, en France, n'en possédaient que deux. Et ces boutades distrayaient l'âpreté quotidienne de son labeur.

Il fallait qu'il fût debout dès quatre heures et demie du matin, pour faire allumer les feux par les chauffeurs, pour faire embarquer par l'équipage les dix-huit mètres cubes de bois que l'on avait dû ramasser sur terre, durant la nuit. A six heures on levait l'ancre. La nature alors faisait silence, et les matelots aussi : ils se reposaient de la corvée de bois, en dormant. Les missionnaires profitaient de ce bref recueillement des hommes et des choses, pour un peu de méditation.

Un petit repas à sept heures et quart, puis, à onze heures et demie du matin, on déjeunait : des poules étiques, quelques fruits, du manioc en guise de pain, formaient le menu, à moins qu'aux jours précédents un hippopotame, une antilope, un singe, ne se fussent approchés trop indiscrètement du bateau, et qu'un coup de fusil n'eût meublé le garde-manger. Vers quatre heures du soir, on se dirigeait vers la rive, pour faire choix d'un mouillage : sous les yeux de Mgr Augouard, on préparait l'huile pour graisser la machine le lendemain, et l'on mettait dans cette huile un peu d'émétique ou d'ipéca, afin d'épargner aux noirs la tentation de l'utiliser pour leur cuisine; on allait chercher dans la forêt le combustible qui serait scié la nuit suivante, pour alimenter la machine (1).

A certaines heures il fallait utiliser les pirogues, ou bien

(1) Voir sur ces navigations le livre de P. Remy, *le Catholicisme et la vapeur au centre de l'Afrique* (Poitiers, 1901).

faire, sur les troncs d'arbres encombrant la rivière, des prodiges d'équilibre : le contre-maître Bouïali, un enfant de la Mission, qui disait après son baptême : « J'ai faim de Dieu », veillait à ces moments-là sur Mgr Augouard, installant à sa proximité les lianes qui lui permettraient de se tenir d'aplomb sur ces ponts improvisés et branlants.

Dans cette atmosphère de monotonie et de périls, les jours succédaient aux jours, et beaucoup de besogne s'accomplissait. Besogne cartographique : la carte fluviale de l'Oubanghi, carte en quarante feuillets, que publiait en 1907 Mgr Augouard, relevait pour la première fois les passes de ce fleuve, sur plus de six cents kilomètres; plus tard, il donnait, avec le P. Leray, la carte fluviale du Congo, et méritait un grand prix de la Société de géographie de Paris. Besogne médicale : les premières études sérieuses sur la terrible maladie du sommeil furent faites, sur place, par des médecins que pilotait et qu'aidait Mgr Augouard. Besogne religieuse, enfin : car l'activité même de cette flottille embryonnaire permettait d'installer des catéchistes dans les villages intermédiaires entre deux stations de mission; on les déposait, en passant, pour qu'ils fussent, à longue échéance, les premiers défricheurs du terroir païen, jusqu'au jour où le missionnaire, à son tour, débarquerait. Lorsque Mgr Augouard, pour confirmer, mettait pied à terre dans quelque station de mission, il pouvait interpréter comme un signe de bienvenue pour le Christ la pittoresque parade de guerriers armés de longues sagaies, qui lui rendaient les honneurs « comme l'eussent fait, disait-il, les majestueux pompiers de France, mais sans pouvoir, et pour cause, mettre le petit doigt sur la couture du pantalon ». Et bien qu'il ne s'exagérât point la portée de ces manifestations, il apparaissait à Mgr Augouard que ce *Léon XIII* et ce *Diata-Diata*, qui périodiquement mettaient l'évêque en contact avec ses tout petits noyaux de chrétiens et avec la vaste population païenne des régions avoisinantes, préparaient utilement l'avenir.

VI

Le patient et tenace lutteur, dans le rapport qu'en janvier 1920 il adressera à la congrégation romaine de la Propagande au sujet de son vicariat, expliquera très nettement :

« Pendant près de quinze ans (de 1890 à 1904), on sembla travailler en vain. Nos dépenses, nos travaux, nos sueurs ne paraissaient produire aucun résultat, et nous étions près d'abandonner la lutte. Tout à coup un mouvement extraordinaire porta ces tribus féroces vers la religion catholique. »

Il suffit de feuilleter ses lettres, entre 1904 et 1909, pour voir ce mouvement s'ébaucher, se préciser, se précipiter. « L'évangélisation marche bon train, écrivait-il dès 1904 au sujet de la région de Brazzaville, et même les simples dimanches la cathédrale est trop petite. Si on pouvait m'envoyer les églises vides de France? » La cathédrale apparaissait plus étroite encore, en cette nuit de Noël 1906, où l'on devait parquer dans un coin six cents enfants noirs, pour laisser plus de place aux adultes des tribus voisines et aux nombreux baptisés de la veille. « Chaque soir, de tous les côtés de la ville, notait Mgr Augouard, on entend le catéchisme répété en commun. Les noirs se réunissent par tribus, et les Pères vont de l'une à l'autre assemblée pour s'assurer que la doctrine a été fidèlement enseignée par les catéchistes. » Ici c'était le catéchisme en batéké, et là le catéchisme en bangala, ailleurs en bandjo, ailleurs en bakongo; tous les dialectes de la côte et la plupart des dialectes de l'intérieur s'essayaient à traduire le *Credo :* « Ah! s'écriait l'évêque, si nous avions le don des langues, notre besogne serait simplifiée singulièrement! ». La compagnie de messageries fluviales du Congo voyait soudainement de grands vides se produire parmi les noirs de son personnel : c'est que la première communion les appelait, et qu'ils n'y voulaient point renoncer, dussent-ils perdre toute leur paie. A Brazzaville, en 1909, s'organisait une œuvre de jeunesse, pour plus de deux cents jeunes noirs; on décidait en 1910 d'agrandir de moitié la cathédrale.

Dans la sombre région de l'Oubanghi, les progrès étaient à l'avenant. Autrefois, constatait l'évêque en 1909, « la navigation de l'Oubanghi était excessivement dangereuse, à cause de la férocité des populations riveraines qui cherchaient toujours un bon fricot de chair humaine. Aujourd'hui tout danger a disparu, et aucune alerte ne vient plus rompre la monotonie du voyage. Autant naviguer sur la Seine ou même sur l'Orne. » Partout, dans les villages de cette région, on demandait avec instance des missionnaires, ou tout au moins des catéchistes.

Hier encore, dans la correspondance de Mgr Augouard, les récits tragiques abondaient : on eût dit que ses courses apostoliques dans l'Oubanghi le promenaient à travers des traînées de sang. A présent tout était changé : l'accent demeurait aussi sincère, l'allure aussi vivante et les détails aussi précis; mais à l'évocation de scènes atroces, humiliantes pour la déchéance humaine, avaient succédé, brusquement, nombre d'anecdotes attachantes sur la spiritualité noire, annonciatrices d'un rapide relèvement.

Les correspondants poitevins de Mgr Augouard s'intéressaient à Kouassé, l'intrépide chasseur, qui, mortellement blessé, disait au missionnaire : « Quand tu auras soigné mon âme, tu pourras penser à mon corps. » Ils s'intéressaient à Kanaka, l'ancienne « chéfesse » de village, achetant par l'abandon de ses fétiches la dignité de catéchumène, et deux ans plus tard, par l'affranchissement de ses esclaves, la dignité de baptisée, puis devenant la « chéfesse », la contre-maîtresse, des jeunes femmes recueillies à la mission, et tout de suite, parmi elles, populaire et respectée, avec sa grande pipe, avec sa jolie petite baguette, qu'elle appelait « la paix du ménage ».

Comment lire, sans sourire et compatir tour à tour, l'émouvante histoire de la petite Kalouka? On l'avait rachetée, tout enfant, dans l'Oubanghi; venue chez les sœurs à Brazzaville, elle s'en allait, à dix-huit ans, dire à Mgr Augouard : « Je veux être religieuse. — C'est sans doute, interrogeait le prélat, parce que tu veux avoir un costume plus joli? — Non, monseigneur, vous m'habillerez comme vous le voudrez. J'ai remarqué que, quand les Sœurs viennent nous conduire aux champs, elles sont malades, elles ont la fièvre, parce qu'elles ne sont pas habituées à notre climat; moi, je ne serai pas malade. » L'évêque lui promettait une réponse après six mois. « Oh ! six mois, soupirait-elle, mais nous ne pouvons donc pas, nous noirs, aimer le bon Dieu comme les blancs ! » Deux ans plus tard, Kalouka devenait religieuse indigène, sous le nom de sœur Pierre Claver; au bout de six ans, on lui confiait les noirs atteints de la maladie du sommeil: la contagion la gagnait, elle agonisait. Et voici quelles furent ses dernières volontés : « Je suis une pauvresse du bon Dieu : je veux qu'on m'enterre comme telle. Vous ne me mettrez point un pagne neuf : cette natte, quoique usée, sera bien assez bonne pour

envelopper mon cadavre ; vous ne prendrez pas une corde pour me ficeler, une liane de la forêt suffira. » D'un seul élan, dans la personne de cette jeune fille, la barbarie s'était élevée jusqu'aux cimes de l'ascétisme ; et celle qui naguère demandait avec angoisse si les noirs pouvaient aimer Dieu comme les blancs, servait d'exemple à Mgr Augouard pour montrer aux blancs de la mère patrie comment Dieu devait être aimé.

A vue d'œil, la jeune chrétienté s'outillait. Elle avait désormais ses ascètes, ses apôtres, j'allais dire ses mystiques, originaires du terroir ; elle s'animait d'une vie sacramentelle, s'éprenait des liturgiques allégresses : elle recueillait les éloges du sultan Ethman, du haut Oubanghi, qui, interrogé par le gouverneur général sur ce qui l'avait frappé dans Brazzaville, répondait aussitôt : « C'est la mission ; ce que j'y ai vu est vraiment admirable » ; elle enthousiasmait le prince Albert, futur roi des Belges, qui derrière lui faisait solennellement s'acheminer vers la mission de Brazzaville les autorités civiles, et qui saluait en Mgr Augouard le doyen des colons congolais.

VII

Un troisième vapeur, plus grand et plus alerte que ses devanciers, le *Pie X*, s'inaugurait en 1909, sorte d'église ambulante sur laquelle, chaque matin, huit messes se disaient. « Quelle consolation, écrivait le prélat, de penser que le sang du Christ était répandu tout le long de nos grands fleuves, et sanctifiait ainsi les eaux, autrefois témoins de tant de crimes et de brigandages ! » Il apprit un jour que cette consolation lui coûterait quatre-vingt-dix francs par an : telle était la taxe dont le *Pie X* était frappé par de trop zélés fonctionnaires du fisc. L'évêque qui fièrement s'intitulait « fondateur de vingt-quatre écoles gratuites » pardonnait à ces malveillants qui ne savaient ce qu'ils faisaient, — non plus que ne le savaient, à Paris, d'autres malveillants qui, depuis 1908, lui avaient supprimé toute subvention pour ses écoles.

« Dans toutes nos stations, avait-il écrit dès 1902, le premier soin du missionnaire est d'ouvrir une école de français, car c'est le principal et je dirai le seul moyen de nous concilier les populations et de les amener à l'amour de la France. Toutes les populations qui parleront notre langue se rappro-

cheront nécessairement des Européens, tandis que les autres s'éloigneront de nous. Et ce que j'avance est tellement vrai, que seuls les chefs qui avaient appris chez nous le français ont consenti à payer l'impôt, tandis que les autres se sont enfuis dans la brousse pour se soustraire à cette obligation. »

Même grevées d'impôts ou rayées du budget, les embarcations et les écoles de Mgr Augouard allaient continuer leur action civilisatrice, glorieuse pour la France et avantageuse pour la France. Une des premières promenades du *Pie X* l'amena vers ce village, jadis si redouté, où Bétou, le frère de sang de Mgr Augouard, achevait de vieillir : deux cents sauvages, à genoux, requéraient et obtenaient de l'évêque qu'il laissât trois Pères dans une mission nouvelle qui s'appellerait Saint-Jean-Baptiste de Bétou ; désormais, comme il le consignait en termes triomphants, « la Croix prenait la place du plus féroce cannibalisme » ; et les développements mêmes que prenait l'évangélisation amenaient le Saint-Siège, en 1910, à ériger les missions du Haut-Oubanghi en une préfecture apostolique spéciale, la préfecture de l'Oubanghi-Chari.

Même grevées d'impôts ou rayées du budget, les embarcations et les écoles de M. Augouard allaient continuer d'enseigner assidûment la dignité de l'homme, la nécessité du travail, le respect dû à la femme, la sainteté du mariage, et d'honorer la langue française en l'empruntant pour cet enseignement. Un jour, un des catéchistes du vicariat fut arrêté et maltraité par un chef païen ; il fallait en finir, disait ce chef, avec « les manigances des blancs qui empêchaient de tuer les esclaves ». Il ne déplaisait pas à Mgr Augouard d'être ainsi défini, classé, catalogué, comme un protecteur de l'esclave ; et l'une des excursions qu'il préférait, au cours de ses immenses tournées apostoliques, était celle qui, non loin de la mission de la Sainte-Famille, le conduisait au « village de liberté » fondé par les missionnaires, et baptisé Saint-Henri, du nom d'Henri Wallon, l'un des instigateurs de la Société antiesclavagiste. Il y avait là toute sorte de petits négrillons, arrachés à la servitude ; Mgr Augouard se plaisait à venir au milieu d'eux ; ils étaient à ses yeux, quelques années seulement après la pénétration de l'Évangile, les témoins authentiques de l'immédiate réalisation de la promesse évangélique : « La vérité vous délivrera ! » Et l'on devine quelle était sa joie, lorsque le

P. Allaire lui montrait, devenus des familiers de la mission, de pauvres êtres qu'il avait trouvés enchaînés par des cordes et par de grosses lianes, et la main droite amarrée au cou, la main gauche amarrée avec le pied gauche, et qui disaient au missionnaire : « Vous serez notre Père (1) ». On ne pouvait passer pour un vrai messager de la civilisation que si l'on empêchait de tuer les esclaves : il y avait là une obligation morale que Mgr Augouard ne permettait pas qu'on oubliât, et volontiers il la rappelait pour combattre les illusions de quelques explorateurs ou de quelques fonctionnaires qui volontiers, dans le dernier quart du XIXe siècle, eussent favorisé la propagande de l'Islam parmi les populations congolaises.

Certaines pages de M. Louis Bertrand dans son dernier livre, *Devant l'Islam*, l'auraient ravi. Il ne comprit jamais que l'on eût pu considérer comme des agents de progrès les quatre instituteurs musulmans que l'on avait un jour expédiés d'Algérie au Congo. Il insistait sur le péril qu'étaient les Arabes du Tchad pour notre colonie de l'Oubanghi ; il montrait du doigt les Arabes comme ayant été les bourreaux de l'explorateur Crampel, de l'explorateur De Béhagle, du Belge Hodister ; il flétrissait, en eux, les pourvoyeurs de l'esclavagisme. Entre les blancs qui n'empêchaient pas de tuer les esclaves, — les Arabes, — et les blancs qui empêchaient de les tuer, — les missionnaires chrétiens, — ce prêtre conjurait sa patrie, au nom même des traditions de la France, de ne jamais hésiter.

Il y allait des intérêts économiques. Mahomet et les premiers califes, légiférant pour une population de pasteurs nomades, avaient dit autrefois, s'il en faut croire ce livre sacré qui s'appelle la Sonna : « Là où pénètre une charrue pénètre la honte... J'ai été envoyé, non pour l'agriculture, mais pour la guerre sainte... Je n'ai ni posé une brique ni planté un arbre. » Et c'était dès lors un mauvais maître que l'Islam, pour dissuader les noirs de demeurer des paresseux.

Il y allait, aussi, de la dignité de la femme. La polygamie, commune au fétichisme et à l'Islam, lésait cette dignité ; les musulmans ne pouvaient être de bons artisans du relèvement des noirs. Mgr Augouard tenait à honneur de protéger la

(1) *Le Père Allaire*, p. 105-108.

femme contre le mari polygame dont elle voulait secouer le joug. Des administrateurs civils se rencontraient, qui s'en offusquaient : ils accusaient l'Église de se mêler de ce qui ne la regardait pas, lorsqu'elle hospitalisait dans les bâtiments de la Mission les jeunes femmes qui, devenues chrétiennes, s'étaient enfuies d'un foyer dégradant. Elles sont libres, ripostait l'évêque ; venues de leur plein gré, elles peuvent partir de même; mais si elles refusent de partir, je ne permettrai jamais que sur mon terrain le mari vienne les reprendre. Tout s'arrangeait par un petit concordat, en vertu duquel les chrétiens qui les épousaient rendaient aux anciens maris, polygames et délaissés, la dot qu'avaient payée ceux-ci pour les acheter. Le geste rituel qui avait courbé le front de ces femmes sous l'eau du baptême leur avait, tout en même temps, rendu le droit de disposer librement d'elles-mêmes; et Mgr Augouard se félicitait que « cette révolution sociale se fût accomplie de la façon la plus pacifique du monde, à la satisfaction générale ».

Ce même mot : révolution, n'était pas trop fort pour caractériser le changement qui, grâce à Mgr Augouard, se produisait dans l'état d'esprit des noirs à mesure qu'il réussissait à leur inculquer le goût du travail. Travailler, jamais ils n'en avaient senti la nécessité; ils avaient si peu de besoins ! Une case de paille, construite en deux jours, suffisait à les garantir de la pluie ; un léger pagne en fil de palmier ou d'ananas leur couvrait la ceinture; en se courbant sur la terre vingt-cinq ou trente jours par an, la femme procurait à la famille tout ce qu'il lui fallait de manioc et de maïs; la pêche, la chasse, les embûches tendues au gibier, fournissaient le reste de l'alimentation. Travailler, pour le noir, c'était presque un déshonneur, c'était bon pour la femme, bon pour les esclaves. Il pouvait, lui, vivre sans fatigue, dormir le ventre au soleil ; pourquoi travailler? Et des puissances européennes s'installaient, qui, ayant besoin de main-d'œuvre pour les exploitations agricoles ou industrielles dont elles rêvaient, allaient exiger que le noir travaillât : dans ces pays, où il semblait que ni la nature ni les mœurs ne rendissent le travail obligatoire, les nouveaux maîtres allaient l'imposer.

On lisait, en 1908, dans un rapport officiel adressé au ministre des Colonies sur notre œuvre au Congo : « L'indigène livré à lui-même, malgré tous les efforts réalisés pour

l'instruire, continuera fatalement à vivre dans l'état primitif... C'est malgré lui que l'indigène doit, au début, être amené à secouer son indolence et à s'améliorer (1). » Le pessimisme même des autorités administratives les induisait aisément à certaines pratiques de contrainte et de rigueur.

Des heurts étaient à craindre, et Mgr Augouard pouvait affirmer, après expérience, que les missionnaires étaient « les tampons pour ainsi dire nécessaires entre la barbarie indigène et les exigences parfois un peu dures de l'occupation européenne ». Car, d'une part, les noirs élevés dans les écoles de la Mission apprenaient que le travail était une « nécessité imposée par Dieu », qu'ils y étaient obligés en tant que chrétiens; les superbes troupeaux, les immenses labours, les beaux vergers d'arbres fruitiers, que l'on trouvait jusque dans la lointaine mission de la Sainte-Famille, leur révélaient les prodiges que pouvaient tirer des énergies du sol les énergies de l'homme; la colonie, au lieu de faire venir à grands frais des territoires voisins des ouvriers de métier, aurait pu, si elle avait voulu favoriser le développement des écoles professionnelles de la Mission, y recruter une importante main-d'œuvre, car Mgr Carrie avait de longue date décidé qu'on « mettrait le travail à la base, au milieu et au sommet de l'éducation » (2). Et Mgr Augouard recueillait avec une juste fierté ce propos du directeur d'une société d'exploitation : « C'est grâce à l'action des missionnaires que j'ai pu, jusqu'ici, trouver dans le pays des ouvriers qui, jusqu'alors, avaient été réfractaires à tout travail chez les Européens. »

Mais, d'autre part, tout en rendant à la colonie, non moins qu'à leurs âmes de chrétiens, l'insigne service d'accoutumer les noirs à une vie laborieuse, Mgr Augouard, dans plusieurs documents publics, rappelait avec une insistance émue que « la plus grande richesse de la colonie », c'était le noir, et que, si l'on ne ménageait pas cette richesse, on irait fatalement à la ruine. Cet infatigable prédicateur de la loi du travail fut, tout en même temps, pour les indigènes, un infatigable protecteur. Vous leur demandez un impôt de cinq francs par an, disait-il

(1) Étienne Richet, *Notre œuvre au Congo*, 1908, p. 24-24. L'auteur poussait le pessimisme jusqu'à déclarer que les efforts et le dévouement des missionnaires pour induire les indigènes à travailler avaient été souvent « dépensés en vain ».

(2) *Le Père Allaire*, p. 29.

aux autorités de la colonie : donnez-leur quelque chose en retour, des chemins, des hôpitaux, des secours en cas de maladie ; « la colonie a des devoirs qu'elle a oubliés jusque-là et dont maintenant elle devrait bien se souvenir ». M. Étienne Richet, au retour de la mission au Congo que lui avait confiée en 1908 le ministère des Colonies, écrivait : « Ce n'est pas tout à fait à tort que Mgr Augouard, qui est depuis trente ans au Congo, a pu dire : le noir voit bien qu'on lui demande toujours et sous toutes les formes; mais, jusqu'à présent, il n'a rien vu des avantages que la colonie aurait dû lui donner en retour des territoires concédés plus ou moins bénévolement à la France. C'est à ce point que des variolés et même des cadavres sont restés exposés pendant des semaines le long des chemins de Brazzaville et à proximité des maisons des Européens. Pas d'hôpital pour les blancs, pas d'infirmiers pour les noirs, pas de lazarets pour recevoir les malheureux atteints de la variole, dysenterie, etc. Là encore, c'est la Mission qui a dû se dévouer et recevoir dans son hôpital les malheureux noirs abandonnés qu'on va recueillir dans un hamac le long des rues et auxquels on donne les soins nécessités par leur triste état. Cette charge ne devrait-elle pas incomber à l'administration, en retour des impôts qu'on veut exiger des noirs (1)? » Un chef noir, un jour, venait dire à Mgr Augouard : « Toi, Père, tu élèves les enfants, tu soignes les malades, tu apaises nos querelles, et tu ne nous demandes rien; pourquoi le commandant réclame-t-il de l'argent, quand il ne fait rien pour nous? » L'évêque commentait ces propos, soucieux qu'il était de ne pas laisser s'aggraver les malentendus entre les noirs et ceux que les noirs appelaient les « blancs de la brousse » ou les « blancs de la pièce de cinq francs ». Et lui, Augouard, — le « blanc du bon Dieu », comme ils le qualifiaient, — se dressait au-dessus des uns et des autres, dans une sereine attitude de justicier.

La justice n'est jamais une intruse, si intransigeante qu'elle soit ; et Mgr Augouard avait conscience de servir la civilisation chrétienne en ne voulant pas qu'elle fût solidaire, aux yeux des noirs, d'un certain nombre d'abus. Il gênait peut-être quelques fonctionnaires, — des subalternes surtout, — ou quelques colons, en regardant de près les méthodes par lesquelles on

(1) Richet, *op. cit.*, p. 27-28.

astreignait les noirs à payer l'impôt ou à fournir le caoutchouc. Mais puisque l'Europe apportait le Christ, c'était tenir au bon renom du Christ, que de tenir au bon renom de l'Europe.

On l'avait vu, un jour de 1900, aller jusqu'au Palais royal de Bruxelles, pour signaler à Léopold II les abus qui risquaient de compromettre sa grande œuvre congolaise ; et le Roi avait terminé l'audience, d'abord un peu froide, par certains aperçus que Mgr Augouard jugeait « marqués au coin du véritable génie ». La Mission de Brazzaville et le Palais royal de Bruxelles étaient demeurés en contact, et Léopold II avait prié Mgr Augouard de lui faire connaître les excès coloniaux que pouvaient commettre les Anglais. Ainsi grandissait l'ascendant du prélat : il était celui dont on attendait des verdicts d'équité, celui qui veillait, qui s'interposait, qui pacifiait. Il joua ce rôle encore, en 1905, lorsque Brazza, peu de mois avant de mourir, revenait au Congo pour une émouvante enquête, qui créait dans la colonie un douloureux état de tension : en dépit des divergences qui le séparaient alors de Brazza, on vit Mgr Augouard réussir à conjurer certains heurts, sans rien sacrifier, ni de la haute estime qu'il jugeait due à l'administration de M. Gentil, ni du respect qu'il gardait pour le glorieux passé de Brazza, « ce vaillant pionnier, dira-t-il plus tard, qui, malgré certaines idées paradoxales, possédait un grand cœur ».

Lorsque, en 1908, tous les esprits, à Bruxelles, se demandaient s'il convenait que l'État belge acceptât le Congo comme colonie, Mgr Augouard, de passage dans cette ville, était avidement consulté par les hommes politiques ; à la table de M. Davignon, ministre des Affaires étrangères, plusieurs d'entre eux l'entendaient donner des chiffres tragiques sur le nombre des victimes qu'avait faites parmi les noirs la pénétration européenne. « Exploiter le noir et profiter des richesses naturelles de son pays, insistait-il, ce n'est pas là vraiment le civiliser ; il ne faut pas oublier, surtout, le point de vue moral » : il mettait son espoir dans les catholiques belges pour faire prévaloir cette préoccupation. Trois ans plus tard, en réponse à la violente campagne déchaînée par M. Vandervelde contre les « fermes-chapelles » organisées par les Jésuites sur la rive gauche du Congo, la voix de Mgr Augouard s'élèvera pour dire aux Belges : « J'ai vu les missionnaires, et je me permets de vous dire qu'en les attaquant comme on l'a fait, on a jeté de la boue sur votre dra-

peau. » Il savait qu'en matières congolaises l'opinion publique universelle lui reconnaissait une autorité, et il se fût reproché de n'en point user pour redresser les erreurs ou pour redresser les torts. Le christianisme, représenté par Mgr Augouard, servait de truchement entre la race blanche et la race noire : pour celle-ci, il devenait un précepteur ; auprès de celle-là, parfois, il agissait en intercesseur ; il défendait à la barbarie de faire obstacle à la civilisation, et à la civilisation de se souiller par des barbaries.

VIII

Le 15 novembre 1911, l'Église missionnaire, dans la personne de Mgr Augouard, comparaissait devant la Commission des Affaires étrangères de la Chambre des députés. Il n'avait fait qu'un bond, de Brazzaville à Paris, lorsqu'il avait appris que le gouvernement français voulait abandonner à l'Allemagne une partie de son diocèse. La cession avait été signée au début de novembre ; les Chambres devaient la ratifier.

Les noirs, là-bas, avaient dit à Mgr Augouard : « Qu'avons-nous donc fait au grand commandant pour qu'il nous vende ainsi aux Allemands sans nous prévenir et sans demander notre consentement ? Le pays des blancs n'est donc plus le pays de la justice, comme on nous l'avait dit ? » Mgr Augouard venait répéter au Palais Bourbon ces propos des noirs. Il représentait « l'amertume des vieux Congolais, dont le territoire si bien fécondé par nos sueurs et notre sang passait en pleine paix à l'Allemagne ». Il montrait au loin des « parents éplorés, qui l'avaient supplié d'exhumer les corps de leurs enfants pour les transporter en terre française où ils pourraient dormir leur dernier sommeil à l'abri de la croix et du drapeau tricolore ».

« La voix de l'évêque trembla, racontait ensuite le comte Albert de Mun, quand il parla des noirs peu à peu gagnés à notre influence et déjà tout émus parce que le bruit courait dans les villages que le nouveau commandant allait être le Germain, le maître à la rude renommée. » Et Mgr Augouard constatait qu'en l'écoutant « les plus farouches socialistes eux-mêmes rendaient hommage au patriotisme des missionnaires ».

La maîtrise du Germain sur 270000 kilomètres carrés de notre colonie fut ratifiée par le Parlement. Mais sa « rude

renommée », et l'attachement qu'avaient pour la France les diocésains de Mgr Augouard, les induisit à déclarer, d'un mot profondément touchant, qu'ils « ne voulaient pas changer leur cœur ». Ils allaient donc, plutôt, changer de résidence : l'évêque, tout endolori par l'amputation de son vicariat, avait la consolation de constater que, dans la vallée de la Likouala Mossaka, les chrétiens de la rive devenue allemande abandonnaient leurs nombreux arbres fruitiers, leurs belles plantations de manioc et de bananes, leurs superbes cases en pisé, pour passer sur la rive restée française ; il avait la consolation d'entendre les chefs païens du territoire cédé à l'Allemagne dire à leurs esclaves chrétiens : « Vous autres chrétiens, vous êtes désormais les enfants de Dieu et des Pères ; nous n'avons plus aucun pouvoir sur vous. Restez donc ou partez comme vous l'entendrez. » La liberté de l'esclave, chère à Mgr Augouard, recevait ainsi comme une dernière consécration : l'esclave pouvait choisir la souveraineté européenne à laquelle, spontanément, appartiendrait sa fidélité.

L'aigle noir n'allait pas longtemps planer sur le territoire dont Mgr Augouard déplorait l'abandon ; la grande guerre devait y ramener le drapeau de la France. La tourmente européenne eut, jusque dans le lointain vicariat de Mgr Augouard, des répercussions profondes et cruelles. Les ressources qu'il recevait d'Europe allaient diminuant : il dut un jour, pour faire vivre ses missions, céder le *Léon XIII* à l'État belge. Un certain nombre des noirs appelés sous nos drapeaux mouraient pour la France, et leurs enfants tombaient à la charge des missionnaires. Dans Brazzaville et dans les villages, les mulâtres errants se multipliaient, « lâchement abandonnés par des parents dénaturés ». La vue de ces orphelins de guerre, de ces jeunes filles mulâtres « fatalement vouées à la prostitution », serrait le cœur du prélat : il obtenait que la France élevât deux grands bâtiments pour abriter ces deux catégories d'épaves ; mais c'était à lui de les nourrir. Il assumait cette charge nouvelle, et l'un de ces bâtiments porte aujourd'hui le nom d'orphelinat Augouard.

IX

Sa santé délabrée, en mai 1919, le contraignait d'aller chercher en France un peu de repos : il y rentrait avec le titre

d'archevêque, que lui avait conféré Benoît XV en 1915. C'est de France qu'au début de 1920 il adressait à Rome, au préfet de la Propagande, un rapport qui demeure comme le bilan suprême de son action, et que le baron Jehan de Witte a eu la très heureuse idée de reproduire, au terme de son livre.

Mgr Augouard y donnait la statistique du personnel de son vicariat : vint-cinq Pères, quinze Frères et treize religieuses, aidés par cent sept sous-maîtres indigènes qui, dans quatre-vingt-deux écoles, instruisaient six mille cinq cents enfants. Il montrait ce tout petit essaim d'apôtres aux prises avec la diversité d'une trentaine de langues. « Déjà, expliquait-il, nous avons fait des travaux (catéchismes, lexiques, grammaires), en quatorze langues différentes, et nous sommes à peine à la moitié. Pour remédier à ce véritable fléau, nous cherchons à réduire ces langues à deux principales, l'une pour le Nord, l'autre pour le Sud. En attendant, et malgré certains avis contraires, nous avons tout intérêt à enseigner la langue française dans nos écoles pour que, dès leur arrivée, nos jeunes missionnaires puissent faire du ministère. Nous répandons en même temps l'influence de la mère-patrie. »

Il parlait au préfet de la Propagande de ces fidèles qui, pour venir à la messe chaque dimanche, faisaient parfois quinze kilomètres à pied; de ces cinq mille chrétiens qui, les jours de fête, s'acheminaient vers la cathédrale de Brazzaville et dont une moitié étaient forcés de rester dehors; du millier de communiants que l'on voyait dans cette cathédrale, chaque dimanche matin. L'évangélisation avait été lente, mais les fruits en étaient durables. « Dans mon vicariat, déclarait-il, j'ai toujours eu pour principe de préférer la qualité à la quantité. Nous imposons trois années de catéchuménat : et ce n'est pas exagéré, pour amener d'invétérés païens aux pratiques de la foi chrétienne. » Déjà cette chrétienté fraîchement émoulue de la barbarie donnait deux mille cinq cents francs d'aumônes pour la Propagation de la Foi et la Sainte Enfance, et se plaçait, à cet égard, au premier rang des missions d'Afrique. Et déjà se préparait, de loin, un sacerdoce noir : il y avait en 1920 seize élèves au séminaire de Brazzaville, et deux noviciats existaient pour les Sœurs et les Frères indigènes.

« Avec mes soixante-sept ans d'âge et mes quarante-deux années de vie africaine équatoriale, concluait Mgr Augouard, ma

santé s'est trouvée fortement affaiblie, et je songeais à prendre un peu de repos. Mais puis-je penser à me retirer, quand mon personnel épuisé ne peut déjà suffire à la besogne? Aussi j'ai la ferme intention de retourner prochainement au Congo et d'y travailler jusqu'à la mort inclusivement. »

De fait, il y retournait, dans l'été de 1920. Sous ses yeux s'inaugurait, à la fin de cette année-là, le chemin de fer entre Brazzaville et la côte : un convive se levait, au banquet, pour saluer Mgr Augouard, « le seul survivant de l'époque héroïque ». « Quelles que soient les opinions personnelles de chacun, continuait l'orateur, il faut s'incliner devant le noble idéal du missionnaire et rendre hommage à l'ardent patriotisme dont il a fait preuve. » Et tous les notables de la colonie applaudissaient à ce langage. Celui qui parlait n'était autre que le gouverneur général, M. Augagneur.

Sous la coupole de l'Académie, en ce même mois de décembre 1920, M. le président Raymond Poincaré, dans son discours sur les prix de vertu, dessinait un vivant portrait de « Mgr Augouard, ingénieur, entrepreneur, administrateur, professeur, médecin, géographe, arpenteur, et restant, dans ces métiers divers, évêque et apôtre, tout cela sous un soleil homicide, en compagnie des cannibales, des crocodiles et des hippopotames, dans l'immensité de régions infectées par les fièvres et balayées par les tornades. »

Quelque prix que l'archevêque attachât à de tels témoignages, la fête de Noël, — un Noël qui pour lui devait être le dernier, — lui réservait une joie plus émouvante encore : dans sa cathédrale de Brazzaville, il voyait, à la messe de minuit, quinze cents communiants, et huit cents à celle du jour; et sur l'esplanade, à minuit, beaucoup de fidèles qui n'avaient pu pénétrer dans l'église chantaient les Noëls de France. Ils étaient les fils ou les petits-fils de ces noirs qui, trente-huit ans plus tôt, malgré les instances du sergent Malamine et la signature du chef Makoko, s'opposaient à ce que le P. Augouard fît halte en ces parages. Il avait fini par y installer le tabernacle, sous la protection de son drapeau national, et par faire s'acclimater le parler de France sur les lèvres indigènes s'adressant à son Dieu. Ses forces étaient irrémédiablement usées, mais il avait fait son œuvre.

Autour de lui, les collaborateurs des premières heures

étaient peu à peu disparus. Mort, ce P. Allaire, pour qui Jules Simon quêtait en 1895 la charité des Parisiens, en s'écriant que s'ils avaient pu entendre ses récits, ils auraient « baisé ces mains qui avaient déjà brisé tant de liens », tant de chaînes d'esclaves ; ce P. Allaire, dont Mgr Augouard avait dit un jour : « Il est sans contredit le missionnaire le plus intrépide de mon vicariat (1). » Mort, ce P. Moreau, qui avait planté la croix aux extrémités de l'Oubanghi, et que Mgr Augouard remerciait de lui avoir ainsi donné le joyau de sa couronne. Mort, ce P. Beauchêne, qui, atteint de la maladie du sommeil, était venu à l'Institut Pasteur offrir son corps comme champ d'expérience pour que l'on trouvât enfin le remède qui plus tard sauverait ses chers noirs.

L'année 1921 ne devait pas s'achever sans que Mgr Augouard les eût rejoints. D'abord à Brazzaville, puis en France, cette année ne fut pour lui qu'un long déclin de sa santé : le 3 octobre, à Paris, dans la maison des Pères du Saint-Esprit, Mgr Augouard s'éteignait.

X

M. Georges Bruel, administrateur en chef du Congo, dans le livre magistral qu'il consacrait en 1918 à l'Afrique équatoriale, nommait Mgr Augouard à côté des Ballay, des De Chavannes, des Dolisie, des Liotard, des Gentil, des Marchand, des Cureau, des Largeau, des Moll, dont « l'effort persévérant et patient », succédant à la « prescience et à la volonté d'un Brazza », avait donné à la France un vaste empire (2). Ce fut la force et l'honneur de Mgr Augouard, de n'être pas seulement celui qui pénétrait et explorait, mais celui, aussi, qui s'implantait et qui restait, et sa ténacité de constructeur fut certainement aussi bienfaisante, pour son Église et pour son pays, que son héroïque esprit d'aventure.

« Tandis que la plupart des fonctionnaires, écrivait au retour du Congo M. Félicien Challaye, se résignent à une vie extrêmement médiocre, comme avec le secret espoir de ne pas rester dans la colonie, les Pères donnent l'impression de gens définitivement fixés ici ; ils travaillent pour l'éternité (3). »

(1) *Le P. Allaire*, p. 109 et 138.
(2) Bruel, *l'Afrique équatoriale française*, p. 501 (Paris, 1918).
(3) Challaye, *le Congo international*, p. 34 (Paris, Alcan, 1908).

Retenons ces lignes, d'autant plus précieuses que l'observateur dont elles consignent le témoignage ne peut assurément être soupçonné d'un parti pris systématique en faveur des missionnaires. Les fonctionnaires, au Congo, donnent trop souvent l'impression d'une France instable, et qui dédaigne de s'enraciner; « en deux ans, note M. Jehan de Witte, on a vu dix administrateurs se succéder à Brazzaville; le Gabon a eu quatorze gouverneurs en quinze ans, dont cinq en deux ans » (1). Les missionnaires, au contraire, incarnent en présence des noirs une Église qui dure et veut durer. Et lorsque les populations indigènes regardent ces Français-là, lorsqu'elles les voient s'installer, et sans cesse affermir et développer leurs installations, et s'enchaîner par des liens d'attachement à la terre et aux âmes dont ils ont entrepris la double culture, le sentiment de reconnaissante déférence que tout doucement elles éprouvent tourne à l'honneur de la France elle-même. C'est assurément un avantage pour la France d'être représentée là-bas, en dehors des sphères officielles, non seulement par des concessionnaires qui viennent quérir des bénéfices, mais par des missionnaires qui viennent apporter leur foi et leur charité, leurs services et leurs cœurs.

« La mission catholique et deux ou trois maisons de commerce, insistait il y a vingt ans M. Challaye, possèdent seules, à Brazzaville, des jardins fruitiers; les fonctionnaires et les colons sont trop insouciants ou trop égoïstes pour en créer à l'intention de leurs successeurs (2). » Ainsi donc, pour retrouver au Congo un certain instinct de la perpétuité, de la pérennité, ou tout au moins un certain besoin de préparer à longue échéance les surlendemains, instinct et besoin admirablement traduits dans ce vers du fabuliste :

Mes arrière-neveux me devront cet ombrage,

M. Challaye se tournait vers cet essaim d'apôtres mortifiés, détachés, pour eux-mêmes, de toutes préoccupations familiales et terrestres, et qui dépensaient pour la civilisation chrétienne, pour l'avenir d'une race devenue leur postérité spirituelle, le même effort constant et lointain que le héros de La Fontaine pour les petits-enfants issus de son sang. Il semblait à M. Chal-

(1) Jehan de Witte, *Mgr Augouard*, p. 69.
(2) Challaye, *op. cit.*, p. 40.

laye, dans certains postes de missionnaires, que « les travaux manuels accomplis par les élèves avaient moins pour objet de leur apprendre un métier que de contribuer à la prospérité matérielle de la mission » (1); mais parvenu, dans le Haut-Oubanghi, jusqu'à la mission de la Sainte-Famille, c'était sans aucune réserve qu'il vantait cette magnifique ferme-modèle de plus de cent hectares, propriétaire de seize chevaux, de deux cent soixante moutons, de soixante porcs, éducatrice de cent quatre-vingt-neuf garçons et de cent soixante et une fillettes. M. Dybowski, avec sa double autorité d'explorateur et d'administrateur, disait à son tour, en 1912, dans son livre : *le Congo méconnu*, auquel M. de Lanessan donnait une préface :

« Pour la mise en valeur du sol par la culture, les missions catholiques, — il serait injuste de ne pas le reconnaître, — ont eu la plus heureuse et la plus salutaire influence. Partout leurs jardins, leurs champs de culture peuvent être cités en exemple. C'est près des missions que l'on trouve tous les spécimens les plus utiles des plantes cultivées. Elles ont introduit partout les plantes vivrières, grâce auxquelles l'alimentation se trouve améliorée et la santé moins précaire. En même temps, en groupant autour d'eux des jeunes noirs, les missionnaires leur ont appris deux choses indispensables pour aider aux progrès de notre civilisation : la culture du sol et la langue française (2). »

Telle est la vérité, simple et nette, et qui transparaît, si l'on sait l'y chercher, sous les appréciations de M. Challaye : lorsqu'il voyait à Saint-Paul des Rapides quarante-quatre garçons et trente-trois fillettes, occupés à des plantations de caféiers, apprendre le catéchisme et un peu de français, le résultat lui paraissait médiocre, et cependant il ajoutait : « Il faut quand même louer les missions catholiques et protestantes d'accomplir au Congo une œuvre d'instruction que l'État a jusqu'ici absolument négligée (3). » Si peu favorable qu'il fût à l'expansion des missions sur d'autres points du monde, tels que l'Indochine, M. Challaye concluait qu'en Afrique l'État n'avait « aucun intérêt à les supprimer brutalement et même à miner sournoisement leur influence » (4). « L'enseignement

(1) *Pages libres*, 2 juin 1906, p. 564
(2) Dybowski, *le Congo méconnu*, p. 254 (Paris, Hachette, 1912).
(3) Challaye, *le Congo*, p. 73.
(4) *Ibid.*, p. 219.

officiel n'existe pas encore, observait en 1908 un envoyé du ministère des Colonies, M. Richet, et avant de l'avoir créé, nous avons eu le tort de supprimer les subventions aux missions (1). » Ainsi parlaient des appréciateurs uniquement soucieux des convenances de l'État, et Mgr Augouard vécut assez longtemps pour voir la France officielle venir à résipiscence, sous l'administration de M. Augagneur.

Au demeurant, la France officielle savait bien que, subventionnés ou non, ces établissements aidaient au rayonnement de la mère patrie. Quand Brazza, en 1905, reparut au Congo pour la dernière fois, M. Challaye, qui l'accompagnait, constatait avec émotion l'accueil que lui faisaient, à Brazzaville, les écoliers de Mgr Augouard. Les Pères, coiffés de leurs chapeaux de planteurs, avaient voulu que cette foule de négrillons fêtât par une cantate le fondateur de cités qui s'était magnifiquement naturalisé Français en faisant sortir du sol, vingt-cinq ans plus tôt, Franceville et Brazzaville, et les négrillons chantaient :

O terre ensoleillée,
Mystérieux Congo,
O splendide vallée
Du roi Makoko,
Chantez la renommée
De ce commandant-là,
Monsieur de Brazza,
Monsieur de Brazza.

De gloire auréolé
Tous nos pères l'ont vu,
Parlant de liberté
Ils l'ont entendu
Des bords de l'Ogooué
A ceux de l'Alima,
Monsieur de Brazza,
Monsieur de Brazza.

Fondateur de cités,
Paisible conquérant
Franceville est créé
Par lui triomphant,

(1) Richet, *op. cit.*, p. 35.

Mais Brazzaville est née,
Sa fille aînée qui aime
Monsieur de Brazza,
Monsieur de Brazza.

A la fin du XIXe siècle, le futur général Mangin, remontant avec la mission Marchand la vallée du Congo, avait observé non sans tristesse que dans toute une région, celle du Manyanga, on ne parlait que d'un certain Boumou-N'tangou, que celui-là était l'homme puissant, qu'on voyait en lui le souverain, et que le nom de la France demeurait ignoré. Ce mot, Boumou N'tangou, désignait en langue indigène un commerçant hollandais, M. Greshoff, qui plusieurs fois fut très généreusement secourable à l'endroit de Mgr Augouard, et qui dirigeait la plus importante factorerie des bords du Stanley Pool. Mais à proximité des postes de mission, les noms dont l'éclat rayonnait, sur les lèvres et dans les cœurs, c'était celui de Brazza, Français d'adoption, c'était celui d'Augouard; et le futur général Baratier se réjouissait que, pour contrebalancer dans Brazzaville le prestige, très légitime d'ailleurs, de M. Greshoff, Mgr Augouard fût là. « Ce sont les deux puissances », disait-il, et Baratier ajoutait : « Mgr Augouard a la puissance qui résulte de la force d'expansion que la foi met dans l'âme de ses apôtres. Si son ardeur, sa passion, ne veulent que conquérir les âmes par l'existence de ses missions, par leur action, son pouvoir spirituel s'accompagne d'un certain pouvoir temporel. » Baratier, sans s'attarder à d'archaïques chicanes sur les rapports des deux pouvoirs en ces lointaines latitudes, achevait le portrait par le plus déférent hommage au « caractère de Mgr Augouard », qui, disait-il, « lui fait accomplir de grandes choses et le fait admirer de tous » (1).

XI

Cet incomparable homme d'action, par le coup de sonde qu'il avait jeté dans les profondeurs des âmes africaines, ouvrait à l'histoire des religions, à la sociologie, des perspectives nouvelles. De ce coup de sonde, il résultait, contrairement à certaines théories évolutionnistes, que, parmi les nègres, les pro-

(1) Baratier, *Souvenirs de la mission Marchand*, p. 119 (Paris, Fayard, 1922).

grès de la morale ne sont pas en proportion des progrès de la civilisation. Les Négrilles pygmées de la forêt équatoriale du Gabon apparaissaient à Mgr Le Roy, confrère de Mgr Augouard, comme les plus arriérés des hommes; et par leur morale spéculative et pratique, ils étaient pourtant fort supérieurs à ces Bandjos de l'Oubanghi, gens très intelligents et ne manquant de rien, et qui étaient en même temps « les plus dégoûtants anthropophages qu'il y eût au monde ». Mais ces constatations n'imposaient-elles pas quelque correctif aux thèses d'après lesquelles la morale, « ensemble de conventions et de préjugés créés par l'esprit de l'homme, évoluerait lentement en suivant au cours des siècles les progrès généraux des groupements humains » (1)?

Ressaisissant chez les noirs, abstraction faite de leur degré de civilisation, des vestiges plus ou moins effacés d'une morale universelle primitive, Mgr Augouard et ses missionnaires, par une sorte de maïeutique, s'essayaient à faire réapparaître ces vestiges, dans les petites consciences d'enfants dont ils se faisaient les éducateurs, et ils avaient l'impression qu'ils y réussissaient. « Dans les missions catholiques, notait Mgr Le Roy, on reçoit des enfants et des jeunes gens appartenant aux diverses tribus du continent noir: on leur enseigne, avec le reste, le texte et la pratique du Décalogue, et il se trouve que, dans l'ensemble, ces fils de sauvages et d'anthropophages constituent bientôt un pensionnat certainement aussi élevé en moralité, pour ne rien dire de plus, que beaucoup de collèges européens. » (2) Une telle expérience permettait de conclure que les notions morales, pour progresser dans ces âmes d'une culture pourtant rudimentaire, n'avaient besoin ni d'un long atavisme ni d'un apprentissage séculaire.

On travaillait donc à les faire progresser, on abordait avec sérénité et crânerie le monde de l'anthropophagie. Ceux mêmes qui ne verraient rien de plus qu'une hypothèse théologique, qu'un postulat arbitraire, dans la théorie d'après laquelle l'être le plus déchu cache en lui quelques linéaments de l'homme sorti de la main de Dieu, ne pourraient nier qu'une telle hypothèse, qu'un tel postulat, soit susceptible de donner à la vaillance du missionnaire, à sa confiance dans le succès, proche ou lointain, un

(1) Le Roy, *la Religion des primitifs*, p. 255 (Paris, Beauchesne, 1909).
(2) Le Roy, *op. cit.*, p. 256.

imbrisable et précieux élan. C'est pour lui comme un article de foi, qu'il doit inévitablement, nécessairement, ressaisir, chez les plus dégradés de ces fils d'anthropophages, quelques traces de cette dignité primordiale où l'homme était installé par le plan divin ; à la faveur de ces restants de dignité, — j'allais dire de ces restants d'âme, — il veut collaborer à la réparation de leur chute, à la restauration de leur nature : son *Credo* aide ainsi son apostolat, comme son apostolat veut aider son *Credo*.

A l'époque même où Mgr Augouard promenait dans son immense diocèse sa souveraineté spirituelle, Baratier notait dans ses *Souvenirs* : « Les fétiches, statues ou amulettes n'empêchent pas les noirs de croire tous à un Dieu qui a créé le monde. Cette notion est plus ou moins nette dans leur esprit. Ils ne s'adressent pas à ce Dieu, ne lui reconnaissent pas le pouvoir de modifier les événements, car un être supérieur ne doit pas s'abaisser jusqu'aux contingences terrestres, mais ce Dieu existe (1). » Et Baratier concluait : « Il serait probablement plus difficile de supprimer aux noirs toute religion, que de les convertir à une autre. » Quarante ans de séjour en pays noir laissaient à l'Allemand Robert H. Nassau cette impression que, parmi la multitude de noirs dégradés qu'il avait rencontrés, il n'avait « vu ou entendu personne dont la pensée religieuse fût *seulement* une pure superstition », et le Révérend Leighton Wilson notait comme universelle en Afrique la croyance en un être suprême (2). L'expérience des voyageurs venait ainsi à la rescousse du postulat théologique qui soutenait l'activité de Mgr Augouard : il y avait dans ces consciences noires certains points d'attache, d'insertion, pour une vérité religieuse plus pure, qui les élèverait, qui les civiliserait.

Pourquoi ne serait-ce pas l'Islam ? demandaient plusieurs voix au moment où Mgr Augouard tentait ses premières campagnes d'évangélisation. Le prélat, nous l'avons vu, s'insurgea toujours contre une pareille suggestion. Il eut la joie, au cours de ses quarante ans de séjour, de voir son opinion peu à peu partagée par de très hautes autorités, et de sentir s'attiédir ou se décourager les partisans aventureux d'une pénétration islamique. « Tant au point de vue de la civilisation qu'au point de vue militaire, pensait Baratier dès la fin du XIXe siècle, je ne

(1) Baratier, *Souvenirs*, p. 57-58.
(2) Le Roy, *op. cit.*, p. 194-197.

vois pas d'intérêt à propager l'islamisme » ; et Baratier regrettait que, dans l'Afrique occidentale française, les indigènes devenus chrétiens continuassent d'être « soumis à toutes les coutumes locales concernant leurs frères totémistes, animistes et autres », tandis que les musulmans, de par un décret de 1903, possédaient, eux, des immunités bien définies. « Les Africains, à quelque race qu'ils appartiennent, écrivait en 1912 M. Dybowski, sont à tout jamais devenus, du jour où, par la force le plus souvent, ils sont entrés dans l'islamisme, nos irréconciliables ennemis. Jamais à aucun prix nous n'avons toléré l'esclavage, qui est la base de la société coranique. C'est là ce que l'islamisme ne peut ni oublier ni admettre ; il rêve encore, et toujours, au jour de la revanche (1). » Et M. Georges Bruel déclarait à son tour, en 1918, dans un livre que présentait au public M. le gouverneur général Merlin : « Il vaut mieux avoir des sujets non figés, non cristallisés par l'Islam, que des musulmans. On peut, en effet, espérer éduquer les fétichistes, leur donner notre langue et les faire évoluer lentement en les imprégnant de quelques-unes de nos idées, alors qu'il est bien difficile d'admettre qu'il en sera de même pour les musulmans... Si nous asservissions les fétichistes aux musulmans, nous favoriserions ainsi la civilisation de ces derniers et non la nôtre, ce qui est inadmissible (2). » Une voix de soldat, une voix d'explorateur, une voix d'administrateur, étaient d'accord avec Mgr Augouard pour souhaiter que l'Islam fût tenu à distance, et qu'on ne le laissât pas, complaisamment ou passivement, s'infiltrer en pays fétichistes ; dans l'opinion publique française, les tendances favorables à la diffusion de l'islamisme fléchissaient ou capitulaient (3); Mgr Augouard, à cet égard encore, était un vainqueur.

Porter à tous les noirs un message religieux qui commencerait de ranimer, en leurs indolentes intelligences depuis longtemps assoupies, les énergies de la raison naturelle, et qui tardivement, au bout de dix-neuf siècles, leur annoncerait tout ce que le Christ avait apporté de lumières et de grâces ; tout ten-

(1) Dybowski, *op. cit.*, p. 166-167.

(2) Bruel, *op. cit.*, p. 279-281.

(3) On constate actuellement, dans les sphères coloniales belges, un recul analogue des partisans de l'Islam ; voir le *Bulletin du comité permanent du congrès colonial*, 15 juin 1924, et la conférence du colonel Bertrand citée par M. André Hoornaert (*Libre Belgique*, 3 août 1924).

ter, tout oser, tout souffrir, pour la propagation d'un tel message; le déposer dans ces masses noires comme un principe de libération, comme le germe indestructible d'une révolution propice à la dignité de l'esclave, propice à la dignité de la femme; introduire parmi elles la civilisation matérielle, non point comme un joug qui tyranniquement s'imposerait, non point comme une méthode sommaire et brutale d'exploitation de leur sol et d'exploitation de leurs bras, mais comme un présent dont leur travail devait être la rançon et que leur travail devait féconder; leur faire aimer la France, leur métropole, comme une puissance tutélaire qui, par sa sollicitude d'adoption, leur assurait une place dans la communauté humaine : c'était là le programme de Mgr Augouard, et son action tout entière réalisa ce programme.

Il était le type de ces grands hommes d'Église qui unissent à l'inflexibilité d'un idéal le sens aigu des réalités. Les dernières pages qu'il ait écrites sur cette Afrique qu'il aimait sont deux pages de brouillon, interrompues au milieu d'une phrase, ébauche d'un article qu'en septembre 1921 il préparait pour la *Dépêche coloniale* (1). Il y parlait, avec un ironique entrain, de l'agitation « aussi prétentieuse qu'inutile » à laquelle se livraient alors certains organisateurs des congrès « pan-nègres ». Il se refusait à admettre qu'une minime poignée de congressistes, Américains ou originaires des colonies extra-africaines, eussent la prétention de représenter l'Afrique. Le verbiage de la prétendue charte noire ne fera qu'amuser, disait-il, ceux qui connaissent la véritable Afrique autrement qu'en paroles. Ses expériences congolaises, non moins que sa connaissance de l'histoire de la République de Liberia, fondée par les noirs venus d'Amérique, lui suggéraient cette conclusion : « Il faut tirer les noirs du degré d'abjection où ils vivent depuis tant de siècles, mais pour le moment il faut bien se garder de les élever au niveau européen qui causerait leur propre ruine. » Il rappelait qu'ayant consacré aux noirs sa vie entière, il ne pouvait, en émettant une telle conclusion, être suspect à leur endroit d'hostilité.

Un Le Play, un Taine, eussent aimé ces lignes : ils eussent senti, en cet évêque, un ennemi des architectures abstraites

(1) Ce brouillon inachevé est reproduit en fac-similé dans le livre de M. Jehan de Witte.

où l'on voudrait encastrer, de gré ou de force, la complexe variété des groupes sociaux, un ennemi des brusqueries politiques ou sociales qui rompent brutalement avec le passé; et lisant d'autres pages du prélat, ils eussent constaté que cette sagesse avisée n'excluait nullement, sur ses lèvres et sous sa plume, l'évocation constante des exigences réformatrices de l'Évangile. Que d'autres fissent étalage, devant un noir à peine civilisé, de ce qu'ils appelaient son autonomie, ou même sa souveraineté : Mgr Augouard, éconduisant ces mots fallacieux, montrait aux fils de Cham plus de réelle tendresse, et plus de respect aussi, en s'occupant de les élever, tout d'abord, jusqu'à la notion des droits primordiaux qu'ils tenaient de leur dignité d'hommes, et des devoirs qu'entraînait pour eux cette dignité. Que d'autres fissent le rêve étrange de voir s'improviser, chez ces sauvages de la veille, une vie politique qui ne pouvait être qu'une puérile caricature de nos vieilles sociétés et qui risquait de dégénérer en une orgie de caprices : Mgr Augouard, pour l'authentique réhabilitation et pour le relèvement effectif de cette race disgraciée, comptait sur un travail qui s'exercerait en profondeur dans les âmes et qui y introduirait un ferment, et puis, peu à peu, sur le renouvellement des mœurs par cet incoercible ferment.

Il savait que la civilisation comporte un apprentissage, qu'elle exige le franchissement progressif d'un certain nombre d'étapes, qu'elle n'est qu'un trompe-l'œil et une duperie, si elle n'est pas accompagnée, et même précédée, par une ascension morale des individus. Et c'est en ne laissant jamais oublier ces valeurs morales et spirituelles dont la révélation donne aux âmes les plus attardées conscience de leur noblesse, que Mgr Augouard eut la gloire d'être le rédempteur des noirs, et leur éducateur, et leur civilisateur.

GEORGES GOYAU.

L'ENLÈVEMENT
A LA BELLE ÉTOILE

HISTOIRE DE M. DE SAINT-GÉRAN

IV[1]

VII

Ces événements-là se passaient au temps de la Fronde, guerre des princes contre leur Roi et surtout contre M. le Cardinal; elle est trop connue de tous pour en parler ici. Il faut bien dire cependant que le comte de Saint-Géran fut vivement soupçonné de prendre en secret le parti de M. le Prince comme tant d'autres; non pas que le Gouverneur du Bourbonnais eût adopté une attitude provocatrice, mais il parut qu'il attendait trop longtemps avant de se résoudre à combattre les rebelles. Quelques-uns remarquèrent que le comte de Saint-Géran, plusieurs fois invité à faire prendre les armes à ses troupes, différait son départ, ou que ses troupes, plus que d'autres, se dérobaient. Pourtant, le comte de Saint-Géran entra en campagne le 28 septembre 1650, et attaqua, avec le comte de Pionsat, différentes positions ennemies. Il choisit la ville de Souvigny pour assembler ses hommes et le régiment de Fouquières étant venu le rejoindre, ils résolurent d'assiéger les places où les ennemis tenaient garnison, car leurs gens faisaient de là grands ravages, violences, captures, enlèvements de bestiaux et autres méchancetés. Les partisans de M. le Prince étant à Saint-Amand et à Montrond, il leur était facile de rayonner de

(1) Voyez la *Revue* des 15 mai, 1er juin et 15 juin.

la sorte sur tout le pays environnant, du Bourbonnais et du Berry.

Le comte de La Guiche Saint-Géran résolut d'abord de se jeter sur le château de la Condemine, accompagné de Gilbert de Chabannes, comte de Pionsat; ils y arrivèrent le 11 octobre 1650 à 9 heures du matin, et sommèrent le commandant de la place de se rendre, mais ce commandant n'ayant répondu à cette invitation que par des bravades, et ses soldats s'étant mis à injurier grossièrement les assaillants, le gouverneur du Bourbonnais commanda à son aide de camp et à MM. Chapete, Desescuves, et Chamfort, officiers d'infanterie, d'attaquer par la basse-cour, pendant que les gardes faisaient une seconde attaque sous la conduite du sieur de Devain, maréchal des logis (1). Le marquis de Lévis, sollicité par le comte de Saint-Géran, arriva sur ces entrefaites à l'aide de ses régiments. La place, qui était cependant fort bonne, et dont la situation faisait craindre des attaques plus nombreuses, fut prise après six heures de résistance.

L'extraordinaire de la *Gazette de France* raconta alors que l'on trouva dans cette place deux soldats morts, et que les vingt-cinq autres en sortirent accompagnés de leur lieutenant. Ils furent conduits à Souvigny, et les comtes de Saint-Géran et de Chabannes complimentés pour avoir mené si promptement cette affaire.

Seize mois plus tard, les choses n'avaient guère changé de face : on se trouvait, malgré diverses conversions, dans une situation menaçante. M. le Prince en avril 1652 revint de Guyenne. Montrond résistait toujours. Le comte d'Ainay était exilé à Nevers, on le soupçonnait d'entretenir un commerce avec les ennemis du Roi, comme tant d'autres. On trouvait souvent alors des armes cachées dans des maisons où elles n'avaient que faire. On découvrit ainsi trois cents mousquets dans un couvent de filles à Nevers; comme l'abbesse était la sœur de Langeron, il est clair que les armes étaient destinées au régiment de son frère (2).

Quant à Montrond, que M. le Prince avait visité avant son départ pour Bordeaux, il l'avait trouvée « la plus belle des places fortes ». Il y avait laissé Mme de Longueville et M. de

(1) L'extraordinaire de la *Gazette de France*, 1650, p. 1398.
(2) Mémoires de Bussy-Rabutin, vol. I. février 1652, p. 226.

Nemours, et recommandé à M. de Vineuil, intendant de la justice, de faire des levées dans tout le pays pour se rendre maître du Berry, du Bourbonnais, et d'une partie de l'Auvergne, puis il s'en était allé à Bordeaux (1), car le Parlement le réclamait, et le peuple l'y aimait fort. Lorsqu'il en revint, cette année 1652, traversant la France, il courut plusieurs fois le risque d'être découvert, car il voyageait sans déguisement avec M. de La Rochefoucauld et son fils, M. de Marcillac, dont les visages comme le sien étaient fort connus; malgré le danger, ils furent peu inquiétés et traversèrent la rivière Loire, au bec d'Allier (2), sans tenir compte des deux compagnies de cavalerie commandées par M. de Bussy-Rabutin à la Charité, et passant tout près de la Cour, qui était à Gien. Pendant ce temps, M. de la Guiche Saint-Géran qui avait reçu de M. de Paluau l'ordre de venir se joindre avec ses hommes à l'armée du Roi, était attendu de M. de Bussy-Rabutin et du chevalier de Baradas. Par malheur, les compagnies de M. de Saint-Géran, qui étaient en route le 23 avril, se dispersèrent et remontèrent vers le Bourbonnais quelques jours plus tard... L'ayant su, le Cardinal crut que M. de la Guiche Saint-Géran « n'allait pas trop droit en besogne », et Corbinelli « le tint pour fort suspect ». Quant à M. de Paluau, il envoya le chevalier de Baradas à Sérilly pour « charger toutes les troupes douteuses (3) ».

Dans ces temps-là, savait-on bien d'un jour à l'autre qui était au Roi et qui était à M. le Prince? Au cas présent, M. de Saint-Géran ne paraît point fautif, mais il ne comptait guère sur ses troupes : la désorganisation étant partout, personne n'ayant d'argent à promettre. De Saumur où était la cour, Corbinelli n'écrivait-il pas : « On meurt de faim ici; on n'a pas un sou; et depuis la Reine jusqu'aux moindres gens, on ne fait qu'emprunter. » Joignez à ce malaise que tout changeait de face chaque jour, et que, dans la seule année 1651, on vit le Parlement partagé, le comte Molé devenir un jour l'ennemi de M. le Prince, et la tête du Cardinal mise à prix par un arrêt du Parlement de Paris, qui fut signé en décembre (4).

Qui ne sait combien le Cardinal était haï, bafoué, moqué,

(1) La Rochefoucauld, *Mémoires*, VII, p. 301.
(2) *Ibid.*, vol. II, p. 357.
(3) Mém. de Bussy-Rabutin, vol. I, p. 270.
(4) Le 29 décembre 1651. Voyez La Rochefoucauld, vol. II, p. 324, déjà cité.

chansonné? On faisait plus d'épigrammes sur lui qu'il n'y a d'heures dans le jour; en voici une qui n'est pas trop mal tournée :

Il est soldat, prêtre et marchant
En toute qualité meschant,
Cent fois le jour il se déguise.
Il nous trouble comme soldat
Comme marchant il vend l'État
Et sans ordre il mange l'Église !

Il arriva justement dans le même temps à M. de Lorraine, qui était à M. le Prince, une aventure burlesque qui eût pu fort bien tourner au tragique. Comme il se trouvait un soir place Royale, y étant venu pour entendre les violons avec Mlle de Chevreuse, ils furent remarqués par Mlles d'Aumale, de Rambouillet et Mme de Bois-Dauphin qui sortaient ensemble de l'hôtel Saint-Géran où elles devaient souper. Les personnes de la société de M. de Lorraine, craignant pour lui quelque affaire, lui prêtèrent l'écharpe de Mlle de Maugiron dont il se couvrit la tête, une étoffe noire dont il se drapa, et dirent que c'était l'abbesse de Pont-aux-Dames qui prenait le frais avec elles. Mais Mlle de Chevreuse devina M. de Lorraine sous les draperies de l'abbesse, et tout en feignant de croire à cette fable, fit avec ses amies tout ce qu'elle put pour embarrasser cette pauvre religieuse, lui adressant des questions auxquelles l'autre ne répondait point, de peur de faire entendre une voix qui n'avait rien de féminin, sans parler de l'onction religieuse. Cependant les demoiselles eussent voulu pousser l'abbesse jusqu'à leur carrosse, l'y faire monter, et ensuite crier au cocher : « *Touche! droit au Pont-Neuf! nous sommes toutes Mazarines, nous tenons M. de Lorraine : il le faut jeter dans la rivière* (1).

Mais l'abbesse se méfia, et M. de Lorraine demeura au sec sur la place Royale, au grand dépit des dames.

Pendant que la comtesse de La Guiche Saint-Géran cherchait son fils avec grande énergie et patience, et que le Gouverneur son époux ferraillait contre les soldats de M. le Prince, la charmante Marie de Bellefond, l'amie que la comtesse de Saint-Géran nommait sa fille, et qu'elle avait connue dès l'âge le plus tendre, se faisait aimer du plus bel homme du royaume.

(1) *Mémoires* de Conrart. 4 juin 1652, p. 81.

Il était si beau qu'on lui avait donné le nom d'un héros de roman dont l'auteur avait fait le portrait le plus séduisant du monde : « Sa haute taille, son port noble et fier, sa beauté singulière, le jeu souple de ses membres, le distinguaient des guerriers de son âge (1). » D'autres disaient de Pierre de Villars que « c'était l'homme de France le mieux fait et de meilleure mine (2) », et la vérité est qu'on ne pouvait rien voir de plus parfait que ses traits, de plus régulier et de plus harmonieux que l'ensemble de sa stature.

Pierre de Villars était de toute petite noblesse et récente, car elle « ne datait que de deux générations », sa famille était de la province du Lyonnais et vivait chichement étant pauvre, dans un pays que l'on nomme Condrieu (3).

Un de ses oncles fut archevêque de Vienne, mais son grand père et son père firent bravement leurs preuves aux armées. Sur les dix enfants de la famille, il y eut sept filles dont on ne sut que faire ; on n'en maria que deux et tout le reste fut au couvent. Sur les trois fils, l'un prononça des vœux et l'autre fut occupé de quelque manière sur les galères de Malte. Quant à l'aîné, Pierre, il entra dans la maison du duc de Nemours ; c'est dire qu'il prit le parti des princes pendant la guerre de la Fronde. Vaillant à outrance et beau comme Achille, il fut aimé des femmes et se plaisait fort dans leur société. Les Sévigné et les La Fayette furent de ses amies, et Mlle d'Outrelaise la *Divine*, sa marraine : c'est elle qui lui donna le nom d'*Orondate* dont une autre dame, Mme Pilou, qui ne comprenait rien à ce surnom, fit La *Rondache* (4). On ne compte pas les bonnes fortunes de ce cavalier. On sut pourtant bien que Ninon de l'Enclos l'alla voir à Lyon en 1648, et que, pour se mieux déguiser, elle s'habilla en homme, et voyagea comme un courrier. Ainsi cette belle dame qui savait si bien maltraiter ses soupirants fut plus humaine pour *Orondate* que pour le grand prieur de Vendôme, par exemple, certes moins beau que le premier. Elle le découragea si bien par sa froideur, qu'elle s'attira ce quatrain où l'on voit le dépit du personnage :

(1) La Calprenède. *Orondate* est le principal héros de *Cassandre*.

(2) Saint-Simon, *Mémoires*, vol. 1, p. 26.

(3) Préface à la nouvelle édition des *Mémoires de la Cour d'Espagne, 1679 à 1681*, par le marquis de Vogüé (Morel-Fatio, 1893).

(4) Saint-Simon, *Mémoires*, vol. II p. 101.

Indigne de mes feux, indigne de mes larmes,
Je renonce sans peine à tes faibles appas.
Mon amour te prêtait des charmes.
Ingrate, que tu n'avais pas.

Ninon ne fut pas embarrassée pour lui répondre :

Insensible à tes feux, insensible à tes larmes,
Je te vois renoncer à mes faibles appas,
Mais si l'amour prête des charmes,
Pourquoi n'en empruntais-tu pas?

Pour en revenir au bel *Orondate*, il tomba amoureux de l'amie de Mme de Saint-Géran et on commençait d'en parler, quand la chose fut ébruitée tout d'un coup par Mme de Choisy, un jour qu'étant allée visiter Mme de Fiesque (1), il lui prit la fantaisie de monter chez *la Divine* (Mlle d'Outrelaise) qui logeait au-dessus ; en y arrivant, elle fit fuir un couple qui s'entretenait à voix basse et de très près. Mme de Choisy reconnut bien la jeune fille qui était Mlle de Bellefond ; pour le galant, elle ne le put voir, car il s'enfuit, mais elle fit dans le salon de Mme de Fiesque, une description si élogieuse du peu qu'elle en avait vu, que tout le monde tomba d'accord pour dire que cet homme ne pouvait être qu'*Orondate* ; d'ailleurs, on le savait très amoureux, et il épousa bientôt Marie de Bellefond, qui était fort jolie, mais sans le sol, tous deux de bonne famille, surtout Marie qui tenait à celle du maréchal de Bellefond et aux Saint-Géran par les Aux Épaules de Sainte-Marie-du-Mont, en Normandie. Le comte et la comtesse de Saint-Géran qui aimaient tendrement Marie, et qui furent toujours fort généreux, baillèrent une somme de 12000 livres aux époux le jour de leur mariage, et leur consentirent une somme de 40 000 livres, payable après leur mort, au cas qu'ils mourraient sans enfants. Cette donation fit beaucoup parler les ennemis du Gouverneur du Bourbonnais.

— Comment, disaient-ils, le comte et la comtesse de La Guiche Saint-Géran purent-ils promettre 40 000 livres après leur mort au cas qu'ils mourraient sans enfant, puisqu'ils feignent d'avoir retrouvé le leur et qu'ils mènent si grand bruit autour de cette trouvaille ?

(1) Sur la comtesse de Fiesque, maîtresse du chevalier de Grammont, voir Bussy-Rabutin, *Histoire amoureuse des Gaules*.

Le comte et la comtesse de Saint-Géran servirent donc de famille à Marie de Bellefond, orpheline. La duchesse de Montmorency, qui s'était retirée après l'exécution du duc au couvent de la Visitation à Moulins (1), en sortit pour venir signer le contrat ; la duchesse de Ventadour le signa aussi. Tout cela était fort beau, mais ne donnait pas un sol aux nouveaux époux, car ils ne pouvaient mettre en commun plus de 30 200 livres (2) à prendre sur la succession de M. de Bellefond, et la moitié du petit bien de Villars à Condrieu déjà tout chargé d'hypothèques. Heureusement pour les époux, M. et Mme de Saint-Géran avaient pensé à eux, comme on l'a vu. Le mariage fut heureux. Mme de Villars qui « roucoulait comme une colombe » (3), « savait bien aimer » (4).

Il ne faut pas croire toutefois que la beauté d'*Orondate* cessât jamais de lui procurer des galanteries ; après son mariage, tout comme avant, les dames ne se découragèrent point et le recherchèrent tout autant, les jolies et les laides aussi.

Mmes de Gondran et de Gouville furent parmi les plus jolies, et la première parmi les plus galantes. C'était, cette Gouville, la fille du contrôleur des Gabelles, un avocat qui se nommait Bigot de La Honville (5). Elle fut célébrée par ses amis sous le nom de Lolo et se nommait Charlotte. Elle inspira des couplets comme ceux-ci :

Quand Lolo se mouche sur ma manche
J'en suis le dimanche...
... Car ma Lolo ne mouche ni ne crache
Rien que le jasmin.

Elle eut avant son mariage une intrigue avec la Roche-Giffard qui se continua encore après; elle en eut bien d'autres. Le marquis de Sévigné fut tué par d'Albret en duel, et c'est la Gondran qui en fut cause ; on parla aussi de La Case et de l'abbé de Sainte-Croix, et de l'abbé d'Aumale, et de Romilly... on voit la liste : elle est longue. Mme de Gondran, fort belle et galante, fut bizarre autant que galante et audacieuse.

(1) 1632.
(2) Vogüé, préface déjà citée. Le mariage fut béni le 24 janvier 1651 par le curé Sauldoyer.
(3) Bussy-Rabutin, *Histoire amoureuse des Gaules*, déjà cité.
(4) Mme de Sévigné, *Lettres*, vol. II, p. 280.
(5) Tallemant des Réaux, *Historiettes*, déjà cité.

Elle fut tôt débarrassée de son époux, qui supporta tout, puis eut le bon esprit de renoncer à ce tout, au bout de peu d'années.

Mme de Gondran « buvait comme un templier », et faisait des orgies qui la rendaient souvent malade ainsi que ses amies. Elle avait des fantaisies. Un jour, il lui prend l'envie de changer de chemise. C'était en été, — et elle en change devant un homme qui lui rendait visite dans son salon pour la première fois (1). Une autre fois, elle est malade au lit, mais elle voit sa garde accroupie devant le feu : cette vue la divertit, une envie la prend, elle se lève, donne une bourrade à la garde qui roule par terre, puis va vite se recoucher. Lorsqu'elle fut veuve, elle mena une vie si sérieuse qu'on la put croire convertie. C'est elle qui disait : « Je ne comprends pas comment on peut s'ennuyer, quand on sait faire du point d'Espagne... J'aime ma liberté, non pour vivre dans le libertinage, mais pour pouvoir me coucher sur mon lit quand il me plaît. N'y a-t-il pas du plaisir à pleurer tout son saoul, quand on a été quinze jours sans pleurer (2) ? » Tout cela est bel et bien, mais Lolo n'aurait eu garde, malgré ces mines et ces paroles sensées, de renoncer aux plaisirs de l'amour, et quoiqu'elle prononçât de telles paroles, Mme de Gondran préférait le bel *Orondate* à tous les points d'Espagne du monde. Malheureusement, il advint que Mme de Gouville le trouvait aussi fort à son goût, et que les deux dames se jalousèrent; cela amena des brouilles. Pour Mme de Gouville, elle était la femme de Michel d'Agouges, marquis de Gouville, sœur du fameux Tourville, et aussi jolie que sa rivale. Elle faisait partie de la maison des Princes et logeait à Chantilly ainsi que sa mère, Mme de Tourville; elle accompagna donc Mme la Princesse avec les autres dames de la maison quand elles partirent toutes ensemble pour Montrond, avec le jeune duc qu'elles avaient habillé en fille, afin de dépister les soldats du Roi. De Montrond on fut en Guyenne et les galanteries allèrent leur train, malgré les inquiétudes et les dangers du voyage. La Gouville traînait après elle les cœurs de MM. de Jessac, de Meille, de Lorges et de Guitaut... Ce dernier qui avait quelques chances, malgré les attaques de ses rivaux, disait que ces attaques-là « lui profitaient au lieu de lui nuire. »

(1) Tallemant des Réaux, *Historiettes*, déjà cité, vol. V, p. 478.
(2) Mémoires de Lenet. vol. LIII, p. 112. 39.

Mme de Gouville était fort recherchée et recevait agréablement ses amis. M. Loret a fait à son propos chanter sa fameuse « Muze ».

En un logis de la ville,
Sçavoir chez la belle Gouville,
Dimanche un ballet l'on dansa,
Qui pour rare et joly passa...

On y vit des femmes fort belles
Et mesmes fort spirituelles;
Mais on peut dire avec raizon
Que la dame de la Maizon
Par ses grâces particulières
Ne cédait point à leurs lumières (1)...

Donc, pour faire bref, la Gondran croyant que Villars lui préférait cette dame, s'en fut dire à Mme de Villars que « son mari s'était épris de cette huguenote ». Marie, qui était folle de son époux, en eut une si grande peine qu'elle resta après cela trois jours sans manger. En vain la pressait-il, elle ne voulait rien dire, mais comme une femme ne résiste pas longtemps aux questions d'un amant que la passion rend éloquent, elle confessa enfin son chagrin à *Orondate*, et celui-ci fort ému à son tour lui déclara : « Je ne la verrai plus. » Voyant comme il en usait avec elle, Marie se rapprocha de la Gondran, et tout finit par s'apaiser (2).

Personne d'ailleurs ne semblait plus séduisant dans sa jeunesse que Marie de Bellefond : dès qu'on l'avait vue, elle plaisait. Elle plut fort à la reine Christine de Suède, lorsque celle-ci vint à Paris pour la première fois; la Reine la cajola tant qu'une si grande faveur excita la curiosité des dames (3) de la cour qui ne la connaissaient point et qui, toutes, la voulaient voir après cela. Car la reine Christine, toute bizarre qu'elle était, avec sa perruque de travers et ses bottes, fut l'enfant gâtée de Paris lorsqu'elle y vint en 1652. Elle y fit d'abord une entrée pompeuse, ce qui plaît toujours à la canaille, qui, outre le plaisir de la vue, espère encore tirer pied ou aile des foules pressées et distraites, et gagner là quelque occasion oubliée.

(1) Loret, *Muze historique*. Lettre du 28 juillet 1655.
(2) Tallemant des Réaux, *Historiettes*, vol. V, p. 483.
(3) Mme de Saint-Ange entre autres qui avait de si grandes prétentions à la beauté et fut si furieuse quand elle vit sa rivale. Voir Tallemant (déjà cité).

La Reine, donc, parut montée sur un cheval blanc très grand, très beau, qui était tout coiffé de plumes blanches dont l'ombre s'agitait gracieusement sur son front à chaque mouvement de tête qu'il faisait. Ce cheval était véritablement habillé de velours cramoisi, recouvert de broderies et de franges d'or et d'argent; que l'on se figure l'éclat de cette parure lorsque la Reine, en tête de son cortège, passa au grand soleil, — il faisait heureusement fort beau temps, — sur le Pont Neuf. La Reine avait des pistolets à l'arçon de sa selle, une jupe d'or, des plumes noires au chapeau, elle agitait sa canne en passant au milieu de la foule « d'archers et de notables », de soldats en armes, de duchesses, de gens d'église, de chevaux, de carrosses et de mendiants (1).

Mais il faut bien revenir au procès de M. et Mme de Saint-Géran contre les gens qu'ils soupçonnaient d'avoir été assez criminels pour leur dérober leur nouveau-né. Comment avoir la preuve qu'on le leur avait rendu en la personne d'Henry de Beaulieu? La Pigoreau soutenait qu'elle était la mère, et que cet enfant avait été « nourri de ses mamelles pendant deux ans, » et qu'elle ne l'avait quitté que pour le faire monter à l'âge de quatre ans et demi, en 1643, dans le carrosse de la gouvernante du Bourbonnais. Voire.

Or, il arriva qu'un homme nommé Sequeville était venu dire à la comtesse vers les années 1652 ou 1653, qu'un enfant avait été baptisé à Paris en 1642, et que la Pigoreau, justement, avait beaucoup de part à cet événement. On apprit aussi que l'enfant indiqué par ce Sequeville avait été nourri à Torcy en Brie, village tout proche de Meaux. Aussitôt le comte de Saint-Géran et la dame sa femme obtinrent un arrêt qui leur permit d'informer devant le juge de Torcy. Il est bien entendu que les ennemis du Gouverneur et de son épouse accusèrent aussitôt ce Sequeville d'être « un vagabond débauché et ruiné ».

L'affaire se compliquait et devenait par le même temps plus limpide : elle se compliquait, parce que chaque jour voyait naître des témoins nouveaux qui ne disaient pas tous de même; elle devenait plus limpide, car on allait savoir avec l'aide de MM. les juges la vérité sur l'enfant de la Pigoreau, que deux mères se disputaient à la fois.

(1) Voyez Extraordinaire de la *Gazette* du 12 septembre 1652.

Le septième de septembre, il fut fait une information à Torcy en Brie (1653) et le 14 d'octobre, un arrêt fut rendu pour adjoindre la Beaulieu aux poursuites. Chaque mois il est à remarquer que l'on entreprend des instructions, récolements et confrontations nouvelles pour cette affaire; en 1654, voici le 12 de janvier, et le 26 du même mois, l'interrogatoire de Françoise et Michèle Quinet, obtenu par un arrêt de la Cour; le 24 d'avril, c'est le fils de la Goliard qui est interrogé, le 21 de mars, il y a une information à Moulins, le 8 de juillet, à Usson, le 17 de juillet, un procès-verbal de perquisition, le 22 d'août, un arrêt obtenu à leur tour par les Quinet, demandant à être reçues opposantes, etc., etc.

S'il est juste de mentionner cette procédure pour l'exactitude des événements qui composent l'affaire Saint-Géran, il serait fort peu divertissant de s'y trop attarder. On doit dire pourtant, en résumant jusqu'à ce point cette célèbre cause, que trois faits principaux furent contestés à la comtesse de Saint-Géran dans le détail de la discussion :

1° Qu'elle eût jamais été grosse d'enfant;

2° Que son enfant lui ait été volé;

3° Que l'enfant ramené en Bourbonnais par Beaulieu et soi disant le fils Henry de la Pigoreau, fût son propre fils.

Toutes les autres questions soulevées viennent des premières, qui en sont la source.

Pour le premier point, on n'a pas oublié les témoignages et les attestations des dames pendant la grossesse, — tout le Bourbonnais défila en ce moment à Saint-Géran de Vaux, — sans compter les remarques des servantes, et des valets. Pour ce qui est de l'enfant volé, il y eut des dépositions de diverses personnes que nous donnerons ci-dessous, et par les informations de Torcy, on connaîtra si l'enfant Henry de Beaulieu est bien celui qui fut allaité dans ce village, et le même qui revint avec la Gouvernante dans son carrosse en Bourbonnais au cours de l'année 1643.

En ce qui concerne le deuxième point, le vol :

Voici les dépositions de quelques personnes qui disent avoir rencontré Beaulieu dans la nuit du 17 au 18 août 1641.

— Déposition de Jacques Carmé, concierge de Saint-Géran, Jean Rosière meunier, Pierre Girard, et Claude Bailly, auxquels on a fait dire que Beaulieu avait enlevé un enfant dans

une corbeille au mois d'août 1641 et qu'il passa par une des portes du parc (1).

Réponse : 1° Ces témoins n'ont pas dit si c'était un fils.

2° Ils ne disent point à qui était cet enfant, et si c'était celui de l'intimée, car il pouvait être à un autre;

3° Qu'il fallait limiter le jour, et il ne suffit pas d'avoir dit que c'était au mois d'août;

4° Si Beaulieu avait fait cet enlèvement, il lui était facile de bien cacher l'enfant sous son manteau ou une casaque, et il n'eût été assez brutal pour l'exposer aux yeux de tous les domestiques qu'on a fait déposer;

5° Si ces domestiques ont vu l'enlèvement de l'enfant de leur maîtresse au temps même que dans le mois on disait qu'elle était en couches, ils devaient révéler ce crime...

Cette dernière réponse est assez bonne, mais on sait comment sont les valets; leur esprit est lent; Beaulieu était pour eux un homme bien important : comment jeter sur lui le soupçon? et peut-être eux-mêmes n'ont-ils pas soupçonné Beaulieu en ce moment-là d'être un grand criminel?

Une femme, Jeanne Prud'homme, dite la Normande, déposa qu'elle avait ouï dire aux femmes de chambre de la Bouillé qu'on avait sorti un enfant du château de Saint-Géran, que le disant aussi à Louise Goliard sage-femme, elle lui répondit : « Ses filles ont la langue longue, je les ferai bien taire si elles se mêlent de parler de cela; s'il est sorti un enfant du château, ce n'est pas madame qui l'a fait. »

Marie Meslier, au mois d'août, gardant ses brebis, vit un gentilhomme à cheval venant de Saint-Géran, portant un enfant nouveau-né dans une corbeille, l'entendit crier et sur ce que le cavalier lui demanda une nourrice, elle lui en enseigna une dans le village, où il fit donner du lait à l'enfant (2).

Réponse : 1° Elle ne marque le jour du mois, ce qui rend le témoignage trop vague;

2° Elle ne nomme pas le cavalier, et ne dit pas que ce soit Beaulieu : or il peut se faire que dans l'étendue d'un mois on ait passé, et porté d'autres enfants en nourrice;

3° Ne dit non plus que l'enfant était fils ou fille;

(1) Bibl. Nat. Fonds Clerembault, 780. Suite du fm. pour Mme la duchesse de Ventadour, déjà cité.

(2) Information de Cusset.

4° La Meslier était une pauvre fille des Escherolles, à une petite lieue du château, qu'on a gagnée facilement avec de l'argent.

— Preuve de ce que Claude Gautier dit, suivant le factum, que sa femme donna du lait à l'enfant, que celui qui le porta passa la rivière à Port de la Chaize, s'étant arrêté chez Boucaud, cabaretier audit lieu.

—Réponse : On n'a pas nommé le cavalier, pas dit quel était le sexe de l'enfant, etc., que le pauvre laboureur des Escheroles était sous la portée du canon de la place, c'est-à-dire sous le pouvoir de l'intimée, Gouvernante du pays, etc.

A la déposition de Paul Boithion, le charretier de Gannat en Auvergne, qui a dit qu'il avait rencontré sur la route près le village Du Cheix « un cavalier portant sous une grande casaque un enfant emmailloté, et que l'hôtesse du lieu lui donna du lait et le remua (1), » les adversaires répondent que Beaulieu n'a pas été nommé, qu'il ne portait pas une casaque, au contraire (?) que personne n'a parlé du sexe de l'enfant, etc... » Mauvaise défense : un cavalier qui boit au cabaret avec un charretier ne lui donne pas toujours son nom ; d'ailleurs, celui-ci en avait dit assez pour qu'on le pût reconnaître par la suite, car il s'était montré pendant tout le voyage un intolérable bavard.

Grâce au comte et à la comtesse de Saint-Géran dont la constance ne se démentit pas au cours de toutes ces longues années, l'affaire ne chôma guère, mais la justice est lente. Parfois les plaignants s'impatientaient : on possède une lettre du gouverneur du Bourbonnais adressée au magistrat Achille II de Harlay, le suppliant de ne le point oublier. M. Ménardeau, rapporteur de l'affaire, réclamait les conclusions de M. de Harlay :

« Monsieur,

« Je venais vous supplier très humblement d'avoir la bonté d'envoyer vos conclusions sur mon affaire à M. Ménardeau, qui en est rapporteur. Il ne veult point y travailler sans les avoir, et dit, monsieur, que c'est la première pièce qui doit voir (*sic*). Vous m'avez fait l'honneur, monsieur, et à madame de Saint-Géran, de nous dire que, dès qu'il serait nécessaire, vous les donneriez, nous vous conjurons au nom de Dieu, monsieur, d'avoir cette

(1) Information de Saint-Pierre le Moutier. 18 février 1659.

charité. Nous avons obtenu le bureau pour les jours après la Saint-Martin. Il n'y a pas trop de temps à M. le Rapporteur pour la voir. Il ne la verra point qu'il n'ait les conclusions. Ainsi, monsieur, ma fortune et ma destinée sont entre vos mains. Puisque vous avez la bonté de les faire, ayez encore celle de les envoyer, (ce) sera la dernière obligation que vous aura, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

« La Palisse (1). »

Achille II de Harlay était puissant, fort bien en Cour, d'ailleurs savant jurisconsulte, par-dessus le tout bon lettré, avec cela sachant se faire craindre. Il eût été pour M. de Saint-Géran un allié d'importance... Mais rien ne pouvait être moins abordable que ce petit homme maigre, avec son regard perçant et ses mots aussi perçants que son regard. On a fait un volume de ses traits. Il n'était point aimé ; admiré, c'est autre chose, et encore il le fut de loin. Sa carrière fut belle, il pouvait ne la devoir qu'à ses mérites qui étaient grands, il y joignit la diplomatie d'un diable, des courbettes et des révérences sans fin.

Voici un mot que M. de Harlay lança à ses conseillers, un jour qu'il les trouva parlant trop haut pendant une audience : « Si ces messieurs qui causent ne faisaient pas plus de bruit que ces messieurs qui dorment, cela accommoderait fort ces messieurs qui écoutent. »

Achille de Harlay succéda à M. de Novion (2), en 1689, comme premier président au parlement de Paris. Au temps de la Maintenon, le Roi ne jurait plus que par lui, et il y eut à cela des raisons. Devenu vieux, Achille II eut une attaque d'apoplexie, mais s'en releva bien. Comme on le saigna quatre fois de suite pour le soulager, on lança dans Paris cette épigramme :

Ne le saignez pas tant, l'émétique est meilleur :
Purgez, purgez, purgez, le mal est dans l'humeur (3).

Si les magistrats se montraient parfois réservés vis-à-vis de l'affaire Saint-Géran, la Providence n'abandonnait pas le Gouverneur du Bourbonnais. On lira plus loin comment elle lui vint en aide par le témoignage de la dame de Sanzay, veuve du

(1) Lettre autographe. Collection Godefroy, 274, folio, 41. Bibliothèque de l'Institut.

(2) Saint-Simon, vol. I, p. 141.

(3) Lettres de Mme de Sévigné, 29 juillet 1695, vol. X, p. 301-39.

comte de Montafillon, qui fut instruite du rapt de l'enfant présumé fils du sieur de la Guiche, d'une manière où il est impossible de ne pas découvrir une intention divine. Voici cet acte :

« Messire Jean du Tillet, rapporteur dans une addition d'information, a entendu dame Gabrielle de Sanzay, veuve de feu Mre Toussaint de Rosnadec, comte de Montafillon, âgée de quarante-quatre ans et neuf mois, demeurant rue Saint-Lambert, paroisse de Saint-Sulpice (cette dame est un témoin produit par le sieur de La Guiche), après serment par elle fait de dire la vérité :

« A dit qu'en l'année MDCLII et à peu près le temps de la journée de Saint-Antoine, étant logée en une maison du nommé Pigoreau, père de la demoiselle de Beaulieu, lequel Pigoreau... sous le prétexte de voisinage et de ce que la dite déposante était son locataire, venait assez souvent la visiter, et que, une fois entre autres parlant de M. et Mme de Ventadour, de Mme de Saint-Géran, luy voulut faire entendre qu'il y avait quelque différend entre eux, sur le subjet d'un enfant que Mme de Saint-Géran disait lui appartenir, luy exagérant cette affaire comme une chose assez étrange, de laquelle la déposante n'ayant aucune congnaissance, par curiosité, lui demanda ce qu'il voulait dire, dont ledit Pigoreau, surpris, lui demanda s'il était possible qu'elle n'eût point de congnoissance de cette affaire qui faisait assez de bruit; sur quoy la déposante luy dit qu'elle n'en avait point entendu parler... sur quoy ledit Pigoreau lui dit qu'il y avait eu un domestique en la maison dudit sieur comte de Saint-Géran appelé Beaulieu, beau-frère de sa fille, lequel ayant aydé à soustraire un enfant mâle, duquel ladite dame de Saint-Géran avait accouché, et que ledit Beaulieu avait donné à Mme de Beaulieu sa fille pour la faire nourrir... que deux ou trois ans après, ledit Beaulieu avait demandé à Mme de Saint-Géran place dans son carrosse pour ramener ledit enfant au pays pour le faire nourrir chez luy, comme enfant du deffunt Beaulieu son frère, et de ladite Pigoreau sa femme ; sur quoy, la déposante lui demanda comment il était possible que l'on puisse faire passer cet enfant pour appartenir à la Beaulieu, à quoy ledit Pigoreau répartit que cela était bien facile, parce que la Beaulieu sa fille était accouchée d'un enfant à peu près de l'âge de celuy dont elle a parlé

cy-dessus, et ainsi il était bien facile de faire passer cet enfant du même âge pour celuy de sa fille... : la déposante s'informant de la façon par laquelle Mme de Saint-Géran avait eu quelque congnoissance de son enfant, il dit (Pigoreau) qu'il ne sçavait si Beaulieu en mourant en avait déclaré quelques choses. Mais que sur le bruit qui s'en était découvert, on avait fait emprisonner leur sage-femme... qu'enfin, elle avait dit (la sage-femme) que Mme de Saint-Géran avait accouché d'un garçon et que le même enfant qui était chez Mme de Saint-Géran, sous le nom de Beaulieu, était celuy dont elle l'avait accouchée... Pigoreau lui fit assez congnoistre qu'il n'approuvait pas la conduite de sa fille en cela.

« Lecture faite, a persisté et a signé :

« GABRIELLE DE SANZAY (1). »

Toutes ces dépositions semblent bien établir que l'enfant élevé par la Beaulieu n'était pas le sien. Mais il faut revenir maintenant à l'instruction de Torcy, qui donna à l'affaire des lumières bien nouvelles et aussi bien terribles pour les coupables, en admettant encore une fois que toute cette affaire ne soit pas l'invention monstrueuse de l'imagination. A partir du jour où, à propos de Torcy, la Pigoreau est citée au procès, cette femme sortira de l'obscurité et jouera un grand rôle. Elle grossira le nombre des adversaires du comte et de la comtesse de Saint-Géran en réclamant l'enfant comme étant le sien, elle soutiendra du même coup les prétentions des Bouillé, Ventadour et du Lude (la marquise de Bouillé avait en effet marié sa fille unique, Renée de Bouillé, au comte du Lude) ; cette dame devint par la suite, comme il est naturel, héritière des revendications maternelles. Puisqu'il est question ici encore une fois de cette Bouillé, il est bon de rappeler que, sans le premier juge qui fut chargé de cette affaire, le gouverneur du Bourbonnais n'eût pas épargné sa sœur, et eût demandé sa mise en accusation, tant il la croyait coupable, car, si la matrone était coupable, la marquise l'était plus qu'elle. On ne peut deviner qui conçut l'idée infernale qui s'empara de tous ces personnages ; mais si les soupçons du comte et de la comtesse étaient fondés, que dire de la sœur d'un grand seigneur qui

(1) Arch. Nat., X, 2 b, 1250.

s'allie à une pareille guenipe, dans le dessein de faire disparaître un nouveau-né, son neveu, héritier d'une si grande et si noble famille?

Voici ce qu'on apprit concernant la Pigoreau, d'après les interrogatoires de l'instruction conduite par MM. du Tillet et Menardeau, rapporteurs en cette Cour de Paris. Jacques de Beaulieu, feu le maître d'hôtel du comte de Saint-Géran (qui aurait en 1641 enlevé l'enfant), était fils d'Adam de Beaulieu, gentilhomme, et de demoiselle Charlotte d'Ermonville. Ce Jacques eut un frère nommé Henry écuyer, d'abord capitaine au régiment de Mont-Pérou, puis aussi maître d'escrime et tireur d'armes. Il épousa, le 26 janvier 1637, demoiselle Marie Pigoreau, en l'église de Saint-Médéric à Paris. Deux enfants mâles naquirent de ce mariage : l'aîné, Anthoine, qui fut baptisé le 10 décembre la même année, et tenu sur les fonds par M. de Morangis, conseiller d'État; le second Henry (1), né posthume, son père ayant été assassiné au mois de juin 1639, à Paris, laissant sa femme grosse. Elle accoucha le 9 août. Le lendemain 10 août, l'enfant était baptisé. Son parrain fut Jacques de Beaulieu, son oncle, qui s'était trouvé en cette ville de Paris, et Pierrette Daufin fut la marraine, femme du sieur Petit, notaire au Châtelet. Le baptême fut en l'église Saint-Gervais, la demoiselle de Beaulieu habitant alors rue du Roy de Sicile, avec un nommé Bernard de Mantes, maître à danser; « étant une chose assez ordinaire que les maîtres d'escrime se logent chez les maîtres à danser, parce qu'on apprend ordinairement ces exercices ensemble. Les maîtres d'escrime tiennent les salles basses, et les maîtres à danser se logent au premier étage. »

La demoiselle de Beaulieu nourrit son fils posthume pendant la fin de l'année 1639, toute l'année 1640, et une partie (environ quatre ou cinq mois) de l'année 1641, « ce qui fait vingt ou vingt et un mois, qui est un temps que les garçons tètent pour l'ordinaire »; elle le sevra ensuite, et l'éleva jusqu'au mois d'octobre 1643. Puis elle quitta la rue du Roy de Sicile pour aller habiter chez ce Portefin passementier, dont il a déjà été parlé, rue des Lombards (2), avec ses deux enfants; elle demeura depuis octobre 1643 rue Troussevache, fort pauvre, et désirant

(1) L'extrait de baptême produit sous la cote MN de l'inventaire des appelants.
(2) Paroisse Saint-Jacques de la Boucherie.

se décharger tout à fait de l'un d'eux. C'est pourquoi, lorsqu'elle vit Beaulieu, en cette même année repartir pour le Bourbonnais avec ses maîtres, elle lui proposa de prendre avec lui Henry son plus jeune fils.

Toutes ces explications ne prouvent pas que le petit Henry de Beaulieu fût né La Guiche Saint-Géran, certes; mais si l'on apprend qu'Henry de Beaulieu, fils posthume de la Pigoreau, a décédé chez sa mère en 1641, et que ladite Pigoreau reçut des mains de son beau-frère, cette même année, l'héritier des seigneurs du Bourbonnais, lequel elle fit passer pour ce fils décédé en lui donnant son nom et son état, on commence alors de comprendre le rôle odieux que joua après la Goliard, la Pigoreau dans cette famille du gouverneur. On eut connaissance de toutes ces choses-là petit à petit, comme il est naturel.

Pour la mort d'Henry de Beaulieu, ce fut comme toujours, des témoins inattendus qui en firent la preuve. C'est une dame Gilberte Damoncourt, femme de messire Antoine Boullen, seigneur de Morangis (parrain d'Anthoine de Beaulieu), « conseiller du roy, et directeur de ses finances » qui apporta la meilleure.

Cette dame connaissait de longue date le ménage de la Pigoreau femme Beaulieu, et savait beaucoup de particularités sur cette dernière, l'assassinat de Jacques de Beaulieu par exemple, la naissance de l'enfant posthume, Henry, appelé aussi Hendridon, puis la mort de cet enfant. Le sieur de Morangis, son époux, lui amena un jour le fils aîné de la Pigoreau, Anthoine (Mme de Morangis n'avait pas vu cette femme « depuis les guerres de Paris »), pour essayer de le mettre page en quelque lieu, et enfin l'intéresser à l'enfant. Peu après, la dame de Morangis vit Mme de Saint-Géran, et se souvenant des recommandations de son mari, proposa ce jeune homme à la comtesse : « C'est le fils d'un pauvre gentilhomme vilainement assassiné, nommé Beaulieu, dit la dame de Morangis, qui n'avait ni sou ni maille; sa femme n'a plus que cet enfant à placer, *l'autre étant mort déjà.* » A ces paroles, voilà Mme de Saint-Géran hors d'elle! « Comment! le fils posthume de la Pigoreau est défunt? Qui donc alors est le bel enfant qu'elle a emmené dans son carrosse, qu'elle élève et chérit elle-même comme son fils? » Elle presse Mme de Morangis, qui ne sait rien de plus que « le second fils de la Beaulieu est mort », mais de cela elle est sûre. Mme de Saint-Géran se met à ses genoux :

« Vous le direz, vous le répéterez, et tout ce que vous savez aussi ? » Alors, Mme de Morangis fait venir la demoiselle de Pontarmé (qui connaît qu'Henry de Beaulieu est mort), et elle lui demande tout de go, sans que l'autre se doute de rien, « s'il y a longtemps qu'elle n'a vu la Pigoreau » ? La demoiselle répond qu'elle n'avait point vu cette femme depuis la mort de son second fils. Jamais décès ne causa, c'est certain, plus de trouble dans le cœur d'une femme, que celui-là n'en causa dans celui de la dame de Saint-Géran.

« Si mon fils est mort, s'écriera plus tard la Beaulieu, que la comtesse de Saint Géran le prouve ! Sur les registres de l'église Saint-Jacques la Boucherie, on ne voit pas d'acte de décès d'Henry de Beaulieu ; il demeurait pourtant sur cette paroisse, rue Troussevache, et auparavant rue des Lombards... » Mais y demeurait-il ? n'était-il point mort déjà ? D'ailleurs, la Beaulieu fit-elle constater le décès ?

« L'enfant baillé par moi, dit-elle encore à la Gouvernante, parlait de toutes choses, courait et allait seul par les rues, montait seul en carrosse... L'enfant de l'intimée alors eût eu deux ans ! En 1649, Henry allait aux Jésuites en cinquième à Moulins, apprenait l'arithmétique, la danse, les armes... l'enfant de l'intimée aurait eu huit ans et n'eût pu tenir un fleuret. » Ce sont là raisons bien fortes, il faut l'avouer. Pourtant une Marie Mignot, sage-femme de la ville de Paris, vient dire qu'elle a toutes raisons de connaître la demoiselle de Beaulieu, puisque c'est sa mère à elle Mignot, sage-femme aussi, qui a accouché cette Beaulieu d'un fils posthume ; quelque temps après, cet enfant est mort. C'est sa mère qui le lui a dit, un jour qu'elle revenait de visiter la Beaulieu, justement à propos de cette mort, et que la Beaulieu en était très affligée... Magdeleine Fepou et Jacqueline de la Jarry en disent autant à M. Menardeau ; « environ l'année 1643, elles ont ouï dire à la dite Beaulieu, de laquelle elles étaient proches, qu'un enfant qu'elles lui voyaient nourrir qui était beau, blond, le visage plein était un petit Bernard d'un grand seigneur qu'on lui avait confié (1). »

« C'est un autre enfant, celui qu'a vu La Jarry, » répond la Pigoreau, qui n'est jamais à court, un enfant qu'elle « nourrissait au temps de Beaulieu, lors demeurant rue de la Croix-

(1) Information de M. Ménardeau 13 juillet 1657.

Blanche contre le cimetière Saint-Jean, ce n'est pas ce Bernard ! »

Or la Beaulieu (née Pigoreau) avait une petite servante, pour l'aider; une servante dira-t-on? elle n'était donc point si pauvre? Hélas! dans ces temps, une petite Denyse Pesefin ne se payait guère plus de 30 à 40 écus par année, et celle-ci pouvait soulager la Beaulieu, qui, par son nourrisson, eut quelque argent, comme il est juste.

La petite Denyse Pesefin n'était guère âgée dans ces années-là que de douze à treize ans, elle s'occupait de tout et en particulier des enfants. Or, elle se souvient très bien qu'elle a servi treize ou quatorze mois chez cette Pigoreau. Il y avait là deux enfants, l'un Anthoine de poil noir, l'autre Hendridon qui était beau et blond. Elle entendait sa maîtresse se plaindre, dire qu'elle était en nécessité, mais qu'elle n'était en peine que de pourvoir Anthoine, car, pour l'autre, la comtesse de Saint-Géran s'en chargerait. Hendridon, à l'époque, pouvait bien avoir vingt mois. La petite servante a porté cet enfant, elle s'en souvient bien, deux fois à l'hôtel de Saint-Géran accompagnée de sa maîtresse ; s'il avait été plus lourd, elle n'aurait pu le porter, remarque-t-elle. Pigoreau disait qu'il fallait que le maître d'hôtel le prît et le donnât à la dame de Saint-Géran, ce qui fut fait peu de temps après. L'enfant, quand il fut rendu, pouvait avoir deux ans et neuf mois. Elle dit d'autres choses encore ; c'est une petite futée, cette Denyse; elle a bien remarqué que le maître d'hôtel Beaulieu parle en secret à sa belle-sœur, quand il la vient visiter. Un jour, voyant que Hendridon va partir, elle dit à la Pigoreau : « Quel dommage ! il vaudrait mieux bailler l'autre qui est plus vieux. » Mais la Pigoreau dit non, qu'il fallait que ce fût celui-là. Denyse a-t-elle écouté aux portes? Certes, puisqu'elle a ouï à diverses reprises que, pendant les entretiens secrets de Beaulieu et de la Pigoreau, il est prononcé le nom de Saint-Maixant, et elle dit aussi qu'étant en place, sa maîtresse, en mal d'argent, l'envoyait en quérir chez un épicier, le sieur Raguenet, et « on lui donnait ce qu'elle demandait ». Un épicier? encore un témoin.

Ainsi petit à petit on saura des lambeaux de cette histoire, et on en reconstituera peu à peu la trame. Qui donc est cet épicier? Ce Raguenet a de l'argent, et pour la Pigoreau? autant qu'elle en veut? Eh bien ! c'est le gendre de Raguenet qui va éclairer ces nouvelles ténèbres. Ce gendre se nomme Thiony, il

est messager et marchand tapissier de la ville de Paris. Le sieur Pigoreau, père de la demoiselle, allait visiter Raguenet, il « fréquentait » chez lui. « Peu de temps après la mort de Beaulieu (le maître d'hôtel), une somme de 1 700 livres est déposée entre les mains de l'épicière au nom de la Pigoreau », laquelle envoie quérir l'argent en plusieurs fois.

Donc, il y a chez ce Raguenet un trésor déposé pour les besoins de la Pigoreau et de son nourrisson; elle y peut plonger tout à son aise et personne ne lui refuse rien. En cela, mais en cela seulement, cette histoire est semblable à un conte de fées. La Pigoreau, c'est Aladin, et Raguenet l'épicier, c'est la lampe merveilleuse. Mais un jour la lampe merveilleuse ne fournit plus d'or, et la Beaulieu, appauvrie, rend l'enfant.

Pour résumer, on sut après enquête que le septième jour de mars 1642, la Pigoreau, qui se dissimulait dans un confessionnal tout proche, avait fait baptiser en l'église de Saint-Jean de Grève un jeune enfant du sexe masculin, Bernard, *de père et mère inconnus*. Le parrain (à qui la Pigoreau bailla dix sols de récompense) se nomme Maure Marion et est porté sur l'acte de baptême comme étant « gagne-denier et serviteur de cette église » (en vérité fossoyeur); la marraine, « pauvre femme », se nomme Jeanne Chevalier, veuve de Pierre Thibourg. Voici l'extrait de baptême :

« *Le septième jour de mars a été baptisé Bernard fils de et de le parrain Maure Marion gagne-denier et serviteur de cette église; la marraine Jeanne Chevalier, veuve du feu Pierre Tibou. Lequel extrait je soussigné prêtre vicaire de ladite église certifie être véritablement conforme à l'original. Fait ce 23 avril 1653. Signé N. du Chesne* (1). »

Maure Marion, interrogé ensuite, dit que « ce fut le Sieur du Chesne, vicaire de ladite église, qui baptisa l'enfant, et que l'enfant (il s'en souvient) était grandelet ». Après le baptême, la Pigoreau l'emmena au lieudit de Torcy pour le faire nourrir, mais la première nourrice qu'on lui donna, une femme Paillard, tomba malade, et il fallut lui retirer le marmot; la Pigoreau lui dit « qu'elle en est fâchée pour elle, que si sa santé ne le lui avait pas défendu (de nourrir l'enfant) sa vie eût été gagnée pour le

(1) Registre baptistère de l'église paroissiale de Saint-Jean de Grève à Paris. fol. 69. Cet extrait est produit au Procès criminel.

reste de ses jours ». La seconde nourrice fut la veuve de Marc Seguin; on lui laissa l'enfant dix-huit mois; ensuite, la Pigoreau l'emmena, le sevra, et changea de quartier. C'est alors qu'elle vint demeurer rue Troussevache, où personne ne pouvait s'apercevoir de la fraude; toutefois, il faut bien confesser qu'en dix-huit mois un enfant change de taille et de visage, de telle sorte que nul ne le reconnaisse plus.

Un nommé Pierre Desheux, marchand à Paris, est venu dire que la Beaulieu a demeuré au logis du Chapeau Rouge rue Saint-Martin, « à la première chambre à la montée ». Y demeurant aussi et s'apercevant qu'il venait chez elle des gens qui ne voulaient pas être connus, Desheux et sa femme s'informèrent; ils apprirent alors que la Beaulieu était veuve depuis peu d'un maître en fait d'armes qui avait été assassiné; chargée de deux enfants, l'un lui appartenant, l'autre à elle confié par le maître d'hôtel d'une grande dame, lequel enfant la Beaulieu faisait nourrir aux champs, et donnait pour lui pension. Peu de temps après, l'enfant revint de nourrice, et le maître d'hôtel qui l'avait confié à la dite Beaulieu, se trouva chez elle dans sa chambre pour le voir, et le lui recommander de nouveau (1).

Mais, dira-t-on, si cet enfant Bernard, appelé plaisamment Hendridon par la Beaulieu, est celui du comte et de la comtesse de Saint Géran, il a dû être remis à cette femme, vers le début de septembre 1641, et voici que ce Bernard n'a été amené à Torcy qu'au mois de mars de l'année suivante?... Qu'est donc devenu l'enfant pendant ces longs mois? qui l'a allaité et soigné? Il est difficile de répondre à cette question; en vérité, on perd l'enfant de vue depuis le mois de septembre 1641 jusqu'au jour où à Saint-Jean de Grève il reçoit le saint baptême, ayant pour parrain un fossoyeur. Après cela, les témoignages abondent, et tout le monde s'en mêle.

On entendit dix témoins sans reproche confrontés à la Pigoreau; ce furent : Jean Seguin, Antoine Normand, Marie Chaussette, Gilles de la Tour et sa femme Anne Lambert, Robert Paillard, Claude Loison, les nourrices qui avaient nourri l'enfant, la logeuse qui hébergeait la Beaulieu, quand elle venait le voir, etc., etc. Tous ne reconnurent point Bernard, mais quelques-uns reconnurent la marque qu'il portait à son front

(1) Information de M. Ménardeau. Recolement et confrontation de M. du Tillet.

sous les cheveux : c'était la marque des doigts de la misérable Goliard, qui avait voulu tout d'abord, — on l'apprit par la suite, — tuer l'enfant à sa naissance. Ce qui est incroyable, c'est que celui qui fit enlever le marmot est précisément le même qui empêcha la Goliard de le tuer : Saint-Maixant, en effet, préféra garder Bernard vivant : il tenait ainsi la marquise de Bouillé prisonnière par le secret. Si la marquise, — sait-on jamais ? — faisait mine de le trahir, on lui rappellerait à temps que, sans elle, l'attentat n'eût jamais pu s'accomplir.

Il est certain que, depuis que le petit Bernard avait tété à Torcy le lait de la femme Paillard, puis celui de la femme Marie Séguin, il s'était écoulé bien des années, — quinze ! Les personnes qui l'avaient vu porté dans les bras ne pouvaient dire sans mentir qu'elles le reconnaissaient à coup sûr; mais elles dirent comment elles l'avaient vu en ce temps-là, et c'était : beau de visage, avec des yeux bleus, et les cheveux blonds. Toutes attachèrent beaucoup d'importance à ces cheveux blonds plutôt que noirs, car les deux fils de la Pigoreau, Anthoine et le défunt Hendridon, étaient noirs de cheveux et de peau. On l'avait bien vu à Torcy, car la Beaulieu vint au commencement visiter le nourrisson, accompagnée de ses deux fils, *tous deux bruns*. A la fin, Anthoine fut le seul qui accompagna sa mère, qui « pleurait amèrement la mort de son petit Hendridon ».

Quand la Beaulieu venait à Torcy, elle était avec un grand gentilhomme blond, qui portait d'habitude un habit gris et un manteau d'écarlate : c'était Bernard de Mantes, le maître à danser qui habitait la maison de cette fille à Paris. Mais l'homme ne voulait pas qu'on le connût à Torcy, et ne dit jamais son nom, ce qui piqua les gens, qui lui prêtèrent beaucoup plus d'attention qu'à tout autre, et ne l'oublièrent point.

Confrontée face à face avec tous ces témoins, ils ne manquèrent point de reconnaître fort bien la Beaulieu ; elle fut interrogée aussi sur les faits, mais elle nia tout ; elle nia d'avoir jamais été à Torcy et d'y connaître personne. « Une fois seulement, elle y vint avec sa tante », dit-elle, pour faire prendre l'air à celle-ci. (Mais c'est un peu loin de Paris pour aller respirer dans la campagne !) Jamais non plus « elle ne porta à Torcy un enfant pour être nourri », jamais elle n'en « retira aucun ». Ses enfants n'ont jamais tété d'autre lait que le sien, — (ses enfants, cela est possible, mais le petit « Henry »

est-il son enfant ?) Après avoir dit tout cela, la Beaulieu avoue que Guillemine de la Tour femme de Paillard, est sa commère, et aussi qu'une certaine Jeanne Chevalier (qui se disait marraine de l'enfant) (1), y vint, et, enfin, qu'elle avait donné ledit enfant à nourrir à la femme de Séguin (dans ce lieu de Torcy); elle ajouta même que Séguin lui-même, « était noir de teint et de cheveux, et mal entretenu ». Enfin, toutes les réponses de cette pécore se « contredirent et furent extravagantes ». Cela se passait au commencement de l'année 1657.

VIII

Pendant ce temps-là, en Bourbonnais, on se passionnait pour ou contre le Gouverneur de la province ou ses sœurs et nièces; les partisans du comte de La Guiche Saint-Géran étaient nombreux : leur cause occupait surtout les mères, car elles se disaient que pareil crime aurait pu se commettre dans leur maison tous les cupides et tous les méchants ne sont pas seulement chez les grands, et on voit partout en ce temps des voleurs d'enfants et des imposteurs. Le résultat de tout cela formait une grande agitation dans le pays. Certaines villes du Bourbonnais comme Gannat, ou la petite ville de Varennes, devenaient alors le théâtre de révoltes scandaleuses, de vengeances et de représailles qui s'exerçaient sur les ennemis du Gouverneur, leurs gardes, ou gens de leur maison. Des voies de fait étaient commises, qui amenaient l'intervention de la justice; — celle-ci fonctionnant souvent fort mal à propos, c'étaient encore des querelles et des batailles qui divisaient la province, et faisaient de pauvres victimes.

Vers la fin de l'année 1656, par exemple, Jean Bonnet, huissier audiencier en la généralité d'Auvergne à Riom, demeurant à Saint-Pourçain et pourvu d'une charge de sergent royal en la généralité du Bourbonnais à Verneuil, reçut du sieur baron de Boucé un arrêt de la Cour, rendu sur requête dudit Boucé (2) et portant décret de prise de corps sur les

(1) Voir l'acte de baptême de Bernard.

(2) D'après les archives du Bourbonnais, le maréchal de Saint-Géran avait acheté jadis plusieurs terres à la dame Suzanne de Boucé, épouse de Léonard de Banfle (1612 et 1616). Il ne serait pas surprenant qu'une vieille querelle existât, depuis ces ventes, entre les familles de Boucé et La Guiche.

nommés Poyvre, Billard et autres, pour les mettre en prison. Or, ces hommes-là appartenaient au comte de Saint-Géran et on le fit bien voir.

Jean Bonnet s'était fait assister de Jean Beaussier, huissier, Denis Nepveu, Aucher, Gorget, Pougny trompette, et cheminait en leur compagnie dans le bois qui précède la ville de Varenne (demeure des accusés). Ils allaiénd atteindre les moulins de Gayette, lorsqu'ils furent brusquement arrêtés par une troupe en embuscade qu'ils n'avaient point aperçue. Ils virent donc soudain une soixantaine d'hommes armés, de mine farouche et, au premier rang, ils reconnurent ce Poyvre qu'ils venaient arrêter, et aussi presque tous les habitants de la ville de Varennes, gardiens ou domestiques du sieur Saint-Géran... les nommés Dufort, Michel Marsan, Jehan Caliste dit Petit-Jean, Dufaix, Quesson, Garnier, Lespine, le procureur fiscal de La Palisse, Jean Gauthier, un chirurgien de Saint-Géran, et bien d'autres, tous armés jusqu'aux dents, lestes, et quelques-uns cavaliers. Ils étaient cachés derrière les bâtiments d'un nommé Aubert. C'était une embuscade. Ces misérables étaient armés de fusils, mousquetons, pistolets, épées et autres armes à feu. Dès qu'ils virent l'huissier et ses assistants, ils se mirent à crier : « Tue! Tue! c'est les signifieurs d'arrêts du Parlement! »

Le pauvre Jean Bonnet faisait là bien piteuse figure, car il n'était point préparé à un semblable assaut, et ne possédait aucune arme. Les assaillants firent aussitôt une décharge de coups d'armes à feu sur lui et ses amis, et dans cette échauffourée, Jean Bonnet fut blessé à la tête d'une balle; un de ses assistants, nommé Genest, eut aussi sa cavale blessée à la cuisse, puis les chevaux, ayant eu peur des coups de feu qui faisaient grand bruit dans la forêt, s'emportèrent et galopèrent fort heureusement du côté du château de Boucé, poursuivis par plusieurs de leurs ennemis. Jean Bonnet et Genest se réfugièrent au château, firent lever le pont-levis, et Jean se mit au lit pour se soigner. Il n'était pas au bout de ses peines; deux de ses amis, tombés au pouvoir des assaillants, furent liés et garrottés : c'étaient Beaussier et Pougny; ils furent amenés devant le château avec leurs ennemis, qui environnèrent ledit château de Boucé, comme pour en faire le siège. Bonnet, s'étant levé pour regarder par-dessus la muraille, fut fort épouvanté de voir le nommé Poyvre et aussi un homme que l'on appelait

Marchand, à la tête de tout ce monde, — une trentaine de cavaliers et quatre-vingts paysans; — ces gens-là faisaient le tour du château et criaient de belle manière, disant que « Jean Bonnet ne mourrait que de leur main »! Tous ces coquins étaient déguisés et masqués, ce qui les rendait encore plus effrayants pour lui. Après une demi-heure de ce vacarme, et voyant qu'ils ne pouvaient pénétrer dans l'enceinte du château, les assaillants prirent leur chemin, emmenant tout leur monde et encore avec eux Pougny et Beaussier, toujours garrottés. Jean Bonnet apprit par la suite que ces derniers avaient d'abord été déposés chez le comte de Saint-Géran, où ils avaient souffert de mauvais traitements, remis après cela au prévôt d'Auvergne et traduits dans la prison de Riom, d'où ils furent d'ailleurs élargis par un jugement du lieutenant criminel de cette ville de Riom.

Pendant ce temps-là, le pauvre huissier audiencier, souffrant d'une forte fièvre, manda auprès de lui un chirurgien de Varenne nommé Duchesne; ce dernier étant au comte de Saint-Géran refusa bel et bien de venir soigner Jean Bonnet, qui en manda un autre nommé Lacroute et demeurant aussi à Varenne. Celui-là consentit à le soigner; il le pansa, mais refusa de lui bailler un rapport sur la qualité de ses blessures, pour ne pas encourir, dit-il, la disgrâce du comte de Saint-Géran! Enfin, après dix ou douze jours de repos, notre homme sortit, mais étant dans la ville de Charroux en la maison d'un nommé Bergeret, concierge des prisons de Gannat, il y fut assailli de nouveau par une troupe de plus de cinquante gredins armés de fusils, pistolets et mousquets, qui firent le siège de la maison (1) et forcèrent la porte avec des cognées de bois, menaçant de mettre le feu pour se saisir de sa personne et criant de nouveau : « Tue, tue, il le faut assommer ! » Mais heureusement ils ne firent que le maltraiter, l'enlever et le transporter dans les prisons de Gannat, entre les mains du dit Bergeret. Au bout de neuf ou dix jours de persécutions, on apprit que l'infortuné huissier avait dressé une plainte : c'en était trop pour cette racaille, — toute la famille du concierge

(1) C'étaient les nommés Foucher, Sarraut, Le Forest et Osenarier, sergent des tailles, Desnoyer, commis au grenier à sel, et son valet, Beauvais, Marignon, sergent au dit grenier, Boudon, Laval, Saint-Martin, Baude, Bonvallet, huissier, Harault, sergent des tailles, etc.

s'en mêla, ainsi que les valets et les servantes. Jean Bonnet fut jeté dans un cachot sur un « fumier d'ordures et excréments humains » dans une puanteur extraordinaire, on lui interdit toute communication avec ses amis..., d'ailleurs il n'eut même pas liberté de recevoir des vivres, et serait mort de faim, si des personnes charitables ne lui eussent jeté quelques croûtes de pain à travers un soupirail !

Les ennemis de Bonnet prétendirent qu'ils n'agissaient ainsi que par ordre du comte de Saint-Géran. Il n'est pas possible de décrire la rage des partis les uns contre les autres dans ces moments-là. Bergeret mit lui-même des fers aux pieds et aux mains de son prisonnier, et lorsqu'il apprit que M. de Boucé avait obtenu des arrêts pour l'élargissement de Jean Bonnet, il changea ces fers en d'autres plus pointus et plus pesants, disant « qu'il se moquait bien du Lieutenant criminel de Riom et de la justice, et ne se souciait pas plus des dites sentences que des arrêts de la Cour ! » Voilà un bien singulier concierge de prison.

Bien plus : à chaque signification d'arrêt, la ville de Gannat faisait rébellion, les habitants complices de Bergeret, voulant garder par force l'huissier en prison, et l'y faire mourir. Jean Bonnet, dont les membres étaient ulcérés par les chaînes et qui était la proie de la fièvre, n'eut jusqu'au 8 décembre 1657 « aucun secours que de Dieu », puisque tous les efforts du seigneur de Boucé demeurèrent inutiles. Enfin il sortit de prison, violenté encore un coup par Bergeret, qui le força, et lui extorqua une promesse de la somme de 30 livres, de laquelle le seigneur Lassachaigne donna son billet pour sûreté d'icelle, et retint à Jean Bonnet en outre une paire de bottes.

Ce fut bien autre chose encore quand M. de Boucé voulut faire arrêter Billard. Toute la population de Varenne se mutina, excitée par la femme de Billard, Anne Marchant, ses enfants et ses domestiques, qui criaient et excitaient la foule. Les portes de la ville furent fermées, le peuple sortit et s'assembla en armes sur la place; on se battit à coups de pierre; quelques-uns furent blessés, des officiers contraints de prendre la fuite en diligence. Les particuliers qui fournissaient des armes aux mutins, — on sait leurs noms, — criaient que « le comte de Saint-Géran leur saurait bien gré de ce qu'ils faisaient ».

Les ennemis de M. de Saint-Géran vont jusqu'à dire que ses gardes (pour se venger de M. de Boucé qui avait commencé toute l'affaire en attaquant ses propres serviteurs et en voulant les mettre en prison), ses gardes, donc, pénétrèrent dans les pacages de M. de Boucé, enlevèrent sept ou huit cavales de prix ; que Mme de Boucé étant allée à Varenne en litière, ses mulets furent dételés et conduits dans les écuries du comte de Saint-Géran, que la mutinerie fut telle dans le pays, que les gens gardaient les chemins conduisant au château de Boucé, assassinaient sous de futiles prétextes les serviteurs de cette famille, et tous ceux qu'ils pouvaient supposer être leurs amis, en leur faisant des accusations imaginaires.

Une fois même, Mme de Boucé fut attaquée sur la grand route. Ce fut le 11 août 1657 ; elle était accompagnée de son page, âgé de seize ans, nommé Claude de la Roche, de sa femme de chambre, et de quelques autres, allant du château de Boucé à celui de la Chaize. Il était six heures du matin. Fort heureusement, la dame était montée en trousse derrière le sieur Saindou son parent, gentilhomme de la province. Mme de Boucé fut couchée en joue, menacée, poursuivie ; mais elle échappa à ces méchants qui se saisirent de sa femme de chambre, Gabrielle Fournier, la firent tomber de cheval à coups de crosse, enlevèrent le petit page Claude de la Roche, et s'approprièrent un grand sac de tapisserie qu'il avait derrière lui, contenant plusieurs habits, hardes, passements, toilettes de nuit et autres, servant à l'usage de la dame, sa maîtresse (1).

Telles étaient les mœurs d'un pays autrefois paisible, divisé aujourd'hui par des querelles de partis.

Mais il faut revenir à Bernard, que l'on nommait dans toute la province l'héritier de la famille de La Guiche Saint-Géran. Des légendes commençaient à courir sur son compte : on disait qu'il était marqué mystérieusement par la Providence pour qu'on ne le pût point perdre, et qu'il portait dans sa main et sur sa chair les armes de la maison de La Guiche, qui sont une Croix de Saint-André, imprimées par la nature (2).

Le jeune gentilhomme Bernard, considéré chez le Gouverneur et la Gouvernante comme leur propre enfant, atteignait

(1) Information du conseiller du roi, Philippe, 23 février 1658. Archives Nationales, X2b, 1246.

(2) Primi Visconti, *Mémoires*, p. 87, 89.

alors l'âge de seize ans, et il est temps de faire ici son portrait.

Bernard de La Guiche Saint-Géran (ou Henry de Beaulieu) était demeuré blanc de peau ; il avait les cheveux blonds et naturellement bouclés, les yeux un peu à fleur de tête, mais bleus et beaux, le front large, les sourcils épais et bien dessinés, le menton carré, mais point déplaisant ; le nez trop fort ne déparait point un visage assez large pour en supporter la dimension. Sa bouche était grande, ses lèvres colorées, son teint clair. Il eut de bonne heure des dispositions à l'embonpoint ; sans être parmi les hommes grands, sa taille lui permit de l'endurer et cet embonpoint ne le gâta que plus tard. Pour tout dire, dans sa jeunesse, il avait fort bon air, ses manières étaient nobles et aisées, et l'expression d'affabilité répandue sur son visage lui gagnait les cœurs les plus indifférents. Courtois avec les dames, et déférent envers les personnes âgées, on devinait à le voir qu'il avait reçu de bonne heure les leçons qu'un gentilhomme doit recevoir, et lorsqu'il entrait dans un salon où la société était réunie et qu'il s'inclinait pour la saluer, toutes les personnes présentes s'accordaient à reconnaître en lui un homme de qualité. Au moral, Bernard était d'humeur enjouée et fort confiante, doux, et point querelleur, mais il montra par la suite dans ses actions une bravoure qui faillit une fois lui coûter la vie. Religieux, mais point bigot, observant avec conscience les lois de tout chrétien, il fut aussi soumis à ses directeurs qu'il l'avait été à ses maitres et à ses parents. L'enfance innocente qu'il eut jusqu'à l'âge de raison pendant laquelle il ne soupçonna point sa grandeur, lui donna de l'humilité, et lui épargna sans doute le défaut d'arrogance et de fierté que l'on rencontre trop souvent chez les fils des grands seigneurs. Pour l'intelligence, il l'eut vive ; ce fut un enfant attentif et appliqué. Quant au reste, on sait bien que l'étude prolongée (à quelques exceptions près) n'est pas le fait des grands, et que souvent les enfants les plus rusés ne deviennent par la suite que des hommes fort ordinaires. Ce qu'on peut dire ici, c'est que Bernard sut toujours tenir son rang et que, dans les différentes circonstances où le Destin le plaça, son esprit ne dépara jamais celui de la société qu'il fréquenta et qu'il ne s'y trouva personne pour remarquer qu'il était inférieur à celui de ses voisins.

Les preuves que l'on recueillit à Torcy, ne désarmèrent pas

les efforts désespérés de la famille du Gouverneur, qui poursuivait avec plus de passion chaque jour, un but de plus en plus incertain. Les choses en étaient là, quand la Goliard, qui avait été transportée l'année précédente en la prison de la Conciergerie de la ville de Paris, y trépassa. Il faut dire qu'étant sur sa fin et en présence des sacrements, elle rétracta solennellement ses confessions et aveux d'autrefois, déclarant que Mme la comtesse de Saint-Géran n'avait jamais été grosse d'enfant.

IX

Quand la Goliard fut morte, son fils Guillemin avoua tout. Il confessa aux juges que sa mère lui avait dit la vérité, mais qu'il n'eût jamais osé rien répéter de son vivant, de crainte qu'elle ne fût pendue. La Cour, déjà très ébranlée par les informations de Cusset et de Torcy, décréta d'office contre la Beaulieu, quoiqu'elle ne fût point encore déférée jusqu'ici.

Pour répondre à ce coup nouveau, la famille du Gouverneur (Mmes du Lude et de Ventadour) s'organisa de son mieux, et intervint directement dans le procès en donnant requête. Ce fut alors un beau scandale et bien propre à dégoûter des spectacles que donnent les querelles de famille. On avait vu jadis en pleine audience de la Tournelle, « des sœurs combattre leur frère et leur sœur et contester à leur neveu une naissance illustre pour sauver la sage-femme et la fausse mère du gibet »! On les vit encore « tremper leur langue dans le fiel et dans l'absinthe, pour percer à grands traits de calomnie, la vertu d'un frère et d'une sœur » (1). On disputa ainsi pendant sept audiences devant les trois chambres réunies. Enfin on plaida : Me Pousset de Montauban pour la Pigoreau femme Beaulieu ; Me Petitpied pour le comte et la comtesse de La Guiche Saint-Géran ; l'avocat général fut M. Bignon. On se souviendra longtemps de ces audiences, auxquelles toute la bonne société assista pour entendre les plaidoiries, les unes fort belles et entraînantes, les autres absurdes, pompeuses, et ampoulées. Nous en voulons d'ailleurs, donner ici quelque échantillon. Me Pousset de Montauban, avocat de cette coquine de Pigoreau, commença d'évo-

(1) Plaidoiries recueillies par Guyot de Pitaval.

quer les juifs de la captivité de Babylone : on n'eût pas deviné qu'ils avaient affaire ici. Il s'adressa au jeune Bernard et, emporté par son éloquence, il s'écria : « Fils ingrat et rebelle, regarde le sein qui t'a nourri, respecte ces mamelles, ton sang est formé du lait dont tu les as épuisées, respecte ces trésors de ta subsistance et de ta vie, qui t'ont été abandonnés avec tant d'amour et de profusion ! » (1)

Après ce chant à la louange des mamelles de la Pigoreau, voici un joli morceau de prose sur l'invraisemblance d'un accouchement sans douleur, alors que si l'honorable avocat eût été moins ignorant, et s'il eût préparé de longue main sa plaidoirie, il eût appris que certaines herbes connues dans les campagnes, donnent aux malades un repos semblable à celui de la mort. Mais Me Pousset de Montauban ne l'a pas appris, il n'a jamais entendu parler de la mandragore, de la ciguë, ou de la jusquiame, dont Hippocrate parla 400 ans avant la venue de N. S. Jésus-Christ sur la terre. Ces « toxiques » endorment fort bien d'une façon fictive le grand sympathique, et paralysent les muscles qui sont soumis à notre volonté. Si l'honorable avocat l'eût voulu, il eût appris aussi qu'au temps bien lointain du moyen âge certains docteurs endormaient parfois leurs patients par étranglement, mais il fallait alors être fort adroit, pour pouvoir comprimer les vaisseaux du cou sans danger : Aristote parle de cet expédient, que Me Pousset de Montauban n'a pas dû connaître ; mais voici de sa prose : « Toutes les forces de la magie, de l'influence des astres, la vertu des herbes, ne peuvent faire taire cette voix douloureuse que Dieu a donnée au péché, parce qu'il a voulu qu'elle fit entendre à toute la terre : la peine de la femme criminelle... Tant que la douleur sera arrêtée, il n'y aura point d'accouchement, parce qu'il ne se fait que par la douleur... Le savant Dinet a dit qu'il fallait mettre au nombre des miracles un accouchement sans douleur. » L'avocat de la Pigoreau parle aussi d'Homère, d'Alcmène et de Jupiter. Il applique encore cette pensée de Plaute à la comtesse : « Cette femme, par les douleurs d'une autre (2), engendre un enfant sans douleur. Heureux enfant ! Vous avez

(1) Plaidoiries recueillies par Guyot de Pitaval.

(2) Allusion à l'une des femmes de chambre de la marquise de Bouillé qui, par l'effet d'un charme, ressentit cette nuit-là sans être enceinte, les douleurs de l'accouchement.

deux mères! » On a remarqué la ressemblance du jeune Bernard avec le comte son père. Erreur! s'écrie l'avocat, il ressemble à la Pigoreau; d'ailleurs deux hommes ne peuvent-ils être semblables de visage et nés de pères différents en différents pays? Rusticus et Auguste se ressemblaient parfaitement, Pompée et Vibius étaient très semblables, et tant d'autres qui font foi, que pour ressembler à un autre, on n'est ni son fils, ni son parent. »

A la vérité, tous ces arguments paraissent d'une grande sottise, et n'ont que faire ici. C'est le tort des avocats de vouloir composer des harangues littéraires, de faire montre de leur savoir, — lorsqu'ils en ont; — qu'ils s'occupent donc des preuves qui sont à leur disposition, et leur client ne s'en portera que mieux! Mais Me Pousset de Montauban ne possède guère de preuves; c'est pourquoi il parle de Jupiter et de Vibius.

Pour l'avocat des dames de Ventadour et du Lude, il fut plus adroit, et masqua la haine de ces harpies sous des sentiments fraternels. Pourquoi ces dames faisaient-elles procès sur procès à leur frère? Hélas! par bonne amitié : le seul motif qui les animât était la « douleur que leur sœur voulût leur donner comme proche parent et pour héritier présomptif de la maison, un jeune homme inconnu que l'on soupçonnait être fruit de l'incontinence d'un maître à danser! » (1) Un jeune homme à qui l'on attribuait une enfance si honteuse, succédant à tant de héros! — fi donc! — Ici l'avocat ne put s'empêcher de se gausser un peu du titre de « poétesse » que la Pigoreau s'attribuait. Son avocat aussitôt se dressa pour la défendre, mais l'auditoire se mit du côté du railleur, et Me Pousset de Montauban se rassit sous les huées. Enfin, fort habilement, l'avocat des dames déclara que ses clientes renonçaient à la succession du comte de Saint-Géran (pour prouver leur désintéressement) et qu'elles ne demandaient que deux choses : que la Cour admît leur intervention, et que l'enfant fût rendu à la Pigoreau. On voit que la famille n'était guère exigeante? Elle disait seulement : « Écartez ce jeune homme indigne d'être admis dans le sein des La Guiche Saint-Géran, laissez-nous entrer dans le procès, donnez-nous voix au chapitre. » Pour l'héritage, comme le Gouverneur n'avait pas d'autre héritier que son fils ou que ses sœurs, la renonciation de ces dernières était nulle.

(1) Bernard de Mantes.

Me Petitpied plaida pour le comte et la comtesse de Saint-Géran : l'accouchement sans douleur tourmentait sa conscience, cela était visible. « Elle n'a pas été exemptée de cette peine, s'écrie-t-il ! « Ma partie a souffert des douleur aiguës pendant neuf heures... » Pour le sommeil qui l'embarrasse aussi, il ne l'explique point, ou plutôt il explique par la magie l'assoupissement des sens de la comtesse : « Elle a fait de plus grands prodiges, cette magie, que d'arrêter les douleurs de l'enfantement avec la permission de Dieu ! »

Sur ce sommeil singulier, qui ne donne son avis? Chacun a une histoire à raconter. Dans son ouvrage *l'Art d'orner l'esprit en l'amusant*, que M. Guyot de Pitaval rappelle, n'est-il pas dit, pour justifier le sommeil de la comtesse et son insensibilité, que les « Abyssines », par exemple, accouchent tout aussi facilement que cette dame l'a fait, et « le plus facilement du monde? *elles se mettent à genoux et se délivrent sur-le-champ* », et aussi il aurait pu citer « la mère de Cicéron qui en accoucha sans douleur ».

Pendant sa plaidoirie, Me Petitpied, incommodé par la trop grande chaleur et le manque d'air de la salle où il y avait grand monde, s'évanouit. Aussitôt la Pigoreau prétendit tirer avantage de cet évanouissement, et fit circuler dans la salle un assez méchant sonnet de sa façon. En voici les derniers vers qui s'adressent à la comtesse :

Et par un prodige inouï,
L'avocat de votre chimère
S'est enfin évanoui !

Sur les conclusions de l'avocat général, la Cour rendit son arrêt le 10 juin 1657 : « Les dames appelantes (sœurs de M. de La Guiche Saint-Géran) et tous les accusés furent déboutés de leurs oppositions et appellations, condamnés à l'amende, moitié envers le Roy et moitié envers les sieur et dame de Saint-Géran, « avec deffence à la Beaulieu de désemparer de la Ville et les faux-bourgs de Paris ».

MARIE-LOUISE PAILLERON.

(A suivre.)

POÉSIES

ÉLÉGIES

A Clymène.

I

Douceur du soir, vaine liqueur,
Pourquoi répandre dans mon cœur
Je ne sais quelles nostalgies
Que l'on épancherait en molles élégies?
Pourquoi rêver d'ouïr une ancienne voix
Et songer à de vieux voyages?
Le bonheur n'est-il plus au calme de ces bois?
La paix a-t-elle fui l'ombre de ces feuillages?
Ne sourirai-je plus? N'était-ce en ces décors
Qu'en rêve maniant les âmes et les corps,
Je construisais naguère une métaphysique
Où l'univers se déroulait
En des figures de ballet
Aux caprices de la musique?
L'air balançait les églantiers;
Les Nymphes bondissaient à travers les sentiers;
La terre était toute fleurie;
L'aube dansait aux foins nouveaux,
Et mes songes pareils à de jeunes chevaux
Se cabraient aux vertes prairies.

Clymène, vous dormiez dans l'herbe près de moi.
Et faut-il qu'à l'azur je demande pourquoi
Les Nymphes ont quitté ce triste paysage,
Et pourquoi je regarde à l'horizon des eaux
S'effacer leurs mille vaisseaux
Cependant que la mer expire à mon rivage?
Elles sont près de vous; elles ont emporté
Toutes les branches de l'été.
Leurs danses, mon bonheur, ma lumière, Clymène,
Sont où vous respirez parmi les rameaux verts.
Vers mon soir dont le souffle a le goût des hivers.
Qu'un navire enfin vous ramène!
Je nouerai des lilas à chacun de mes vers,
Et par les prés soudain sonores, le cœur ivre,
Je chanterai pour vous la volupté de vivre,
Clymène, amour, ballet des Nymphes, univers!

II

Sur le sureau qui penche au bord de la prairie,
Les poules pour dormir poussent leur bec sous l'aile:
La lumière du soir berce l'herbe fleurie,
Les girouettes, la tonnelle
Et les roses d'avril dont les anthologies
T'enseigneront les épithètes,
Et cependant, seul et dans l'ombre, tu t'entêtes
A composer des élégies.
Une lune nouvelle entre les cheminées
S'élève, douce, et glisse aux branches des troènes;
Pourquoi rêver encore à des rives lointaines
Et nouer à ton cœur des guirlandes fanées
Quand rit un pâle azur au calme des fontaines?
Il n'est plus un oiseau qui jaillisse des feuilles;
Le platane les garde en ses ténèbres fraîches;
Mais des songes que tu recueilles
Empennant de brûlantes flèches

Tu fais autant d'oiseaux qui tendent vers les nues
Le furieux élan de leurs plumes dorées,
Et qui heurtant au ciel des vitres inconnues
Retombent sur ton cœur, les ailes déchirées.

III

D'UNE BRELOQUE

Je te veux chanter pour Clymène,
Poisson de nacre au museau d'or,
Que j'ai perdu l'autre semaine
Et qui dois nager au décor
Où des lunes laissent descendre,
Dans le silence et loin des mondes habités,
La tristesse de leurs clartés
Sur une onde immobile et des rives de cendre.

Là flottent les jours révolus,
Les centaures défunts, les romances fanées,
Les sirènes qu'on n'entend plus,
Les lilas et les buis des vieilles matinées,
Les lampions éteints, les orages calmés,
Les romans qui jadis rêvaient aux étalages,
Les vols de cormorans qui tournaient sur nos plages,
Les soirs et leur langueur que nous avons aimés
Quand la lune paisible endormait les villages,
Les ronces de la nuit qui piquaient vos genoux,
Les novembres amers avec leurs chrysanthèmes,
Tout le décor enfin qui meurt autour de nous
Et s'effeuille comme nous-mêmes.

Vogue, poisson de nacre, aux flots silencieux,
Loin du monde et loin de ma peine ;
Tu reverras mes premiers cieux
Et les sourires de Clymène.
Que ne puis-je te suivre et retrouver les jours
Où l'azur était doux à mes belles amours,

Où l'ombre et le soleil ne m'étaient qu'allégresse,
Où le printemps dansait dans l'herbe et sur les eaux,
Où les heures de ma jeunesse
S'envolaient comme des oiseaux !

Clymène est loin. Les soirs suivent les matinées
Sans que les liserons fleurissent à mon seuil ;
Je ne sens que les fleurs d'anciennes années
Dont je porte le deuil.
Mais sur ce lac lunaire où s'éteint la musique,
Poisson, ne vois-tu pas ce morose rameur?
Je rame à tes côtés dans l'eau mélancolique
Où flotte mon bonheur.

IV

Qu'un autre encor rêvant d'un fabuleux climat
Fasse broder la voile et repeindre le mât ;
Sur un vaisseau gonflé d'espérance et de vivres,
Qu'il sourie au matin joyeux,
Et, confiant au bleu des cieux,
Qu'il s'élance sur les flots ivres !
Qu'il parte ! Mais qu'importe à mon cœur soucieux
Quelque nouveau décor qui charmerait mes yeux,
Des rocs brûlés d'azur ou les cygnes du pôle ?
Pour te gagner enfin n'ai-je assez voyagé,
Verdure du repos, rive du naufragé,
Et n'ai-je, l'autre soir, pleuré sur votre épaule,
Clymène ? L'univers peut tourner dans le noir,
L'azur se peut fleurir d'étoiles inconnues,
Ne pensez pas qu'en moi se rallume l'espoir
De traverser les mers et de percer les nues,
Pour ne jamais trouver qu'un plus lointain miroir.
Ce n'est pas que le sort ne m'ait donné des roses
Dont la pourpre demeure et parfume mes jours ;
Mais je suis las du monde et de ses routes closes
Qui me tentaient naguère à tous les carrefours.

Clymène, ces jardins, l'herbe sous les troènes,
Cette maison tranquille à l'ombre du sureau,
Ce blanc géranium qui s'éveille au carreau, —
Qu'est-il besoin d'îles lointaines ?
Pauvre galère humaine où j'étais embarqué,
Laissons la vague vaine et retournons au quai.
Les sirènes encor peuvent chanter aux grèves
Et jeter sur les eaux des couronnes de fleurs;
La mer est vide où nous pensions cueillir nos rêves;
Les îles sont en nous que nous cherchions ailleurs.
Clymène, dans mon cœur prenez ces paysages
Qu'illumine le feu des songes mal éteints;
Que leur chaude clarté se mêle à nos feuillages
Et qu'elle dore nos destins;
Et, sous les cerisiers, dans la vieille prairie
Qu'Amour et le printemps rajeunissent pour nous,
Voguera notre rêverie
Lorsque j'effeuillerai la guirlande fleurie
De mes heures sur vos genoux.

TRISTAN DERÈME.

LE
REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE
DE L'ALLEMAGNE

L'Allemagne effectue en ce moment et paraît devoir bientôt terminer un redressement économique, qui fait un singulier contraste avec les terribles crises où se débattent les vainqueurs de la guerre. Ce redressement, encore masqué à la surface par quelques symptômes fâcheux sur lesquels, pour des raisons politiques, on a parfois trop insisté, doit être connu et vulgarisé en France pour bien des raisons. L'Allemagne est à la fois notre débiteur, notre adversaire possible, et l'exemple anticipé d'une stabilisation monétaire que nous cherchons à obtenir. Il est bon de savoir que l'Allemagne pourra nous payer si elle le veut. Il est prudent de se placer dans l'hypothèse où elle ne le voudrait pas. On ne doit donc pas ignorer que, le jour où elle se déciderait à la résistance et à la revanche, elle nous apparaîtrait soudain reconstituée économiquement et financièrement, aussi bien que politiquement. Enfin, laissant de côté des idées de guerre que nous voudrions pouvoir écarter à jamais, cette renaissance est instructive pour tous ceux qui souffrent de maux analogues à ceux que l'Allemagne est occupée à guérir. Suivant toute vraisemblance, le jour où la France réussira à enrayer la baisse du franc, dans quelques conditions que ce soit, il nous faudra passer par les étapes pénibles que nos voisins ont franchies ou sont appelés à franchir prochainement. A ce propos, on ne peut retenir un mouvement de jalousie en pensant que, pour

le vaincu, les plus mauvais jours paraissent déjà en arrière, tandis que, pour le vainqueur, ils sont encore en avant.

Mais, avant d'aborder les documents statistiques, il importe de faire une observation très générale. La propagande allemande, si remarquablement organisée, si forte (quoique parfois si maladroite), est amenée en ce moment à poursuivre deux buts opposés : situation délicate qui complique sa tâche et qui provoque certaines contradictions. D'une part, pour reconquérir au dehors des clients, des amis et des prêteurs, l'Allemagne doit se montrer forte, outillée, active, riche en ressources, reconstituée. C'est un des côtés de la question, celui sur lequel, malgré le danger d'appuyer la diplomatie germanique, je vais me trouver insister parce qu'il me semble dominant. D'autre part, quand il s'agit de dettes, d'occupation interalliée, de surveillance militaire, de restrictions aux armements, de modifications au tracé des frontières, l'Allemagne doit se faire pauvre, misérable, succombant sous le poids de ses charges, incapable d'attaquer jamais personne. Dans un cas, elle insiste sur l'actif de son bilan, dans l'autre sur le passif (chômages, faillites, balance déficitaire); et tous ceux qui ont l'habitude de lire un bilan savent dans quelle forte proportion actif et passif y sont déjà par eux-mêmes conventionnels. Avec leur apparence de précision, les chiffres convenablement présentés disent facilement ce qu'on désire leur faire dire. Il ne faut donc pas croire absolument tout ce que nous racontent, dans un sens ou dans l'autre, soit les publicistes allemands, soit même les récits des voyageurs français que l'on a cherché à suggestionner. Mais on peut en déduire assez d'observations positives pour être invité à se tenir sur ses gardes.

Afin de bien apprécier la convalescence allemande, rappelons-nous les étapes de la maladie, si proches de nous et pourtant déjà séparées de nous par un tel gouffre de passé. Ces étapes, nous allons en reconnaître quelques-unes, les premières, comme s'appliquant trop bien aussi à la France. Elles constitueront pour nous une leçon de clinique. Peut-être aussi de thérapeutique : car il faut espérer que nous aussi retrouverons vite la santé, quand on emploiera les remèdes nécessaires, et même, le tempérament étant plus solide, la blessure moins profonde, que nous éviterons les dernières angoisses, par lesquelles ont passé les Allemands.

La première phase est celle qui a suivi la guerre, aussitôt que des désordres sociaux très momentanés furent apaisés, quand le pays se remit à l'œuvre avec sa discipline ordinaire. Pendant la guerre, l'Allemagne, gênée par le blocus, s'était relativement peu endettée au dehors, mais avait épuisé ses stocks de matières premières, beaucoup emprunté au dedans et fortement utilisé l'inflation. Le total des billets en circulation avait ainsi décuplé, atteignant 27,5 milliards de marks. En 1919, les emprunts devenant difficiles, il fallut recourir encore plus aux billets de la Reichsbank et aux caisses de prêts et le total de la circulation fiduciaire atteignit 40 milliards de marks. Le mark baissa en conséquence et son cours tomba de 0,50 francs-or en janvier 1919 à 0,10 en décembre (le pair étant de 1,234), dans un temps où notre franc-papier gardait les neuf dixièmes de sa valeur conventionnelle. Pendant l'année 1920, des efforts de stabilisation ramenèrent un moment les 100 marks à 12 francs-or pour les laisser finalement à 7 francs, la circulation ayant atteint 100 milliards.

A ce moment, pour un observateur superficiel, la situation ne paraissait pourtant pas définitivement compromise. Extérieurement, elle ressemblait fort à ce qu'est la nôtre aujourd'hui, avec l'expérience en moins. Quand on regarde les courbes du mark et du franc pendant cette période, on est frappé de voir combien, à des niveaux différents, le rythme en est analogue (1). Vers le milieu de 1920, la dépréciation du mark ne dépassait pas beaucoup ce qu'est, au milieu de 1926, celle du franc et, comme cela se passe en France, le public se rendait encore très vaguement compte qu'il fût indispensable, pour voir clair dans ses affaires, d'établir des bilans-or. L'inflation produisait donc ses effets ordinaires en favorisant l'exportation et répandant partout, avec des illusions de richesse, le goût du gaspillage. Commerçants, industriels, gagnaient gros et dépensaient largement. Seuls, les rentiers, les intellectuels, commençaient à souffrir de « la vie chère », mais disparaissaient dans la masse. A l'étranger, les neutres (et même, hélas! les alliés) croyaient à l'avenir des marks et les achetaient avec entrain par milliards comme des billets de loterie. La chute du

(1) Voir, à ce propos, l'*Enquête sur la production* publiée en 1924 par le Bureau international du travail, ou le *Matériel pour servir à l'étude de la situation de l'Allemagne* publié par le gouvernement allemand en janvier 1914.

mark et les difficultés de transfert qu'elle révélait, permettaient, d'ailleurs, de faire réduire progressivement la dette allemande grâce à la bonne volonté anglaise. Personne sans doute n'avait alors le projet machiavélique d'amener le mark à zéro pour amortir la dette. Mais un gouvernement démocratique usait de la si commode « inflation » avec l'inconscience habituelle à toutes les démocraties. Quand on avait besoin d'argent, on imprimait du papier. Bien qu'on n'eût pas à sa disposition la formule séduisante : « Le Boche payera », on imaginait en ce temps-là qu'on s'en tirerait toujours. Ou bien les dirigeants se contentaient de penser : « Après nous le déluge! »

Cependant une hémorragie interne affaiblissait déjà tout l'organisme. Chaque glissement du mark nécessitait un réajustement des salaires et des prix, donc des émissions de billets entraînant une baisse nouvelle.

En même temps, les financiers, les industriels les mieux informés, les plus avisés, les plus prudents cessaient de partager l'aveuglement général et la nécessité même de solder des achats au dehors les conduisait à s'assurer des réserves en dollars pour se garantir contre les pertes au change. D'autres suivaient par inquiétude croissante. L'évasion des capitaux s'organisait en dépit de prohibitions aussi draconiennes qu'illusoires (peut-être même à cause de ces prohibitions). Elle s'accentuait de jour en jour, appauvrissant l'État, sinon les particuliers, et précipitant ainsi les conséquences désastreuses contre lesquelles elle cherchait à se prémunir. Inutile, je crois, d'insister sur cette période ! Nous en avons vu, nous en voyons la répétition dans notre pays.

En 1921, la baisse se poursuivit, amenant les 100 marks de 10 francs-or à 3,10 avec une pointe à 1,95 en novembre. Cette année-là, l'état de payement de Londres le 5 mai 1921 et le moratorium demandé le 14 décembre réduisirent la dette allemande à l'égard des Alliés, mais sans influer sensiblement sur le change, puisque l'exécution du traité n'entraînait à peu près pas de payements effectifs. En 1922 et surtout à partir de juin, le mouvement se précipita. Quatre ans après la fin des hostilités, en décembre 1922, les 100 marks ne valaient plus même 8 centimes, soit 1 pour 1 600 de leur valeur théorique.

Cette accélération vertigineuse de la chute, conforme aux lois de la mécanique, s'explique bien aisément. La valeur d'une

monnaie est déterminée par la loi de l'offre et de la demande. Plus cette monnaie baisse, plus le nombre de ceux qui ont confiance en elle et qui s'avisent d'en acheter autrement que pour leurs besoins immédiats diminue ; plus le nombre de ceux qui veulent s'en débarrasser augmente. Le fléchissement des cours provoque ainsi une crise de crédit qui détermine un fléchissement nouveau. Il faut, en outre, tenir compte de ce qu'une baisse équivalente en valeur réelle se traduit par des effets de plus en plus violents en monnaie de papier, déjà dépréciée. Pour prendre un exemple qui nous soit familier, quand la livre valait 25 francs, une baisse de un pour cent se traduisait par 25 centimes. Avec la livre à 175 francs, la même baisse de un pour cent, soit de 25 centimes-or, produit, en monnaie de papier, une baisse apparente de 1,75.

Sur ces entrefaites, à la fin de 1922, un phénomène d'un autre ordre, non plus financier, mais politique, vint ajouter son impulsion pour transformer le glissement rapide en une chute verticale. La Commission des réparations ayant constaté le manquement volontaire de l'Allemagne, nous fûmes conduits, le 11 janvier 1923, pour sauvegarder notre créance, à occuper la Ruhr.

Que serait devenu le mark sans l'occupation de la Ruhr et sans la « résistance passive », on ne saurait le dire. Peut-être aurait-il pu se cramponner à un cours infime comme d'autres monnaies étrangères? Si peu de crédit que garde un État, un moment arrive cependant où ceux qui voient clair jugent son papier exagérément déprécié et l'achètent. Cela aurait-il mieux valu pour le pays, la question est discutable, surtout étant donné les très nombreux milliards de marks passés à l'étranger. Une amputation gagne à être nette. En tout cas, cet accrochage fut rendu impossible par l'attitude que prit alors l'Allemagne. L'État allemand voulut étonner le monde en soutenant sa devise et en finançant la résistance (fût-ce au prix de son encaisse-or). Il fut très rapidement débordé. Les presses et le papier ne suffirent plus à imprimer des billets nouveaux. La monnaie fiduciaire, qui n'avait plus guère pour gage que le crédit chancelant de l'État, subit le sort de nos assignats. Le 3 juin 1923, un franc-or valait 50 000 marks ; le 31 juillet, 150 000 ; le 31 août, 1 500 000 ; le 30 septembre, 30 millions ; en octobre, 5 milliards. On entra alors dans les chiffres astronomiques

et, six semaines après, on avait atteint 1000 milliards. Dans le même temps, on vit se reproduire, pour des causes analogues, ce qui s'était passé en France pendant la panique des assignats. Les cours des « valeurs réelles », maisons, terres, actions de mines ou de sociétés industrielles, s'élevèrent à vue d'œil sans réussir à compenser la dépréciation de la monnaie. On n'acceptait plus de papier que pour l'échanger aussitôt contre quelque chose de plus solide. Tout le monde, à commencer par l'État, bâtissait. Routes, canaux, chemins de fer, centrales, hauts fourneaux complétaient à bon compte l'équipement du pays. On avait perdu toute notion de la valeur de l'argent et, dans toutes les classes de la société, on ne rencontrait plus que des joueurs. Les Allemands faisaient passer à l'étranger leurs meilleures ressources. L'étranger achetait en Allemagne, à des prix qui pour lui étaient modiques, tout ce qui semblait susceptible de vente. La valeur de la monnaie en circulation était tombée de 90 marks à 1 mark par habitant.

Quand eut lieu la capitulation de la Ruhr (27 septembre 1923), le mark valait pratiquement zéro. C'est alors que fut créé, le 15 novembre 1923, une nouvelle monnaie, le renten-mark (remplacé en octobre 1924 par le gold-mark) et que l'on entra dans la troisième phase, celle de la restauration monétaire.

Il faut bien se représenter quelle était alors la situation réelle de l'Allemagne pour s'expliquer ce qui a suivi. En cette fin de 1923, l'Allemagne, vue du dehors, apparaissait complètement ruinée et inspirait quelque pitié au reste du monde. L'État allemand succombait, en effet, sous les dettes. Mais il se trouvait dans la situation du commerçant peu scrupuleux (un État se croit-il jamais forcé d'être scrupuleux ?) qui a fait faillite. Sa faillite complète le mettait dans cette situation admirable et presque unique au monde de n'avoir plus à acquitter aucune dette ni intérieure ni extérieure. Du même coup, son passif ayant disparu et son actif subsistant, il retrouvait du crédit auprès de la finance internationale, qui a toujours pratiqué une large indulgence pour les défaillances financières des gouvernements. Annihilés, tous les billets, toutes les rentes sur l'État, toutes les obligations émises par les sociétés industrielles, toutes les créances particulières, etc., etc.! Il n'y avait plus qu'à repartir en avant, avec un outillage intact, dans un monde nouveau.

Inutile d'ajouter qu'un effondrement aussi complet a entraîné bien des misères. Les rentiers allemands ont été dépouillés et on a pu craindre l'annihilement de la vieille bourgeoisie, de la classe moyenne. Mais peut-être pas beaucoup plus qu'en France, où le rentier de jadis touche actuellement ses rentes en papier à 15 pour 100 de valeur réelle. En Allemagne, la « revalorisation » (Aufwertung) du 16 juillet 1925 a restitué aux anciens créanciers dépossédés : 5 pour 100 de leur capital pour les rentes acquises avant 1920, 15 pour 100 pour les obligations industrielles, 25 pour 100 pour les hypothèques.

Une conséquence très grave pour l'ensemble du pays est que les Sociétés industrielles et les commerçants se sont trouvés sans réserves et sans fonds de roulement (à l'exception de ce qui avait pu passer à l'étranger). C'est la grosse difficulté qui pèse encore dans une certaine mesure sur l'expansion allemande, mais dont elle a une vieille habitude ; car, déjà avant la guerre, le système allemand d'engager tous les capitaux dans des développements et des entreprises nouvelles, de voir grand jusqu'à l'excès, amenait souvent des embarras de trésorerie.

Ainsi un État en faillite, mais débarrassé de toutes ses dettes et outillé à la moderne, une industrie sans capitaux, mais techniquement intacte, voilà quelle était la situation de l'Allemagne en 1924, quand commença la phase de la reconstitution par la stabilisation de la monnaie. Je n'ai pas ici à expliquer les opérations qui marquèrent ce retour au mark-or et je ne crois pas utile d'insister sur les avantages évidents de cette stabilisation. Mais je dois cependant marquer le fait essentiel qui a assuré le succès, d'abord assez douteux, de la mesure.

Suivant un mot bien connu, est vainqueur dans une bataille qui croit l'être. La conviction d'être fort assure une première force. Ici, tout le public, au dedans du pays comme au dehors, a immédiatement adopté la monnaie nouvelle qui a circulé de main en main, sans hésitation ni réticence, comme ayant une valeur effective, absolue et certaine. A cette confiance ont contribué pour une très large part les 800 millions de marks-or prêtés bénévolement par les Alliés en exécution du plan Dawes. Par là convenablement graissée, la machine se remit en marche.

800 millions, c'est peu de chose pour assurer les finances

d'un grand pays. Mais, en même temps qu'ils apportaient de l'argent liquide, ces millions avaient la valeur plus grande d'un symbole. Ils représentaient l'intérêt porté par le monde entier au relèvement de l'Allemagne, et même un peu plus : la foi des financiers internationaux dans un tel relèvement. L'Allemand, du même coup, a compris que son pays était tiré d'affaire. Des ressources, jusqu'alors dissimulées, ont donc peu à peu reparu, attirant par une loi naturelle de nouveaux prêts, faits cette fois par les Américains ou les Anglais, non plus à l'État, mais à des particuliers. Le fait même que beaucoup d'argent allemand s'était converti pendant la panique en dollars ou en livres sterling a apporté à ce moment de précieuses ressources de change... Retenons en passant cette leçon pour rester optimistes, quand il s'agit des finances françaises ! Soyons assurés que, si la confiance dans le franc renaissait par un changement d'orientation politique, notre monnaie, bientôt stabilisée, n'en resterait pas là et recommencerait à monter par le fait seul qu'elle aurait décidément cessé de descendre ! Ceux qui vendent aujourd'hui des francs parce qu'ils croient à la baisse seraient, et très vite, les premiers à en racheter.

Une stabilisation de la monnaie comme celle qui fut réalisée en Allemagne dès la fin de 1923 est, par elle-même, un bienfait capital pour le pays. Mais on ne doit pourtant pas oublier qu'elle entraîne nécessairement des inconvénients faciles à prévoir et dont il ne convient pas de s'émouvoir outre mesure, parce qu'ils sont passagers. Toute grosse opération chirurgicale, qui apporte au malade une vie nouvelle, commence par le faire souffrir et peut entraîner ce que les médecins appellent des séquelles, toujours pénibles, parfois périlleuses, choc opératoire, phlébites, embolies, suppurations, etc... Dans cette étude sur le relèvement allemand, nous venons de rappeler les maux entraînés par les progrès de la maladie. Il nous reste à signaler d'autres maux occasionnés par l'ablation réussie de la partie gangrenée avant et pendant la convalescence.

Un premier mal qu'entraîne toute stabilisation monétaire résulte du déséquilibre amené par la substitution d'une monnaie saine à une monnaie dépréciée portant à peu près le même nom. Le retour au pair de la livre sterling a ainsi beaucoup contribué à la crise anglaise. Dans le cas de l'Allemagne, le fait que le mark était tombé à zéro simplifiait les choses. Néanmoins, le

prix de la vie, qui s'était maintenu au-dessous des cours mondiaux pendant la période d'inflation, remonta peu à peu jusqu'à les dépasser de juillet 1924 à août 1925. Quoiqu'il se soit tassé dans la suite, il reste, depuis deux ans et demi, établi sur un niveau beaucoup plus élevé que dans les pays voisins, où la dépréciation progressive de la monnaie continue à produire le décalage habituel entre le cours du change, les indices du gros et ceux du détail, c'est-à-dire un coût de la vie plus économique. L'Allemagne s'est brusquement trouvée dans les conditions des vainqueurs et des neutres, chez lesquels une notable augmentation de la vie, tout à fait indépendante du change, s'est produite depuis dix ans, tant pour des raisons sociales en raison des prétentions ouvrières favorisées par la guerre que par une dépréciation de l'or, moins demandé, moins acheté.

Si l'on ajoute la création de courants commerciaux nouveaux pendant les hostilités et, très accessoirement, une certaine répugnance chez les ennemis d'hier à reprendre les relations commerciales, on comprend que le commerce d'exportation allemand ait traversé, en 1924 et 1925, des heures assez difficiles.

Ces difficultés ont été accrues par le manque de fonds de roulement auquel j'ai déjà fait allusion. Les plus grosses maisons ont dû vivre au jour le jour. Un mouvement inverse de celui qui s'était produit pendant la débâcle a conduit alors, pour se procurer de l'argent liquide, à vendre fébrilement tous ces biens *réels*, maisons, terres, etc., sur lesquels on se précipitait l'année précédente, quand on « fuyait devant le mark ». L'argent s'est fait très exigeant. Le taux de l'intérêt et celui de l'escompte sont devenus exorbitants. Dans la clientèle moyenne, les facultés d'achat se sont trouvées réduites par les ruines résultant de l'inflation. Alors on s'est aperçu qu'il y avait surabondance d'usines : installations de guerre utilisées tant bien que mal par la paix, installations d'après la guerre créées quand l'argent ne coûtait rien. Le pays avait largement dépassé sa faculté de production normale, l'équivalent industriel de ce que les Anglais appellent le *goldpoint*, au-dessus duquel le change est impuissant à s'élever.

Tout cela a entraîné le ralentissement ou l'arrêt de nombreuses industries inutiles, le chômage, les faillites : en un mot, les phénomènes critiques, sur lesquels insistent les Allemands

quand ils veulent démontrer que le plan Dawes est inexécutable et doit être revisé en leur faveur. Il est certain que l'on a dû congédier beaucoup d'ouvriers et d'employés. Le nombre des chômeurs, qui était de 200 000 en juillet 1925, a dépassé un moment 2 000 000 en février 1926.

Peut-être les Allemands n'ont-ils pas pris le meilleur moyen pour y remédier en adoptant la pratique anglaise de secours aux chômeurs, système aussi fâcheux matériellement que moralement et peu propre à faire cesser des misères qui se trouvent trop allégées. On voit ainsi le chômeur de grande ville marié et père de deux enfants toucher par jour l'équivalent de 28 francs français et se trouver presque à son aise.

Enfin, jusqu'en 1926, le nombre mensuel des faillites a été sans cesse croissant, atteignant, pour 1925, le double de 1913 et, pour janvier 1926, le triple du mois correspondant d'avant la guerre.

Mais, sauf à être accusé de cruauté, on peut dire que ces deux maux étaient nécessaires pour que le pays se réveillât de la longue griserie produite par l'inflation. Il y avait trop d'usines, trop d'ouvriers, trop d'employés, trop de fonctionnaires. En toutes ces matières, les économies ne se réalisent guère par mesures administratives, fût-ce par des décrets-lois. Mais, devant la force des choses, contre laquelle toutes les législations sont impuissantes, l'égoïsme et la paresse sont forcés de s'incliner. La puissance des lois économiques est plus forte que toutes les tyrannies, fussent-elles l'expression d'un suffrage universel. Le nettoyage qui s'achève en ce moment a eu pour résultat d'éliminer tous les champignons parasites poussés à la faveur de la guerre et non viables. L'Allemagne s'est ainsi rapprochée du régime qui fait la fortune des industries américaines : beaucoup de travail très concentré, très bien payé, fourni par un nombre minimum d'ouvriers avec un minimum de frais généraux. On jugera mieux des résultats obtenus en abordant maintenant, pour les divers points qui pouvaient récemment encore inquiéter, les symptômes actuels de la guérison.

Et d'abord la situation financière qui constitue toujours le nœud du problème. Je rappelais tout à l'heure comment, le jour où la monnaie saine fut rétablie, l'industrie allemande s'est trouvée sans ressources, tous les avoirs libellés en marks ayant disparu, et comment l'étranger est venu alors à son secours.

Après les 800 millions de marks du plan Dawes, les États-Unis, la Hollande et la Suisse en ont encore prêté 350 d'octobre 1924 à mars 1925. Dans le reste de l'année 1925, après la crise de confiance provoquée par l'élection du maréchal Hindenburg, l'Allemagne a reçu des mêmes sources plus d'un milliard et l'on estime à 542 millions les emprunts faits à l'étranger dans le premier trimestre 1926. C'est donc 2,7 milliards de marks qui sont venus remettre à flot l'organisme allemand et permettre la reconstitution des stocks.

Le résultat a été, jusqu'ici, une très remarquable stabilité du goldmark qui permet aux Allemands de travailler sans préoccupation du change, avantage dont nous apprécions la valeur depuis qu'il nous fait défaut. Les finances publiques se sont assez rétablies pour qu'en 1926, on ait pu commencer à lancer avec succès des emprunts intérieurs (140 millions de marks en avril), à un taux d'intérêt ne dépassant pas 8 pour 100. En même temps, le taux de l'escompte de la Reichsbank a pu être abaissé de 10 pour 100 en décembre 1923 à 7 en mars 1926 et, dans cette période, celui des avances est tombé de 12 à 8 pour 100. Le retour à l'esprit d'économie et la vitalité des classes moyennes se sont traduits par l'augmentation des dépôts dans les caisses d'épargne, montés de 586 millions à 1936 dans la courte période de janvier 1925 à février 1926. La circulation monétaire, qui était de 5,7 milliards avant la guerre, dépasse de nouveau 5 milliards, couverts par une réserve d'or qui atteint 1 207 millions et par des devises étrangères : soit, au total, pour 64,4 pour 100.

Enfin, le budget 1926-1927 a été marqué par une réduction des impôts qui est apparue aux contribuables émerveillés comme le rameau vert apporté par la colombe de l'arche. Cette réduction de 480 millions a favorisé surtout la taxe sur le chiffre d'affaires ramenée de 1 à 0,75 pour 100 et réduit aussi quelques impôts de consommation.

Je ne voudrais pas, en énumérant ces chiffres, paraître pousser au rose le tableau des finances allemandes et en éliminer systématiquement les points noirs. L'industrie lourde allemande continue à avoir besoin de l'aide américaine et cette aide va se traduire de plus en plus par des remises d'actions aux Américains : actions comptées bien au-dessous de leur valeur réelle. C'est le résultat d'une manœuvre d'encerclement qui, après avoir atteint l'Allemagne, se dirige maintenant contre la France

en employant les mêmes procédés : dépréciation factice du franc destinée à produire la panique ; puis secours intéressé sous la forme de prêts qui visent à mettre dans la dépendance américaine tout le bloc industriel franco-allemand.

On peut également remarquer que, jusqu'ici, la charge des réparations a été réduite au minimum, mais qu'elle va désormais s'accentuer (aussi longtemps du moins que le plan Dawes sera exécuté). A cet égard, le mécanisme des emprunts extérieurs fournira, pendant quelque temps, aux Allemands les devises nécessaires pour s'acquitter. Ces devises, converties en marks par les emprunteurs, ne trouvent qu'un placement insuffisant chez les exportateurs. Elles s'accumulent donc pour une forte proportion à la Reichsbank et y seront toutes prêtes pour les payements. Toutefois, il peut arriver un jour où, les emprunts s'arrêtant et l'heure venant d'acquitter leurs intérêts en même temps que les annuités du plan Dawes, il en résultera un certain fléchissement du mark.

Si nous examinons maintenant le coût de la vie et, plus généralement, le prix des transports, le prix d'extraction de la houille, etc., nous constatons partout une baisse qui se poursuit depuis le milieu de 1925 et, comme, dans le même temps, les salaires ont continué à s'élever, on peut dire que, d'une façon générale, les conditions de la vie ouvrière se sont notablement améliorées.

En ce qui concerne la main d'œuvre, l'ombre au tableau, c'est le chômage dont j'ai indiqué plus haut les proportions. Cette crise du chômage n'est pas spéciale à l'Allemagne. Elle sévit à peu près partout en Europe chez les belligérants, et la France seule en a été exemptée jusqu'à présent par la crise plus grave de sa monnaie. Nous devrons y passer à notre tour avant de retrouver la santé. Le chômage tient à un déséquilibre entre la production possible et la consommation réelle : la première ayant eu tendance à s'accroître exagérément par les installations de guerre et la seconde étant réduite par la nécessité d'économiser, comme par les possibilités d'économie tenant à des procédés plus perfectionnés. On s'est outillé de tous côtés pour une production intensive. Mais beaucoup d'acheteurs anciens ont disparu. Les clients qui vivent au jour le jour n'obtiennent plus de crédit : leurs achats devant être réglés au comptant, faute de capitaux. Les industries européennes se font donc une très âpre

concurrence, et celles dont le prix de revient se trouve majoré, ou par le retour à la monnaie saine comme en Allemagne, ou par la même cause aggravée d'erreurs sociales et techniques comme en Angleterre, sont réduites à se restreindre. En Allemagne, il y a chômage un peu partout, dans l'agriculture, la construction, les mines et dans toutes les industries qui dépendent de la houille.

En ce qui concerne les houillères, le nombre des chômeurs proprement dits peut sembler restreint (46 372 en avril 1926 dans la Ruhr). Mais il faut y ajouter tous les mineurs licenciés qui sont allés prendre la place d'autres ouvriers et les travailleurs polonais qui ont émigré en France. Il faut aussi tenir compte de ce que, malgré cette réduction dans l'extraction, les charbons se sont accumulés en stocks ayant atteint un moment 10 millions de tonnes.

Dans tous les cas, le remède élémentaire au chômage est d'attirer les acheteurs en abaissant le prix de revient par une meilleure organisation technique, par l'emploi de moyens mécaniques plus perfectionnés, par un travail ouvrier plus long et plus intensif. Pour les houillères en particulier, alors que les Anglais s'obstinaient à ne pas le comprendre et à chercher un remède empirique dans des subventions gouvernementales, montant à 22 millions de livres (3,5 milliards de nos francs), les Allemands ont attaqué résolument le problème. Ils ont obtenu ce résultat remarquable que le rendement moyen par poste dans les mines de la Ruhr (ensemble des ouvriers, usines annexes exclues) dépasse maintenant les chiffres d'avant-guerre, alors que, dans les pays concurrents, il est souvent d'un cinquième au-dessous. De 934 kilos en 1913, on est monté à 1031 à la fin de 1925 (contre 688 avec le régime français dans la Sarre), soit 110, 39 pour 100 du chiffre d'avant-guerre. Ce progrès, dont les autres industries ont fourni l'équivalent, n'a pas été suffisant pour faire supprimer le stockage et, par conséquent, le chômage qui en découle. Mais il a permis de réduire l'un et l'autre. Au 1er avril 1926, on notait, pour la première fois depuis longtemps, une diminution de 100 000 dans le nombre des chômeurs, qui atteignait encore au total, pour toute la main d'œuvre allemande, 1 942 000.

Depuis ce moment, l'interminable grève anglaise est venue merveilleusement au secours des charbonnages allemands et,

par contre-coup, de toutes les industries mécaniques qui concurrencent l'Angleterre en Europe, comme les États-Unis le font en Amérique du Sud ou en Extrême-Orient. A cet égard, il ne faut pas seulement juger par les ventes relativement restreintes que les Allemands ont pu faire, soit chez les clients anglais, soit en Angleterre même, pendant les premiers temps de la grève. La cessation du travail était depuis trop longtemps prévue pour que tout le monde n'eût pas pris ses précautions et l'on s'est au début borné presque partout à vider les réserves. Mais, le jour où ces réserves ont été dissipées, notamment pour les charbons de soutes, il a fallu les reconstituer, et c'est alors que l'Allemagne, la Hollande, les États-Unis ont conclu des marchés dont l'Angleterre portera longtemps le poids.

Il serait facile de multiplier les chiffres qui montrent le rétablissement de l'industrie allemande. Les faillites de 1924-1925 ayant éliminé les créations malvenues de la guerre, une sélection naturelle a laissé subsister les installations les plus perfectionnées où l'on avait accumulé les perfectionnements pendant la descente du mark. Ces usines sont puissantes par les énormes bénéfices de guerre qui s'y sont incorporés. Alors qu'elles fonctionnaient à toute vitesse, elles ne payaient pratiquement pas d'impôts, en raison de sursis qui laissaient au mark le temps de se déprécier dans la proportion de 10 à 1. Elles en ont largement profité.

Il est vrai que le plan Dawes leur impose un prélèvement de 6 pour 100 sur les bénéfices (au total 300 millions de marks-or) pour servir de gage à des obligations industrielles. Mais le service des intérêts et de l'amortissement, supprimé la première année pour ces obligations, réduit à 2,5 pour 100 la seconde et à 5 la troisième, n'a encore que fort peu pesé.

Pour toutes ces raisons, les progrès ont été rapides. Déjà, dans ses frontières réduites, l'Allemagne produit presque autant de charbon qu'autrefois (132 millions de tonnes en 1925 contre 140 en 1913) et elle y ajoute maintenant 125 millions de tonnes de lignite, qui doublent presque l'extraction de la houille. Ses hauts-fourneaux donnent autant de fonte qu'avant la guerre (10 900 000 tonnes en 1925 contre 10 338 000 en 1913). La moyenne mensuelle des chargements de wagons, le chiffre des navires chargés entrés à Hambourg dépasse celui de

1913. La balance commerciale, déficitaire en 1925 quand on reconstituait les stocks, redevient favorable en 1926, etc.

De grands progrès ont été réalisés dans ce qu'on appelle la « rationalisation », qui vise à « produire le maximum d'effet utile en dépensant le moins possible ». D'où les progrès de la concentration horizontale associant des industries de même nature et la formation de grands trusts, comme ceux de la métallurgie, de l'aniline, de la potasse, avec tendance à des ententes franco-allemandes.

Enfin l'ingéniosité technique dans le maniement des découvertes scientifiques se manifeste de plus en plus, notamment par la multiplication des brevets d'invention dont le nombre grandit sans cesse : 64 910 demandes en 1925 contre 56 831 en 1924 et 43 279 en 1919.

Manifestement, tandis que la France travailleuse et industrielle se débat contre les folles menaces d'une spoliation socialiste, tandis que l'Angleterre hésite depuis un an devant la seule solution rationnelle de sa crise économique, l'augmentation des heures de travail, l'Allemagne, aidée par les capitaux américains et anglais, reprend rapidement sa situation mondiale et il ne lui reste plus que quelques défilés à franchir pour atteindre les tranquilles espaces de la plaine.

LOUIS DE LAUNAY.

UN ROMAN

DE

M. GUGLIELMO FERRERO[1]

« Le signe de la force, c'est d'oser quand on a un grand passé à compromettre. » Ce mot de Delacroix me revenait en mémoire lorsque l'illustre auteur de l'*Histoire romaine* m'apprit, voilà trois ou quatre ans, qu'il était en train de préparer un roman. Nous avions vu M. H.-G. Wells s'improviser Bossuet et nous donner cette *Esquisse de l'Histoire universelle*, qui s'est trouvée le plus grand succès de librairie du siècle (deux millions d'exemplaires). Mais, en mettant les choses au pis, que risquait-il ? Son éditeur eût fait un *fiasco*, voilà tout. M. Ferrero jouait sa tête. Car enfin, si quelqu'un, à l'annonce de ce roman, s'avisait de s'écrier : « Encore ! »

A la vérité, le plaisant qui le dirait, aurait tort. La frontière que nous traçons entre le roman et l'histoire est à peu près imaginaire. Depuis Walter Scott, les deux domaines finissent presque par se confondre. Balzac est l'historien des mœurs. Le *Rouge* est une « chronique du XIXe siècle ». Et après eux, cela reste vrai de l'auteur du *Nabab* comme de celui des *Déracinés*, de l'auteur de *l'Étape* comme de celui de *la Terre qui meurt*, des *Morts qui parlent* autant que de l'*Histoire contemporaine*. S'il y a une vérité reconnue, au moins en France (et presque jusqu'à nuire à la qualité romanesque), c'est l'idée que le roman doit être un témoignage et, comme on dit, un document.

(1) G. Ferrero, *la Terza Roma*, t. I : *le Due Verità*, *Romanzo*. 1 vol. in-16. Mondadori édit., Milan, 1926.

Dans ces conditions, quoi de scandaleux, je vous prie, dans le fait d'un roman écrit par M. Ferrero? On dirait que la rivière qui sépare les deux genres n'est franchissable qu'en un sens : on admet que le romancier fasse œuvre d'historien plus facilement que le contraire, peut-être parce que le cas est plus rare, ou plutôt parce que les historiens eux-mêmes tiennent à honneur de se défendre du reproche de « littérature ». Ils ont répandu ce préjugé que l'histoire doit être illisible, si tant est qu'on ait le droit de l'écrire, afin de se distinguer des vulgaires amuseurs.

M. Ferrero n'est pas de cette école renfrognée. Il a eu le secret de nous faire relire l'histoire romaine. Le public a eu la surprise de reconnaître dans ces vieilles affaires des Gracques et des Césars, des passions de tous les temps et des questions brûlantes. En somme, ce qui doit étonner, ce n'est pas que M. Ferrero ait écrit un roman, c'est qu'il ne l'ait pas fait plus tôt. J'aime mieux dire qu'en réalité, aujourd'hui comme hier, il n'a jamais fait qu'un ouvrage. Comme les *Lettres persanes* sont la préface de l'*Esprit des lois*, comme *Candide* est la quintessence de l'*Essai sur les mœurs*, ainsi, toutes proportions gardées, on pourrait soutenir que M. Ferrero, depuis plus de vingt-cinq ans, ne s'est occupé que d'un sujet, qu'il a bien pu lui-même prendre de bonne foi pour l'histoire de la « première », mais qui est toujours dans le fond celle de la « troisième » Rome.

Qui a vu Rome sur le penchant de cet âge lointain, où les auberges n'étaient pas encore des *palaces* et où les palais n'étaient pas devenus des auberges, aux dix dernières années du XIXe siècle, a vu l'une des merveilles suprêmes de l'Occident, sur le point de disparaître : une ville suspendue dans un demi-sommeil entre le ciel et la terre... Libre encore de la congestion de la foule et des voitures; ignorant la clameur sauvage des machines qui la déchirent jour et nuit de leurs courses et de leurs cris ; peu d'hôtels, de théâtres, de banques, de boutiques, et de toutes ces choses que le siècle tenait pour nécessaires; en revanche, une profusion de ce luxe superflu, dont les générations nouvelles commençaient à reviser les comptes, jardins merveilleux et déserts, églises monumentales et vides, palais magnifiques et inhabitables; des espaces d'une divine et rêveuse solitude dans les quartiers écartés, la promenade encore facile et de tout repos, même aux endroits les plus fréquentés, grandiose et sale, mélange de pourpre et de haillons, de faste et de gêne, de vieux et de neuf, de beautés et de tares, de sacré, de profane, d'inégalités, de

lenteurs, d'apathie, Rome était Rome, la seule ville d'Occident qui ne se pressait pas, et la seule où coexistassent, feignant de s'ignorer et chacun se proclamant le seul maître, deux pouvoirs ennemis...

Il est bien clair que ce spectacle (j'abrège le tableau) a fait sur le jeune homme une impression profonde : la chance qui le conduisait à Rome vers 1890, décida de sa vocation. Il se trouvait le témoin d'un événement historique : c'était le *Risorgimento* à la seconde génération ; à la période de la conquête, succédait celle de l'installation. Les nouveaux venus prenaient place dans le cadre immortel et cherchaient à y faire figure. La nouvelle capitale s'ouvrait comme une carrière à toutes les ambitions ; les aventuriers de toute l'Italie accouraient tenter la fortune sur ce nouveau théâtre. Des éléments de toutes les provinces venaient se mêler à qui mieux mieux dans les murailles éternelles. Et ce qui entrait par la brèche de la Porta Pia, ce n'étaient pas, il va sans dire, des premiers communiants, mais cette séquelle légère de scrupules, cette canaille aux dents longues qui arrive derrière les armées pour écumer le champ de bataille. L'unité nationale se faisait à Rome par le contact des éléments impurs. A côté du vieux peuple et de l'aristocratie autochtone campait une invasion de furieux appétits. La majesté romaine se voyait troublée par le bruit de leurs affaires et de leurs spéculations. Les anciennes mœurs de la ville du monde la plus égalitaire (puisque toutes les grandeurs de chair s'effacent devant celle de l'esprit), l'antique bonhomie romaine cédait au pouvoir de l'argent. Mais bientôt les nouveaux venus, flairant les menaces du quatrième État, sentaient le besoin d'une alliance avec les vieilles autorités ; l'ère des traités tacites et des compromis commençait. Les gens nantis cessaient de se sentir ennemis des premiers occupants ; il fallait faire front commun contre la menace commune.

Cette période d'accommodements, d'accords plus ou moins déclarés, cet épisode caractéristique de l'histoire du nouveau régime, les efforts du gouvernement pour rendre à l'Italie la cohésion et la gloire, pour l'enrichir et l'illustrer en la lançant à la fois sur le chemin de la fortune et dans les voies de la Rome impériale, par les aventures lointaines et les expéditions coloniales ; ces premières tentatives de puissance et de prestige, qui finirent par la faillite des *Prati di Castello* et par le

désastre d'Adoua ; ces premières expériences hâtives et malheureuses et ces premières déconvenues (dont l'Italie a pris une si glorieuse revanche) ; ce vaste tableau, Rome et l'Afrique, le monde moderne en train de s'insérer dans le monde d'autrefois, une nation nouvelle s'organisant sur des ruines, sourdement opprimée par leur souveraine grandeur, le pouvoir civil essayant de faire bon ménage avec le pouvoir religieux ; ce mariage de deux mondes, cette combinaison hybride de deux principes attaqués à leur tour par un nouvel adversaire et par les premiers soulèvements du prolétariat, voilà le sujet qui s'offrait au jeune historien arrivant à Rome à vingt ans. Ce n'était rien moins que le roman de la *Terza Roma*.

On peut supposer qu'il y songeait, au moins confusément, en écrivant sa grande *Histoire*, et qu'il y serait venu plus vite sans des circonstances peu favorables. Le roman est un genre nouveau en Italie ; il n'a pas derrière lui ces siècles d'existence qui le naturalisent au pays de *Tristan*, de l'*Astrée*, de *Gil Blas*, de *Manon*, et qui font du nom de « roman » le synonyme du mot « français ». Pendant des siècles, l'Italie s'est reposée sur nous du soin de lui conter des histoires. Le chef-d'œuvre de Manzoni est demeuré sans postérité. Quand la nouvelle école s'est enfin décidée à écrire des romans, l'Italie héritait de son ancien morcellement une situation si singulière, qu'elle n'a guère connu que des romans régionaux ; on a eu le roman sicilien de Verga, le roman napolitain de Mathilde Serao, le roman sarde de Mme Grazia Deledda ; bref, pour reprendre le titre du plus fameux d'entre eux, c'était une série de *Piccoli mondi antichi*, où se reflétaient les mœurs (et parfois les dialectes) de chaque province, c'étaient de charmants tableaux de genre, mais ce cadre semblait incapable de porter de grandes idées. Le roman n'avait pas de dignité littéraire. Les genres nobles, c'étaient toujours l'ode, la tragédie, l'histoire, les genres classés depuis la Renaissance ; seul M. d'Annunzio a réussi à se faire une grande situation littéraire par des écrits romanesques qui sont, à vrai dire, des poèmes et qui, par cela même, n'étaient pas des modèles. En admettant que M. Ferrero, aux environs de 1900, eût déjà plus ou moins clairement son idée de roman, exemples, public, tout lui manquait, et il était fort naturel qu'ayant à dire des choses qu'il croyait importantes, il se crût obligé de les dire à l'Histoire.

Mais laissons là les hypothèses. Que le roman de M. Ferrero se rattache à son histoire, nous le tenons de lui-même et il a bien voulu m'en faire la confidence : on voit ici le joint, le point d'articulation des deux ouvrages, et la manière de travailler de M. Ferrero. Il n'y a rien de plus commun dans les annales romaines que les affaires d'empoisonnement : à en croire Tacite et Suétone, la famille des Césars n'aurait été qu'une race de monstres occupés à se débarrasser les uns des autres par le poison. Empoisonnés, Germanicus, Claude, Britannicus : Tibère, Agrippine, Néron font encore dans la mémoire des hommes une figure sinistre de parricides. Cette famille tragique semble possédée par les furies. Cependant, cette contagion de forfaits, cette génération de sombres assassinats éveilla la méfiance de M. Ferrero. Le crime d'empoisonnement est par définition un crime qui ne laisse pas de traces, et dont il n'y a jamais de preuves. Toute mort brusque, inexpliquée, surtout quand il s'agit d'un personnage populaire, aisément s'attribue au crime et au crime le plus invisible et le plus ténébreux. Or, si poison il y a, il faut un empoisonneur : et il vous est bientôt trouvé. Le champ des conjectures est assez limité, il se borne nécessairement à l'entourage du défunt, au petit cercle de ses proches, la femme, le mari, les héritiers; le choix ne sort pas de la maison. L'empoisonnement est le type du crime domestique. Les rôles ne varient guère, le scénario est écrit d'avance. On le retrouve toujours le même, qu'il s'agisse de la mort de Madame ou de la mort de Cavour. Le peuple accepte rarement le malheur comme un accident naturel : il lui faut des drames, des victimes, des boucs émissaires, des personnes à accuser de noirceurs et de complots. L'histoire devient ainsi, par la force de la légende, une espèce de feuilleton ou de roman chez la portière, rempli de Locustes, de Brinvilliers, de mauvais cafés, de malheureux qui ont respiré un sachet de parfums, reçu un cadeau de gants vénéneux, où personne ne meurt de sa belle mort et où, comme à l'Ambigu, tous les personnages sont sous le coup de la phrase fameuse : « Messeigneurs, vous êtes tous empoisonnés ! »

M. Ferrero se méfiait donc et, pour en avoir le cœur net, il voulut se renseigner en étudiant quelques procès contemporains. Il demandait à la vie de contrôler l'histoire; il faisait l'expérience juge des documents. Je sais que c'est une méthode

extrêmement hérétique. Tous les historiens se voileront la face. On n'a pas le droit en histoire de rien mettre au-dessus des textes : où irions-nous avec des libertés pareilles? M. Ferrero les prit pourtant, et il fit bien. Son beau-frère, professeur de droit criminel à l'Université de Turin, se trouvait là tout à point pour aider son enquête. Il lui mit entre les mains quelques dossiers d'affaires criminelles, notamment les pièces d'un procès qui avait eu lieu, en Sicile, je crois vers 1880. Cette lecture, faite pour éclairer un chapitre d'histoire ancienne, devint le canevas du roman d'aujourd'hui. Comme tant d'autres romans célèbres, celui-ci part d'un fait divers et d'un écho de la Cour d'assises. Grâces soient rendues au hasard (ou à l'instinct d'artiste) qui a inspiré à l'auteur d'en appeler au témoignage de la vie, et de vérifier Tacite par la *Gazette des Tribunaux*.

C'était, il faut en convenir, un procédé de romancier : et j'en serais fâché, si je pouvais y voir le moindre inconvénient. Mais le fait est qu'on a beau dire, l'histoire et le roman ont le même gibier, c'est toujours la peinture de l'homme; et il ne faudrait pas croire que dans cette peinture, ce soit le romancier qui se sert le plus souvent de son imagination. L'historien en fait tout autant, sans le dire ; et c'est cette qualité de l'imagination sympathique, c'est ce don de résurrection qui distingue le grand historien, comme Michelet, de la foule des écriveurs d'histoires qu'on ne lit pas. Des hommes qui ont pratiqué les deux genres, les Goncourt, supérieurs peut-être dans l'histoire, l'ont dit dans une formule célèbre : « Le roman? De l'histoire qui aurait pu être. L'histoire? Du roman qui a été. » Aristote dit à peu près de même dans un chapitre de sa *Poétique*, que M. Ferrero cite en épigraphe pour justifier sa tentative. Il a en effet la prétention d'être aussi sérieux, aussi historien dans son roman que M. Thiers dans son *Histoire du Consulat et de l'Empire*. Son livre n'est pas du tout l'escapade d'un Guizot en vacances; c'est certainement l'ouvrage qu'il a le plus médité, où il a mis la plus grande somme de labeur et de veilles et où il se flatte d'avoir le mieux approché de son idéal littéraire.

Le livre comprendra quatre parties, dont nous ne connaissons que la première. La seconde doit être publiée à l'automne. Je résume en deux mots le thème. Toute l'Italie est occupée de l'affaire Cavalieri. Un jeune homme de trente ans, d'une

famille opulente, Albert Cavalieri, meurt brusquement de convulsions et de vomissements, et sa femme, Suzanne, est soupçonnée de cette mort; sa belle-mère l'accuse formellement. L'expert désigné par le tribunal, l'illustre toxicologue et sénateur Guicciarelli, dont la gloire est la découverte d'une certaine substance appelée la picrotoxine, reconnaît dans les viscères la présence du poison. A la vérité, on démontre que la réaction décisive a manqué, et que la substance trouvée par l'analyse est un corps de la même famille que la picrotoxine, un cousin-germain, mais inoffensif, dénommé picrotine. A quoi le sénateur répond que rien n'est plus naturel, puisque la picrotoxine est un poison instable qui perd en quelques jours ses propriétés vénéneuses et dégénère en produit d'apparence anodine. Le crime se complique de camouflage. Mais la défense a beau jeu de riposter que c'est une étrange façon d'établir une accusation, que de dire : la preuve du crime, c'est qu'il n'y a pas de preuves. Bref, l'affaire, au moment où le récit commence, est sur le point de se terminer par un non-lieu et les « suzannistes » triomphent (car tout le public se partage pour et contre Suzanne) quand, le dimanche suivant, se produit un coup de théâtre : l'action, qui paraissait arrivée au point mort, rebondit; la situation se retourne et le livre se termine à l'opposé de la conclusion qu'on entrevoyait au début. Le procès, qui paraissait s'éteindre, se rallume au dénouement; au lieu d'un acquittement, il y aura bataille; loin d'être mise en liberté, comme on s'y attendait, Suzanne est inculpée du meurtre de son mari et devra répondre de son crime devant le jury du royaume.

Cette fable dramatique, ce récit à renversement, sont d'un rythme classique. Mais ce n'est là que le prétexte ou, si l'on veut, la carcasse du roman. L'objet réel est plus complexe : une étude philosophique doublant un tableau d'histoire, ou une scène historique avec un sens moral. L'affaire Cavalieri se trouve être, par la position sociale des personnages, un duel qui met aux prises deux grandes familles de la nouvelle Rome, celle de la vieille Juive donna Émilia, belle-mère de Suzanne, et celle du richissime banquier, le sénateur Alamanni. Celui-ci est un type de parvenu piémontais dont le père a fait fortune au temps du *Risorgimento* dans les fournitures militaires, et qui à présent, ayant épousé une fille de la noblesse et acheté le palais d'un grand seigneur ruiné, s'est mis en tête d'acquérir

de la savonnette à vilain. C'est un de ces hommes heureux à qui tout réussit et qui finissent par se figurer que leurs affaires sont autant de services rendus à la patrie. On dirait qu'en s'enrichissant ils n'ont pensé qu'au bien de l'État : ils voudraient qu'on leur en sût gré comme d'un sacrifice. Ce Crésus est d'ailleurs un soutien du régime dont il profite si largement; il est en relations permanentes avec le Palais Braschi et avec un certain personnage qui ne nous est présenté que sous le nom du « Commandeur », dont nous savons seulement qu'il est l'homme de confiance du ministre, et que le sénateur Alamanni lui donne à l'occasion des fonds pour les élections. Il paraît que ces choses arrivent en Italie. Ce qui permet au sénateur, petit-fils d'un laquais, d'espérer de la faveur royale un titre de marquis.

Autour de ces personnages se groupe naturellement leur *gens*, leur clientèle, parents, amis, protégés, parasites, avocats, journalistes, collègues, et c'est pour le romancier (j'allais dire pour l'historien) l'occasion d'esquisser quelques silhouettes de chicanous, requins du barreau ou de la presse, comme l'avocat Malaguzzi, « courtaud, paillard, dont la trogne tenait du mousquetaire et du capucin », ou le comte de Barge, de son vrai nom *il signor* Bartolommeo Camuffi, qui avait fait toute sorte de bizarres métiers avant de se trouver un des rois de l'opinion et le directeur du *Mezzogiorno*. Ainsi amplifiée par l'importance des personnages, multipliée par la presse, prenant consistance de jour en jour par la publicité elle-même, qui irrite à son tour la curiosité; exploitée par les partis, servant d'arme aux « curés » contre les francs-maçons, aux amis du régime contre les gens d'Église ; discutée dans les salons, se ramifiant jusque dans les conseils et les coulisses du gouvernement, mettant en jeu l'infaillibilité de la science et de la magistrature, excitant l'une contre l'autre la police du garde des Sceaux et celle de l'Intérieur ; passionnant enfin l'opinion comme un de ces spectacles gratuits, un de ces éternels jeux du Cirque où se plaît la sensibilité des foules, leur besoin instinctif de pitié, de victimes, de colère et de drames, l'affaire Cavalieri grossit aux proportions d'une affaire d'État : et, cependant, elle n'est qu'un mythe, une pure illusion, un rêve enfanté de toutes pièces par le cerveau d'une vieille servante, un cauchemar de bonne femme dont la contagion a gagné sa maîtresse. Et l'on est tout étonné de voir que cet immense échafaudage de consé-

quences, de soupçons qui finissent par mettre aux prises les deux moitiés de l'Italie, cette bourrasque qui inquiète et ébranle l'État, est née dans une cuisine, d'une rivalité de femmes de chambre et de cette animosité qui arme, dans les familles, la domestique de la patronne contre la soubrette de la jeune dame.

Ainsi, tout cet édifice de crimes est purement imaginaire : cette hallucination collective n'est qu'une fantasmagorie sortie d'une tête stupide de vieille mégère, d'une imagination nourrie de folies ridicules, qui voit partout le diable, des maléfices, la terreur et prête ces formes sinistres aux rancunes qui l'agitent. C'est ainsi qu'au moyen âge on brûlait des sorcières, et que dans les temps reculés, on offrait au courroux des dieux le sang des victimes expiatoires. M. Ferrero s'est donné le philosophique plaisir de montrer le siècle des lumières, la magistrature, la science, la société la plus mondaine et la plus distinguée, possédés à la fois de ce délire rétrograde, et en proie à ce sabbat conduit par une vieille fée. Il y a là un chef-d'œuvre de psychologie des foules : non pas du tout à la façon de *Germinal*, où l'effet de masse est obtenu par des moyens sommaires et conventionnels, ainsi qu'on imite au théâtre le *hou! hou!* de la mer, mais chef-d'œuvre classique, résultant de l'analyse de quelques types choisis, et où l'on voit, au fond des âmes les plus modernes et les plus évoluées, subsister l'instinct, l'intérêt, la passion, la crédulité, le cloaque infesté des larves primitives.

Tout cela est saisissant. Il arrive, surtout au début, que ce tableau magistral se trouve un peu gâté par un reste de solennité. L'auteur, aux premières pages, semble éprouver quelque embarras. Il paraît craindre de déroger, il n'a pas pris le ton du sujet ; il demeure toujours un peu en chaire, il reste autour du geste quelque chose des plis de la toge. Mais cette impression ne dure guère. Au bout de cent pages, l'auteur s'anime, adieu le professeur : il n'y a plus que le conteur qui s'amuse de son sujet, s'oublie, se livre tout entier ; la glace est rompue, et tout le reste est excellent.

Parmi les figures les mieux venues du roman, entre tant de croquis de fripons, d'aigrefins et de maîtres-chanteurs, le personnage de l'expert, le sénateur Guicciarelli, l'illustre directeur du laboratoire de toxicologie, se détache avec un relief puissant. Ce pontife de la science laïque, doublé de son disciple

Pietrucci, est un de ces mannequins auxquels les gouvernements attachent les décorations ; il suffit de la première pour que les autres suivent : les ordres, les récompenses, les honneurs de pleuvoir, comme s'il y avait dans le ventre un aimant pour les attirer. Naturellement, le bonhomme prend tout cela pour argent comptant ; il se rengorge sous ses plaques et sous ses grands cordons et, comme c'est un de ces hommes qui se repaissent de gloriole, cela lui permet encore de faire le Caton et de parler de son désintéressement. C'est un de ces tartuffes austères qu'on « a » avec des croix, parce qu'ils ne valent pas plus cher, et qui, moyennant cela, se font les valets du pouvoir en se vantant de leur indépendance. Le fond de son âme est un mélange comique de vanité, d'égoïsme et de pleutrerie. Il débite avec une prodigieuse assurance toute la collection de lieux communs que nous appellerions des idées de défense républicaine, tout le *Credo* et les patenôtres de la libre-pensée, toutes les litanies absurdes du progrès : il parle naturellement comme une affiche électorale.

Il a dans ces fonctions, surtout quand il a mis sa redingote et son « tube », un orgueil d'archevêque. Une découverte insignifiante, celle d'un poison inédit, a fait sa fortune scientifique : la presse a embouché la trompette pour proclamer que l'Italie avait, elle aussi, ses Pasteur et ses Berthelot. Chargé de l'expertise dans l'affaire Cavalieri, le grand homme national n'a pas manqué de faire un rapport où, avec une légèreté incroyable, il avait enfourché son *dada*. Sa bévue démontrée, le malheureux apothicaire nous étonne par sa lâcheté : tantôt il se met en fureur, dénonce la « réaction », se plaint qu'on outrage en lui la majesté de la Science ; il imagine mille sophismes pour se tirer d'affaire, songe à se laver les mains en accablant un subalterne, puis se ravise et lui fait la cour pour acheter son silence et sa complicité. Les colloques de ce charlatan avec son *famulus*, ses éclats, ses sourires, ses grimaces, ses bonnes ou ses mauvaises humeurs, ses alternatives de *bluff* et de flagornerie, servent de baromètre à ses mouvements de confiance et de peur. C'est là d'excellente comédie. Dans la personne de ce fantoche, l'auteur s'est payé copieusement de tout ce que lui fait subir d'avanies depuis trente ans la caste des officiels. Cette création du sénateur Guicciarelli est dans la meilleure tradition de l'humour italien : elle a des chances de demeurer,

burlesque et proverbiale, entre l'immortel Don Abbondio et le pharmacien Homais.

Je ne puis raconter ici comment le procès, torpillé par la gaffe de Guicciarelli, au moment de finir par un éclat de rire, est soudain ranimé par une nouvelle machine de la servante Martine; l'arrestation de Mariette, la « bonne » de Suzanne, objet de la haine de cette furie; ni comment une lettre fort innocente, qu'on trouve chez la pauvre fille, pense compromettre à son tour le fils d'Alamanni, le lieutenant Olivier, que les calomnies enragées de la vieille donnent pour amant à Suzanne, et par conséquent pour complice de l'assassinat du mari.

Je laisse de côté les scènes charmantes de l'interrogatoire de Mariette et de l'*interview* de Martine, par un professionnel du genre qui fait lui-même les questions et les réponses et construit, sur le pouce, son petit feuilleton; les chantages des feuilles à scandales; les tentatives d'accord du sénateur Alamanni qui, pour sauver du naufrage son fameux marquisat, cherche à faire la paix avec la partie adverse et à plâtrer un compromis; les nouvelles de l'*Aragno*, des cercles, des salons (car bien des choses, en Italie, se passent encore sur le forum): le travail souterrain de la contre-police et ce pittoresque Don Michele, espion du ministre de l'Intérieur, qui se fait passer pour un journaliste américain.

Au milieu de cette activité, de ces mines et de ces contremines, une chose effraie : c'est que la vérité est noyée sans remède. Il suffit de la présomption la plus absurde et la plus vaine, pour mettre en péril le plus innocent. C'est le royaume du trompe-l'œil et de l'illusion : amalgamée avec l'intérêt, l'esprit de corps, l'amour-propre, et ce principe « qu'il n'y a pas de fumée sans feu », et cette basse envie qui nous fait jouir du malheur d'autrui et toujours supposer le pire, pas d'accusation si saugrenue et si invraisemblable qui ne soit à redouter : dans une telle atmosphère, sauve qui peut! La seule chose impossible, inviable, et qui n'ait aucune chance d'être crue, c'est la vérité. *Les deux vérités*, c'est le titre du roman. M. Ferrero est modeste, il faudrait aller jusqu'à mille; chacun la sienne, comme dit M. Pirandello ; et cette confusion fatale où nous vivons, ce règne du prestige et de l'erreur fait toute la tragédie.

Ce scandale de la raison, qu'il ne suffit pas d'être sans crime pour être à l'abri de la Justice, c'est ce qu'apprend à ses

dépens le lieutenant Olivier. Ce jeune homme, fils du sénateur et d'une mère admirable, n'est encore qu'un gentil garçon, élégant, naïf, généreux et un peu viveur; il a une jolie maîtresse; il joue et adore les chevaux. C'est un irréprochable officier de cavalerie. Déjà il s'indigne que Suzanne soit en prison, quoique vertueuse; l'arrestation de Mariette le trouble encore davantage; et voilà que, pour un bon mouvement, pour s'être intéressé à cette fille, lui avoir fait un cadeau de noces et lui avoir écrit deux lignes affectueuses, il découvre qu'il risque d'être impliqué dans le procès, qu'il est inculpé de corruption et de complicité dans un assassinat et qu'il aura beau dire, telle est la vérité judiciaire. Heureux s'il en réchappe!

Cette leçon le rendra-t-elle plus sage? Il est évident qu'il n'en est qu'à sa première épreuve. La suite nous montrera le reste de ses expériences et de ses désillusions. Ce personnage, qui s'annonce comme le héros du roman, est par définition une figure indécise : c'est une figure qui se fait, une âme en *devenir*. La vie le formera. Tout ce qu'on peut dire de lui pour le moment, c'est que ce jeune blanc-bec, d'ailleurs intelligent, est assez sympathique. C'est un de ces héros comme le Meister de Gœthe, le prince André de *Guerre et Paix*, dont l'éducation est le sujet du roman. Il n'en est qu'au début de son apprentissage. Les chapitres suivants nous feront voir sa crise de révolte contre la société, puis le dégoût du monde, l'aventure, la gloire et le revers d'Adoua; enfin, le drame de l'Europe en présence des barbares. Tel est l'ample dessein du livre. Il est trop tôt pour en juger et pour dire quelle place ce roman tiendra, à côté du chef-d'œuvre de Manzoni. Ce que nous connaissons du prologue nous laisse voir que la maturité de M. Ferrero tient les promesses de sa jeunesse : c'est une belle vie d'artiste, que celle qui commence par *Grandeur et décadence de Rome* pour finir par la *Terza Roma*.

LOUIS GILLET.

REVUE MUSICALE

Théatre de l'Opéra : *Orphée*, mimodrame en trois actes, de M. Roger Ducasse. — Centenaire de Weber.

Il y a Ducasse et Dukas. L'un et l'autre ne s'écrivent pas de même. L'auteur d'*Ariane et Barbe-Bleue* et celui d'*Orphée* écrivent aussi très différemment. Sachez d'abord que les partitions modernes, réduites pour piano et chant, deviennent de plus en plus difficiles et pour ainsi dire impossibles à lire et à jouer. On est obligé d'aller les entendre. Préparatoire ou consécutive, l'étude en est à peu près inabordable, et cela n'en rend pas le jugement plus aisé. Nous avons essayé pourtant une première lecture d'*Orphée*, puis une seconde. Essai malheureux deux fois. Et si pénible ! « *Oh! que vous me gênez !* » disions-nous tout bas et sans cesse à l'auteur. Jules Lemaitre, nous recommandant un jour un manuscrit, ajoutait : « Ne vous laissez pas décourager par les soixante premières pages. » Aux prises avec la partition de M. Ducasse, le courage nous a manqué plus tôt «... *più non vi leggemmo avante* ». Mais nous avons entendu. Il faut reconnaître d'ailleurs que l'audition des œuvres de ce genre arrange un peu les choses. Tout de même, fût-ce à les écouter, ces choses-là sont dures.

Il était peut-être hardi de choisir encore une fois Orphée comme héros d'un drame lyrique. A coup sûr il est étrange de l'en avoir fait, lui, poète et musicien entre tous, avant tous, le héros silencieux. MM. Sacha Guitry et Reynaldo Hahn n'eussent jamais imaginé de nous présenter un Mozart ne sachant pas une note de musique.

M. Ducasse a pris de plus haut que Gluck, (c'est de plus loin que je veux dire), l'histoire du chantre de Thrace. Premier acte : noces d'Orphée et d'Eurydice, trépas de l'une et désespoir de l'autre. Acte deuxième : Eurydice ramenée des Enfers meurt une seconde fois, et d'une irréparable mort. Troisième tableau : pour la

seconde fois aussi, et la dernière, Orphée s'abandonne à sa douleur. En vain les Bacchantes s'offrent à le consoler. Il repousse leurs impures avances et périt victime de leur fureur.

Un certain nombre de musiciens d'aujourd'hui font tous à peu près la même musique. Elle pourrait être indistinctement, — oh ! oui, fort indistinctement, — de M. Ducasse (Roger) ou de M. Albert Roussel, à moins qu'elle ne fût de M. Alfred Bachelet, si ce n'est peut-être de M. Florent Schmitt. Et pourquoi pas, après tout, de M. Mariotte, ou de quelques autres encore? Au temps jadis on avait moins de peine à s'y reconnaître. On n'eût pas risqué de confondre Gounod avec Saint-Saëns et de prendre du Lalo pour du Fauré. La musique de ces messieurs, des premiers de ces messieurs, est généralement lourde, épaisse et bruyante. Elle s'enfle et se travaille. Harmonique, ou plutôt polyphonique, instrumentale à outrance, incapable de mélodie et de chant, elle cherche en vain dans l'accumulation des notes ce qu'elle ne sait plus trouver dans leur suite. Aussi bien comment une telle musique pourrait-elle se suivre, ayant à peine un commencement? Rien ne s'y développe, rien n'y étant d'abord exposé. L'élément premier, motif et même *leitmotif*, y a peu de caractère et ne s'impose pas. En ce chaos de sons, pas un germe qui possède en soi la vie et par conséquent la puisse répandre. Le *genuit autem* n'est pas le principe et la règle de cet art-là. Et puis, que de tapage autour de cet Orphée obstiné seul à se taire ! Inutile fracas ; apparence, illusion de la force et non pas la force elle-même, la force intérieure, la seule qui vaille; abus de la matière, ou du matériel, que l'esprit n'inspire pas. Luxe et misère : tout surabonde et tout manque pourtant. Un jour, sur le quai d'une gare, nous vîmes deux voyageuses qui longeaient le train, cherchant des places. Enfin, devant un compartiment, l'une dit à l'autre : « Montons là : c'est plein de vides. » La contradiction n'est qu'apparente. Il peut arriver que la musique même nous donne à la fois l'impression de la plénitude, pour ne pas dire davantage, et celle de la vacuité.

Des trois tableaux dont se compose *Orphée*, le meilleur nous parut le premier. Certaine course du flambeau, nuptiale et symbolique, est menée avec un éclat, presque une fureur sacrée. Plus intimes, d'autres pages sont d'un sentiment et d'un style assez délicat. M. Ducasse fut l'élève de Fauré. Nous guettions l'occasion de nous en apercevoir. Deux ou trois fois elle nous a été donnée : au premier acte, et plus encore au dernier, en écoutant la déclaration mimée de l'une des Ménades au veuf inconsolable et lui-même

silencieux. Là se reconnaît une trace de l'écriture, sinon de la pensée ou de l'âme du maître disparu.

Pour racheter le mutisme des principaux intéressés et manifester l'intérêt qu'elle leur porte, la foule joue dans *Orphée* un rôle important. Le second acte tout entier appartient aux chœurs. Ils l'emplissent d'une longue et monotone lamentation, d'une sorte de *vocero* collectif ou de thrène (c'est bien le terme, n'est-ce pas ?) qui se traîne moins sur des phrases ou des mots que sur des exclamations d'effroi et de douleur. Au dernier acte, ils recommencent et l'ouvrage se termine par leurs déplorations renouvelées et peut-être plus copieuses encore. Ici et là, si nous avions attendu de grands mouvements de lyrique chorale, de vastes compositions ordonnées et construites sur des thèmes simples, puissants, capables de les soutenir et de les élever très haut, notre attente n'eût peut-être pas été remplie tout entière.

Mme Ida Rubinstein (Orphée) a des formes charmantes ; non pas, comme dit Musset, de langage, puisqu'elle est taciturne, mais de complexion. Élégante, élancée, elle semble plutôt une fille de Jean Goujon que de Phidias. Et ses attitudes, ses gestes, sa physionomie, tout son art en un mot, trahit l'étude et la volonté beaucoup plus que le naturel et l'inspiration.

Enfin un détail de mise en scène, au dernier moment, a déçu. On attendait au passage la tête d'Orphée flottant sur les eaux. Nous vîmes en effet passer, et même repasser, dans les deux sens, au fil puis contre le fil de la rivière, — l'Hèbre, comme vous savez, — une forme vaguement capitale et sans beauté. Alors ce n'est pas seulement Virgile (*Eurydicen! Eurydicen!*) qu'on a regretté, c'est Ambroise Thomas et son Ophélie, par le fleuve entraînée elle aussi, mais encore chantante. Allons, Orphée est décidément un personnage auquel on ne pardonne pas d'être silencieux, fût-ce après sa mort.

***

« Meurs, Weber, meurs couché sur ta harpe muette. » (1)

Il y a, depuis un mois, cent ans qu'il mourut à Londres, peu de jours après y avoir fait représenter *Obéron*, « perle allemande », a dit, croyons-nous, Berlioz, « éclose dans l'huître britannique ». *Euryanthe* était née à Vienne en 1823 et le *Freischütz* en 1821 à Ber-

(1) Alfred de Musset.

lin. C'est le premier des trois ouvrages que vient de reprendre l'Opéra. Jamais nous n'y avons vu les deux autres.

Certains musiciens de nos jours pour se consoler d'un échec, sinon pour s'en vanter, voudraient nous faire accroire que tous les chefs-d'œuvre aujourd'hui consacrés ont d'abord été méconnus. « Qui veut trop prouver... » Il est arrivé souvent et même il peut arriver encore que la beauté s'impose tout de suite, et la laideur également. De ces deux cas le premier fut celui du *Freischütz*.

Le succès de l'opéra, dès qu'il parut, fut immense. Hofmann, Mendelssohn, Henri Heine assistaient à la première représentation. Mendelssohn avait douze ans, Henri Heine vingt-deux. L'année suivante, le futur auteur des *Reisebilder* écrivait de Berlin : « N'avez-vous pas encore entendu le *Freischütz* de Weber? — Non — Malheureux que vous êtes! Mais n'en avez-vous pas au moins entendu la chanson nuptiale des jeunes filles, ou, plus brièvement la *Couronne virginale* (1)? — Non plus. — Que vous êtes heureux!... Vous comprenez, cher ami, pourquoi je vous nomme heureux si vous ne connaissez pas cet air. Ce n'est pas que la mélodie en soit mauvaise, au contraire, et son excellence est la seule cause de sa popularité. »

Elle se chantait alors, la naïve et charmante chanson, par toute la ville, de la porte de Brandebourg à la porte du Roi, depuis le matin jusqu'au soir et fort avant dans la nuit. Sous les fenêtres du poète elle passait et repassait avec les étudiants. Avec la fille de son hôte, elle montait son escalier. Elle entrait dans sa chambre avec son barbier ou sa blanchisseuse. Obsédé, excédé, il sortait en hâte et courait chez son amie. « Mademoiselle est-elle à la maison? — Oui. » La porte s'ouvre : la chère enfant est assise au piano ; elle chante la chanson. « Chère, vous chantez comme un ange. » Aussitôt elle la recommence. Alors, exaspéré, semblable au chasseur maudit, appelant comme lui l'enfer à son secours : « A moi, s'écrie-t-il, à moi, Samiel! »

Ce cri même, rien que ce cri de Kaspar, pas un Berlinois qui ne l'ait sans cesse à la bouche. Partout l'invocation diabolique se mêle au gracieux épithalame. « A moi, Samiel! » C'est le cri du violoniste au théâtre, si l'une de ses cordes casse. Mais, au *Thiergarten*, qu'est-ce que fredonne cette vieille femme? Quelle est la mélodie que ces harpes écorchent? Encore, toujours le *Jungferkranz*. Un boiteux le tourne avec son orgue. Un aveugle le racle sur son

(1) *Jungferkranz*.

violon. Les animaux eux-mêmes l'ont appris et les chiens ne savent plus aboyer autre chose.

Tel fut le triomphe du *Freischütz*. Autant que la beauté de cette musique, ou plutôt ses beautés, car elle les possède toutes, sa nouveauté le justifiait. Spontini, le Spontini d'*Olympie*, régnait alors à Berlin et Berlin commençait à se lasser de ce qu'il y avait de fastueux, d'étranger aussi, dans son art. Après la *Flûte Enchantée* et *Fidelio*, plus encore peut-être qu'en l'un et l'autre, l'Allemagne d'alors salua dans le *Freischütz* un opéra national et populaire, son opéra par excellence, et comme son portrait musical. Inutile d'ajouter que l'Allemagne actuelle ne s'y reconnaîtrait plus.

Encore une fois, tout y est admirable : le dehors, ou pour ainsi dire la lettre musicale, et le dedans, ou l'esprit. Riez aujourd'hui tant qu'il vous plaira des airs « qui se retiennent ». On avait bien raison de ne pas en rire à Berlin en 1821. Et ce n'est pas seulement l'aimable et facile *Jungferkranz*, c'est chaque mélodie du *Freischütz* qui se grave dans notre mémoire, aussi vive, aussi nette, aussi naturelle qu'elle a jailli de la pensée et de l'âme créatrice. Elle possède, cette mélodie, tous les caractères : tantôt elle se déploie et tantôt elle se concentre. Ses effusions et ses raccourcis ont même efficace. Après la mélodie, la symphonie. Il n'est rien, dans tout le théâtre lyrique, d'égal ou d'analogue à la scène de la *Gorge au loup*. Effrayante musique, « à ne pas traverser la nuit », assurait Gounod. Mais aussitôt après, l'air d'Agathe, (le second), vient dissiper les ténèbres et répandre le jour. « *Rein und klar* », *clair et pur*, c'est ce que disent les derniers mots et ce que chantent, bien autrement, toutes les notes. Musique pittoresque, la musique du *Freischütz* n'est pas moins humaine. Aucune autre, celle de *Guillaume Tell* exceptée, n'associe plus étroitement les êtres et les choses. Musique symbolique enfin, par où nous entendons simplement ceci, que non contente de figurer les personnages, elle les dépasse. Par elle, non seulement ils sont, mais ils représentent, ils suggèrent, et la vie dont ils vivent s'étend en quelque sorte jusqu'à l'universel et à l'infini.

Mais pour raisonner de ces choses et procéder, à la façon des jeunes Crépin, du particulier au général, l'espace nous manque aujourd'hui. Nous trouverons peut-être un jour de cet été l'occasion d'y revenir.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUE LITTÉRAIRE

M. FRANÇOIS MAURIAC

La mode est au roman : le goût du public se rencontre avec les actuelles conditions de la librairie. Jamais on n'avait écrit autant de romans, sur des sujets si différents, — et souvent si peu romanesques. Mais c'est la règle : lorsqu'un genre a la vogue, il tend à absorber tous les autres. Au XVIIe siècle, quand le Scarron faisait fureur, ne vit-on pas mettre jusqu'à la Passion de Notre Seigneur en vers burlesques ? Êtes-vous historien, voyageur, économiste, au lieu de composer un livre savant qui risque d'avoir peu de lecteurs, convertissez vos notes en roman : vous avez chance d'aller au public qui fait les réputations et les gros tirages. Le regretté René Boylesve s'inquiétait de ce succès même, pour l'avenir d'un art qui lui était cher. Il expliqua que le roman n'est pas un cadre à volonté et il osa dire qu'on ne s'improvise pas romancier. Il avait grandement raison. Un genre littéraire, quelle que soit sa souplesse, a ses caractères, son essence et ses lois. Et le « don » sans lequel on convient qu'il n'y a ni poète ni auteur dramatique, n'est pas ici moins nécessaire. On l'oublie trop volontiers. Parmi tant de livres qui paraissent sous l'étiquette de roman, combien y en a-t-il qui méritent ce nom ? Les romans de M. François Mauriac sont d'un romancier : c'est ce qui les distingue de beaucoup d'autres et c'est sans doute ce qui a guidé l'Académie dans le choix qu'elle a fait de leur auteur pour son Prix du roman.

L'œuvre de M. François Mauriac est déjà abondante. Il avait débuté, dès avant la guerre, par des livres de vers, *les Mains jointes*, *Adieu à l'adolescence*, qui avaient attiré sur lui l'attention d'un Bourget et d'un Barrès. Parmi ses romans, dont la liste s'allonge

heureusement chaque année, nous choisirons ceux qui nous paraissent les plus significatifs (1).

C'est *le Baiser au lépreux*, qui, voilà quelque cinq ans, paraissant aux « Cahiers verts » de M. Daniel Halévy, fit connaître le nom de M. Mauriac. Un talent s'y révélait, d'une qualité rare, d'une amertume qu'on goûta comme saveur d'aujourd'hui. Dès les premières pages, à la manière dont le cadre et les personnages étaient posés et dont s'amorçait le récit, on devinait l'homme de métier. On continuait la lecture, moins pour ce qu'elle avait d'agréable, que pour cette sorte d'emprise qui vous force à suivre le conteur là où il a résolu de vous mener.

Cela se passe dans la région des Landes. M. Mauriac, qui est de Bordeaux, n'écrit de romans que bordelais. De riches propriétaires de la région, les Pelouevre, père et fils : le père est un malade imaginaire; le fils, un malheureux, un faible, un raté, « pauvre figure de Landais chafouin, triste corps en qui l'adolescence n'avait su accomplir son habituel miracle, minable gibier pour le puits sacré de Sparte... pauvre être voué au célibat et à une mort prématurée. » C'est cet infirme qui sera le héros, le triste héros de ce livre triste.

A cet être qui n'est pas mariable, quels calculs d'intérêt vont livrer une fille jeune et bien portante? Mais il est vrai qu'*on ne refuse pas le fils Pelouevre*. « On ne refuse pas des métairies, des fermes, des troupeaux de moutons, des pièces d'argenterie, le linge de dix générations bien rangé dans des armoires larges, hautes et parfumées, des alliances avec ce qu'il y a de mieux dans la lande. » Ainsi raisonnent les parents de Noémi d'Artiailh, la mère surtout, que, par une nuance d'observation très juste, l'auteur nous montre particulièrement avide de conclure ce mariage monstrueux. L'immolation s'accomplit en quelque sorte sous nos yeux. C'est la scène des fiançailles, dérision de tout ce que ce mot peut représenter pour une jeune fille. S'il est vrai que toute jeune fille a rêvé du prince charmant, jugez sous quels traits se présente à Noémi le prince de ses rêves ! « La vierge mesure de l'œil cette larve qui est son destin. Tout ce que doit lui donner la vie est là, se rongeant les ongles, se tortillant sur une chaise. » Puis le drame atroce de la nuit de noces...

Désormais nous n'aurons plus devant nous que deux victimes, tor-

(1) François Mauriac: *Les mains jointes*, — *Adieu à l'adolescence*, poèmes, chez Stock. — *La chair et le sang*. — *Préséances*, chez Émile Paul. — *L'enfant chargé de chaînes*. — *La robe prétexte*. — *Le baiser au Lépreux*. — *Le fleuve de feu*. — *Genitrix*. — *Le désert de l'amour*, chez Grasset. — *Le jeune homme*, chez Hachette

turées, chacune à sa manière, par une même situation paradoxale et contre nature; tout le roman ne sera que le déroulement de leur martyre. Pour elle, la répulsion que lui inspire ce mari infirme ; pour lui, la honte de son infirmité. Et tout de même, de souffrir ensemble crée une sorte de lien entre ces compagnons d'infortune oscillant, l'un pour l'autre, entre l'aversion et la pitié. Rivés à une chaîne qu'ils ne songent pas à rompre, rapprochés par une misère commune quoique différente, ils glissent à un sentiment d'espèce singulière, fait d'étranges contrastes, sorte d'horrible tendresse. « C'était lui, lui, Jean Peloueyre, qui meurtrissait ces yeux, qui décolorait ces oreilles, ces lèvres, ces joues : rien qu'en étant là, il épuisait cette jeune vie. Ainsi défaite, elle lui était plus chère. Quelle victime fut jamais plus aimée de son bourreau? » — « L'épouse luttait en désespérée contre son dégoût, et cette lutte l'exténuait. Plusieurs fois, elle appela Jean Peloueyre la nuit, afin qu'il vînt près d'elle, et comme il faisait semblant de dormir, elle se levait, lui donnait des baisers, — ces baisers qu'autrefois des lèvres de saints imposaient aux lépreux. » Alors, quand se sera achevé le bref destin de Jean Peloueyre, et qu'à sa veuve s'offrira la promesse des joies qu'elle n'a pas connues, elle sentira son élan retenu par une force mystérieuse, et tout son bel avenir paralysé par l'obsédant souvenir du mari auquel elle n'a pas appartenu.

Un tel récit ne pouvait se prolonger. L'auteur en a eu le très juste sentiment : son roman ne dépasse pas les limites d'une grande nouvelle. Cette brièveté est aussi bien dans la forme, nette, sobre, d'une sobriété qui va jusqu'à la sécheresse, sans rien qui dérange ou qui égaie la rectitude du trait. On songe à ces « ymaiges » de nos vieux maîtres : corps décharnés, membres rigides, allures de suppliciés, et sous cette sécheresse des lignes l'intensité de la vie intérieure, l'illumination de la souffrance.

A ce type d'âpre récit, qu'on subit comme un cauchemar, M. François Mauriac est resté fidèle dans *Genitrix*. Je ne sais même s'il n'y a pas accentué la note de dureté et reculé l'aspect de désolation. Cela commence par une agonie : une jeune femme meurt des suites d'une fausse couche, faute de soins. Après quoi, nous n'aurons plus qu'à voir en présence et aux prises les deux coupables : le mari et la belle-mère. Pour n'être pas aussi précisément disgracié de la nature que le Lépreux, le mari, Fernand Cazenave, n'est guère moins méprisable et mérite aussi bien d'être appelé un pauvre être. Est-ce l'annihilement résultant de la tyrannie maternelle, ou l'éducation n'a-t-elle fait

heureusement chaque année, nous choisirons ceux qui nous paraissent les plus significatifs (1).

C'est *le Baiser au lépreux*, qui, voilà quelque cinq ans, paraissant aux « Cahiers verts » de M. Daniel Halévy, fit connaître le nom de M. Mauriac. Un talent s'y révélait, d'une qualité rare, d'une amertume qu'on goûta comme saveur d'aujourd'hui. Dès les premières pages, à la manière dont le cadre et les personnages étaient posés et dont s'amorçait le récit, on devinait l'homme de métier. On continuait la lecture, moins pour ce qu'elle avait d'agréable, que pour cette sorte d'emprise qui vous force à suivre le conteur là où il a résolu de vous mener.

Cela se passe dans la région des Landes. M. Mauriac, qui est de Bordeaux, n'écrit de romans que bordelais. De riches propriétaires de la région, les Peloueyre, père et fils : le père est un malade imaginaire; le fils, un malheureux, un faible, un raté, « pauvre figure de Landais chafouin, triste corps en qui l'adolescence n'avait su accomplir son habituel miracle, minable gibier pour le puits sacré de Sparte... pauvre être voué au célibat et à une mort prématurée. » C'est cet infirme qui sera le héros, le triste héros de ce livre triste.

A cet être qui n'est pas mariable, quels calculs d'intérêt vont livrer une fille jeune et bien portante? Mais il est vrai qu'*on ne refuse pas le fils Peloueyre*. « On ne refuse pas des métairies, des fermes, des troupeaux de moutons, des pièces d'argenterie, le linge de dix générations bien rangé dans des armoires larges, hautes et parfumées, des alliances avec ce qu'il y a de mieux dans la lande. » Ainsi raisonnent les parents de Noémi d'Artiailh, la mère surtout, que, par une nuance d'observation très juste, l'auteur nous montre particulièrement avide de conclure ce mariage monstrueux. L'immolation s'accomplit en quelque sorte sous nos yeux. C'est la scène des fiançailles, dérision de tout ce que ce mot peut représenter pour une jeune fille. S'il est vrai que toute jeune fille a rêvé du prince charmant, jugez sous quels traits se présente à Noémi le prince de ses rêves ! « La vierge mesure de l'œil cette larve qui est son destin. Tout ce que doit lui donner la vie est là, se rongeant les ongles, se tortillant sur une chaise. » Puis le drame atroce de la nuit de noces...

Désormais nous n'aurons plus devant nous que deux victimes, tor-

(1) François Mauriac: *Les mains jointes*, — *Adieu à l'adolescence*, poèmes, chez Stock. — *La chair et le sang*. — *Préséances*, chez Émile Paul. — *L'enfant chargé de chaînes*. — *La robe prétexte*. — *Le baiser au Lépreux*. — *Le fleuve de feu*. — *Genitrix*. — *Le désert de l'amour*, chez Grasset. — *Le jeune homme*, chez Hachette

turées, chacune à sa manière, par une même situation paradoxale et contre nature; tout le roman ne sera que le déroulement de leur martyre. Pour elle, la répulsion que lui inspire ce mari infirme ; pour lui, la honte de son infirmité. Et tout de même, de souffrir ensemble crée une sorte de lien entre ces compagnons d'infortune oscillant, l'un pour l'autre, entre l'aversion et la pitié. Rivés à une chaîne qu'ils ne songent pas à rompre, rapprochés par une misère commune quoique différente, ils glissent à un sentiment d'espèce singulière, fait d'étranges contrastes, sorte d'horrible tendresse. « C'était lui, lui, Jean Peloueyre, qui meurtrissait ces yeux, qui décolorait ces oreilles, ces lèvres, ces joues : rien qu'en étant là, il épuisait cette jeune vie. Ainsi défaite, elle lui était plus chère. Quelle victime fut jamais plus aimée de son bourreau? » — « L'épouse luttait en désespérée contre son dégoût, et cette lutte l'exténuait. Plusieurs fois, elle appela Jean Peloueyre la nuit, afin qu'il vînt près d'elle, et comme il faisait semblant de dormir, elle se levait, lui donnait des baisers, — ces baisers qu'autrefois des lèvres de saints imposaient aux lépreux. » Alors, quand se sera achevé le bref destin de Jean Peloueyre, et qu'à sa veuve s'offrira la promesse des joies qu'elle n'a pas connues, elle sentira son élan retenu par une force mystérieuse, et tout son bel avenir paralysé par l'obsédant souvenir du mari auquel elle n'a pas appartenu.

Un tel récit ne pouvait se prolonger. L'auteur en a eu le très juste sentiment : son roman ne dépasse pas les limites d'une grande nouvelle. Cette brièveté est aussi bien dans la forme, nette, sobre, d'une sobriété qui va jusqu'à la sécheresse, sans rien qui dérange ou qui égaie la rectitude du trait. On songe à ces « ymaiges » de nos vieux maîtres : corps décharnés, membres rigides, allures de suppliciés, et sous cette sécheresse des lignes l'intensité de la vie intérieure, l'illumination de la souffrance.

A ce type d'âpre récit, qu'on subit comme un cauchemar, M. François Mauriac est resté fidèle dans *Genitrix*. Je ne sais même s'il n'y a pas accentué la note de dureté et reculé l'aspect de désolation. Cela commence par une agonie : une jeune femme meurt des suites d'une fausse couche, faute de soins. Après quoi, nous n'aurons plus qu'à voir en présence et aux prises les deux coupables : le mari et la belle-mère. Pour n'être pas aussi précisément disgracié de la nature que le Lépreux, le mari, Fernand Cazenave, n'est guère moins méprisable et mérite aussi bien d'être appelé un pauvre être. Est-ce l'annihilement résultant de la tyrannie maternelle, ou l'éducation n'a-t-elle fait

que s'ajouter à la nature? Ce vieil enfant qui touche à la cinquantaine, nous est donné pour un parfait imbécile, dès les premières pages où nous le voyons découper des maximes dans un livre de morale, comme le Binet de *Madame Bovary* découpant à l'aide de son tour des ronds de serviette et des coquetiers. Avare et mesquin, oisif et inutile, pas une idée dans ce crâne en pain de sucre, et sous l'alpaga de la jaquette pas un sentiment digne d'un homme. En face de lui cette mère terrible, dominatrice impitoyable, qu'on nous montre, impératrice dérisoire, Agrippine campagnarde, trônant « sur l'estrade qu'elle avait fait dresser dans chaque chambre, afin de pouvoir commodément suivre les allées et venues de son fils, soit qu'il fît au bord le « tour du rond », ou qu'il arpentât l'allée du midi, ou qu'elle guettât son retour par le portail de l'est ». C'est une de ces mères passionnées, chez qui l'amour maternel est une déviation de l'amour et qui, reportant sur un fils trop chéri l'infini de leur tendresse, font leur propre malheur avec celui de l'idole et de son imprudente compagne. Comment a-t-elle laissé se marier ce fils qu'elle veut tout à elle? Erreur qu'elle s'efforce aussitôt de réparer. Dès lors, elle n'a plus de cesse qu'elle n'ait détaché le mari de sa jeune femme. Lorsqu'enfin elle acquiert la certitude d'avoir réussi, elle se sent inondée d'une joie diabolique. Et maintenant, au fond d'elle-même, elle estime que c'est justice si la mort l'a débarrassée de sa belle-fille. Entre elle et son fils, qu'était venue faire cette intruse? Il faut entendre l'abominable dialogue de ces deux bourreaux se rejetant de l'un à l'autre l'affreuse responsabilité, le fils prêt à se jeter sur cette mégère qui est sa mère.

Il est à noter, et la remarque est essentielle, que le roman commence après la mort de la jeune femme. Cela même en fait l'originalité et la valeur d'analyse. Une belle-mère acharnée à torturer une belle-fille, spectacle banal, aventure qui nous a été maintes fois contée. M. Mauriac a évité avec soin de tomber dans cette banalité. C'est du jour où elle est morte, que l'épouse devient pour sa belle-mère une rivale redoutable; et ce jour, salué par celle-ci comme une aube de triomphe, est le premier sur le chemin de la défaite finale. D'un regard aigu l'auteur discerne les progrès du travail qui se poursuit dans le cœur du veuf: l'émotion que cause à tout homme le spectacle de la mort, le regret de l'être disparu que nous n'avons pas su comprendre et que maintenant nous voudrions rappeler, l'attachement nostalgique aux biens que nous avons perdus, le remords qui l'emporte enfin sur l'inconscience de notre égoïsme. Désormais Fernand

ne peut plus se détacher de celle que, vivante, il avait presque répudiée. Il pense, il sent par elle : elle vit en lui. De cette reprise de possession, rien n'échappe à la mère jalouse et désormais impuissante. Car le duel est possible avec un vivant ; c'est la guerre fraîche et joyeuse, qui s'alimente de sa propre substance et tire parti de chaque occasion ; mais que faire contre une morte? L'ennemie, devenue insaisissable, s'achemine, par des voies secrètes, à la victoire certaine et complète. C'est la revanche de la morte.

Peut-être y aurait-il eu moyen de rendre cette mère à la fois moins odieuse et plus ressemblante à une réalité souvent rencontrée. Quelques causes expliquent de coutume ces tendresses excessives. Les déceptions du mariage sont le plus souvent à la base de ces exaltations du sentiment maternel. Ajoutez les craintes qui ont fait trembler une mère pour la vie d'un enfant délicat, les sacrifices qu'elle s'est imposés pour son éducation. Ou c'est encore, chez une de ces femmes d'élite, à qui leur fils doit le meilleur de lui-même, l'intime fierté de voir s'épanouir une âme qu'elle a formée à sa ressemblance et pétrie de ses mains. Aussi bien, comptez pour faire souffrir ces mères trop aimantes, sur l'ingratitude du fils trop choyé, fiez-vous à l'inconscient égoïsme de la jeunesse. M. Mauriac n'a voulu invoquer aucune de ces excuses pour celle qu'il appelle une mère louve. De parti pris, il n'a envisagé, chez un être sans culture, que l'instinct rudimentaire et féroce.

Après ces raccourcis de roman, le moment était venu pour l'auteur d'une manière plus libre, moins ramassée et moins raide, d'une sorte de récit où il se passerait plus de choses entre plus de personnages et d'un milieu moins vulgaire. Plus que les précédents livrets, *le Désert de l'amour* répond, par ses proportions mêmes et par ses procédés de composition, à l'idée que nous nous faisons d'un roman. L'atmosphère n'a pas changé. Même aridité dans les cœurs et jusque dans le paysage, cette banlieue de Bordeaux « que des collines défendent contre le vent du nord et qu'assiègent jusqu'à ses portes les pins et le sable où la chaleur se concentre, s'accumule ». Mêmes tableaux de famille. Un père et un fils entre lesquels s'élève la gêne comme une barrière. Mari et femme, gendre, beau-père, beau-frère, tout ce monde vit, sous le même toit, réuni et hostile. Parfois, une dispute éclate qui jette les uns contre les autres ces parents ennemis. « Ils s'étaient levés ; toute la famille se précipita. Madeleine Basque criait à son mari : « Ne réponds pas, ça n'en vaut pas la peine, ça n'a pas d'importance venant de lui. » Le docteur suppliait

Raymond de s'asseoir : « Assieds-toi et mange, et que ce soit fini. » Le lieutenant criait qu'on l'avait traité de lâche; Mme Courrèges affirmait que Raymond n'avait pas voulu dire cela... » Quelle famille! On se demande où M. François Mauriac en a trouvé le modèle. Et si, comme il semble bien, son roman, *la Robe prétexte*, est fait de ses souvenirs d'enfance, ne devaient-ils pas l'incliner à plus d'indulgence pour la famille de chez nous?

Du moins aurons-nous affaire ici à un type d'humanité supérieure: le docteur Courrèges, homme de science et de devoir, a une incontestable valeur morale. Son cas est douloureux. Respecté, admiré, avec la réputation d'un saint, il lui arrive cette déplorable aventure, de n'être qu'un pauvre homme amoureux d'une jeune femme. L'étude du vieillard amoureux a été souvent faite : M. Mauriac y a apporté une extrême délicatesse de touche. Et, pour la première fois, une gracieuse jeune femme répand à travers tout le livre le charme de sa présence et la douceur de sa mélancolie. Cette Maria Cross peut n'être qu'une femme entretenue : elle n'est pas la bête impure qu'anathématisent les bourgeoises de Bordeaux, la conquête facile vers laquelle volent les convoitises des collégiens. Créature sans défense, elle est de ces êtres qui subissent leur destinée plutôt qu'ils ne l'ont faite et qui gardent, dans une situation irrégulière, une sorte d'innocence. Elle a inspiré à M. Mauriac une délicate et souvent charmante étude de femme.

La situation est l'une des plus pénibles qu'on puisse mettre au roman ou au théâtre. L'art si nuancé d'un Jules Lemaitre n'avait pu, dans *la Massière*, réussir à atténuer l'impression de gêne que nous cause un fils rival de son père. Autour de cette rivalité d'un père et d'un fils s'étend *le Désert de l'amour*. Maria Cross est le dernier amour du docteur Courrèges : elle est le premier amour du jeune Raymond Courrèges. A traiter cette situation scabreuse, je conviens que l'auteur a mis beaucoup de tact. Il a eu soin d'éviter les effets faciles et mélodramatiques, qui, au surplus, ne sont pas dans sa manière. Les deux hommes, le vieillard et le gamin, ne se rencontrent pas au cours de leur chasse amoureuse. Rivaux à l'insu l'un de l'autre, c'est à peine si, par brève échappée, un soupçon les effleure, un indice dont nous seuls pouvons comprendre tout le sens. Reste je ne sais quoi de désagréable et de désobligeant, où le romancier semble beaucoup moins s'être résigné que complu.

La figure principale du livre est celle du jeune Courrèges. C'est sur elle que M. Mauriac a fait porter la lumière la plus vive, sur elle

que s'est exercé son plus grand effort de psychologie. Aussi bien, est-ce elle qui avait le plus de chances de piquer la curiosité et d'être ou de paraître neuve. Ni le docteur, ni Maria Cross ne sont particulièrement des types d'aujourd'hui. Mais combien ne sommes-nous pas avides de pénétrer le secret de cette jeunesse actuelle, qui entre dans la vie au lendemain d'événements si graves, dans une période de trouble si profond! On n'accusera pas M. François Mauriac d'avoir choisi un type d'exception, ni surtout d'élite. Son Raymond Courrèges est le collégien des dernières années de collège, de mauvaise réputation et de mauvaise tenue, fanfaron de vice et mettant à la place de tout sentiment généreux ou même avouable, une sorte de basse gouaillerie qui semble aller avec l'uniforme. C'est le potache dans toute son horreur.

Ce garçon désordonné, sale, mal dégrossi, un regard de femme va le transformer. Dans un tramway de banlieue, le regard de Maria Cross s'est posé sur lui, et voici naître l'adolescent au beau corps, pareil à celui de l'éphèbe antique, à la mise soignée et coquette. En même temps, il s'éveille à l'amour. Quel amour? Écoutez-le aux premières paroles qu'il échange avec la femme désirée. « On se rencontrerait tout de même dans le tram... Vous vous êtes aperçue que je fais exprès de prendre celui de six heures... Non? quelle blague! etc. » Après quoi, l'ayant quittée, il se répète stupidement : « Maria Cross a le béguin pour moi. » Au premier rendez-vous, et comme la jeune femme éprouve le besoin de s'excuser, « Raymond connaît l'antienne et se dit à part soi : « Cause toujours... » Cet argot cynique, où la sottise le dispute à la bassesse, tel est chez cet enfant de notre siècle, le langage de l'amour, — ô Fortunio!

Quel est le sens de ce livre et comment justifie-t-il un titre un peu énigmatique? Mais voyez quel est, pour les trois personnages du récit, leur bilan amoureux. Le docteur Courrèges aime Maria Cross qui ne l'aime pas : devant une souveraine indifférence, sa passion se dissipe, comme un souffle brûlant se perd dans les sables arides. Maria Cross éprouve pour Raymond Courrèges un caprice que change en révolte la gaucherie brutale et vaniteuse de ce jeune coq. Raymond Courrèges a été attiré vers Maria Cross par un désir que l'insuccès change en rancune. Qu'est-ce à dire, sinon que l'amour n'est que déception? Après le néant du mariage, dans *le Baiser au Lépreux*, et le néant de l'amour maternel dans *Genitrix*, le néant de l'amour.

Ce sentiment d'une immense et universelle déception, qui se dégage de toute l'œuvre de M. François Mauriac, lui donne sa date et

la situe dans la littérature d'aujourd'hui. C'est celui même qui s'est emparé de l'âme française au lendemain de la guerre, dans le désordre d'une paix qui a si cruellement déçu toutes nos espérances. Un des types de roman les plus répandus à l'heure actuelle est celui qui a pour sujet les doléances de l'ancien combattant, humilié dans son juste orgueil, révolté, — et justement révolté, — de voir son sacrifice si mal récompensé. Sous une autre forme, M. Mauriac nous donne une transposition du même état d'âme : dans ces romans où il n'est pas parlé de la guerre, le désenchantement est une répercussion de la guerre. Aussi bien n'est-ce pas la première fois que nous voyons une vague de désespérance envahir notre littérature, et sous l'action de causes qui ne sont pas sans analogie avec celles dont nous subissons l'influence déprimante. Après l'effondrement de l'ancien régime suivi de l'effondrement de l'Empire, ce fut le mal du siècle. Après nos désastres de 1870, ce fut un retour offensif de la mélancolie. Certes, nous sommes loin de la déclamation romantique, loin des apitoiements de la sensiblerie qualifiée naguère de « religion de la souffrance humaine ». Pourtant, c'est un découragement de même sorte que traduit notre jeune littérature sous cette forme dépouillée, dans sa sécheresse et sa nudité.

Et c'est pourquoi nous espérons que M. François Mauriac trouvera dans sa jeunesse assez de ressources, et dans son talent assez de vigueur, pour se délivrer de cette étreinte. Le désenchantement n'est pas une attitude où l'on puisse s'attarder; car la vie continue et avec elle les raisons de vivre, dont la première est le goût de la vie. Il est aussi bien stérile, du point de vue de la littérature. Parti d'une vision aiguë de la réalité, il aboutit promptement au factice et au conventionnel. M. François Mauriac n'a guère peint jusqu'ici que des malades, des débiles ou des monstres : l'étude d'êtres normaux aux prises avec les difficultés de la vie et les orages du cœur, offre un champ singulièrement plus vaste et d'un intérêt plus général. Il a étudié des cas, il a choisi des situations où c'est une gageure d'évoluer pour un auteur soucieux de la dignité de l'art. Il donnera toute sa mesure et se placera au rang qu'il peut ambitionner parmi les maîtres du roman, quand il appliquera ses dons de conteur et ses fortes qualités d'écrivain, sa pénétration de moraliste et la netteté toute classique de son art à des sujets de large humanité.

René Doumic.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Le ministère Briand-Caillaux s'est présenté devant les Chambres le 29 juin, et, comme on dit en termes de courses, il a fait un mauvais départ. La déclaration ministérielle était à la fois trop longue et trop vague; peu s'en est fallu que le dixième cabinet Briand ne terminât, ce jour-là même, une éphémère carrière. M. Caillaux aurait pu se borner à insérer dans la déclaration une seule phrase, dans le genre de celle-ci : « Dans huit jours, le gouvernement apportera le rapport du Comité des experts ; il en adopte d'avance les conclusions ; il demandera aux Chambres les pouvoirs nécessaires pour les réaliser dans le plus bref délai. » Les principes financiers généraux énoncés dans la déclaration sont, à la vérité, satisfaisants. Personne ne doutait, même avant de l'avoir lu, que le rapport des experts serait rempli de bons avis ; ce que l'on voulait savoir, c'est si le gouvernement aurait l'énergie nécessaire pour traduire immédiatement en actes les conclusions des hommes compétents ou s'il laisserait le Parlement les discuter à perte d'haleine, les altérer, les tronquer, les dénaturer. C'est toute la question : problème d'autorité.

La séance paraissait sur le point de se terminer sans accroc, quand M. André Tardieu monta à la tribune. La question qu'il posa, en quelques phrases directes, avait pour objet, non pas d'étendre les pouvoirs du gouvernement, mais au contraire de les limiter et de s'assurer que M. Briand ne placerait pas la Chambre devant un fait accompli en engageant tout de suite, comme le bruit en courait, des négociations avec les banques américaines et anglaises pour un emprunt de stabilisation. Ce n'est un mystère pour personne que M. Briand et M. Tardieu n'ont, l'un pour l'autre, aucune indulgence ; et quoique M. Briand, vieux routier parlementaire, ait plus d'un tour dans son sac, il se laisse parfois démonter par les coups d'estoc d'un adversaire vigoureux et précis. La question de M. Tardieu ralliait,

pour des raisons différentes, l'approbation de tous les groupes : celle des socialistes qui, par l'organe de M. Blum, venaient de se prononcer contre tout emprunt à l'étranger, celle des radicaux qui se posent en gardiens des prérogatives parlementaires, celle enfin du centre et des droites qui n'approuvent pas les accords de Washington. Les légendaires « antennes » de M. Briand l'avertirent que la Chambre écoutait avec faveur son adversaire; il en parut déconcerté; sa réponse embarrassée et vague amena une seconde attaque de M. Tardieu, et l'on eut l'impression que, si le député de Belfort avait poussé son avantage, le président du Conseil désarçonné était à sa merci. M. Tardieu est une force : la Chambre en a eu, ce jour-là, une nouvelle preuve. Il eût été d'ailleurs étrange qu'un ministère formé uniquement en vue d'assurer le salut du franc pût succomber avant que le ministre des Finances eût pris la parole et se fût expliqué sur sa politique. M. Tardieu eut le bon esprit de se contenter d'assurances assez vagues et de voter pour le ministère.

En attendant le rapport des experts, M. Caillaux a renouvelé le haut état-major de la Banque de France. Ce coup d'État a justement alarmé l'opinion. Les hauts mérites de M. Robineau, les éminents services qu'il a rendus à la Banque et à la France dans les circonstances les plus difficiles, ont popularisé son nom et en ont fait un synonyme de sécurité, de loyauté et de prudence. Sans doute, il est nécessaire qu'un ministre des Finances, aux prises avec une situation périlleuse, se sente en parfait accord avec les chefs des grandes institutions, même indépendantes, qui sont associées à l'État dans la gestion des finances publiques; mais, en toutes choses, il y a la manière. L'impression d'inquiétude produite par la retraite de M. Robineau, qui devient gouverneur honoraire, a été heureusement atténuée par le choix de son successeur, M. Moreau, inspecteur général des finances, gouverneur de la Banque d'Algérie, qui a fait ses preuves, et dont les déclarations et les principes sont, pour le maintien de l'indépendance et des prérogatives de la Banque de France, une précieuse garantie. M. Picard, le très distingué sous-gouverneur, devient gouverneur de la Banque d'Algérie et est remplacé par M. Rist, professeur à la Faculté de droit, membre du Comité des experts. M. Aupetit, secrétaire général, reçoit l'honorariat et sera sans doute appelé à d'autres fonctions. Au surplus, les questions de personnes sont, pour le moment, secondaires, et c'est à d'autres actes qu'il conviendra de juger l'activité de M. Caillaux.

Le Comité des experts, créé par décret du 31 mai et présidé par

M. Sergent, a remis son rapport au gouvernement le 3 juillet; le texte en a été rendu public le 5. C'est d'abord une œuvre de bon sens et d'expérience, ce qui ne veut pas dire que ce ne soit pas une œuvre courageuse et forte. Voilà un groupe d'hommes, théoriciens et praticiens de la finance et de l'économie nationale, gens de savoir et d'expérience, choisis par la confiance du gouvernement parmi beaucoup d'autres également compétents; ils sont arrivés, se mettant au-dessus des contingences de la politique, à formuler unanimement un programme de redressement financier qui est presque un programme complet de gouvernement; le pays a toutes garanties que leur diagnostic est juste et le remède qu'ils proposent efficace. Que reste-t-il à faire? Demander aux Chambres l'approbation globale de l'œuvre des experts qui deviendrait ainsi, en vertu des fictions parlementaires, la volonté du pays, engager la responsabilité ministérielle, puis transposer en une série de décrets les mesures préconisées par les experts et poursuivre l'expérience jusqu'au succès complet. C'est, il faut le reconnaître, toute une révolution qui est impliquée dans l'adoption et l'application du rapport des experts; c'est la substitution de la compétence à l'incompétence, ou plutôt c'est la fin de cette fiction, qui ne résiste pas un instant à l'examen critique, que le choix du suffrage universel confère la compétence universelle et supplée à toutes les ignorances. Le salut du franc, c'est-à-dire le salut de la France, se trouve dans un plateau de la balance et la doctrine du gouvernement parlementaire dans l'autre. L'heure n'est pas venue de trancher le différend théorique; il suffit que, dans la pratique, le Parlement fasse siennes les conclusions des experts et leur donne force de loi pour que les principes soient saufs et que le pays le soit, lui aussi, lui surtout. Le précédent, après tout, n'est pas plus grave et il est de même nature, et aussi nécessaire, que la remise du commandement des armées, en temps de guerre, aux mains d'un chef compétent. La France est en guerre, puisqu'elle est en péril. Toute autre considération doit s'effacer. C'est à ce cap que le pays attend le gouvernement et les Chambres.

Le Comité, dans l'introduction de son rapport, formule nettement et courageusement les grandes directives : « l'heure des demi-vérités est passée ». « Il tient à déclarer qu'il est inutile d'entreprendre l'œuvre de redressement sans la volonté de la mener à bout et qu'on ne saurait détacher du plan des solutions partielles, l'omission de certains points particuliers pouvant compromettre l'ensemble. Le rapport forme un tout. Dans la phase présente de désorganisation

monétaire, l'exécution d'un programme de restauration financière exige une rapidité dans les décisions et souvent une discrétion qui se concilient mal avec les inévitables lenteurs et les incertitudes de la procédure parlementaire. Pour la défense de la monnaie nationale, seul le pouvoir exécutif, avec ses organes d'action, est en état de parer aux nécessités, de répondre aux attaques, d'exploiter les circonstances favorables. L'adoption du plan d'ensemble, le vote des ressources nécessaires ne sauraient appartenir qu'au Parlement. Cette tâche accomplie avec célérité, il est indispensable que celui-ci remette au gouvernement, dans toute la mesure où les lois constitutionnelles le permettent, la charge et la responsabilité de poursuivre l'exécution du plan de redressement. » Impossible de mieux exprimer une vérité plus évidente. Le Parlement, en France, ne se sauvera qu'à la condition de renoncer aux abus du parlementarisme. Le devoir et le rôle du gouvernement se trouvent ainsi nettement définis.

Il est strictement exact que la guerre continue, puisque la chute du franc est une conséquence directe de la guerre. Sans doute tous les gouvernements ont commis des fautes; mais « pour faire justice de ces critiques faciles, il faut répéter que la chute du franc a son origine dans les effroyables destructions de richesses qui résultèrent de la guerre, les formidables dépenses engagées pour la défense de la nation envahie et de la liberté du monde, la nécessité où s'est trouvé le pays de soutenir seul l'effort de reconstruction de ses provinces dévastées ». Bonnes et saines vérités, utiles à répéter en face du pays et de l'étranger, et qui reposent des calomnies électorales que les partis sont accoutumés de se jeter les uns aux autres.

Pour l'œuvre de redressement, la France doit d'abord compter sur elle-même, sous peine de compromettre son indépendance économique. « Les appuis extérieurs nous seront offerts dans des conditions d'autant plus favorables que nous aurons mieux prouvé notre volonté de redressement. » Quel est le but à atteindre? « Ce but, le comité le déclare avec force, c'est la stabilité monétaire. » Sans elle, toute prospérité n'est qu'apparente, tout enrichissement que leurre. « Les Français travaillent et produisent : la plupart s'appauvrissent inconsciemment. » L'affolement des changes ne favorise que la spéculation véreuse ; il démoralise le pays laborieux. « En France, pays de classes moyennes, d'industrialisation limitée, pays dont la prospérité est surtout faite de la capacité d'épargne, les conséquences de l'instabilité monétaire sont particulièrement graves. Si la prévoyance y devenait duperie, si l'attrait de la spéculation et du jeu y remplaçait

le goût de l'effort et du travail productifs, nous verrions, à bref délai, sombrer les meilleures de nos vertus nationales. » Tous les efforts doivent donc converger vers la stabilisation de la monnaie; elle ne saurait être que la résultante de nombreux facteurs.

Il n'est pas possible de ramener le franc à sa valeur d'avant-guerre. Le comité se prononce nettement contre une politique de déflation (analogue, par exemple, à celle qu'a suivie l'Angleterre dans des conditions toutes différentes). Il faudra donc aboutir à une nouvelle définition légale de la valeur du franc. L'œuvre sera achevée quand le porteur de billets aura le droit d'exiger une somme d'or correspondant à la valeur inscrite sur son billet, c'est-à-dire lorsqu'on aura aboli le cours forcé. Mais la stabilisation légale doit être précédée du stade préliminaire de la stabilisation de fait. Les conditions de la stabilisation sont les unes d'ordre moral, et peuvent se résumer dans le rétablissement de la confiance; les autres d'ordre technique, et le rapport en énumère six, qui sont : 1° l'équilibre de la balance des comptes; 2° la réalisation absolue de l'équilibre budgétaire; 3° l'équilibre de la trésorerie; 4° le règlement définitif de nos engagements extérieurs; 5° l'adaptation de l'économie générale du pays à la nouvelle situation monétaire; 6° l'existence à la banque d'émission d'une couverture en or ou en devises étrangères suffisante, avec le portefeuille commercial, pour garantir la circulation des billets. Ces six conditions, le rapport les étudie en détail; nous ne retiendrons que quelques points.

D'une analyse de l'état actuel de la balance des comptes, il résulte que cet état « ne paraît pas de nature à empêcher l'œuvre de stabilisation ». Mais l'équilibre du budget n'est pas parfaitement réalisé. Douze budgets annexes s'y ajoutent; des crédits additionnels seront nécessaires; la variation des changes et la hausse des prix rendent pratiquement très difficile l'équilibre du budget; enfin « certaines dépenses laissées par le budget de 1926 à la charge de la trésorerie, devraient être incorporées dans le budget ». Si l'on veut bien se reporter à ce que nous disions dans la précédente chronique, on en trouvera ici la confirmation implicite. Le comité saisit l'occasion d'affirmer que l'avis du ministre des Finances devrait être prépondérant chaque fois qu'il s'agit d'engager une dépense; il déclare aussi que le régime des douzièmes provisoires est déplorable et que l'année budgétaire devrait commencer le 1er avril, la session de novembre étant insuffisante pour un si lourd travail. En matière de dépenses nouvelles il conviendrait de laisser le plus possible l'initiative au seul pouvoir exé-

cutif. Il est possible et souhaitable de comprimer les dépenses; une commission instituée par décret du 3 août 1922 a proposé des économies ; son rapport n'a pas eu de suite. C'est une refonte complète de l'administration qu'il conviendrait d'envisager et « le premier acte d'une telle réforme serait la réduction du nombre des sous-secrétariats d'État et des ministères ».

Enfin il faut avoir le courage de voter de nouveaux impôts. Quels impôts? Sur ce point, l'un des membres du Comité, M. Gaston Jèze, professeur à la Faculté de droit, qui a toujours été le conseiller financier du cartel des gauches, a éprouvé le besoin de se séparer des autres membres de la commission; il déplore que le chapitre du rapport qui traite des questions fiscales soit « animé d'un esprit exclusivement technique. Il déclare que le choix des impôts est essentiellement un problème politique; il s'agit avant tout de répartir les charges publiques entre les différentes classes sociales ». Il est étrange qu'un expert consulté à titre de technicien donne autre chose qu'un avis « exclusivement technique » ; mais cette anomalie serait de peu de poids en face de l'unanimité de ses collègues si les réserves de M. Jèze n'avaient le grave inconvénient de rouvrir la porte à la politique dans un débat financier, de diminuer l'autorité du comité et d'autoriser une fraction parlementaire à se réclamer de l'opinion du professeur. Le rapport lui-même se charge de répondre au dissident par une juste distinction : « en période d'inflation monétaire, dit-il, un pays n'est pas entièrement libre du choix des impôts à adopter »; seuls, en effet, sont susceptibles d'assurer l'équilibre du budget « les impôts de large consommation, d'un produit immédiat et régulier et dont le rendement s'accroît avec la hausse des prix ». Les impôts indirects sont ceux qui répondent le mieux à cette définition; au contraire « le Trésor risquerait d'être la dupe d'un système fiscal principalement basé sur des impôts directs ». Les impôts trop lourds sont d'un mauvais rendement; le rapport le montre par l'exemple de l'impôt général sur le revenu et de l'impôt sur les successions. Au contraire, « les revenus de la propriété non bâtie et les revenus agricoles n'apportent certainement pas au budget une contribution suffisante » (1). Les prélèvements sur les valeurs mobilières

(1) Le rapport des experts ne dit pas, mais il est bon de rappeler, que la revision des évaluations foncières, votée par la Chambre du bloc national, et dont l'exécution était commencée, a été abandonnée en 1925 par un article de la loi de finances voté par le cartel afin de ne pas mécontenter la clientèle rurale des députés de gauche.

françaises sont, « dans un grand nombre de cas, tellement exorbitants que l'épargne découragée tend à se détourner des placements de cette nature »; la spéculation se trouve ainsi favorisée aux dépens de l'esprit d'épargne. Sur le régime des douanes, l'impôt sur le chiffre d'affaires, les transports, etc., le rapport émet des vues intéressantes qu'il n'est guère possible de résumer. Nous passerons également sur les méthodes proposées pour la consolidation de la dette flottante et de la dette à court terme.

Si lourdes que puissent être les charges qu'elle impose, la stabilisation est nécessaire. « L'apparence actuelle de grande prospérité ne pourra contiuuer. Des difficultés certaines s'élèveront, mais il convient de remarquer qu'elles sont inévitables pour demain et qu'elles seraient pires plus tard. Il ne s'agit pas, en effet, de choisir entre l'état économique actuel et l'état de stabilisation, mais entre la crise nécessaire et un régime de désordre monétaire avec tous les bouleversements qu'impliquerait la chute accélérée du franc : spéculation effrénée, diminution morale de la nation, appauvrissement, troubles sociaux, période se terminant malgré tout, un jour, par une crise de stabilisation. Plus on retarde celle-ci, plus elle sera grave. Mais quelque choix qu'on fasse elle est inévitable. » Cette stabilisation, les experts en étudient le mécanisme et les étapes successives; puis, avec la netteté courageuse d'un chirurgien en face de son malade, ils en prévoient les conséquences; une crise industrielle est inévitable, — comme nous l'avons souvent dit ici, — avec toutes ses conséquences, ruine pour certaines affaires qui ne réunissent pas les meilleures conditions de fonctionnement et d'outillage, difficultés pour toutes, chômage. Mais une crise prévue, à laquelle on se prépare et dont l'issue est, pour la collectivité, le retour à la vie normale, est susceptible d'être atténuée. Le rapport recommande, comme contrepartie, toute une politique de mise en valeur des ressources naturelles du pays tant à l'intérieur qu'aux colonies. « Si la France sait s'imposer une discipline, travailler avec union, ardeur et constance à l'œuvre de son rétablissement, produire et économiser davantage, l'ordre et la prospérité économiques ne tarderont pas à renaître. »

C'est sur ces mots d'espoir, ou plutôt sur cette certitude, que se termine l'œuvre magistrale des experts. Nous avons tenu à la faire connaître avec quelque détail aux lecteurs de la *Revue*, sans nous arrêter à aucune critique, parce qu'elle marque une date capitale dans l'histoire financière de l'après-guerre. Pour la première fois, le mal est envisagé dans son ensemble et les remèdes nécessaires énergi-

quement proposés. Pour la première fois, — M. Caillaux l'indiquait déjà dans la déclaration ministérielle, — la dévaluation du franc est constatée comme une réalité et admise, dans une mesure à déterminer, comme définitive, c'est-à-dire que cesse la fiction théorique en vertu de laquelle le franc français était égal à la cinquième partie du dollar. La perte formidable de richesse qu'ont entraînée pour la France la guerre et la destruction des provinces envahies se trouve, en quelque sorte consolidée : il s'agit de sauver ce qui peut être sauvé, d'arrêter la déperdition de nos forces et de notre sang, et, en reconstituant l'organisme matériel et moral de l'économie française, de préparer la création réparatrice de richesses nouvelles et le rajeunissement de nos énergies nationales.

En présence de ces vivantes et angoissantes réalités, combien les pratiques parlementaires n'apparaissent-elles pas déraisonnables et désuètes ! De tels problèmes, comme ceux de la guerre, appellent les méthodes précises de la science et de l'expérience, non les vaines discussions où éclatent l'incompétence et la passion. A peine le rapport des experts est-il publié que, déjà, la presse le dissèque en attendant que le Parlement le disloque. En Angleterre, — c'est la supériorité de ce peuple, entre tous « politique », — si une commission compétente, à une heure de péril national, avait établi un plan complet de redressement, on verrait toute la nation, animée d'un même instinct, en imposer l'application. Pouvons-nous espérer qu'il en sera de même en France ? Il suffirait peut-être, pour cela, que le gouvernement le voulût fortement. Il est certain, en tout cas, que si nous laissons échapper cette dernière chance de rétablissement, nous descendrons rapidement la pente qui conduit à la faillite avec toutes ses conséquences.

On attendait avec une impatience légitime la séance du 6 juillet où M. Caillaux, après la publication du rapport des experts, devait apporter à la Chambre le programme financier du nouveau cabinet. Le ministre des Finances a prononcé, sur un ton un peu mélodramatique, un discours sérieux et courageux. Dans l'ensemble il adopte les conclusions du comité ; il y apporte cependant quelques retouches, notamment en ce qui concerne les impôts nouveaux ; il n'en conteste pas la nécessité, mais il espère que le total en sera moins élevé que ne l'indique le rapport. M. Caillaux n'a caché ni la gravité ni l'urgence du péril ; il a montré le « plafond » presque atteint, puisque l'État n'a plus que 500 millions de marge ; il a même avoué qu'une partie du fonds Morgan avait été employé pour les besoins de la Trésorerie. En face

d'une pareille situation, « des mesures de salut public » s'imposeront à bref délai ; le gouvernement demandera aux Chambres les pouvoirs nécessaires pour remédier sans leur concours à la détresse financière. Mais le discours de M. Caillaux n'est que l'amorce de débats qui menacent d'être longs pour aboutir, il est permis de le craindre, à des actes insuffisants, incomplets, plus ou moins déformés par les amendements parlementaires. Et pendant que les députés parlent, la livre monte ! Ce que le pays attendait c'était la parole brève d'un gouvernement qui, assumant la responsabilité de faire exécuter les mesures préconisées par les experts, aurait demandé au Parlement un blanc-seing et des pouvoirs. Le franc ni la France n'ont plus le temps d'attendre.

La difficulté qui paraît surtout inquiéter le Parlement et l'opinion c'est la ratification ou le rejet de l'accord du 29 avril avec les États-Unis pour le règlement de nos dettes de guerre. Les experts se prononcent sans ambages pour la ratification ; ils y voient l'une des conditions indispensables à la stabilisation de notre monnaie et au rétablissement de notre crédit. L'opération ne leur paraît pas réalisable avec une quasi certitude de succès sans un emprunt aux seuls pays capables d'y subvenir, c'est-à-dire les États-Unis et l'Angleterre. Plus encore que la matérialité des sommes qui pourraient être mises à la disposition de la trésorerie française pour la défense du franc, c'est la possibilité morale de les obtenir qu'ils regardent comme une condition essentielle du succès. Or la stabilisation de la monnaie est la condition de notre indépendance économique. Cette indépendance financière et même politique, c'est aussi ce qui préoccupe les adversaires de la ratification des accords Mellon-Bérenger ; ils s'inquiètent de l'article 7 qui donne aux Américains la faculté de jeter sur le marché, en les commercialisant, les obligations souscrites par la France pour le paiement des dettes; ils se plaignent de l'absence d'une clause qui, en prévision d'une dévaluation plus accentuée du franc, permettrait d'éluder tout paiement.

Ces scrupules sont loin d'être sans fondement; le règlement des dettes est douloureux, onéreux, et peut devenir dangereux, mais il est nécessaire. Il l'est, pour les raisons que nous avons déjà indiquées ici, pour celles que donne le comité des experts. Il l'est enfin parce que, après les négociations Parmentier, les négociations Caillaux et je ne sais combien d'autres, les Français passeraient, aux yeux des étrangers, s'ils rejetaient l'accord signé, pour des gens qui ne savent pas ce qu'ils veulent. On pouvait ne pas négocier, on pouvait ne pas

signer ; il est plus difficile de ne pas ratifier, quoique un gouvernement et un Parlement soient toujours libres de désavouer un ambassadeur. Ce serait, en tout cas, beaucoup moins grave que d'envoyer le chef de l'État, le président de la République lui-même, négocier un traité en Europe pour le désavouer ensuite. Le rejet nous exposerait à la redoutable échéance d'une dette commerciale de plus de 400 millions de dollars en 1929; il ameuterait contre le franc toute la finance anglo-saxonne; il fermerait toutes les sources de crédits. Mais la ratification pourrait être l'occasion, pour le gouvernement français, d'obtenir certaines précisions, et de faire cesser certaines oppositions soit à Berlin, soit à Genève. Il est de toute justice que nous ne soyons pas toujours réduits, pour l'exécution du plan Dawes, à la portion congrue de paiements en nature sur lesquels nous perdons 10 à 15 pour 100 ; l'heure doit venir des transferts d'espèces et de la mobilisation des obligations industrielles. C'est à cette condition seulement que nous pourrions envisager le paiement de fortes annuités à Washington et à Londres. En effet, en ajoutant aux annuités telles que les prévoit l'accord Mellon-Bérenger, les annuités telles que les Anglais les proposent (ce qui est évidemment un maximum), on arrive à un total qui, calculé en marks-or, s'élève à 750 millions par an. D'autre part, l'annuité allemande, en vertu du plan Dawes, va grossissant jusqu'à 1942 et se monte à 2 500 millions de marks-or. Il resterait à la France un excédent total de 10 790 millions de marks-or qui, au cours actuel, équivalent à environ 80 milliards de francs-papier, pour le paiement de nos réparations et le rétablissement de nos finances. Que si d'ailleurs l'Allemagne ne s'acquittait pas de ses obligations, aucune force humaine ne pourrait nous obliger à tenir les nôtres, d'autant plus qu'il dépend en réalité de la bonne volonté des Anglais et des Américains que l'Allemagne s'exécute ou non.

M. Mellon, qui a signé avec M. Bérenger les accords du 29 avril et qui, dans son pays, s'entend reprocher les conditions trop favorables accordées aux dettes françaises, — la surenchère démagogique n'est pas une maladie spéciale au continent européen, — vient de publier dans le *Saturday Evening Post* un article où, défendant son œuvre, il affirme à nouveau « qu'aucune nation ne peut être condamnée à payer des sommes dépassant sa propre capacité de paiement ». Et il ajoute, ce qui est l'évidence même, mais une évidence qui ne s'impose pas à tous les sénateurs américains : « Toute la créance de 10 milliards de dollars que nous possédons sur les pays étrangers ne vaut pas autant

de dollars et de cents qu'une Europe prospère redevenue cliente de son commerce. »

A la vérité les Américains n'ont besoin ni de recevoir des paiements pour rétablir leurs finances, ni d'augmenter leur stock d'or. L'excédent budgétaire pour l'exercice 1925-26, qui a pris fin le 30 juin, — le Président Coolidge vient de l'annoncer, — est de 390 millions de dollars, c'est-à-dire, au cours de 30 francs, 11 700 millions de francs papier! Le Président a ajouté que des excédents moins forts mais encore importants étaient assurés pour les deux exercices suivants. Depuis quatre ans, les États-Unis ont diminué par trois fois leurs impôts et, malgré cela, réduit la dette publique de 4 milliards de dollars. Malgré cette pléthore de richesse, le gouvernement a eu la sagesse de diminuer de 16 000 le nombre des fonctionnaires fédéraux et les suppressions seront encore, pour l'année qui commence, de 2 pour 100. Mais il faut ajouter que les États et les municipalités n'ont pas fait preuve de la même sagesse et que leurs dépenses se sont accrues. Pour 1925, la balance commerciale se présente en excédent de 666 millions de dollars. Le stock d'or des États-Unis est passé de 1800 millions de dollars en 1914 à 4500 millions; c'est presque la moitié de la totalité de l'or qui existe dans le monde. Cette prospérité inouïe c'est à la guerre que les États-Unis en sont redevables. Ils sont devenus, et ils travaillent à devenir plus complètement encore, les banquiers des autres pays; ils ont supplanté dans ce rôle la France et l'Angleterre.

La situation financière et économique des États-Unis, on le voit, n'inspire pas la pitié! Que représente donc, pour les Américains qui ont trop d'or, la goutte d'eau des annuités que leurs anciens alliés d'Europe devront leur payer? Pourquoi l'opinion l'exige-t-elle avec une telle âpreté? Si nous négligeons le côté politique intérieur et électoral, il reste la volonté de contrôler les affaires industrielles et commerciales du monde et, principalement, d'Europe. Comme l'indique M. Mellon, un seul danger menace cette prospérité sans précédent, c'est la fermeture des marchés d'Europe. A propos de l'article que nous citions tout à l'heure, le *New-York Times* écrit : « Les règlements qui ont été faits jusqu'ici ne sont, tout le monde le reconnaît, que provisoires. D'ici peu de temps, la question se posera de nouveau de savoir si nous ne serons pas en mesure de nous servir des dettes de guerre pour obtenir plus pleinement et plus directement les grands objets pour lesquels ces dettes elles-mêmes ont été créées. Ces objets sont : la paix, l'amitié internationale, la reprise du

commerce extérieur et l'ouverture de nouveaux marchés pour la production américaine. »

Voilà la vérité et voilà le péril ! C'est une grandiose entreprise de domination économique que poursuivent les Américains ; l'or n'est pour eux qu'un instrument, les dettes qu'un moyen de pression. Leur pacifisme humanitaire est surtout une façade derrière laquelle se cache la crainte que des troubles politiques ne viennent entraver leurs fructueuses affaires : comme la paix romaine, la paix américaine est d'abord une paix d'exploitation. L'Angleterre, qui a, depuis longtemps, discerné le péril, a pris son parti ; pour garder sa part dans le maniement des richesses du monde, elle se résigne à naviguer dans le sillage des États-Unis ; elle est, résolument, avec les Américains, même, s'il le faut, contre la France : nous en avons la preuve en ce moment à Genève à propos du désarmement. La conjonction États-Unis, Angleterre, Allemagne s'oppose, au sein de la commission préparatoire du désarmement, à l'entente continentale européenne. L'Allemagne cherche à lier une revision du plan Dawes à la solution du problème des dettes interalliées. Ce n'est pas sans raison que M. Schacht, directeur de la Reichsbank, est arrivé à Paris où il pourra rencontrer M. Montagu Norman, président de la Banque d'Angleterre, et M. Strong, président de la Federal Reserve Bank. Ces potentats de l'or sont les vrais maîtres de la politique d'aujourd'hui.

Telles sont les redoutables incidences de la question, en apparence simple, qui est actuellement posée devant le Parlement français. Pour défendre notre indépendance politique et économique, convient-il de ratifier ou de rejeter les accords Mellon-Bérenger ? Nous croyons, encore une fois, qu'il est préférable de ratifier. Mais il est nécessaire d'entourer cette ratification de certaines réserves. Et surtout, il faut bien voir que les deux issues peuvent, l'une comme l'autre, nous jeter dans la nasse. C'est toute la politique et l'économique françaises qui sont en jeu. Pour écarter le péril, nous avons besoin pendant plusieurs années, d'un gouvernement d'ordre, national, réparateur et constructeur.

RENÉ PINON.

Le Directeur-Gérant : RENÉ DOUMIC.

oro-

e de
'est
ion.
elle
ver
éri-
uis
part
avi-
les
s la
con-
e la
tale
we
sam
Paris
aque
ank.
l'au-

ppa-
ran-
que,
ger?
ais il
. Et
nme
ono-
vons
atio-